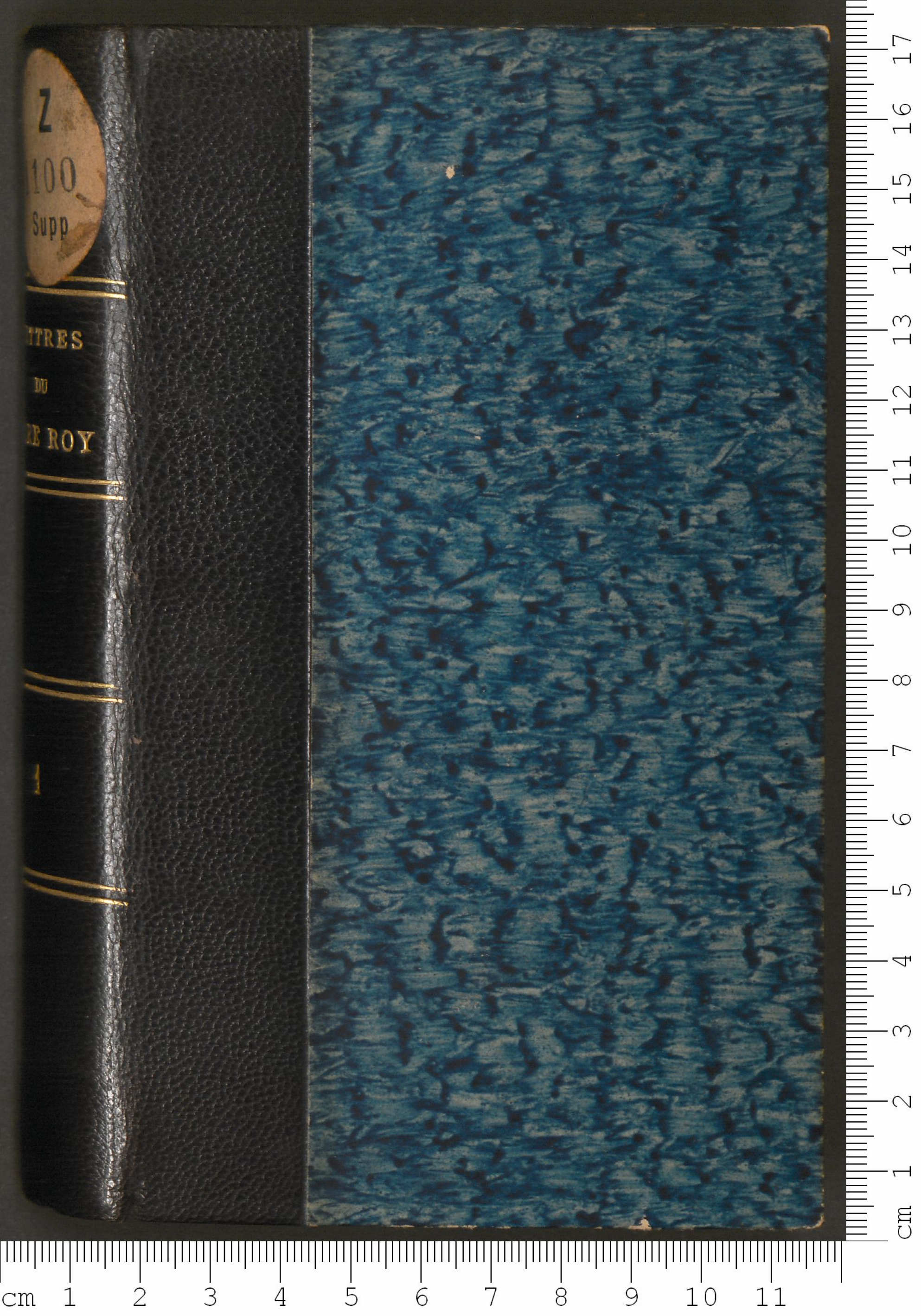
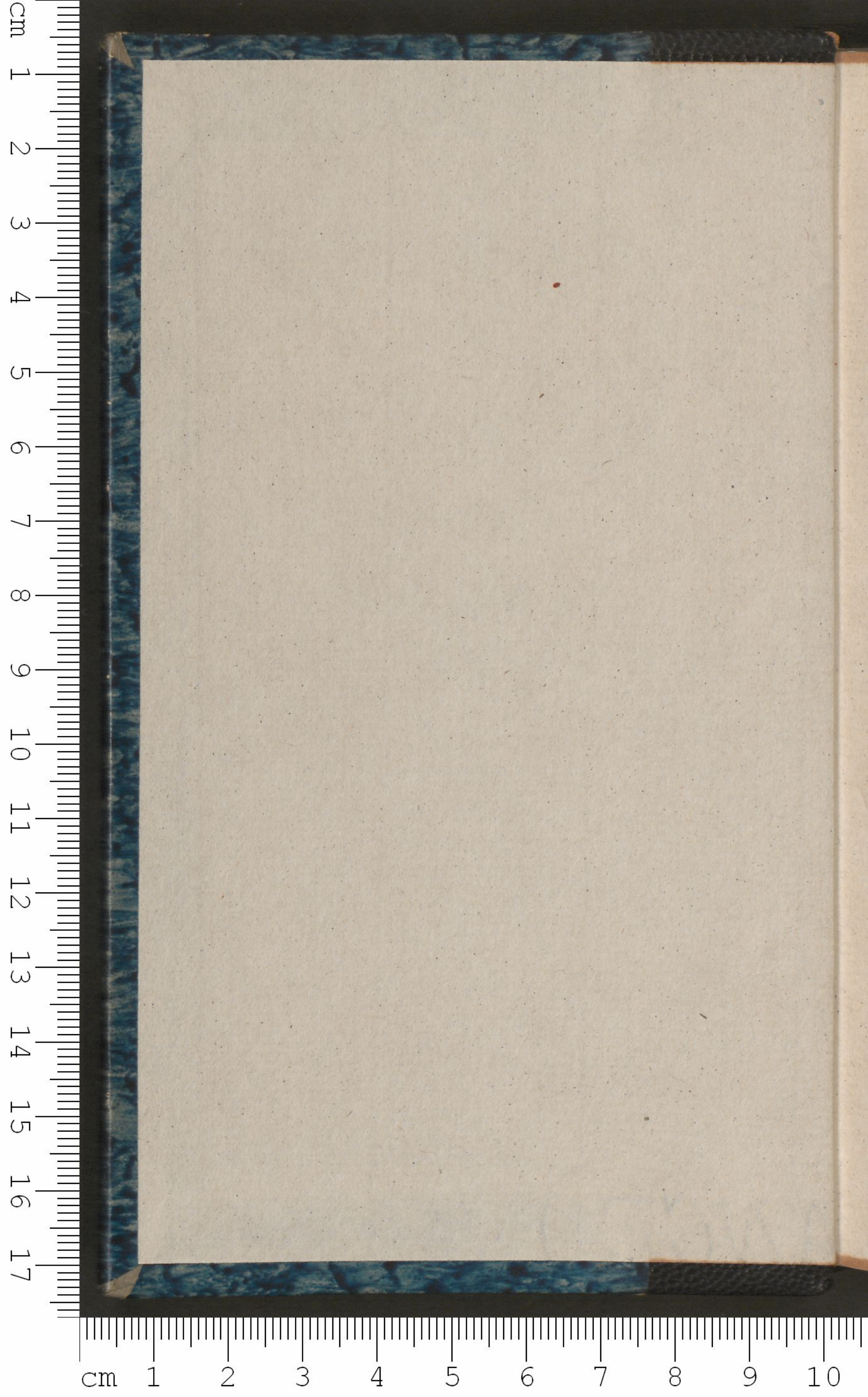


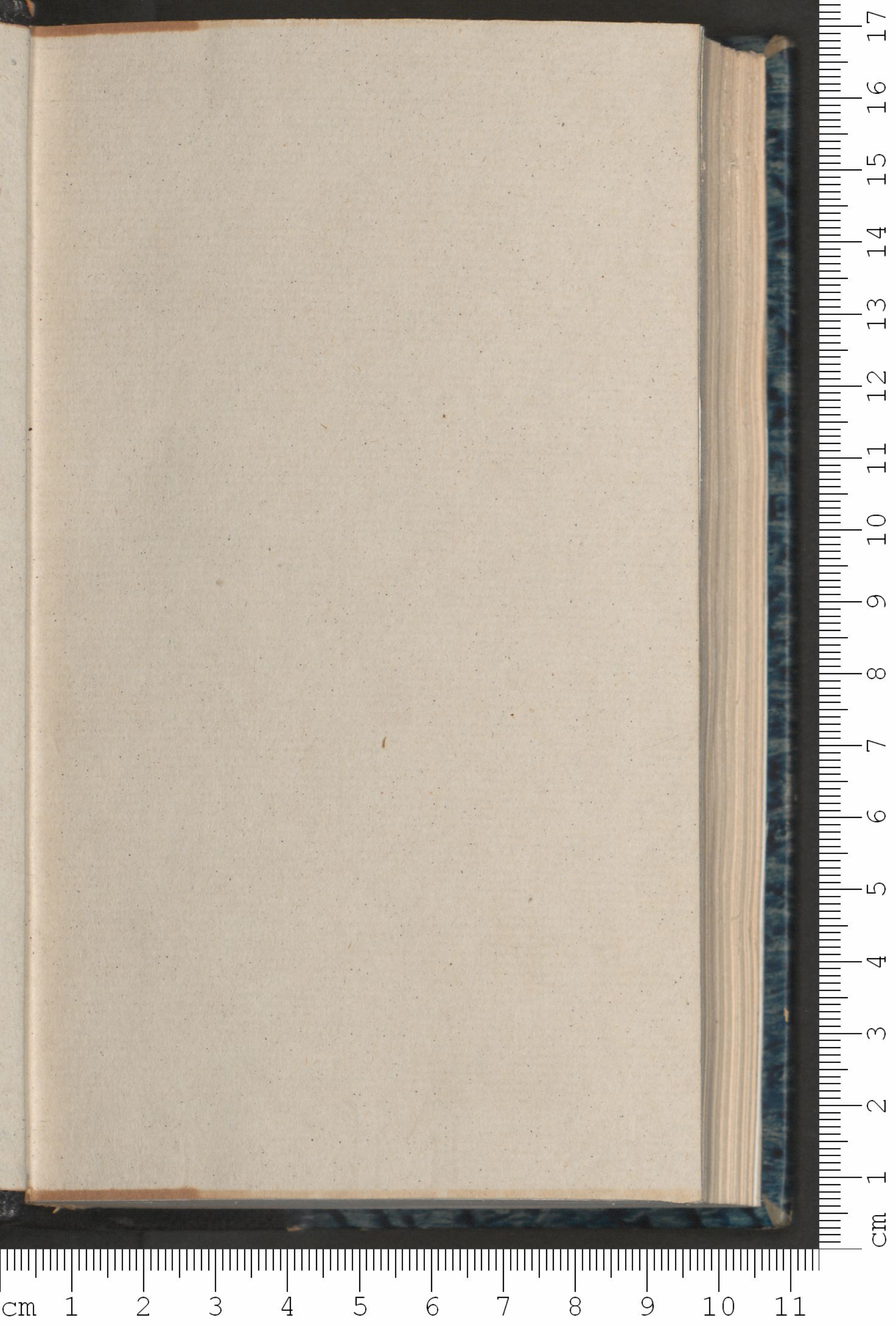

LETTRES
DU
PÈRE ROY

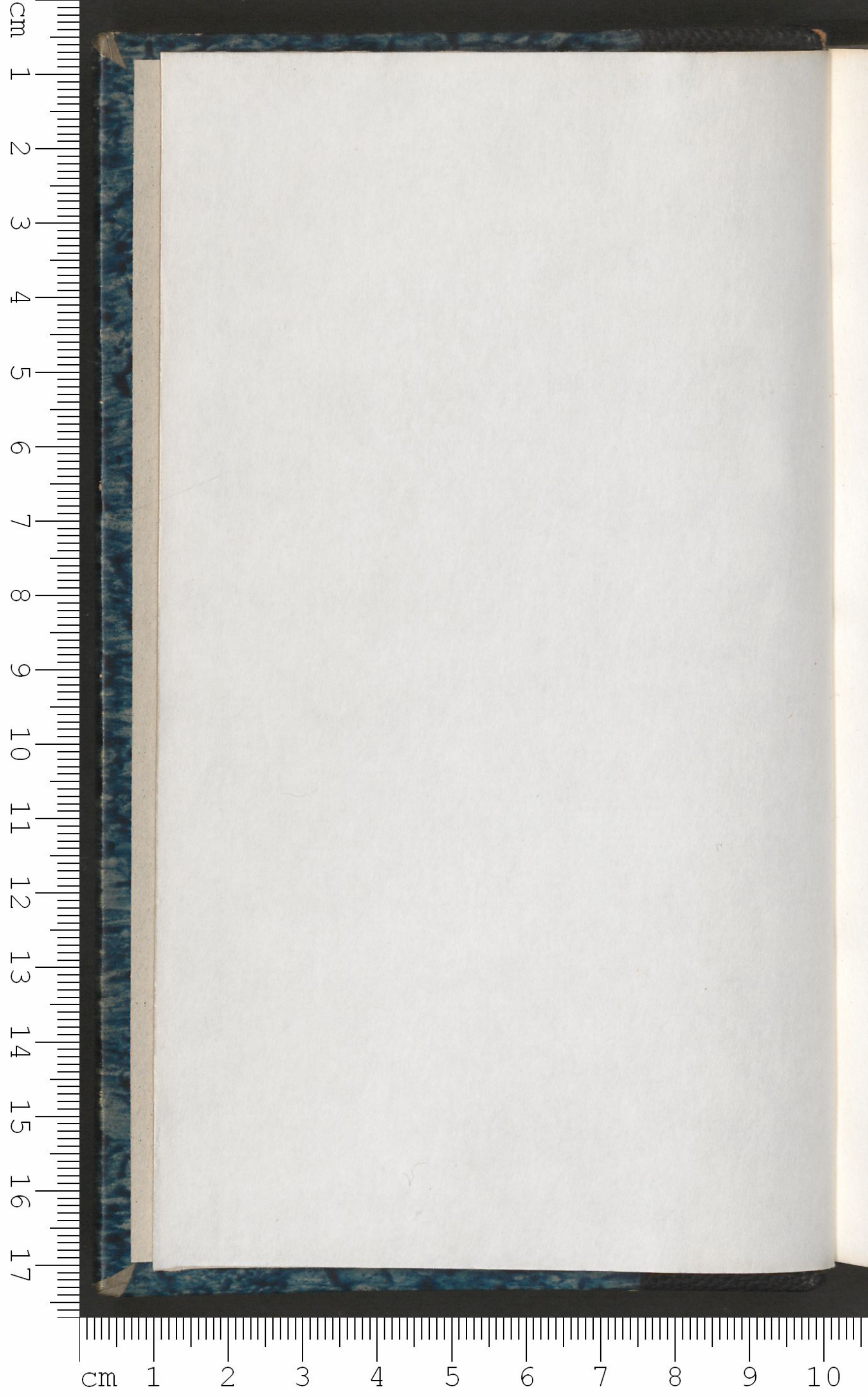
1

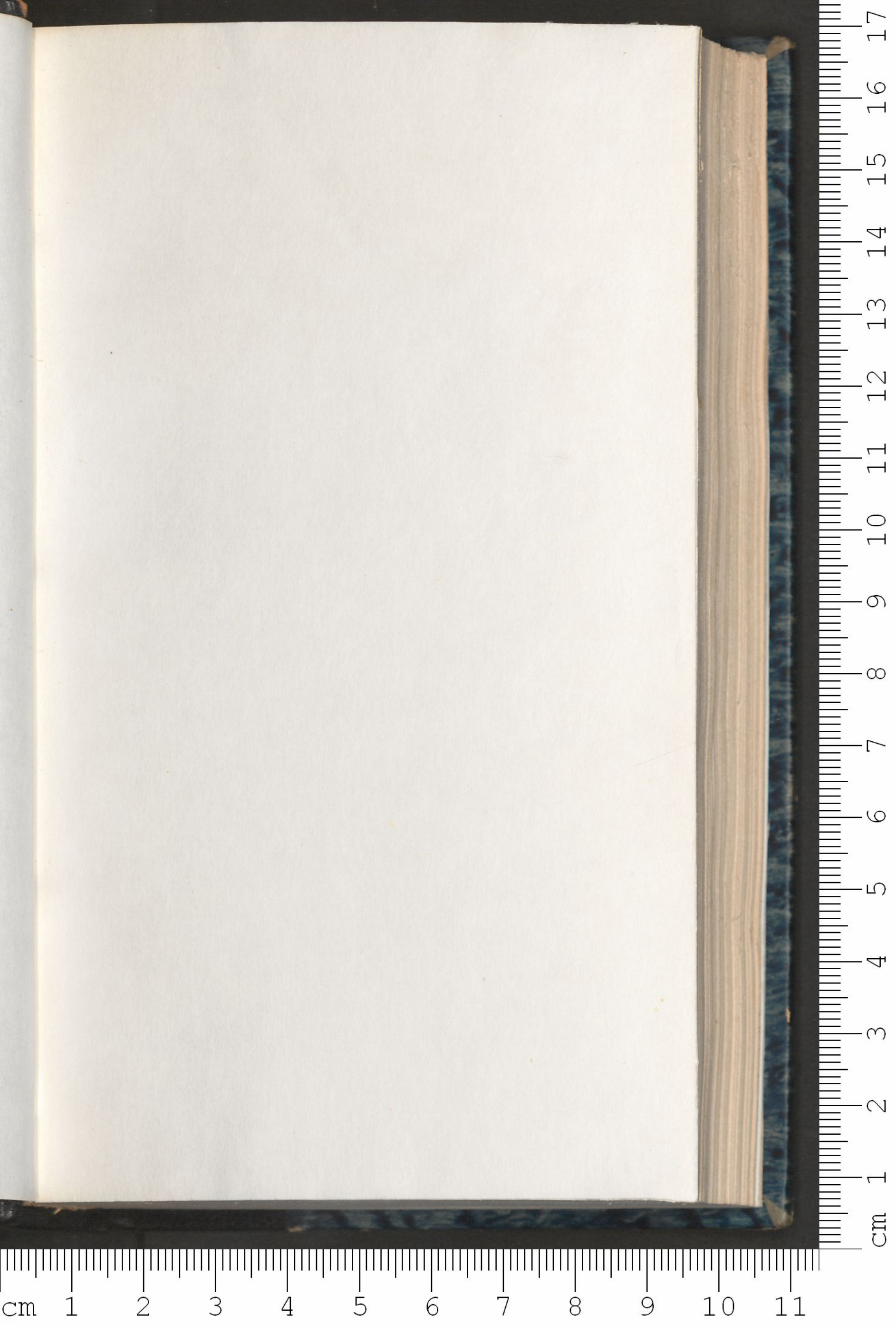


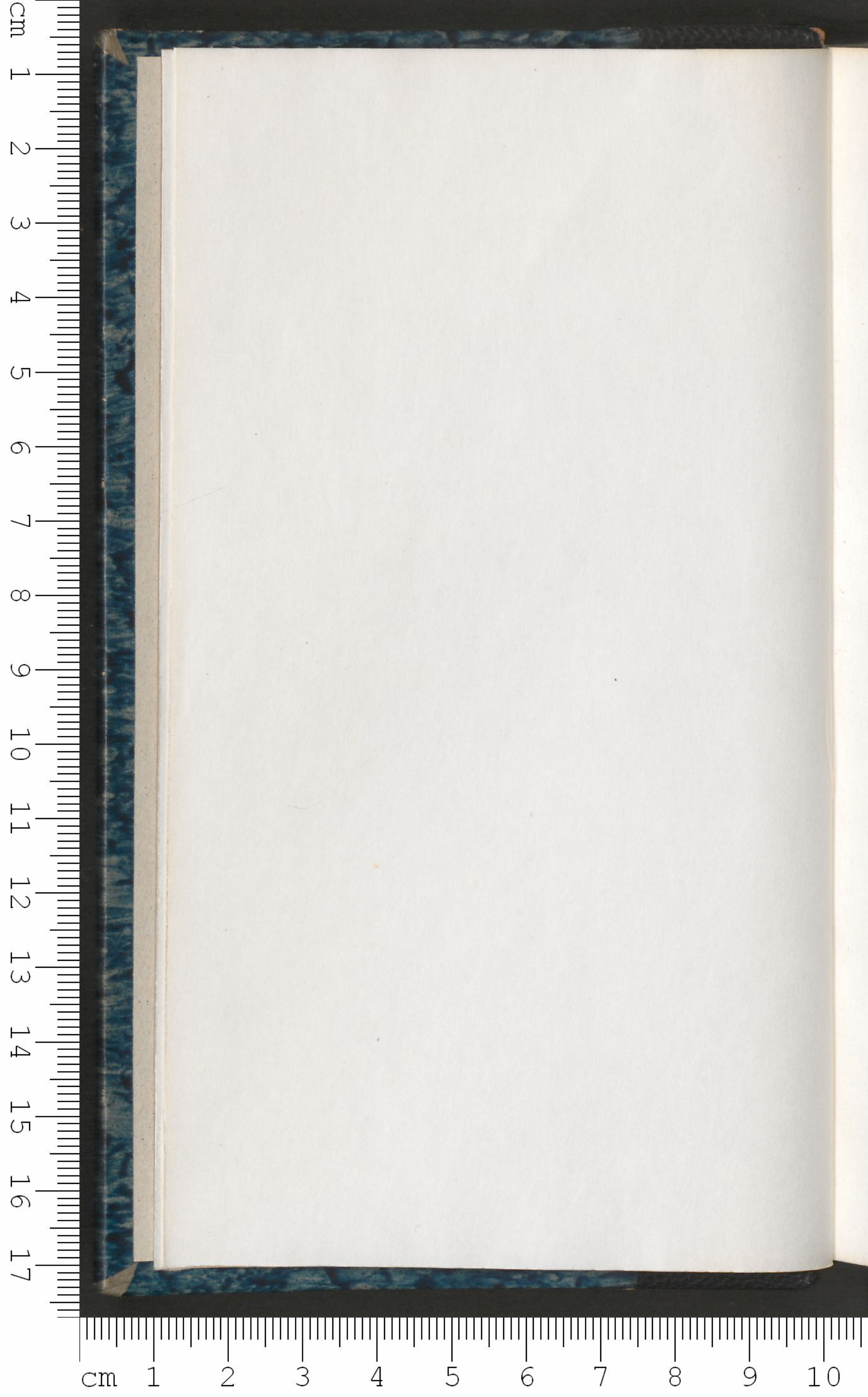

Z
100
Supp
DU

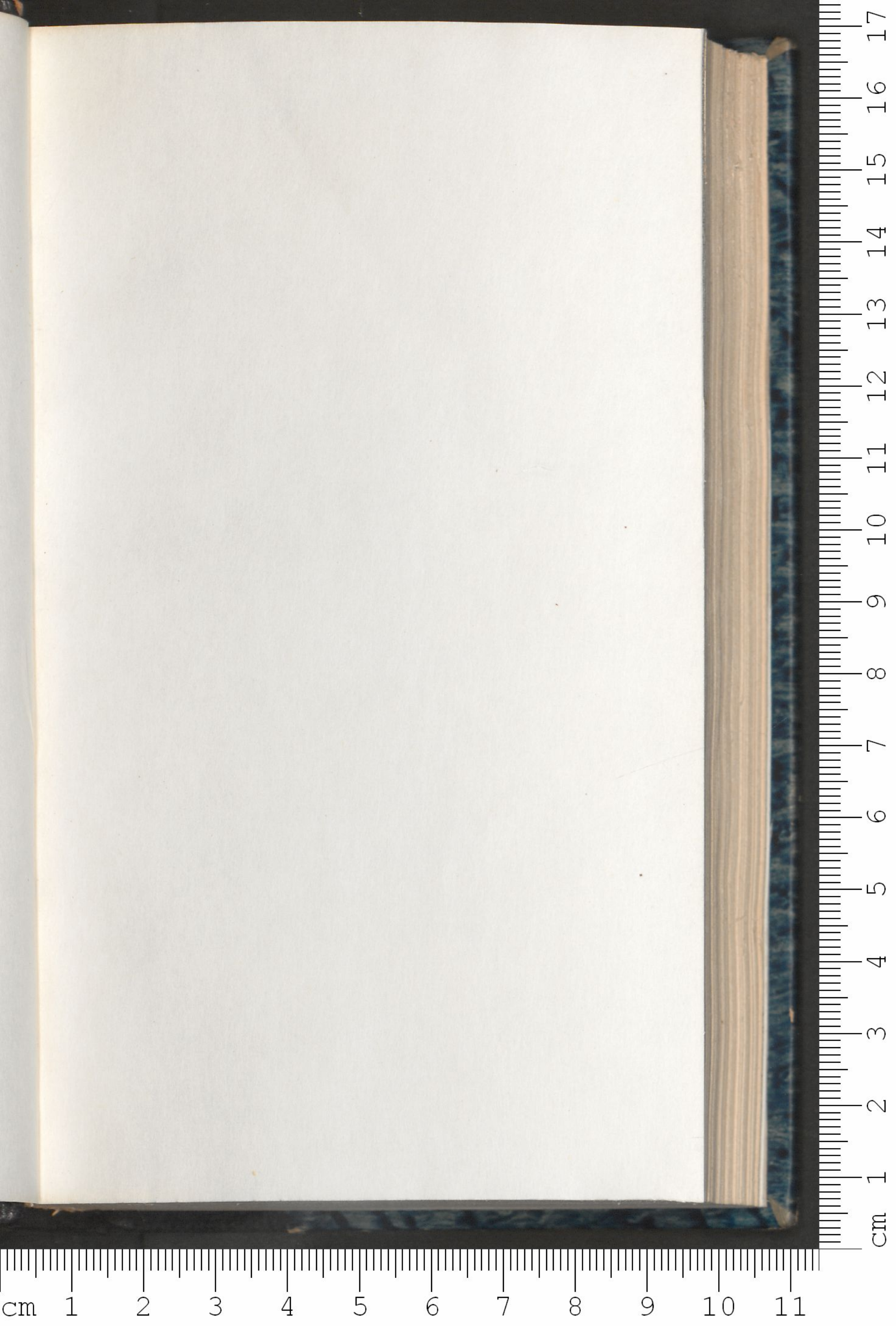


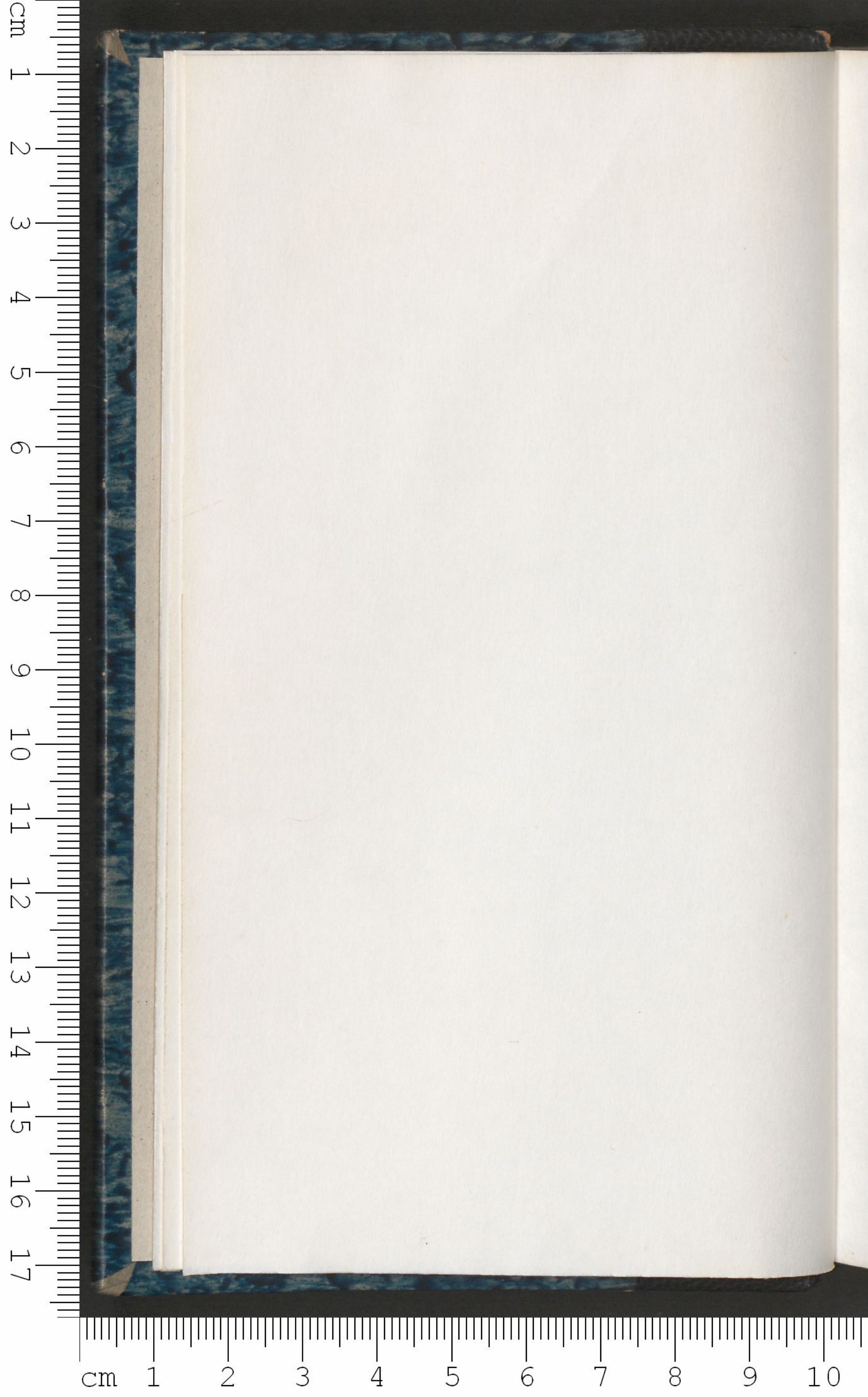


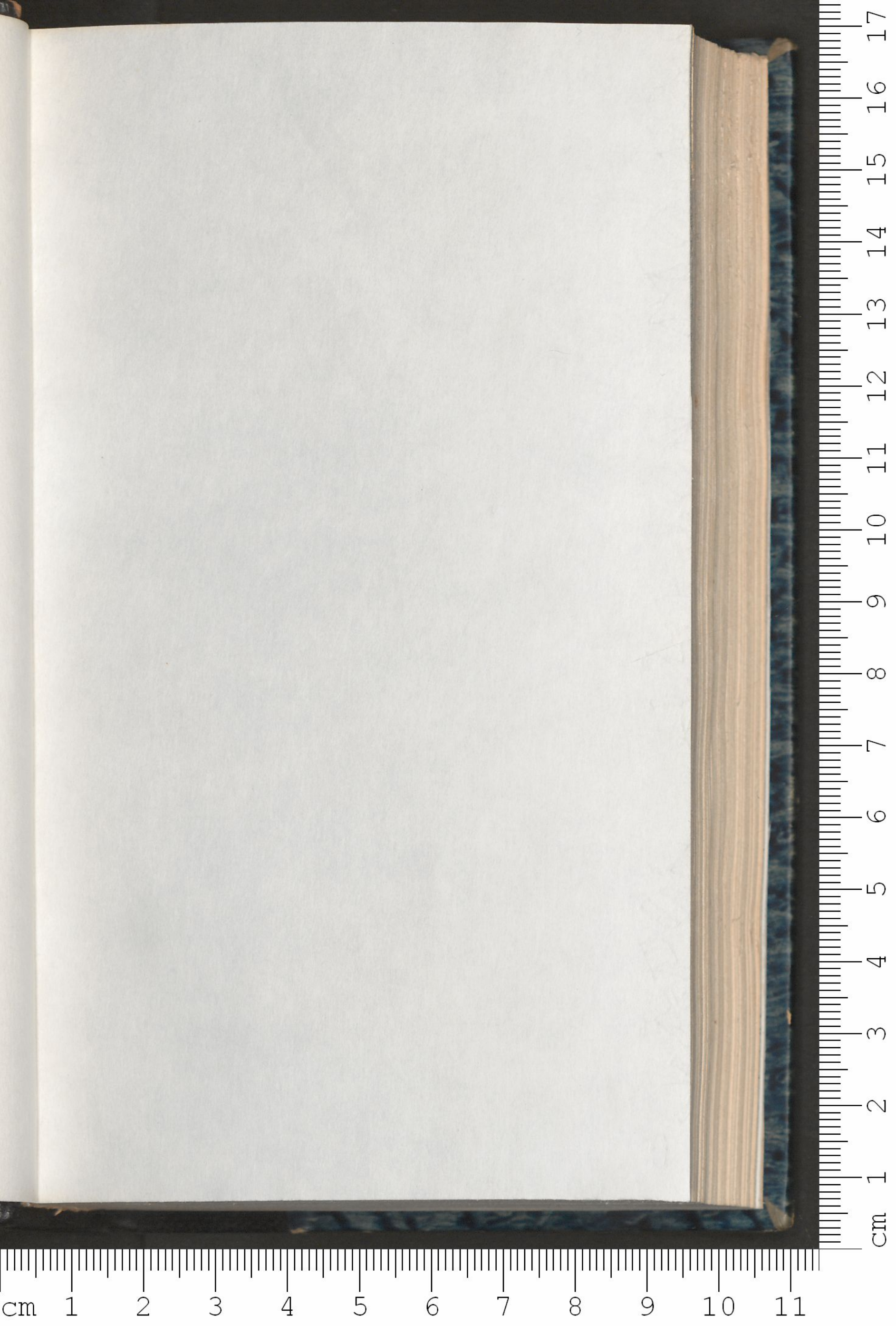


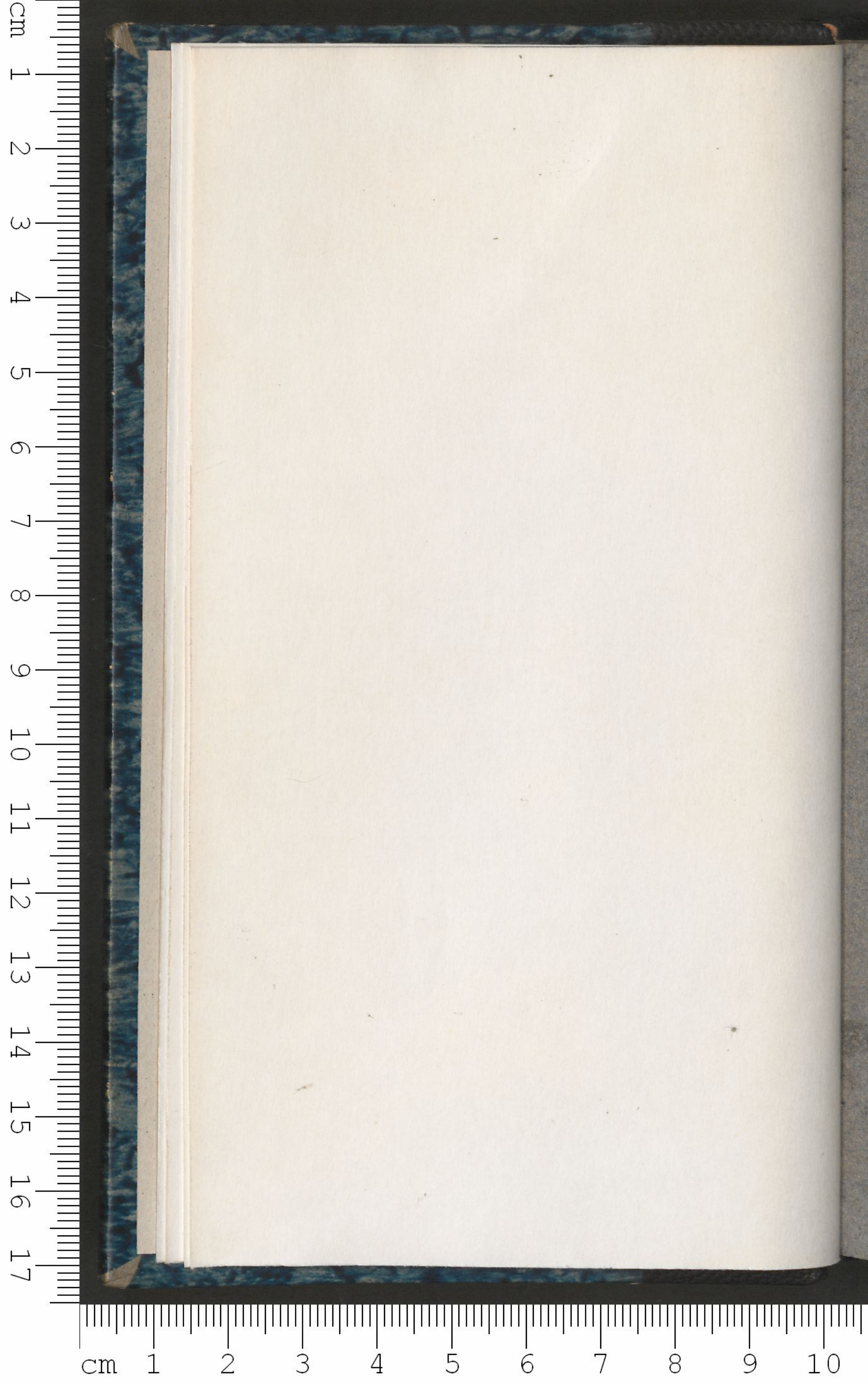


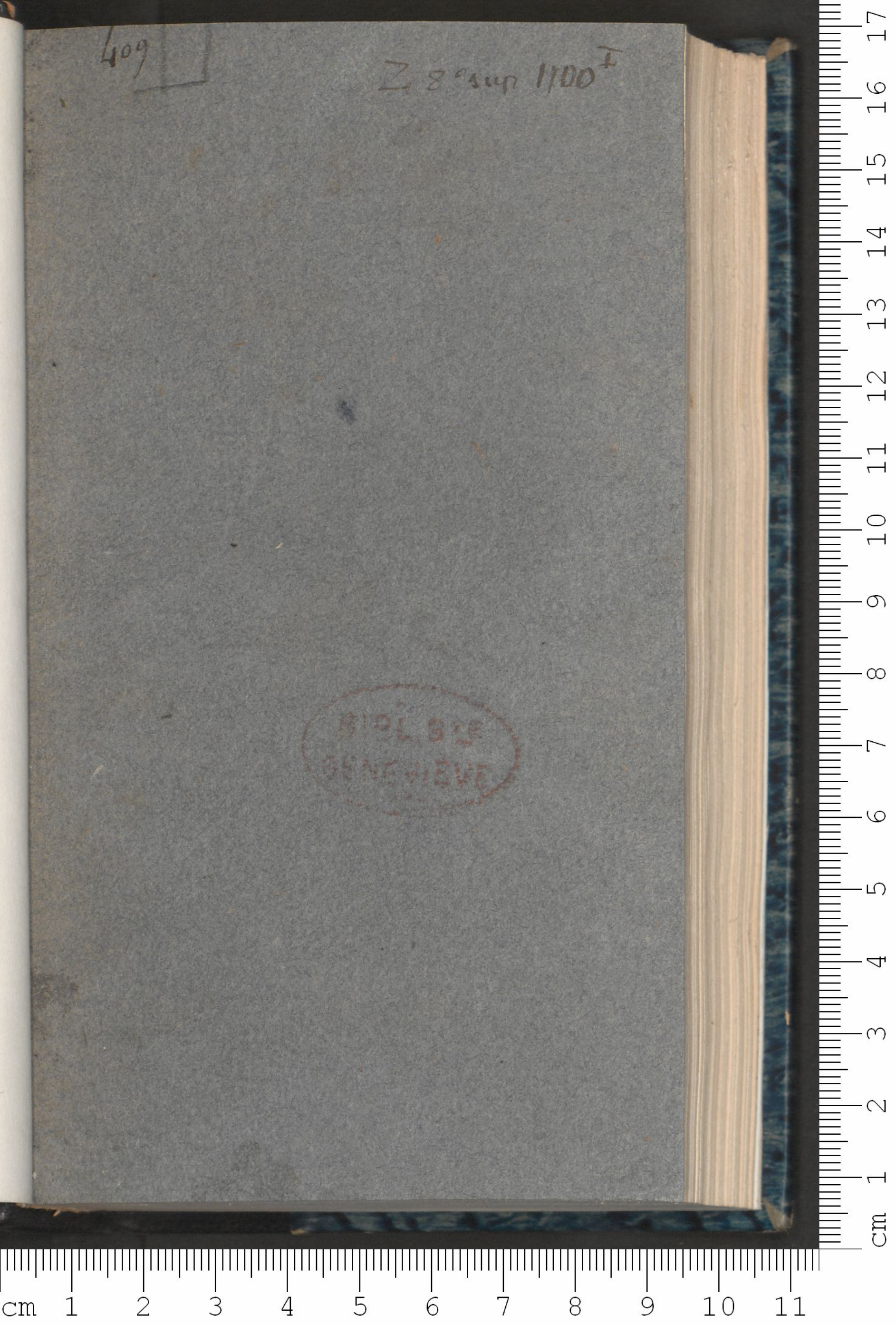




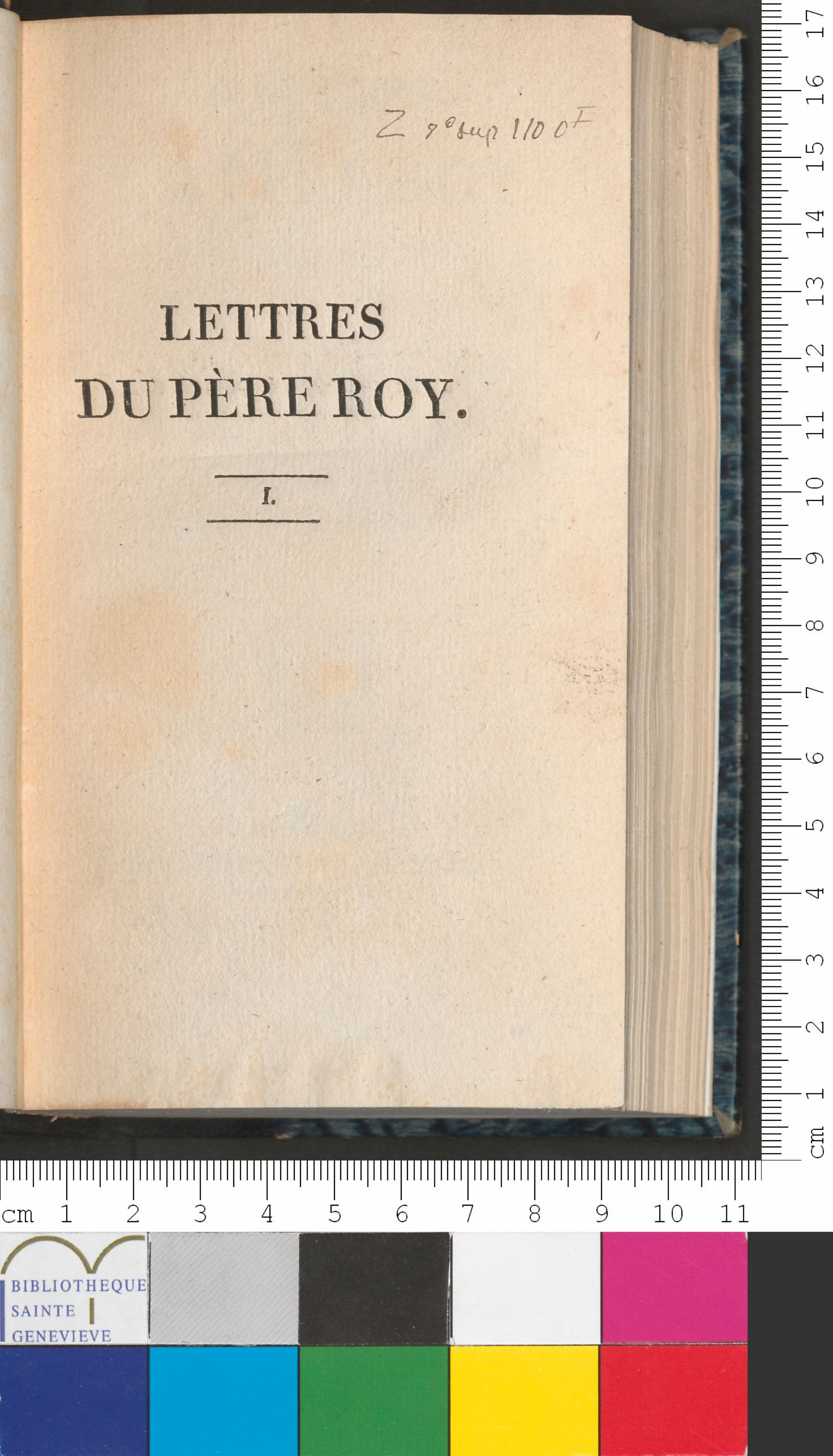








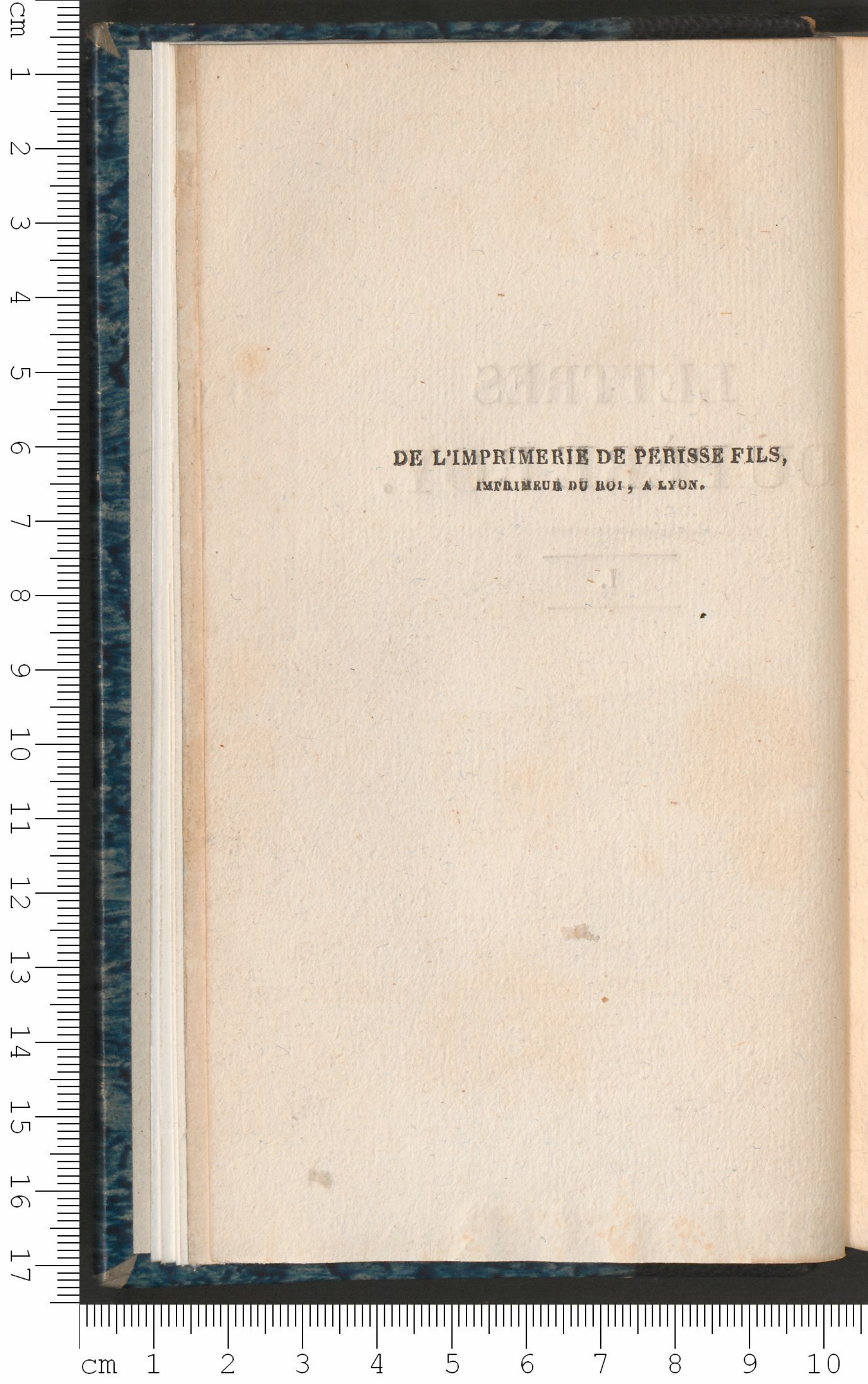






# LETTRES DU PÈRE ROY.

I.



DE L'IMPRIMERIE DE PERISSE FILS,
IMPRIMEUR DU ROI, A LYON.



# LETTRES DU PÈRE ROY,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

MORT EN CHINE LE HUIT JANVIER 1769.

*Diligam te, Domine.*
Je vous aimerai, Seigneur.
*Ps.* 17.

SECONDE ÉDITION.

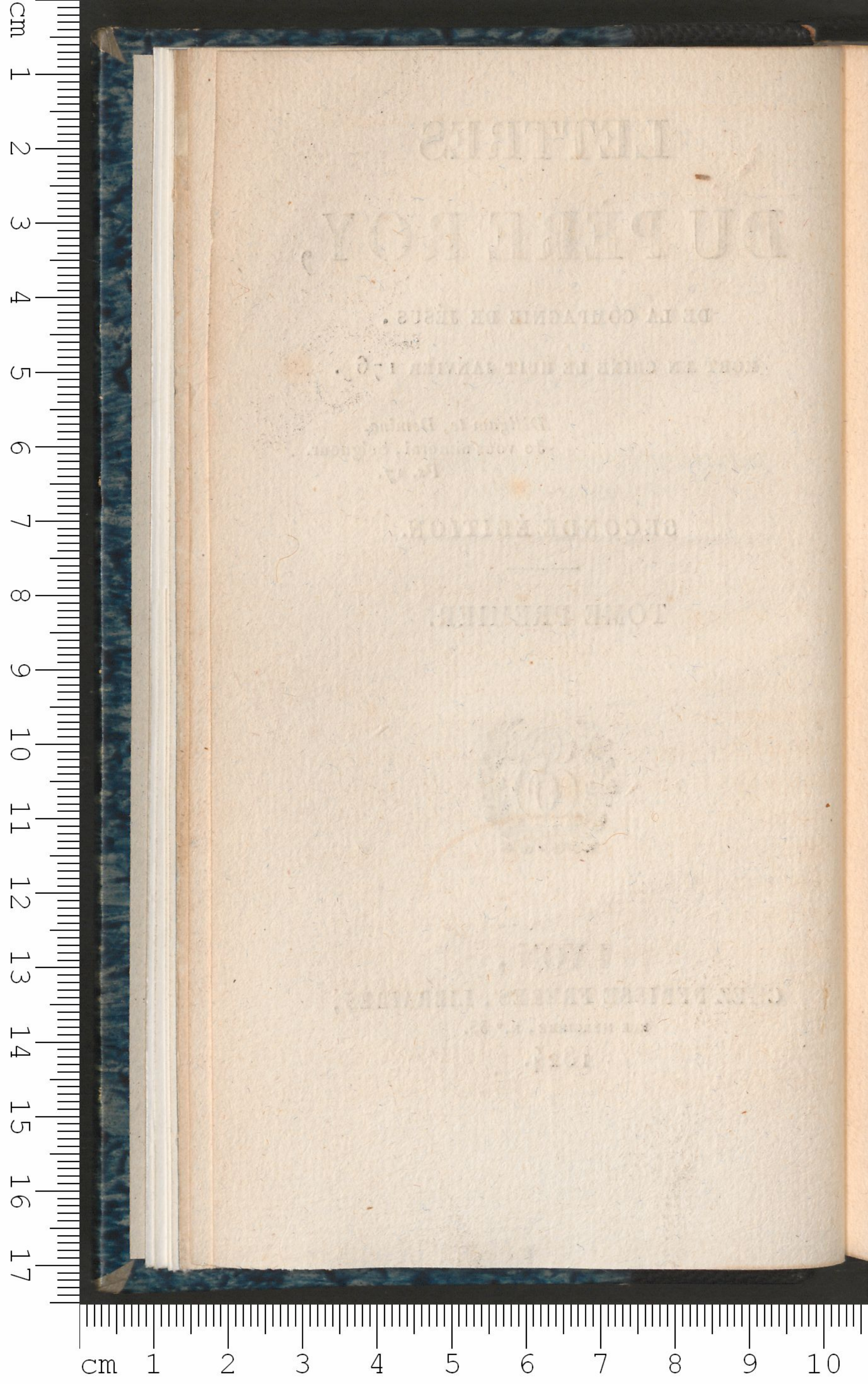
---

TOME PREMIER.





LYON,
CHEZ PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE MERCIÈRE, N.° 33.
1824.



# DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

*Dans lequel on fait connoître le Père Roy et l'esprit de ses Lettres.*

Le Père Nicolas Roy dont nous donnons au Public les Lettres inédites, naquit le 12 mars 1726, du mariage de M. Claude Roy, avocat à Langres, et depuis conseiller du Roi, juge-garde de la juridiction des monnoies en Bourgogne, avec M.[lle] Marguerite Tardy.

Les heureuses dispositions qu'annonça de bonne heure le jeune Roy, furent cultivées avec grand soin quand il parvint à l'âge des études. Il fut pendant ce temps-là un modèle de piété et d'application. Sa piété n'avoit rien de trop sérieux, rien de sombre : il portoit une franche gaîté dans la société dont il auroit été l'ornement par son amabilité, par ses connoissances et par ses dehors avantageux, s'il avoit eu le dessein de se fixer dans le monde.

Dans le cours de ses études, il avoit toujours manifesté le désir de se dévouer

au salut des âmes. C'est même une tradition dans sa famille, qu'il étoit dominé par cette pensée, que rien ne devoit être plus agréable à Dieu, que rien ne pouvoit être plus utile à sa patrie, que de porter aux nations idolâtres la connoissance de l'Evangile, d'y faire briller le flambeau de la foi, à laquelle l'ancien monde devoit les bienfaits de la civilisation. C'est dans cette vue qu'il entra dans la Compagnie de Jésus, quand la divine Providence eut fait cesser tous les obstacles qui sembloient d'abord s'opposer à ses pieux et ardens désirs.

Occupé successivement des soins de son noviciat, et de ceux de professeur en divers colléges, il fit constamment pendant ce temps-là les progrès les plus rapides dans les voies de Dieu, cultivant en même temps et avec un égal succès les sciences et les arts, qui doivent lui faciliter un jour l'exercice du saint ministère dans les pays lointains. Non-seulement il joignit aux plus précieuses connoissances ecclésiastiques l'étude approfondie de la langue espagnole, mais il apprit l'art de l'horlogerie avec une telle perfection, qu'il étoit en état de fabriquer les pièces d'une montre et de l'éta-

blir; et l'on sait que les arts de l'Europe étant en grande faveur à la Chine, il étoit nécessaire aux Jésuites, destinés aux Missions de ces contrées, de bien posséder des professions qui pussent les y faire accueillir, ou du moins les y faire tolérer.

Les Supérieurs du P. Roy ayant cru reconnoître tous les caractères de la volonté de Dieu dans l'attrait qu'il avoit pour les Missions étrangères, consentirent au sacrifice qui alloit éloigner d'eux l'objet de leur vénération et de leur plus tendre amour. Son dévouement lui fit braver les périls d'une longue navigation et les dangers qui environnoient la prédication de l'Evangile. Etouffant dans son cœur la voix de la chair et du sang pour répondre à la vocation céleste, il abandonna courageusement et pour toujours une famille (1) dont il étoit l'idole, et à qui il portoit lui-même la plus tendre affection.

(1) Le P. Roy avoit *trois sœurs*, les demoiselles Michelle-Thérèse, Elisabeth et Claudine Roy. Une seule, Elisabeth, s'est mariée, depuis le départ de son frère, à monsieur Michéa, conseiller correcteur à la chambre des comptes de Bourgogne. Il ne reste à Dijon de cette famille qu'une fille de madame Michéa, épouse de monsieur Gouget-Michéa, conseiller à la cour royale de Dijon et chevalier de la légion d'honneur, nièce du P. Roy, et monsieur Tardy, son neveu à la mode de Bourgogne.

Jusqu'ici nous avons scrupuleusement suivi la notice qu'a bien voulu nous communiquer un neveu du P. Roy. Maintenant nous allons consulter les lettres du P. Roy lui-même, pour connoître les sentimens intimes et les vertus de cette belle âme.

Il est inutile d'avertir qu'on ne trouvera pas dans ces lettres l'étalage de l'érudition. Qu'eût-elle servi au but que se proposoit le pieux Jésuite? que serviroit-elle *encore aux* âmes ferventes dont toute l'ambition se borne à croître de plus en plus dans l'amour de Dieu, et à détruire jusqu'aux moindres vestiges des passions? Or, c'est dans ce précieux recueil qu'elles en trouveront les motifs et les moyens. Quelle âme que celle du P. Roy! Mort à tout lui-même, il ne veut avoir de sensibilité, d'affection et d'amour pour les objets qui doivent lui être les plus chers, qu'afin de pouvoir en offrir à Dieu un plus entier sacrifice. Sentiment généreux qui ne se dément jamais. Avant comme après sa vocation, à Dijon comme à Paris, en France comme à la Chine, c'est toujours le même cœur, toujours le même dévouement pour son Dieu. Plus il avance en âge,

plus il se perfectionne ; et lorsqu'il termine sa carrière, au milieu de la douleur que l'on éprouve de sa perte, on sent qu'il est temps que le Ciel soit mis en possession de ce trésor de vertus. Je prie le pieux lecteur d'observer avec attention les progrès que cette âme sublime fait dans la perfection. Dès que le jeune Roy croit reconnoître la volonté de Dieu dans sa vocation à la Compagnie de Jésus, il éprouve une sorte de malaise jusqu'à ce que ses désirs soient accomplis ; *il s'adresse au Ciel et à la terre* ; il presse, il *sollicite*, il emploie tous les moyens que sa piété lui inspire pour arriver à ses fins. C'est l'Esprit saint qui l'appelle : il appréhende de ne pas répondre assez promptement à sa voix. Cependant, modèle de résignation, il ne murmure point contre les obstacles qui retardent l'accomplissement de ses vœux. Enfin, il entre dans cette Société sainte et chérie dont il avoit si long-temps ambitionné d'être membre : alors son cœur respire. C'est un navigateur arrivé heureusement au port après la tempête : c'est un exilé qui retrouve auprès de ceux qu'il aime, un air plus pur et des jours plus sereins ; c'est une colombe

qui après avoir dépassé les nuages qui fondoient sur elle, vient enfin goûter le repos et le bonheur dans la Compagnie qui lui est chère.

Du sein de sa retraite délicieuse, le P. Roy fait partir, aussi souvent qu'il le peut, comme des étincelles de la céleste flamme qui le consume et dont il voudroit pouvoir embraser tous les cœurs. La Providence a voulu que son père ne survécût pas long-temps à son entrée dans la Compagnie de Jésus; mais il lui reste une mère *aussi tendre que pieuse*, des sœurs d'une ferveur angélique, un oncle qui est devenu pour lui comme un second père, et qui, après avoir été le zélé protecteur de sa vocation, sera désormais le confident de ses secrets les plus intimes. Voilà déjà comme autant d'autels sur lesquels il entretiendra sans cesse la flamme du divin amour. Riche et abondant dans ses expressions lorsqu'il en parlera le langage, on le verra dans une espèce de souffrance de ce que ses paroles ne répondent point encore à la céleste ardeur qui le dévore. Ennemi de la flatterie, il évitera même de rendre à la vertu de sa mère le tribut d'éloge qu'elle sembloit mériter, dans la

crainte d'enlever à Dieu la plus petite partie de la gloire qui lui est due. On remarquera néanmoins que dans les avis ou même les leçons qu'il donne d'une manière directe ou indirecte, jamais les devoirs de la plus stricte bienséance ne sont le moins du monde blessés.

On a dit avec vérité que les lettres familières étoient comme le miroir de l'âme. Aussi le P. Roy s'est-il peint au naturel dans les siennes. Ecrites à la hâte et sans préparation, elles n'ont rien qui *ressente le travail et l'étude*, sans avoir *cependant une négligence qui puisse* choquer les esprits les plus délicats. Il aime Dieu de tout son cœur, il le dit simplement : car pourroit-il s'empêcher de le dire ? *Ex abundantiâ cordis os loquitur.* Mais il s'empresse pour l'ordinaire à l'instant même de manifester la peine qu'il éprouve de ne l'aimer point autant qu'il voudroit l'aimer. Pour le dédommager de ce défaut d'amour, que ne dit-il pas de ses amabilités aux personnes à qui il s'adresse ? Les cœurs les plus durs et les plus insensibles seroient comme entraînés par le charme de ses paroles, à aimer cet objet infiniment aimable. Il ressent vivement toutes les faveurs

dont il est redevable à sa tendresse ; il en manifeste dans toutes les occasions sa reconnoissance, mais surtout lorsqu'il parle à ceux qui ont été les dépositaires de ses sentimens les plus intimes. Quelle sensibilité ne témoigne-t-il pas à ces derniers des services qu'ils lui ont rendus ! Que la reconnoissance a de charmes dans une âme aussi belle !

Dans le commencement de ce qu'il appelle sa conversion, on aperçoit en lui cette crainte salutaire qui est le principe de la sagesse. *L'ombre même du péché l'effraie.* Que dis-je ? Il suppose en lui des défauts qu'il regrette de ne pas apercevoir, et ce qui est un effet de son innocence, il le regarde comme une preuve de son amour propre.

Le P. Roy n'a d'autre volonté que la volonté de Dieu : il lui est tellement conforme, qu'il ne voudroit pas pour tous les trésors de la terre faire un seul pas sans elle. Il croit que Dieu l'appelle à évangéliser les Chinois : il quittera tout pour répondre à sa voix céleste quand le moment sera venu ; mais il ne devancera pas d'une minute les volontés suprêmes. Arrêté sur le rivage de la mer par des vents contraires, il voit sans impatience les flots

agités : il partira quand il plaira au Seigneur, et même il renoncera à s'embarquer, si Dieu lui annonce une volonté différente de celle qu'il avoit cru d'abord reconnoître. Mais le moment du départ est arrivé : il s'embarque sans jeter un soupir à la vue des rives chéries qu'il abandonne. A-t-il quelque chose à regretter ou à craindre en accomplissant les desseins de Dieu? Il quitte une famille qu'il aime tendrement; mais il a la confiance qu'il la retrouvera dans le Ciel. *Il peut périr sur une mer orageuse et féconde en naufrages*; mais, dans ce cas, sa mort seroit l'accomplissement des volontés divines, et à l'instant où il seroit englouti dans les ondes, il s'écrieroit avec un saint transport : *Benedicite, maria et flumina, Domino;* mers et fleuves, bénissez le Seigneur.

Tout le temps qu'a duré la navigation, il a été comme une providence pour tous ceux qui étoient dans le vaisseau : ils ont appris de sa bouche à connoître Dieu et à l'aimer; la plupart sont allés se prosterner à ses pieds pour lui faire l'humble aveu de leurs fautes, et retrouver dans les larmes de leur repentir cette

paix délicieuse que le monde ni les plaisirs ne sauroient donner.

Il arrive sur les côtes de l'Asie; mais un nouveau genre de vie commence pour lui : brûlant du désir de faire connoître Jésus-Christ, il ignore la langue d'un peuple à qui il ne peut être utile encore que par ses soupirs et par ses prières. D'ailleurs le pays nouveau qu'il habite n'est plus une terre hospitalière; il est chez une nation où la mort est souvent la récompense de ceux qui viennent *indiquer le chemin* de la vertu. Il faut qu'il cache et ses desseins et sa patrie, et qu'il se borne à errer durant la nuit çà et là dans les campagnes, cherchant quelques pauvres enfans à baptiser, quelques ignorans à instruire, quelques chrétiens à assister, à encourager, à consoler. Les momens les plus précieux de sa vie s'écoulent dans ces régions lointaines et meurtrières, sans que son zèle s'afflige ou s'impatiente de ne se trouver pas dans une contrée plus disposée à profiter de son dévouement. Dieu a ses desseins : il les adore; il faut des ouvriers évangéliques pour cette obscure et ingrate Mission; pourquoi désireroit-il les succès lorsqu'il est sûr d'ac-

complir les volontés du Seigneur? N'est-ce pas là tout ce qu'il ambitionne? Résignation admirable, et que doivent prendre pour modèle tous ceux qui, dans le saint ministère, ne voient pas de brillans succès couronner leurs travaux et leurs efforts.

Pendant que le P. Roy est en Chine, il apprend le coup fatal qui, en détruisant la Société de Jésus, a fait présager les maux qui alloient fondre sur sa chère patrie. Pourquoi a-t-on abattu ce Corps *si vénérable? Est-ce parce qu'il formoit les défenseurs de l'autel et du trône?* Est-ce parce qu'une immense jeunesse y puisoit comme dans une source féconde et pure toutes les leçons de la science et de la vertu? Est-ce parce que la foi y trouvoit d'impénétrables boucliers, le libertinage et l'erreur d'implacables ennemis, la vérité des défenseurs toujours intrépides, les peuples idolâtres, des cœurs généreux, aussi empressés de les arracher à l'empire du mensonge, que jaloux de *donner pour une si belle* cause leur sang et leur vie? Que peut-on reprocher à une Compagnie toujours vierge dans sa foi, toujours pure dans ses mœurs, toujours sainte dans ses

membres? Voilà les questions qu'auroit pu se permettre le P. Roy; il ne se les permit point. Quoique frappé dans l'endroit le plus sensible de son cœur, on ne l'entendit pas former la plus légère plainte. Saint Ignace avoit annoncé des persécutions et des humiliations à ses enfans, regardant comme le plus grand des malheurs pour eux un état constant de paix et de prospérité. Le P. Roy trouve donc encore ici de quoi bénir le Ciel, et même un motif de surabonder de joie, *comme le grand Apôtre, au milieu de ses tribulations*. Cœur généreux et sublime, il met l'action de grâce à la place des murmures; et tandis que tout ce qu'il y a en France d'hommes solidement vertueux et sensés ont déjà calculé et prédit les maux immenses qui suivront cette première calamité, pour lui, il adore les desseins de Dieu, qui sait tirer le bien du mal même, qui châtie et sauve enfin, qui donne la mort et rend la vie, qui conduit jusqu'aux bords du tombeau et qui en retire. Loin de maudire ces ennemis cruels et insatiables de haine qui poursuivent leurs innocens adversaires et leur insultent encore dans leur infortune, il ne sait que prier pour

eux, les plaindre, et s'humilier sous la main toute-puissante qui frappe.

Si du moins il étoit dédommagé dans ses peines et ses sacrifices continuels par quelques consolations ! mais toutes les consolations humaines lui sont refusées : la terre qu'il habite ne lui est pas plus favorable que la France ne l'a été pour ses confrères proscrits : il n'entend parler autour de lui que de persécutions et de menaces. Chaque jour il lui faudroit souffrir les tourmens ou la mort, *si l'Evangile ne lui prescrivoit la fuite des dangers qui le menacent.* Autre genre d'épreuve : de longues années s'écoulent sans qu'il reçoive de ses parens aucune nouvelle. Sont-ils morts ? vivent-ils encore ? il l'ignore, malgré la multitude des lettres qu'il leur a fait parvenir. Dieu le veut dans cette incertitude ; il s'y soumet de bon cœur, prêt à faire de bien plus grands sacrifices encore, si c'est la volonté du Seigneur.

Les persécutions, en faisant éclater l'héroïsme des grandes âmes, ne les aveuglent pas néanmoins sur les maux de l'Eglise, et ne les rendent pas indifférentes aux dangers de l'erreur et du mensonge. La haine que les novateurs ont

toujours portée au saint Siége, avoit inspiré aux Jansénistes une aversion insurmontable pour la Compagnie de Jésus, qui faisoit profession du plus profond respect à l'égard de la chaire de saint Pierre et de ses décisions. Le P. Roy vit de près l'obstination de cette secte hypocrite, qui rougit de se manifester jusqu'à ce qu'elle ait réussi à faire adopter ses dogmes désespérans. Il appréhenda que les rapports essentiels qu'avoit sa famille avec des hommes entachés de l'erreur, ne portassent quelqu'atteinte à la pureté de sa foi. Aussi saisit-il toutes les occasions qui se présentèrent de rappeler à sa tendre mère et à ses vertueuses sœurs, la nécessité d'un aveugle attachement à l'Eglise romaine, le malheur de ceux qui préfèrent leurs prétendues lumières à ses décisions, et qui la déchirent par l'hérésie, au lieu de la consoler par leur soumission et leur obéissance.

Le Père Roy avoit une sœur et deux parentes qui avoient embrassé la vie religieuse : il ranime la ferveur de leur piété par la ferveur de ses avis, et fait connoître le prix et les avantages d'une vie que le monde dédaigne et regarde avec pitié.

Une autre de ses sœurs a embrassé l'état du mariage depuis qu'il est arrivé en Chine : c'est de là qu'il lui apprend les moyens de se sanctifier dans la vocation commune des chrétiens ; et les sages leçons qu'il lui donne, quoique bien courtes, suffiroient pour conduire au Ciel un grand nombre de femmes et de mères chrétiennes.

Il est peu de personnes à qui la lecture de ces Lettres ne puisse être et très-agréable et très-utile. Agréable : il n'est pas *possible de lire un ouvrage qui inspire plus d'intérêt*. Tel en parcourra avec prévention les premières Lettres, qui ne pourra plus ensuite le quitter. Il se sentira bientôt passionné pour le Père Roy ; il se mettra à la place des personnes à qui ses Lettres sont adressées, prendra pour lui-même les avis qu'il leur donne, et ne pourra se défendre d'arroser son Livre de ses pleurs. C'est l'expérience qu'ont déjà faite toutes les personnes qui *ont lu* les Lettres en manuscrit. Lecture utile : *elle peut servir à tout* le monde ; elle augmentera la ferveur des âmes pieuses, ranimera les âmes tièdes et languissantes, encouragera les pécheurs à sortir d'un état dangereux et

funeste. Les Supérieurs et Supérieures de communautés, les Maîtres et Maîtresses de pension ne sauroient mettre un Livre plus excellent entre les mains de leurs jeunes Elèves. C'est ainsi que le P. Roy continuera ses Missions après sa mort, et que la France, qui le croyoit perdu pour elle, recueillera, et peut-être plus abondamment que jamais, les heureux fruits de son zèle.

Nous joindrons dans l'occasion aux Lettres du Père Roy quelques Lettres écrites par des personnes qui avoient été en rapport avec lui, lorsqu'elles serviront à le faire connoître et à prouver la vénération qu'il avoit inspirée à tous ceux qui avoient été à portée de l'apprécier. Nous terminerons par l'éloge que fit du Père Roy un Père de sa Compagnie, qui paroît être le R. P. Dugad.

Que le Seigneur bénisse le motif qui nous a portés à donner ces Lettres au Public, et qu'il inspire à toutes les âmes pieuses qui le liront, le désir d'une perfection dont elles pourront trouver à chaque page les motifs, les moyens et le modèle.



# LETTRES DU PÈRE ROY,

### DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

## LETTRE PREMIÈRE.

### *Au Père Vaucher, cordelier.*

*Dijon, le 12 janvier 1742.*

MON TRÈS-CHER PÈRE EN J. C.,

Vous serez sans doute étonné de recevoir si promptement des nouvelles de votre fils. Mais vous savez qu'un fils doit trop à son père pour être indifférent, et même pour n'être pas inquiet sur ce qui pourroit lui arriver pendant son absence; c'est pourquoi il ne peut guère se priver de la consolation de lui écrire, quand il ne peut avoir celle de le voir. Je ne cesserai donc pas de m'entretenir avec vous; et comme sans toutes vos bontés, que je ne mérite nullement, j'aurois dû vous être importun par toutes mes visites, je ferai de même par mes lettres, et je me dédommagerai de votre absence en vous écrivant.

Je ne serai dédommagé, il est vrai, qu'en partie; mais, à votre exemple, mon très-cher Père, la volonté de Dieu doit être aussi la mienne, et je dois regarder la privation de vos prudens conseils, que vous savez avoir toujours été pour moi des ordres, comme une punition de mon peu de progrès dans la vertu; et peut-être Dieu me les ôte-t-il pour un temps, pour me faire connoître ma foiblesse et combien je suis incapable de me conduire par moi-même. Vous avez été et vous êtes mon guide, et si j'avois répondu avec fidélité à votre zèle, *j'aurois fait connoître* par mon changement que j'avois le bonheur d'être sous votre conduite. Vous pouvez juger combien je prie Dieu que les Dames de Sainte-Claire n'aient pas long-temps besoin d'un confesseur. Je ne sais pas comment des religieuses aussi sages que vous m'avez dépeint ces dames, ne font point de scrupule, pour se donner une consolation, d'ôter un prudent conducteur à un enfant qui, ne pouvant encore marcher seul, risque, sans guide, de faire autant de chutes que de pas. Pour moi il me semble, tout ignorant que je suis, et en suivant les principes de mon saint père Ignace, que la plus grande gloire de Dieu doit déterminer à un

bien plutôt qu'à un autre ; d'où je conclus que presque toute la ville de Dijon ayant intérêt à vous conserver, vous feriez plus de bien en y restant qu'en allant à Auxonne chez des religieuses qui, suivant toute apparence, sans vous avoir, persévéreroient toujours dans la vertu. Vous savez cependant que les habitans célestes se réjouissent plus de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. Cela étant, il est donc vrai qu'ils se réjouiront plus si vous me convertissez, que si vous aidez *quatre-vingt-dix-neuf religieuses justes à persévérer dans la vertu*, *et par conséquent* c'est la plus grande gloire de Dieu : mais mes conclusions sont trop intéressées pour qu'elles vous paroissent bien tirées, et vous êtes trop éclairé pour aller contre la volonté de Dieu. Mais, mon très-cher Père, pardonnez ces instances à un fils qui n'est point encore consolé de l'absence de son père, et qui ne pourra l'être que par son retour. Vous seul étiez capable, par votre présence, de me faire attendre avec moins d'impatience la fin de mon exil, et par vos saintes exhortations, vous me dédommagiez de celles du R. P. de Cléry, qu'il me tarde d'avoir pour maître. Votre présence, quoique très-précieuse, me laissoit encore

désirer les saints exercices du noviciat de la Compagnie de Jésus. Je ne sais, à présent que j'en suis privé, comment je puis avoir la patience d'attendre la fin de l'année; mais la soumission et l'obéissance que vous m'avez toujours prêchées, me retiennent dans mon ardeur, et je vois, dans cette triste attente, que j'ai eu la consolation d'attendre par obéissance. Mes misères me font sentir combien j'ai besoin de vous pour attendre ce bonheur. Votre voyage doit être d'autant plus triste pour moi, que, dans le temps que je vous parle, j'aurois grand besoin de votre prudence pour me conduire dans cette affaire. Mais ne vous ayant pas pour me conseiller, je prendrai le parti le plus sûr.

Dans le temps que je commençois cette lettre, il m'est venu une visite que je n'attendois point. M.***, dont nous parlâmes une fois ensemble, et qui a été le compagnon, non, si vous voulez, de mon libertinage, mais qui n'a jamais fait d'efforts pour me porter à la vertu, vient d'arriver. D'abord, à son premier aspect j'ai feint de ne le pas connoître, afin de préparer la réception que je voulois lui faire. Après cela, l'ayant reconnu, je l'ai salué fort froidement, je lui ai demandé comment il se portoit, il m'en a

dit à peu près autant, après quoi il m'a fait beaucoup d'instances pour aller souper avec lui au logis des *Trois Maures* où il est; je l'ai refusé constamment. Il m'a encore beaucoup pressé pour aller déjeûner avec lui demain matin : je ne lui ai pas promis de n'y pas aller, mais je me le suis promis à moi-même, à moins qu'il ne me vienne chercher et que je ne puisse refuser sans grossièreté. Je l'ai reconduit jusque chez lui et l'ai quitté à la porte, je ne me suis nullement compromis. Il doit partir après demain, et j'irai demain, *par bienséance, le demander à son logis, à une heure à laquelle je crois qu'il n'y* sera pas.

J'ai vu aujourd'hui M. M... à qui j'ai rendu le livre que vous m'aviez chargé de lui rendre. Il m'a dit que ce livre avoit été fait pour une société particulière; je ne sais pas trop de quoi il a voulu me parler, mais il m'a dit qu'il m'en informeroit, et aussitôt que j'en serai instruit, je vous le ferai savoir : car tant que vous le voudrez bien, je ne ferai rien sans vos ordres. Je crois qu'il m'a dit cela pour m'attirer à quelque société; je laisserai tout à votre prudence quand je saurai ce que c'est.

Je ne sais si je serai long-temps sans père,

mais souvenez-vous que vous avez promis à M. Morin et à moi que nous vous aurions pour la Purification. En attendant que vous me consoliez par votre retour, je suis et serai jusqu'au tombeau, avec la vénération la plus parfaite et la plus vive reconnoissance, mon très-cher Père en Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur, quoique le plus petit comme le plus inutile, mais le plus dévoué et soumis fils en Jésus-Christ.

Roy,

Par la grâce de Dieu, prosélyte de la *sainte Compagnie de Jésus.*

---

## II.e LETTRE.

### *Au même.*

Dijon, le 5 février 1742.

Mon très-cher Père en Jésus-Christ, je viens d'apprendre l'heureuse nouvelle de votre arrivée pour vendredi, par monsieur Bronchel. J'allois chez lui avec beaucoup d'empressement pour apprendre de vos nouvelles, dans le temps qu'il arrivoit. Il m'a causé un véritable plaisir quand il m'a dit que j'aurois bientôt l'honneur de vous revoir en parfaite santé. Quoiqu'il n'y ait pas bien loin d'ici à

vendredi, jour auquel j'aurai le bonheur de vous embrasser, je suis cependant bien aise de vous prévenir de la joie que votre arrivée causera à votre fils et à tous vos autres enfans.

M.*** m'a paru si contrit du passé et de toutes les enfances qui lui sont arrivées, que, connoissant votre bonté, je ne crains pas de hasarder de vous demander grâce pour lui, et de vous prier de retarder la parole que vous m'aviez dit de lui donner, que vous ne le recevriez plus s'il ne devenoit plus raisonnable.

*Il y a encore sept mois, mon très-cher Père, d'ici à notre départ pour Nancy;* vous aurez le temps de le connoître : apparemment que son confesseur lui a trouvé des dispositions pour acquérir la vertu, puisque, malgré les péchés que son humilité m'a, je crois, beaucoup exagérés, il ne s'est pas opposé à son dessein, et l'a seulement exhorté à faire beaucoup de réflexions. Peut-être, hélas ! que mon amour propre me fait regarder comme plus grièves des fautes qui ne sont sans doute que des enfances, et qui ne me paroissent peut-être telles que je vous les ai montrées, que parce qu'elles m'offensent un peu : je vois une paille dans l'œil de mon frère, et je ne vois pas une poutre qui est

dans le mien. Je crains de vous avoir fait regarder comme sérieux des défauts qui ne sont que des bagatelles ; je crains que le Seigneur ne me demande compte d'une vocation de laquelle j'aurai peut-être été l'obstacle : peut-être mon amour propre dont je suis bien rempli, vous a-t-il exagéré des défauts que la charité devoit supporter. Je n'ai pourtant rien dit, autant que je puis m'en souvenir, par aucune mauvaise vue, mais je crains d'avoir été imprudent. Quoi qu'il en soit, je crois que la bonne éducation des RR. PP. Jésuites est capable de réformer tout cela, quand la piété ne manque pas; et bien loin qu'elle manque à M.***, je lui en ai toujours connu beaucoup. Peut-être ne se contraignoit-t-il pas devant moi comme il l'auroit fait devant quelqu'un qui en auroit mérité la peine; peut-être aussi voudrois-je lui trouver la perfection qu'il ne puisera que dans un ordre aussi saint que la Société. J'espère tout de votre clémence, mon très-cher Père, et j'attends de vous la grâce que je demande, qui est de prendre patience. M.*** croyoit avoir entièrement perdu vos bonnes grâces, mais je l'ai consolé ce soir en lui assurant que M. Boubel étoit chargé de lui faire vos complimens.

Mon oncle Tardy a parlé à mon cher père pour le prier de donner son consentement à mon entrée dans la Société ; il a répondu qu'il n'y consentiroit jamais, mais qu'il ne s'y opposeroit pas ; je ne sais pas trop ce qu'il entend par là. J'attends tout de vous, ou plutôt j'espère que vous serez celui dont Dieu se servira pour manifester en moi ses miséricordes.

En attendant vendredi, cet heureux jour où j'aurai le bonheur de voir ce que j'ai de plus cher au monde, je suis et serai toute ma vie, *avec la vénération la plus parfaite*, et la *soumission la plus respectueuse*, de votre Révérance, mon très-cher Père, le très-humble et très-obéissant serviteur et fils, Roy, par la grâce de Dieu, indigne prosélyte de la très-sainte Compagnie de Jésus-Christ.

## III.e LETTRE.

*Au même.*

Dijon, le 28 sept. 1742.

Quand je ne connoîtrois pas d'ailleurs votre saint zèle pour l'avancement spirituel des âmes confiées à vos soins, j'en serois assez instruit par ma propre expérience, dans la

lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire, qui me montre bien la charité dont vous brûlez pour vos enfans spirituels. Si quelqu'un de ceux que vous tâchez de conduire dans les voies du salut, mérite des soins si charitables, vous devez bien être persuadé que ce n'est pas moi; mais le zèle dont Dieu vous enflamme, excite plutôt en vous de la compassion pour ma misère que de l'indignation. Je suis homme, et c'est par ce seul titre que j'ai part au sang répandu sur la croix pour tous les hommes. Je suis pécheur, mais Dieu n'est pas *mort seulement* pour les justes. Mes fréquentes *iniquités*, mes rechutes, mon orgueil, ma gourmandise et tous les mouvemens charnels qui sont en moi et que je ne repousse peut-être pas assez vite, me désespéreroient si je n'avois confiance que l'innocent Agneau, l'adorable Fils de Marie, lavera toutes les taches de mon âme dans son sang, et les brûlera dans le feu de son divin amour. Je suis agité sans cesse par mes foiblesses; je crains toujours d'avoir passé quelque péché en confession, dans le doute de l'avoir commis et dans le doute que ce fût un péché. Cependant comme il m'est venu quelque petit doute dans la confession même et que je ne l'ai pas proposé, tant j'étois

persuadé que ce n'étoit pas un péché, et de crainte d'ennuyer un confesseur de mille bagatelles, souvent je suis très-inquiet là-dessus, et je crains de m'être trop flatté. Souvent je cherche des excuses contre les avertissemens de ma conscience, et quoique ce soit dans des choses très-légères, je crains que les avertissemens de ma conscience repoussés ne soient de gros péchés. Je suis très-froid dans le service de Dieu, et très-porté à tout ce qui me fait plaisir. Je pense aussi que tout ce que je fais est péché mortel, et quelquefois, si j'*obéissois à tous les mouvemens* de ma conscience *agitée, j'interromprois* peut-être jusqu'aux actions qui me paroissent bonnes et qui doivent paroître telles, mais aussi qui me paroissent mauvaises parce que je crois que mes intentions ne sont pas assez pures. Je crains, en faisant le bien, que les louanges que l'on me donne quelquefois, quoique je ne les cherche pas, ne soient mon unique récompense, et que Dieu ne refuse d'en donner à des actions qui en ont reçu devant les hommes. Je ne crois pas faire aucune action par hypocrisie, cependant je crains d'être hypocrite. Je crois quelquefois, comme je vois dans certaines histoires, que des commencemens de sagesse finiront peut-être

mal, que je n'ai qu'une fausse sagesse ; enfin une infinité de troubles m'agitent. Je vous prie d'y remédier par vos douces paroles, et de demander pardon à Dieu de mes péchés. Quelquefois même ma conscience me reproche de vous cacher mes iniquités, et que, cela étant, les paroles de consolation que vous me dites ne me conviennent pas ; je ne crois pas cependant être dissimulé. Je suis en attendant votre réponse, si vous jugez à propos de faire cet honneur à celui qui ne le mérite pas, mon très-cher Père, votre très-humble et *très-obéissant serviteur* et fils,

ROY.

## IV.e LETTRE.

### *Au même.*

Bretigny, le 10 Oct. 1742.

MON cher Père, je ne sais comment vous marquer la reconnoissance que je vous dois pour toutes les bontés que vous ne cessez d'avoir pour moi qui ne les merite pas. Quoique je ne croie pas avoir à me reprocher de vous rien déguiser sur les sentimens les plus secrets de mon cœur, je ne crois pas cependant que vous me connoissiez autant que je

voudrois être connu de vous. Vous êtes, à ce qu'il me paroît, un peu trop prévenu en ma faveur; vous me parlez sans cesse de la miséricorde infinie de Dieu; peut-être, hélas! suis-je trop présomptueux, peut-être devrois-je plutôt envisager sa justice : je mérite toute la sévérité de celle-ci, et je suis indigne de la douceur et de la bonté de celle-là; peut-être qu'un dehors hypocrite vous fait croire que je suis la justice même. Il est vrai que je ne vole pas sur les grands chemins, que je ne tue personne; donc je suis honnête homme : *mauvaise conclusion. Tâchez*, je *vous en prie, de lever ce masque d'ypocrisie* et de voir ce qui est caché dessous; peut-être n'y verrez-vous que fourberie et dissimulation. Un fourbe qui se croit un saint est bien méprisable : je ne suis pourtant rien autre chose. Il est vrai qu'avant de tromper les autres il faut se tromper le premier; mais je me trompe aussi quand je me crois scrupuleux; je ne suis autre chose qu'un présomptueux et un personnage rempli de lui-même. Ne m'estimez pas beaucoup de ce que je fais des aveux si humilians en apparence, mon orgueil trouve aussi son compte dans cette humilité; je ne puis vous en dire assez. Enfin imaginez-vous un fourbe, un hypocrite, tout

ce que vous pouvez penser de plus mauvais, je suis encore au-dessous ; jugez après cela si j'ai besoin d'intéresser auprès de Dieu. Prenez ce que je vous dis au pied de la lettre, et n'allez pas, je vous prie, louer mon humilité, elle est forcée. Envoyez-moi deux volumes des caractères de Théophraste. Si vous aviez quelque livre édifiant, amusant et instructif à m'envoyer pour lire pendant ma retraite, vous me feriez plaisir : je crains que l'ennui ne m'empêche d'exécuter la résolution que j'ai faite de la faire toute entière. Si vous aviez, par exemple, quelque vie des Saints de la Compagnie de Jésus, je crois que cela me conviendroit mieux qu'autre chose. Je suis et serai toujours jusqu'au dernier soupir, avec la considération, etc.

## V.e LETTRE.

*Au même.*

Dijon, le 19 janv. 1743.

Mon très-cher Père en Jésus-Christ, l'inquiétude dans laquelle je suis ne me permet pas d'attendre de vos nouvelles pour vous en donner encore une fois des miennes. L'absence rend mon amitié inquiète, et quand je

ne reçois aucune de vos nouvelles, je crains qu'il n'y en ait que de mauvaises. J'ai appris avec beaucoup de peine que le P. Fourmois, confesseur de vos dames, étoit mort. Cela me fait trembler pour vous, et je crains qu'il ne vous soit pas possible de sortir et de quitter ces religieuses, qui emploîront tout pour vous faire rester. Il m'a fallu employer ce que la religion a de plus consolant et de plus fort pour apaiser mon chagrin quand vous me fîtes l'honneur de m'annoncer votre départ; que sera-ce si vous me dites que vous *ne reviendrez pas du tout, ou que, si vous revenez quelque jour, ce ne sera peut-être* que pour me donner un adieu éternel? Pourquoi me faire sentir avec tant d'efficacité l'avantage que je retirerois de vos saintes conversations, pour m'en priver sitôt? ne m'avez-vous adopté pour votre fils avec tant de bonté et de charité, que pour me faire sitôt orphelin? Mon cher Père, pourquoi avez-vous tant de mérite, ou plutôt pourquoi m'est-il si connu? Mais Dieu dont les desseins sont infiniment respectables, et dont j'adore la divine providence, veut faire servir à sa gloire un mérite et des talens aussi rares que les vôtres. Puisque telle est sa volonté, je dois m'y conformer avec soumission et lui faire un

sacrifice digne de lui. Il m'en coûtera, je puis l'assurer, plus que si je perdois mon propre père. Il me donne, à la vérité, le pain matériel qui nourrit mon corps; il me fournit tout ce qui est nécessaire pour la vie; mais vous, vous me donnez le pain spirituel qui est beaucoup plus précieux, et vous affermissez mes pas chancelans dans le chemin de la vertu, qui sans vous seroit si peu frayé pour moi. Si j'étois sur le point de partir pour Nancy, pour lors je ne regretterois votre départ qu'autant qu'il ne vous feroit pas plaisir; mais je crains, et le sujet de mon inquiétude est de n'être pas *Jésuite*.

J'ai parlé au R. P. Louis: il m'a dit qu'il falloit absolument avoir le consentement de mon cher père, et que, sans cela, on ne me recevroit jamais. Pour moi, ce qui me faisoit attendre ce consentement avec indifférence, c'est que je croyois qu'après avoir tout employé pour l'obtenir, si je ne pouvois pas réussir, je ne serois pas refusé pour cette seule raison. J'ai parlé aussi à mon cher oncle Tardy; il m'a *promis* qu'il feroit en sorte de savoir de mon cher père ce qu'il pense de mon dessein: mais, en attendant, il m'a dit qu'il ne croyoit pas qu'il fût de son goût, ni qu'il fût disposé à y consentir; ou du moins

qu'il ne se rendroit que quand il seroit bien assuré de ma vocation. C'est pourquoi je crains qu'il ne veuille pas me donner son consentement à la fin de ma physique. Je vous prie de m'aider de vos conseils. Je ferai ce que je pourrai pour avoir son consentement dans cinq ou six mois ; mais, si mon cher père me le fait encore attendre, croyez-vous que si l'on me reçoit, je doive différer mon départ ? Ce qui doit, mon cher Père, vous prouver la fermeté de ma vocation, c'est que je me dispose à vous quitter, quoique vous *soyez le seul qui puissiez me rendre le temps de mon attente plus supportable.* M. Morin est fort inquiet sur votre compte ; je ne le vois jamais qu'il ne me demande avec beaucoup d'empressement de vos nouvelles. MM. Perrin et Noiret vous assurent de leurs respects. Monseigneur l'Evêque se porte beaucoup mieux. J'attends avec beaucoup d'impatience le bonheur de vous voir à la Purification.

Je serai jusqu'à mon dernier soupir, avec la vénération la plus parfaite, mon très-cher Père en Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Roy, votre fils, indigne prosélyte de la Compagnie de Jésus.

## VI.e LETTRE.

*Au même.*

Dijon, le 30 mars, 1743.

Mon très-cher Père en Jésus-Christ, c'est mercredi que je pars; le R. P. Gautier, qui a la bonté de me conduire, a différé son départ jusqu'à ce jour. Le R. P. Recteur m'a promis que ce seroit là la dernière épreuve, et que la chaise étoit assurée pour mercredi.

M.*** à qui vous avez confié le secret de mon départ, *a manqué de discrétion*; il m'a félicité sur le parti que je prenois et sur mon départ, en présence de M. Morin, et il parla assez haut pour que sa femme qui n'étoit pas loin de nous, l'entendît. J'admire les secrets de la Providence qui ne veut pas que je cesse de mettre ma confiance en Dieu. Peut-être qu'une trop grande assurance m'en auroit un peu ôté. Je tâcherai par mes prières, aidé des vôtres, d'obtenir un prompt départ sans aucun empêchement. J'attends une grâce de votre bonté plus que paternelle, c'est d'offrir le saint sacrifice de la messe une fois pour moi, afin que par cet Agneau sans tache, qui est la source des grâces, le Père Eternel ré-

pande sur moi celles de la force chrétienne, de la persévérance et de l'amour divin. Vous savez mieux que moi tout ce qui m'est nécessaire. J'espère que vous ne refuserez pas à votre fils cette faveur qu'il attend de votre charité. J'aurai l'honneur de vous écrire encore mercredi, qui est le jour de mon départ.

Dieu destine de l'occupation à votre zèle de loin comme de près. Mon cher Morin avance tous les jours dans la vertu et dans sa vocation. Il a montré beaucoup de fermeté en parlant à M. son oncle ; les obstacles ne l'épouvantent pas. Il a parlé au P. Louis, qui lui a donné beaucoup d'espérance : il a l'agrément de son confesseur. M. son oncle, pour lui ôter tout moyen d'accomplir son dessein, veut l'envoyer chez M. son père à Pâques, pour ne revenir qu'à la Toussaint. Il est assez embarrassé et n'a rien à attendre que de vous. J'espère que vous ne refuserez pas de prendre soin de sa réception. Il me paroît qu'il seroit à propos de la faire promptement, car s'il n'est pas reçu avant que de s'en aller chez son père, je ne sais pas quel moyen il pourra prendre. Quand la gloire de Dieu est intéressée dans quelque affaire, on a tout à attendre de votre zèle. Je ne puis

plus lui servir de rien, quoique j'en aie beaucoup d'envie. Je vais le quitter bientôt, il attend vos ordres, et n'a que vous qui puissiez lui être utile. Je crois sa vocation bonne, mais connoissant son inconstance et ses changemens, je ne pense pas que rien puisse bien aller sans vous.

M. l'avocat Chenevet est malade et ne peut vous écrire; mais il vous présente ses respects, aussi-bien que M. Bertrand et MM. Perrin, Genaudet et Millet. Si vous avez encore quelques ordres à me donner, il y a encore un ordinaire, et je pourrai recevoir votre lettre. J'attends même cette faveur. Je vous prie de l'adresser à M. Chenevet, supposé que vous vouliez me faire cet honneur. Le temps se passe bien vite en vous écrivant, et l'horloge m'avertit de borner mon plaisir. Les complimens, ici, ne serviroient à rien, et ne pourroient que foiblement exprimer ma reconnoissance.

Je suis et serai toute ma vie avec une grande vénération, mon très-cher Père en Jésus-Christ, votre, etc.

## VII.e LETTRE.

*Au même.*

Dijon, le 2 avril 1743.

*Pax Christi.*

Mon très-cher Père en Jésus-Christ, je suis enfin, grâces à vos soins, arrivé à la veille de mon départ. Je pars demain pour Nancy : tout est prêt. Je crois n'y jamais arriver, et comme on est toujours plus ferme dans la prière *quand on craint quelque danger*, que dans *tout autre temps*, *la crainte a ranimé* ma ferveur, et Dieu en qui je mettois toute ma confiance, ne m'a point abandonné. Je serois encore bien éloigné de cet heureux jour, si vous n'aviez secondé les desseins de la Providence qui se déclaroit en tout pour moi. C'est à vous que j'aurai toute la vie obligation de mon bonheur. J'espère que vous acheverez ce que vous avez commencé, et que vous prierez le Seigneur de me rendre moins indigne de vos soins, afin que j'imite en tout l'aimable Jésus, dont j'aurai l'honneur de porter le nom.

Pour M. Morin, je crois que toutes les bonnes dispositions que vous lui connoissez

pour la Société vous intéressent assez en sa faveur. Vous recevrez une lettre de lui en même temps que celle-ci. Je suis fâché de le laisser après moi, tant à cause de la peine que me causera notre séparation, que parce que, connoissant mon bonheur, je voudrois qu'il y participât aussitôt que moi. J'espère le revoir bientôt moyennant vos soins, que je vous demande dans la confiance que vous ne les lui refuserez pas. Adieu, mon très-cher Père, adieu; peut-être ne vous reverrai-je que dans le ciel. Dieu veuille que nous y arrivions.

Il faut que ce soit pour aller à Nancy que je me sépare de vous : car autrement une si longue séparation me seroit insupportable; mais il faut aller où la volonté de Dieu m'appelle. J'aurai l'honneur de vous écrire de Langres, et quand je serai arrivé à Nancy. Le cher M. Morin vous marquera des nouvelles de mon départ, et de la sensation qu'il aura causée dans ma famille.

M. Chenevet m'a remis ce que vous lui aviez donné pour moi; il est toujours indisposé par son rhumatisme. Il vous présente ses respects. MM. Perrin, Noiret, Millet, Chamarrin et Genaudet en font autant. Ils regrettent tous votre départ, et j'ai été un

peu consolé de voir que je n'étois pas le seul qui vous regrettasse. Je suis avec la reconnoissance la plus vive et la vénération la plus parfaite, mon très-cher Père en J. C., votre très-humble et très-obéissant serviteur, Roy, prosélyte de la compagnie de Jésus.

## VIII.e LETTRE.

*Au même.*

Langres, le 9 avril 1743.

Je suis *à présent hors de toute crainte*, et *je vous écris cette lettre dans la chambre du R. P. Couder*, au collége de Langres. Hier le P. Gauthier et moi nous bûmes à votre santé. Nous comptons partir après dîner pour aller coucher à Clermont. Nous devons arriver samedi à Pont-à-Mousson, et le lendemain la chaise, en s'en retournant, me mettra à Nancy. Je suis un peu pressé, et, malgré moi, je ne puis m'entretenir avec vous autant que je voudrois. Je vais à la messe où je m'unirai à vous. J'ai prié M. Morin de vous écrire la suite de mon départ clandestin. Je suis avec la reconnoissance la plus vive et la vénération la plus parfaite, etc. Roy, etc.

## IX.e LETTRE.

### *Au même.*

Nancy, le 9 avril 1743.

*Pax Christi.*

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, je suis enfin arrivé, grâces à vos soins, au lieu de mon repos. Je n'ai encore eu qu'une peine, qui est de n'être pas digne d'habiter dans une si sainte maison. Tout y est digne d'admiration ; votre cher neveu est beaucoup avancé dans la carrière de la vertu. J'ai eu le bonheur de l'avoir pour ange gardien, et en quittant l'oncle qui me servoit de guide dans le chemin de la vertu si peu frayé pour moi, je trouve dans le neveu ce que j'avois perdu en me séparant de vous.

Je ne sais pas encore quand je serai revêtu du saint habit. J'attends ce jour avec beaucoup d'impatience. Priez le Seigneur, je vous en conjure, que je sois moins indigne de le porter. Je ne dois ma réception qu'à vous ; achevez votre ouvrage en forçant le Seigneur par vos prières de m'accorder la grâce de porter le saint nom de Jésus dans mon cœur. Je vous dois toute la consolation que je goûte dans

dans ce saint état, parce que sans vous je n'y serois pas entré. C'est pourquoi, en tout temps et en tout lieu, au pied des saints autels, devant Dieu et les saints Anges, je porte la respectueuse sensibilité de vos bienfaits.

Je me ferai toujours un honneur de me dire avec la plus vive reconnoissance et la vénération la plus parfaite, mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, votre, etc. Roy, Jésuite de désir.

---

## X.e LETTRE.

*Du R. P. Duchêne, Recteur du collége de Dijon, au R. P. Vaucher.*

Dijon, le 27 avril 1743.

*Pax Christi.*

J'ATTENDOIS, mon révérend Père, des nouvelles de notre prosélyte Roy, à présent notre cher frère, avant que de répondre à la lettre dont vous m'avez honoré. J'en ai reçu 1.° du P. Gauthier qui l'a conduit à Pont-à-Mousson en bonne santé, et qui m'a mandé qu'il n'avoit pas moins été édifié en route de sa piété que charmé de sa conversation. 2.° Du R. P. Provincial qui l'a embrassé à Pont-à-Mousson; il m'écrit que le sujet lui paroît

excellent à tous égards. 3.° Du P. Cléry, recteur du noviciat, qui me mande qu'il a trouvé dans le prosélyte toutes les bonnes qualités que vous en avez annoncées ; c'est-à-dire, que tout le monde applaudit à votre discernement, et vous rend de vives actions de grâces du présent que vous nous avez fait. Monsieur son père n'a pas crié si haut qu'on croyoit ; tout s'est borné à quelques plaintes auprès de notre préfet et de ses amis.

Quant à M. Morin, présenté de la même main, il n'y aura que la difficulté du consentement de M. son père. J'espère que Dieu lèvera cet obstacle. J'ai vu ce cher prosélyte, il ne fait pas moins d'honneur à votre choix que le précédent. J'attends dans trois semaines le R. P. Provincial qui en décidera.

Comment vous trouvez-vous dans votre nouvelle position ? je présume que vous êtes bien au large, de ce que vous y pouvez lire, méditer, prier, faire du bien. Heureuse la portion de vigne que vous cultivez ! nous sentons que nous perdrons à votre changement. Il nous reste de votre séjour de bons sujets, des regrets, de la reconnoissance, avec les sentimens d'estime et de respect. J'ai l'honneur de les partager avec tous les

nôtres, et d'être plus que personne, mon révérend Père, votre, etc. DUCHÊNE, Jésuite.

## XI.e LETTRE.

### *Au Père Vaucher.*

Nancy, le... août 1743.

MON révérend Père en Jésus-Christ, vous m'avez bien prévenu dans le monde, qu'aussitôt que je serois au lieu de mon repos votre zèle ne seroit plus si inquiet à mon égard; mais *vous ne m'aviez pas dit que vous oublieriez tout-à-fait votre indigne fils spirituel. J'aurois* cependant lieu de le croire, si vos promesses ne me rassuroient. J'ai eu l'honneur de vous écrire trois fois : une fois de Dijon avant que de partir, une fois de Langres, et une fois d'ici; je n'ai cependant encore eu aucune de vos nouvelles. J'ai lieu, comme vous voyez, d'être inquiet. Je sens tous les jours de plus en plus le bonheur de l'état que vous m'avez procuré; et la grâce que je demande avec le plus de ferveur, c'est de ne quitter mon cher habit qu'avec la vie. J'espère que, par vos prières, vous m'aiderez à obtenir cette faveur de la sainte Vierge, par les mérites de laquelle je crois

avoir obtenu celle de le recevoir. Je goûte un si grand contentement, que je souhaiterois me trouver dans le cas qu'on me laissât faire mes deux années de noviciat entières ; mais il faudra en cela me conformer à la volonté de Dieu.

J'ai reçu une lettre de ma chère mère, qui me fait voir que mon cher père ne me veut aucun mal de la démarche que j'ai faite en le quittant ; mais je vois en même temps qu'il pense toujours de même sur ma vocation, et que ses irrésolutions sur cet état ne finiront que quand l'incertitude en sera fixée par mes *derniers vœux ;* mais puisque je suis reçu, je suis fort tranquille sur cet article.

Comme j'ai eu tout le temps de connoître votre zèle par tout ce qui me regarde pour la gloire de Dieu, j'espère que vous vous rendrez aux prières que j'ai à vous faire pour M.*** ; souvenez-vous que c'est vous-même qui me l'avez adressé, et que ce n'est que par vos ordres que je me suis attaché à lui, malgré la répugnance que j'y avois avant de le connoître. Si ma sensibilité est un peu trop grande à présent sur ce qui le regarde, ce n'est que la soumission sans réserve à vos ordres qui en est la source. Dans l'impuis-

sance où je suis de lui être d'aucune utilité pour tout ce qui regarde l'affaire de son salut, je vous remets entre les mains le soin que vous m'en avez confié : je lui écris cependant, afin que Dieu ne m'impute pas pour faute de n'avoir pas mis en usage l'ascendant que j'aurois sur son esprit.

Le zèle de M. Noiret, que je crois encore digne de vos charitables soins, est la source de ce que j'ai appris du pauvre M... Le R. P. Provincial ne veut pas le recevoir sans le consentement de ses parens, qui s'obstinent à le *lui refuser, et toutes les bonnes dispositions que vous lui avez trouvées pour l'état* que j'ai embrassé, lui deviendront inutiles si vous ne vous mêlez pas de sa réception. Ce n'est cependant pas là ce qui me fait le plus de peine : car pourvu qu'il vive bien dans quelqu'état qu'il soit, je serai toujours content; mais je crains qu'il ne se relâche dans la piété et par conséquent dans l'étude. Si j'ai, avec la grâce de Dieu, contribué en quelque chose à le mettre dans les sentimens de piété et les bonnes dispositions où je l'ai laissé, je n'attribue ce succès qu'au mérite de l'obéissance à vos ordres. Je vous prie maintenant au nom de Jésus-Christ d'avoir autant de zèle à son égard que vous en avez

montré pour moi. Avec le caractère facile que je lui connois, je tremble pour lui si vous l'abandonnez. Si vous avez quelque pouvoir, comme je n'en doute pas, sur l'esprit de M. Genaudet, je vous prie de le lui recommander, comme vous me l'aviez recommandé. Je crois que cet ami lui servira beaucoup, aussi-bien que M. Noiret.

M. Perrin ne viendra pas à cause de la résistance de ses parens. J'espère que pour cette fois vous ferez cesser mes inquiétudes en me faisant réponse. Je suis avec la sensibilité la plus respectueuse et la vénération la plus parfaite, *mon révérend et très-cher* Père en Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur et indigne fils en Jésus-Christ, Roy, novice de la Compagnie de Jésus.

*P. S.* Je me recommande très-instamment à vos saints Sacrifices, et aux prières de votre saint troupeau.

## XII.e LETTRE.

*Au même.*

Nancy, le 31 déc. 1743.

Mon révérend Père, le commencement de la nouvelle année dans laquelle nous allons entrer m'a empêché de vous écrire plutôt. Le contentement que je goûte dans mon état me fait ressouvenir sans cesse de la reconnoissance que je dois à celui qui me l'a procuré. *Je ne puis mieux vous la témoiguer* que par *mes désirs ;* je vous souhaite donc une année pleine de prospérités. Je joindrai à cela mes prières pour que vous ayez d'heureux succès dans vos entreprises de zèle. Je crois que cela est plus capable de vous donner du contentement que toute autre chose. Je ne sais pas si vous attendez que l'année soit complète pour me donner de vos nouvelles, je souhaite cependant très-ardemment d'en apprendre : il y aura bientôt dix mois que je n'en ai reçu. J'espère que vous voudrez bien, pour mes étrennes, me faire l'honneur de m'écrire. J'ai appris avec beaucoup de peine votre maladie, mais le R. P. Louis, qui est venu faire ici son troisième an, m'a consolé

en me disant qu'il avoit appris votre guérison. Si quelques-unes de vos saintes filles me font l'honneur de se souvenir de moi dans leurs prières, je vous prie de leur présenter mes très-humbles respects. J'embrasse de tout mon cœur le cher frère portier.

Je suis et serai toujours, avec le respect le plus profond et le dévouement le plus parfait, mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur, Nicolas-Marie Roy, novice de la Compagnie de Jésus.

---

## XIII.e LETTRE.

*Au même.*

Rheims, le 3 déc. 1744.

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, le prix de ma sainte vocation dont je suis, après Dieu, redevable à vous seul, ne me laissera jamais oublier ce que je vous dois; j'en porterai la reconnoissance jusqu'au tombeau et au delà.

Mes supérieurs m'ont envoyé à Rheims pour succéder à votre cher neveu, que j'ai embrassé ici avec beaucoup de joie; mais elle sera de courte durée; car il part dans

peu de jours pour Châlons, où les Supérieurs l'envoient. Je l'ai trouvé plus accompli en vertu qu'au noviciat même, précieux reste du soin que vous en avez pris. Ce collége-ci est rempli de Jésuites très-vertueux. Mon Directeur en particulier est dans une si grande vénération parmi nous, qu'il me présente dans sa personne le guide charitable que je trouvai autrefois en vous.

J'ai toujours davantage le désir de mourir Jésuite. C'est en mourant de la mort ordinaire des Jésuites que j'espère vous revoir au ciel. *Le plus grand désir que je me crois permis d'avoir sur la terre, est d'y revoir* encore celui qui m'a donné une seconde vie que j'estime beaucoup plus que la première; mais ne pouvant m'en flatter, je vous assure que je suis et serai toujours, avec la reconnoissance la plus vive et la vénération la plus parfaite, mon révérend et très-cher Père, etc.

## XIV.e LETTRE.

### *Réponse du R. P. Vaucher.*

*Tout pour Dieu.*

Mon cher fils en Jésus-Christ, à juger de l'accroissement de la grâce de votre sainte

vocation par vos lettres, que ne dois-je pas en attendre, que ne puis-je pas en espérer? Votre destination pour Rheims me fait d'autant plus de plaisir, qu'outre les avantages d'une grande maison, les grâces ne sont pas fatigantes, et que votre santé qui n'est pas des meilleures, à ce que j'ai appris par ricochet, et qui m'est chère, en sera plus ménagée. Si l'ordre de la Providence avoit permis que pour votre consolation et celle de mon neveu, vous y eussiez demeuré ensemble, ç'auroit été pour moi un sujet de joie et de contentement; mais quand on se cherche en *Dieu et pour Dieu, on s'aime* de loin comme de près. L'union et la charité fraternelle sont de tous les lieux; elles n'ont pas besoin de la proximité des lieux pour en resserrer les nœuds. Je vous dirai pour nouvelle édifiante, que le saint prêtre M. Clerget de l'Hôpital est mort comme il a vécu, et que tout Dijon a rendu à sa solide piété et à l'éminence de ses vertus le tribut et les hommages qu'elles méritent. C'est un ami de cette trempe que vous pouvez vous flatter de voir dans le ciel, en mourant en vrai Jésuite d'esprit et de cœur. Vous trouverez ici une lettre de M. Pepin, son confrère et son fils spirituel, qui a mérité d'être imprimée.

Nos chères sœurs qui ne vous ont pas perdu de vue et qui se souviennent encore de la bonne odeur que vous avez portée dans leur maison, ont été très-sensibles à votre souvenir. Elles se font honneur et gloire d'unir leurs prières aux vôtres pour toutes vos pieuses et bonnes intentions : je suis de moitié avec elles, et personne ne prend plus que moi part aux faveurs passées, présentes et à venir, que le ciel a versées, verse et versera sur vous. Aspirons d'être à jamais réunis dans le ciel. Je suis, mon cher fils en Jésus-Christ, *de vos bons amis, le plus petit.*

---

## XV.^e LETTRE.

### *Au Père Vaucher.*

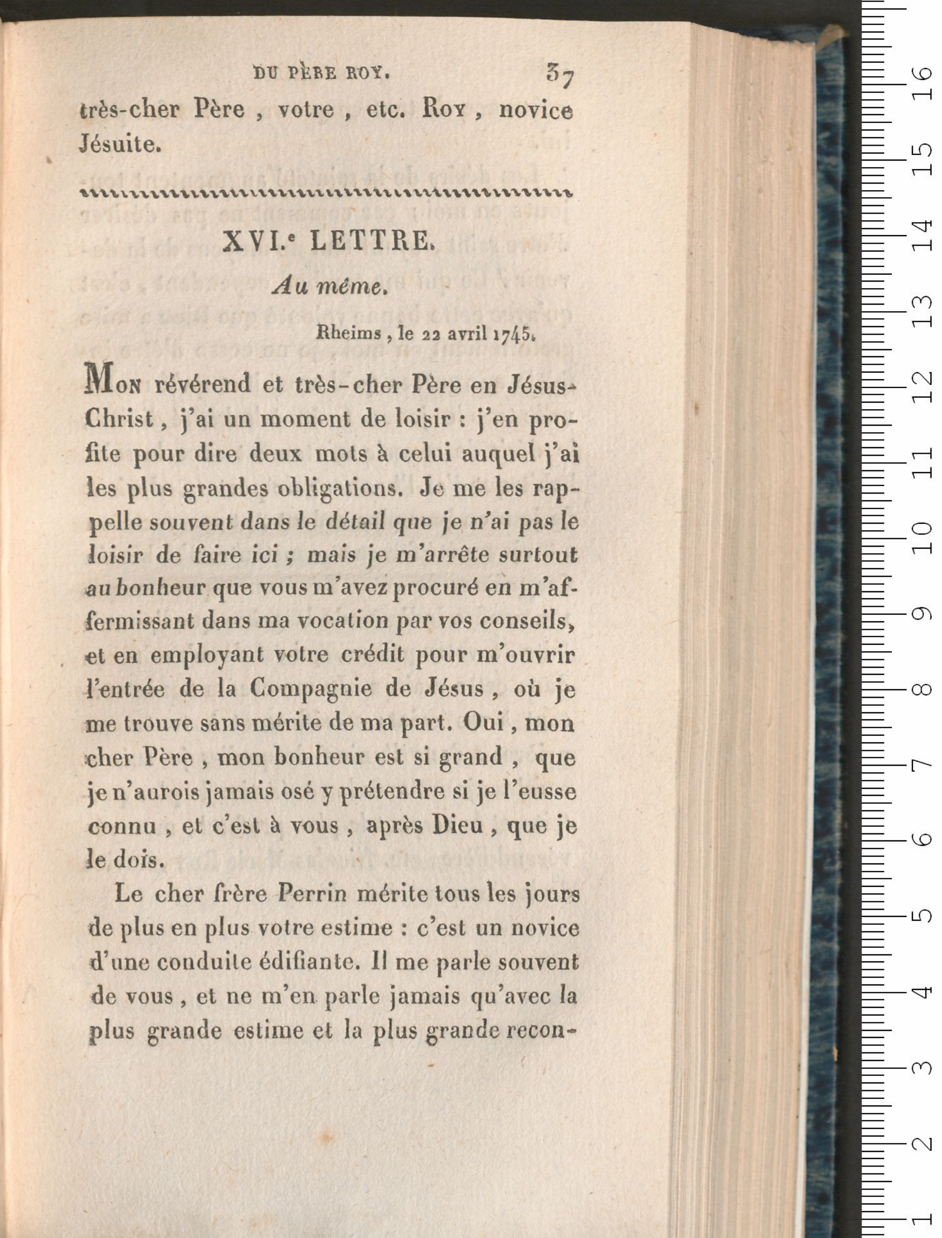
Rheims, le 21 déc. 1744.

*Pax Christi.*

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, voici le temps auquel l'usage permet un peu de cérémonie, surtout dans les lettres ; je vous écris dans ce temps pour me conformer à l'usage. Ce n'est cependant point par compliment que je renouvelle mes souhaits pour vous. Le cœur seul y a part. L'ingratitude est un vice dont je n'aime pas à

être soupçonné, et on le craint d'autant plus qu'on a plus lieu d'être reconnoissant. Je suis dans ce cas, mon très-cher Père, en ressentant le bonheur du choix que vous m'avez décidé à faire. La grandeur de vos bienfaits se fait sentir aussi : l'état duquel vous m'avez ouvert l'entrée, sera à jamais pour moi un gage de votre amitié : car en cela, sûrement, vous m'avez servi en ami. Je goûte beaucoup de contentement en ce collége, et les petits ennuis presque inséparables de l'emploi que je remplis, sont si adoucis par la grâce divine, que je m'acquitte avec joie des devoirs de mon état.

Je touche maintenant de plus près au moment où je dois faire le sacrifice de moi-même par les vœux de la religion ; c'est le 8 d'avril. Je me recommande surtout jusqu'à ce temps-là à vos prières et à celles de votre troupeau. Si j'ai quelque désir de revoir quelqu'un sur la terre, désir que je me crois le plus permis et en même temps le plus pur, c'est celui de vous embrasser ; aussi n'en ai-je aucun plus ardent : mais du moins j'espère que, tôt ou tard, ce sera dans notre céleste patrie que nous nous rejoindrons. Je serai à jamais, avec le respect le plus profond et la vénération la plus parfaite, mon révérend et





très-cher Père, votre, etc. ROY, novice Jésuite.

## XVI.e LETTRE.

*Au même.*

Rheims, le 22 avril 1745.

MON révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, j'ai un moment de loisir : j'en profite pour dire deux mots à celui auquel j'ai les plus grandes obligations. Je me les rappelle souvent *dans le détail que je n'ai pas le loisir de faire ici ; mais je m'arrête surtout au bonheur* que vous m'avez procuré en m'affermissant dans ma vocation par vos conseils, et en employant votre crédit pour m'ouvrir l'entrée de la Compagnie de Jésus, où je me trouve sans mérite de ma part. Oui, mon cher Père, mon bonheur est si grand, que je n'aurois jamais osé y prétendre si je l'eusse connu, et c'est à vous, après Dieu, que je le dois.

Le cher frère Perrin mérite tous les jours de plus en plus votre estime : c'est un novice d'une conduite édifiante. Il me parle souvent de vous, et ne m'en parle jamais qu'avec la plus grande estime et la plus grande recon-

noissance de tout ce que vous avez fait pour lui.

Les désirs de la sainteté augmentent toujours en moi ; car comment ne pas désirer d'être saint, ayant tant de moyens de le devenir ? Ce qui me confond cependant, c'est qu'avec cette bonne volonté que Dieu a mise gratuitement en moi, je ne cesse d'être infidèle aux grâces qu'il me fait et qu'il renouvelle tous les jours. Grâce à la bonté divine, le désir de mourir saintement avec le saint habit que j'ai l'honneur de porter, devient de jour en jour plus ardent, et ma vocation a toujours été ferme et constante. J'ai besoin des prières de votre Révérence pour ne pas me rendre indigne de la grâce que l'on m'a faite, à votre prière, qui est de m'avoir reçu dans cette maison. Je me recommande surtout à vos saints sacrifices et à toutes vos prières, dans l'union desquelles je suis et serai toujours avec la vénération la plus parfaite et le respect le plus profond, mon révérend Père, etc. Nicolas-Marie Roy, novice de la Compagnie de Jésus.

## XVII.e LETTRE.

*Au même.*

Rheims, le 25 juin 1745.

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, je suis bien charmé de voir que l'éloignement n'a pas tout-à-fait effacé de votre cœur votre indigne fils Roy. Pour votre Révérence, elle est imprimée dans le mien avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Je serois fâché *aussi d'être oublié de votre cher troupeau, dont j'estime très-fort le souvenir, aussi-bien* que le vôtre.

Je vous remercie des sentimens d'estime que vous faites paroître dans toutes vos lettres pour les Jésuites. Vous ne faites en cela que conserver ceux que je vous ai toujours connus; mais ils me charment d'autant plus, que je sais, par une heureuse expérience, qu'ils ne portent pas à faux, et que, grâces à Dieu, ils méritent votre estime. Pardonnez, je vous prie, ce petit trait échappé à ma sincérité; la vanité y a d'autant moins de part, que je parle à une personne qui, comme dépositaire de mes plus secrètes pensées, doit savoir combien je suis indigne des

louanges données au corps dont j'ai l'honneur de faire partie.

Je me trouve toujours très-bien ici ; et j'y régenterai la quatrième l'an qui vient. Je ne sais pas encore sûrement si votre neveu, qui vous est si cher, restera à Châlons; mais je ne le crois pas. Je suis bien aise qu'il vous procure, comme vous m'avez écrit que vous l'espériez, la consolation d'aller vous voir pendant les vacances. Pour moi, mon très-cher Père, le désir que je me crois le plus permis, c'est celui de vous voir. L'aimable père de mon âme doit m'être aussi cher que celui qui m'a donné la vie. Je suis persuadé aussi, connoissant votre bonté, que vous me verriez avec plaisir. Nous n'aurons cependant point cette consolation ; j'ai des raisons que vous ne manqueriez pas d'approuver si j'étois à portée de vous les dire.

Mon cousin.... m'est venu voir ici en passant par Rheims ; j'ai été charmé de le revoir ; je me serois cependant volontiers passé de ce plaisir, si, pour me l'ôter, il avoit voulu rester à la maison paternelle. Plaise à Dieu qu'il y retourne après avoir, pendant la campagne, veillé sur son âme et sur son corps. Adieu, mon très-cher Père, je suis avec le dévouement le plus entier et la vénération la

plus respectueuse, dans le sacré cœur de Jésus, mon très-cher Père, votre, etc. Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

*P. S.* Je recommande à vos prières les enfans dont je suis chargé et dont je dois rendre compte à Dieu, ce sont tous des anges, je les aime infiniment; ils sont presque tous pensionnaires.

---

## XVIII.e LETTRE.

*Au même.*

Rheims, le 15 sept. 1745.

Comme je n'apprends rien de vous par qui que ce soit, je serois inquiet sur votre compte si la distance si grande des lieux ne m'empêchoit pas d'apprendre ce qui se passe presque dans un autre hémisphère. Je n'ai personne qui vienne me dire: je l'ai vu votre cher Père en Jésus-Christ, il se porte bien, il vous aime toujours; il ne vous oublie pas. Que je serois heureux, mon très-cher Père, si j'étois à portée d'entendre souvent des nouvelles si satisfaisantes! quoiqu'on ne m'en apprenne point de cette sorte, je crois que vous m'aimez, que vous pensez à moi, et surtout à l'autel, et je suis sûr que je ne me trompe



pas. Votre charité dont je ressens les perpétuels effets, me répond de la vérité de ce que j'avance. J'en fais autant : je prie pour vous, je me souviens de vous, et toujours avec une joie mêlée de respect ; pour vous tout dire en un mot, et vous devez être content, je suis reconnoissant.

Je ne sais si mon cher confrère, votre neveu, a profité de la proximité de votre demeure pour aller vous voir. Il est parti de Châlons si brusqement que je n'ai point su s'il contenteroit le désir qu'il avoit d'aller vous embrasser. Que ne puis-je jouir de la même *consolation ! je dois maintenant* me contenter de la désirer.

Je suis toujours aussi content de ma vocation, ou pour parler plus juste, je le suis davantage, si cela se peut néanmoins. Je ne souhaite qu'une chose, c'est de devenir de jour en jour plus digne de porter ce cher habit, ce saint habit que je baise tant de fois le jour avec tendresse et respect. Que ne puis-je avoir le zèle de mes saints prédécesseurs ! je rougis de penser à ces modèles, et la distance infinie de mes saints Pères à moi me confond et m'humilie. Pardonnez mon importunité, très-cher Père, priez pour moi, et votre cher troupeau aussi. Je finis en vous

assurant que je serai à jamais, avec la vénération la plus respectueuse et la soumission la plus absolue, mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, votre très-humble et très-obéissant serviteur et le plus petit de vos enfans en Jésus-Christ, Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## XIX.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Rheims, le 3 janv. 1746.

Madame et très-chère mère,

Ne soyez pas surprise de voir sitôt une de mes lettres, quoique depuis peu de jours j'aie reçu la vôtre avec celle de mon cher père et de mes chères sœurs, qui m'ont toutes fait un sensible plaisir. Celle de mon cher père cependant est trop remplie de ses craintes qui, quoi qu'il en dise, me sont bien injurieuses; de plus, il a l'air d'être encore un peu fâché. Le temps est un remède efficace, mais bien ennuyant, surtout quand on a un père comme le mien, qui ne peut tarder de donner toute sa tendresse sans blesser un fils par l'endroit le plus sensible. La vôtre, ma

chère maman, et celle de mes sœurs me donnent autant de joie, mais ne me laissent pas tant à penser. J'ai reçu ce cher paquet le jour de l'an; pouvois-je mieux commencer l'année qu'en m'entretenant avec vous? Il faut vous dire maintenant pourquoi je vous écris sitôt, n'est-ce pas? — Vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer mon extrait baptistaire lorsque je vous l'ai demandé, mais il n'est point légalisé, et peu s'en est fallu qu'on ne m'ait refusé la tonsure et les quatre moindres. M. le grand vicaire m'a cependant inscrit, mais en disant de ne pas manquer de faire *venir un autre extrait qui soit légalisé.* Je ne sais pas trop quelle forme il y faut, mais on vous le dira. Je vous prie de me l'envoyer dans votre réponse. Je présente mes respects à mon très-cher père, à mon cher oncle, et j'embrasse bien tendrement mes sœurs. Je suis bien sensible au souvenir de madame Taphinon, je la salue très-respectueusement. Notre R. P. Recteur vous présente ses respects. Je suis et serai à jamais, avec la soumission la plus respectueuse et le dévouement le plus absolu, ma très-chère mère, votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils,

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## XX.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Rheims, le 21 oct. 1747.

Ma chère maman, me voilà rentré en classe; je suis sûr que vous me plaignez plus que je ne me plains moi-même. Quand vous voyez venir la Saint-Luc : ce pauvre enfant, dites-vous, va retourner en classe se geler, s'ennuyer beaucoup, et s'épuiser encore davantage : de ces trois choses à *peine* la première m'arrive-t *elle quelquefois ;* mais ce que c'est *que d'être* maman, et si bonne maman, on a toujours des inquiétudes.

Je suis très-sensible à la mort de mon oncle Lallemant. Je voudrois bien que votre santé se sentît toujours de l'air de Bretigny, que vous dites lui être si bon. S'il faut, pour conserver cette santé qui nous est si chère, rester à Bretigny, restez-y jusqu'à ce que j'aille vous y voir. Vous me dites qu'il vous tarde bien de m'y embrasser; vous ne devez pas, chère maman, douter de mon retour pour des sentimens de tendresse que je mérite si peu ; mais je ne crois pas que cela puisse se faire sitôt. J'ai encore trois ans de

régence à faire, probablement deux ici et une à quelques lieues d'ici, ensuite quatre ans de théologie, très-probablement ici. Ce temps passé, il pourra se faire que mes supérieurs me dépaysent en me tirant de Rheims, où je serai pour ainsi dire naturalisé. Je pourrois bien, à la vérité, faire ensorte de vous voir plutôt, en demandant d'être rapproché de Dijon; mais, suivant une maxime que j'ai tâché de prendre au noviciat, et que j'ai pratiquée depuis, de ne rien demander, de ne rien refuser, de me laisser aveuglément conduire par la Providence, c'est-à-dire par mes supérieurs, je crois ce moyen trop contraire à la perfection de mon état pour jamais *le tenter*.

Je comptois perdre le R. P. Hurault plutôt, Il y a huit mois qu'il est comme l'oiseau sur la branche, attendant chaque jour des patentes pour aller être recteur d'un autre collége. Vous avez pris, chère maman, sous un autre sens que moi la reconnoissance que je désirois que vous lui témoignassiez. Je vous demandois des remercîmens et rien de plus; l'usage établi chez nous n'admet point d'autre marque de reconnoissance. J'espérois que vous le pourriez faire de près, parce que quand je vous écrivis à son occasion, tout le monde conjecturoit ici qu'il iroit bientôt

prendre possession du rectorat de Dijon. Montrez, je vous prie, les mêmes sentimens à mon ancien régent le P. Siffert. J'ai marqué dans une de mes dernières lettres tout ce que je lui devois. Je mets ici une lettre pour lui, afin de vous donner occasion de le voir. Comme elle ne presse pas beaucoup, vous pourrez attendre, pour la lui remettre, que vous soyez de retour à la ville, et que vous passiez devant le collége. Adieu, chère maman, je suis, je vous assure, bien pressé, et il m'a fallu bien courir la poste pour vous en tant dire. Si mon cher père n'est pas à Langres, comme je le crois, je vous prie de lui présenter mes très-humbles respects, aussi-bien qu'à mon cher oncle. J'embrasse de tout mon cœur les chères sœurs : ces demoiselles auront, s'il leur plaît, la patience d'attendre. Je suis trop pressé pour leur écrire, et je me souviens fort à propos qu'il nous est conseillé de ne jamais écrire plusieurs lettres le même jour. Je crois qu'elles trouveront l'excuse valable. Je suis et serai à jamais, avec les sentimens du dévouement le plus parfait et de la soumission la plus profonde, Madame et très-chère mère, votre très-humble et très-respectueux serviteur et fils,

Nicolas-Marie Roy, *Jésuite.*

## XXI.e LETTRE.

*A Mesdemoiselles Roy.*

Rheims, le 31 mai 1748.

Mes très-chères sœurs, bon jour et adieu tout en même temps. Dame ! vous êtes bien leste aujourd'hui, M. mon frère, direz-vous. Eh bien ! dites-le tant que vous voudrez. La paresse m'empoigne de telle force, que j'ai beau dire aye ! ma plume ne veut pas avancer. Et puis, n'ai-je pas sur mon bureau des dépêches *qui m'attendent*, *des négociations*, des affaires sur les bras? enfin ne savez-vous pas, par nos anciennes querelles, que je suis un homme d'affaires ? Allons donc, vite embrassez-moi ; je vous embrasse de tout mon cœur, et je m'en vais vous recommandant la crainte de Dieu.

Roy, Jésuite.

Des embrassades, des complimens à toute la pépinière de cousins et de cousines. Présentez mes respects à mon cher oncle et à ma cousine Taphinon.

## XXII.e LETTRE.

### *Au R. P. Vaucher.*

Dijon, le 29 juillet 1748.

Je ne m'aviserai pas, comme vous pensez bien, mon révérend Père, de quitter Dijon sans vous aller voir. Le détour de douze lieues n'est rien pour moi; j'en ferois bien davantage pour satisfaire l'empressement que j'ai de vous témoigner de vive voix ma reconnoissance. *Vous êtes, après Dieu, l'auteur de ma félicité. J'ai vu à Châlons le cher Père Robert;* je l'ai embrassé de bon cœur, en me ressouvenant de *la* personne à qui il appartient. Son air affable, l'aimable gaîté peinte sur son visage, sont des preuves de son contentement. Bref, je vous en parlerai à Auxonne; je n'y irai qu'au mois d'août, c'est bien tard pour mon empressement; mais j'attends le R. P. Provincial qui doit être à Dijon le sept de ce mois.

Adieu, mon révérend et très-cher Père en J. C., jusqu'au plaisir de vous embrasser. Je suis et serai à jamais, avec les sentimens d'estime et de vénération la plus profonde, votre très-humble, etc. Roy, Jésuite.

## XXIII.e LETTRE.

### *Au même.*

Dijon, le 14 août 1748.

*Pax Christi.*

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, je n'aurai pas l'honneur et le plaisir que je m'étois promis. Le R. P. Provincial craint pour moi la fatigue d'un long voyage; je dois aller à Autun régenter la rhétorique. Je ne pourrai aller passer quelques jours à Auxonne, car *je vous dirai à l'oreille du cœur* que mon cher père n'est pas trop content de mon dernier voyage. Vous devinez la cause de cette manière de penser. J'ai dit pour mes raisons que je ne pouvois trop faire pour un homme à qui j'avois les dernières obligations: mais le mal, c'est que tout le monde ne pense pas là-dessus aussi juste que moi.

Si vous venez à Dijon avant la fin du mois, je ne serai pas encore probablement en vacance; et quand j'y serois, si vous pouviez me faire avertir de votre arrivée, je serai à vous sur-le-champ, ou je ne pourrai. Ma santé va très-bien: je souhaiterois que vous en pussiez dire autant. Ne m'oubliez pas, je

vous en prie, auprès de vos chères filles, et moins encore auprès de Dieu. Vous pourrez m'aider de loin comme de près; pour moi je ne serai jamais assez ingrat pour ne pas me ressouvenir toujours avec la plus vive reconnoissance de tout ce que je vous dois.

Je suis, etc.

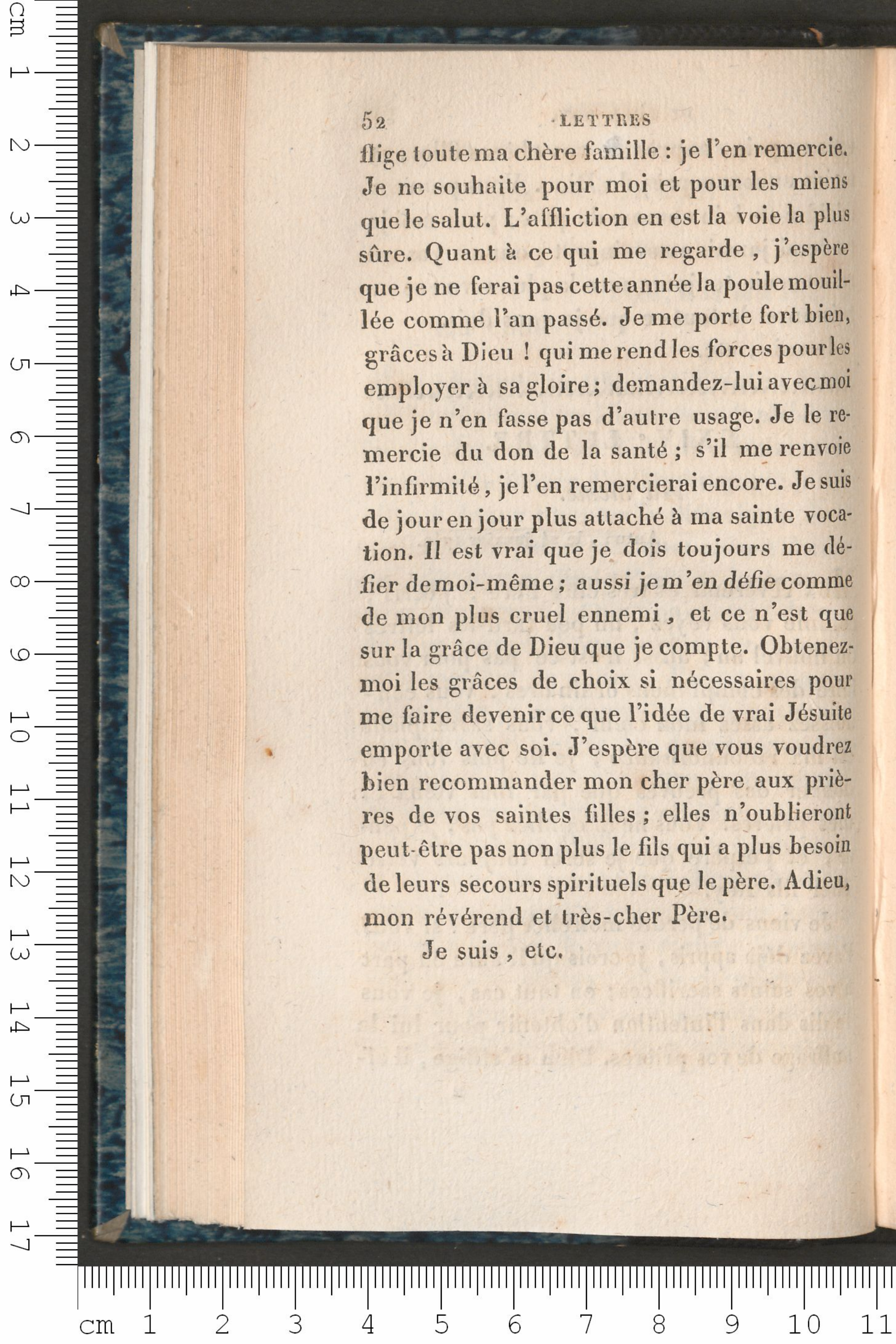
## XXIV.e LETTRE.

### *Au même.*

*Autun, le 24 janvier 1749.*

Mon révérend et très-cher Père, j'écris, comme vous voyez, un peu tard les lettres du nouvel an; aussi n'est-ce pas pour vous faire des complimens ordinaires : vous connoissez assez mon cœur, vous savez quelle est ma reconnoissance; je ne puis vous en donner des preuves que par mes vœux et mes prières. Vous ne m'oubliez pas, je pense, et j'espère que je serai toujours votre cher fils Roy.

Je viens de perdre mon cher père : si vous l'avez déjà appris, je crois qu'il aura eu part à vos saints sacrifices; en tout cas, je vous le dis dans l'intention d'obtenir pour lui le suffrage de vos prières. *Dieu m'afflige*, il af-



flige toute ma chère famille : je l'en remercie. Je ne souhaite pour moi et pour les miens que le salut. L'affliction en est la voie la plus sûre. Quant à ce qui me regarde, j'espère que je ne ferai pas cette année la poule mouillée comme l'an passé. Je me porte fort bien, grâces à Dieu ! qui me rend les forces pour les employer à sa gloire ; demandez-lui avec moi que je n'en fasse pas d'autre usage. Je le remercie du don de la santé ; s'il me renvoie l'infirmité, je l'en remercierai encore. Je suis de jour en jour plus attaché à ma sainte vocation. Il est vrai que je dois toujours me défier de moi-même ; aussi *je m'en défie* comme de mon plus cruel ennemi, et ce n'est que sur la grâce de Dieu que je compte. Obtenez-moi les grâces de choix si nécessaires pour me faire devenir ce que l'idée de vrai Jésuite emporte avec soi. J'espère que vous voudrez bien recommander mon cher père aux prières de vos saintes filles ; elles n'oublieront peut-être pas non plus le fils qui a plus besoin de leurs secours spirituels que le père. Adieu, mon révérend et très-cher Père.

Je suis, etc.

## XXV.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Autun, le 30 janvier 1749.

Ma très-chère maman, il est bien consolant pour un fils Jésuite d'avoir à parler à une mère vraiment chrétienne. Vous avez recours à celui seul qui peut vous consoler ; c'est aussi à lui seul que j'ai eu recours pour vous, pour ces chères sœurs mes amours, et pour moi. Quant à votre situation, je l'ai déjà *dit à mon oncle*, je la sens plus vivement que vous-même ; je ne puis vous être d'aucun secours, c'est ma plus grande peine, et je vous assure dans toute la sincérité de mon cœur, que je fais maintenant un plus grand sacrifice que quand je me consacrai à Dieu pour la première fois ; mais je connois mes engagemens, Dieu les connoît, ils sont plus indissolubles qu'on ne le croit dans le monde. Des gens instruits et qui n'auront que Dieu en vue, vous diront la même chose. Je suis le plus heureux des hommes, puisque je me suis jeté entre les bras d'un père qui ne me quittera jamais. Tout ce qui peut altérer mon bonheur, c'est de savoir

que tout ce que j'ai de plus cher au monde est dans la peine et l'affliction.

Ma chère maman, je vous dis tout ceci afin de vous assurer de mes sentimens par rapport à ma vocation. L'état d'infirmité dans lequel vous m'avez vu au mois de juillet, un peu plus grand dans le fond que je ne le laissois paroître, tant je craignois vos sollicitations, n'a pas changé mes vues pour mon état. J'y resterai jusqu'à la mort; je l'espère de la grâce de mon Dieu. Il faut donc prendre un parti dans les circonstances.

Je ne crois pas qu'il y ait personne à Autun qui veuille prendre votre charge. Il faudroit se déplacer, et l'objet n'en vaut pas la peine; mais si vous voulez me permettre de vous dire ce que j'en pense, à quoi bon la vendre ? deux de mes sœurs se sont assez déclarées contre le mariage; vous en pourriez établir une autre en lui donnant cette charge. Vous savez assez que je ne prétends rien à tous vos biens. Je ne veux partager avec mes sœurs que votre seule tendresse, et quoique j'en sois le moins digne, j'en supporterois peut-être la privation avec le plus de peine. Je compte sur ce bien, le plus précieux de tous ceux que vous pourriez me

donner : me voilà donc partagé, songeons aux autres.

J'ai été sur le point de vous porter ma réponse moi-même ; quelques considérations que je vous dirai une autre fois, ont empêché ce voyage. J'espère obtenir de vous par ma lettre, ce que je vous demande avec instance. C'est bien assez que je ne puisse vous rendre aucun service ni à vous, ni à mes sœurs. Délivrez-moi de cette peine plus sensible pour moi que je ne puis l'exprimer, qui est de savoir que je vous suis à charge dans mon état. Je vous conjure, chère maman, par la tendresse que vous avez pour vos chères filles et pour moi, de disposer de tout comme si j'étois Chartreux ou Capucin. Faites à mes sœurs tous les avantages que vous pouvez leur faire par les lois ; je souhaiterois de tout mon cœur qu'elles vous permissent de me déshériter entièrement. Plût à Dieu qu'une protestation de ma part suffît ! je la ferois en si bonne forme que tout seroit terminé par rapport à moi ; au reste l'amitié que vous avez pour moi seroit bien mal entendue, si vous me refusiez cette grâce. Vous devez à mes sœurs autant et plus qu'à moi, et c'est moi qui vous le demande. Plût à Dieu que je fusse à Dijon ! je ne quitterois pas

vos genoux que vous n'eussiez contenté mes désirs.

Un autre moyen que nous pouvons prendre encore, sans négliger l'autre, c'est de m'engager dans les ordres. Un fils unique Jésuite et jeune nuit toujours à l'établissement de ses sœurs. Tant qu'il n'est que simple laïc ou tonsuré seulement, les personnes intéressées peuvent craindre, avec raison, qu'il ne sorte et ne veuille s'établir dans le monde. J'ai consulté plusieurs personnes éclairées là-dessus, voici le résultat de cette consultation : le R. P. Provincial m'a promis de me mettre en théologie après ma *rhétorique d'Autun*. Vous savez qu'il estime et aime ma famille, j'en ai déjà eu des preuves pour ce qui me regarde. Il fera, je pense, tout ce qui dépendra de lui pour qu'il y ait quelque chose de réglé dans mes affaires. Si mon oncle, vous et moi lui écrivions, il pourroit me permettre de prendre cette année au moins le sous-diaconat. Je serois par là engagé dans l'Eglise, et tout le monde sauroit que, supposé même ma sortie, je ne serois plus en état de porter une charge ni de m'engager, même dans le monde. Quant à moi, cela ne peut me gêner en rien ; je serois obligé au bréviaire et lié absolument Je ne désire rien avec plus d'ar-

deur. Examinez tout cela, ma chère maman, votre charge ne sera peut-être pas vendue de sitôt; vous ne pouvez, pendant ce temps-là, en toucher les revenus: ainsi il n'y a pas de temps à perdre.

Je vous marquois dans ma lettre que vous avez sans doute reçue à présent, que M. le Maire d'Autun en seroit le porteur; il avoit accepté la commission avec joie, et moi je la lui avois donnée volontiers, parce qu'il vous auroit vue et m'auroit donné de vos nouvelles; mais il est tombé malade, et son voyage étant différé, j'ai profité d'une occasion qui s'est offerte.

Je suis bien charmé de ce que M.... a fait pour la famille. Je m'accoutumerai, aussi-bien que mes sœurs, à regarder notre cher oncle comme un second père. Il en a toute la tendresse, et il l'a fait voir par les effets. Témoignez-lui toute ma reconnoissance en l'assurant de mes très-humbles respects.

Les 22 francs que vous laissez, à vous parler franchement, me font plus de peine que de plaisir. J'agirois avec ma bonne maman avec toute sorte de confiance. Au tabac près, rien ne m'est nécessaire, et j'avois assez de ce qui m'est resté sur mon voyage pour ma provision de l'année; encore une

fois, pensez à mes sœurs. Quand il s'agira d'argent, vous pouvez m'oublier sans conséquence, surtout dans les circonstances où vous êtes. Mille tendres baisers à mes chères sœurs. Je suis, etc.

## XXVI.e LETTRE.

### *A la même.*

Autun, le 12 mars 1749.

Ma très-chère maman, je n'ai pas répondu d'abord à vos dernières lettres, parce que j'étois en retraite. Si pendant ce temps-là j'ai eu quelques momens de ferveur, vous devinez facilement pour qui je l'ai employée. Je vois que vos affaires n'avancent pas; j'attends toujours avec confiance et avec résignation; j'espère que vous faites de même.

Oui, ma chère maman, je ne prie jamais le bon Dieu d'un meilleur cœur que lorsque je le fais pour vous et pour mes aimables sœurs, en y joignant leur tuteur, leur oncle, leur père; mais quand Dieu exauceroit mes prières, que m'accorderoit-il de nouveau, les sentimens que je trouve dans toutes vos lettres qui me servent de lectures spirituelles, valant à mon gré bien des mille livres

de rente? Vous êtes toutes dans l'embarras, les larmes et l'affliction. Le bon Dieu me fait la grâce que je lui avois demandée pendant cinq ans, de me faire participer aussi à l'amertume de son calice : il m'a exaucé; je le remercie de tout mon cœur des peines qu'il nous envoie à tous. Je ne crains pas de dire à une maman si chrétienne que tout cela fait naître en moi une véritable joie. Par un dessein secret de la Providence j'ai été rapproché de ma patrie contre toute apparence. Dieu vouloit me frapper plus vivement étant plus près de vous, et par conséquent sentant encore plus vivement vos douleurs, il vouloit aussi me donner quelques peines particulières qui ne regardent que moi. Je ne les aurois pas eues à Rheims. Toutes les fois que je pense à cela devant Dieu, je me félicite de n'y être pas resté. Dieu veut nous sanctifier tous; je ne crois pas pouvoir en douter sans une espèce d'infidélité : sa conduite est trop marquée.

Vous pensez à vendre Bretigny. A moins que vous ne croyiez pouvoir mieux placer votre argent, et en tirer aussi sûrement un revenu plus considérable, je crois que vous devez faire attention à tous les agrémens que vous procure à vous et à mes sœurs ce pau-

vre petit Versailles. Je ne suis pas surpris que vous y soyez attachée ; j'y suis fort attaché moi-même à cause de vous, et je serois fort affligé de le voir passer en d'autres mains, à moins qu'à la dernière extrémité. Cependant, si cela étoit nécessaire, vous ne devriez pas vous arrêter à la considération des vacances que nous devons y passer ensemble : pour moi, ce n'est pas le lieu que je recherche, mais les personnes qui l'habitent, et partout où vous serez, je passerai des vacances bien douces.

A propos de vacances, savez-vous bien, ma chère maman, que vous m'avez fait une véritable insulte de me marquer dans deux lettres la crainte que vous aviez que je ne cédasse aux instances de M. le Maire d'Autun, pour aller les passer chez lui : c'est une crainte qui ne vient que de votre tendresse, elle me fait grand plaisir, envisagée de ce côté-là ; mais il semble aussi que vous doutiez de la mienne. Permettez-moi de vous demander une réparation en bonne forme dans votre première lettre. Après une cellule de Jésuite où j'ai établi ma demeure, s'il plaît au bon Dieu, pour toute ma vie, puis-je trouver du plaisir ailleurs que chez vous ? Non, ma chère maman, je ne vous volerois pas ce temps : je

me le volerois à moi-même et à ces pauvres sœurs aussi, qui, j'en suis sûr, m'attendent avec autant d'impatience que j'en ai de les voir. Ne me parlez point de départ, je vous en prie, j'ai fait le sacrifice. Toutes les fois que je pense à vous, à plus forte raison quand je vous vois, je le renouvelle. Mais puisque, par une grâce spéciale et que je n'avois aucun droit d'attendre, Dieu m'a donné la force de le faire, unissez-vous à moi, votre tendresse vous fera participer au mérite : mais craignons que, par nos soupirs, nous ne semblions *tant soit peu regarder en arrière;* pour *peu que l'offrande vaille, nous en diminuerions le prix.* Vous ne seriez peut-être pas si sensible si vous ne croyiez des personnes prévenues en ma faveur ; d'ailleurs M. le Maire, qui m'honore de son estime, je ne sais pas trop pourquoi, et quelques autres qui, en parlant de moi, ont beaucoup brodé l'étoffe, savent l'endroit foible d'une mère tendre, ils la prennent par là pour la flatter.

Je vais maintenant vous parler de choses dont je n'aurois jamais rien dit, sans l'imprudence de M. . . . qui vous a inquiétée en vous parlant de mes chagrins. Les exemples que j'avois faits n'avoient pas encore suffi pour mettre ordre à tout. Ceux que j'épar-

gnai lorsque j'en chassai deux au commencement de l'année, ont cru que je m'en tiendrois là, et que je les laisserois tranquilles dans leur libertinage. Malgré tout ce que j'ai pu faire depuis trois mois, ils ne sont point changés. Les choses vont à un tel point de scandale que, pour épargner le reste, je viens de sacrifier trois des plus coupables, par l'avis de mes supérieurs. Le fils de M. . . . est du nombre, et j'ai voulu faire voir en lui, qui est le meilleur de mes écoliers, que je tiens pour rien les qualités de l'esprit si le cœur est corrompu, et surtout s'il y a un danger que la corruption ne se glisse. J'aime si tendrement ceux-ci et les autres qui me restent, que le malheur des uns et le risque des seconds me causent une peine aussi vive qu'à leurs propres parens. J'offre cette peine à Dieu; je crois que mes soupirs lui seront agréables. S'il étoit plus craint, mieux aimé et mieux servi, je n'aurois pas cette peine; mais je vous assure que je suis bien aise de souffrir pour lui, quoique, à vous dire vrai, c'est si peu de chose dans six ans de religion, que j'en suis honteux. Dieu me traite en enfant qu'il faut ménager.

J'ai bien vu par votre lettre que m'a remise M. . . . . que vous répondiez par politesse et

que vous n'exigiez pas grand'chose de moi et même rien du tout. S'il m'avoit parlé avant que de vous écrire, il ne vous auroit pas mandé qu'il croit son fils de bonnes mœurs; quoi qu'il en soit, j'ai plus fait en conséquence de cette lettre que je n'aurois fait sans elle, non pas pour vous obéir : car je voyois assez que vous étiez indifférente là-dessus; mais comme il me représentoit sans cesse cette lettre qui disoit plus que la mienne, j'ai craint qu'en faisant des plaintes à d'autres et en montrant sa lettre, il ne me fît soupçonner de ne *pas aller au-devant de vos volontés;* ce seroit *pour moi le reproche le plus sensible.* Je *lui dis* que je *recevrois son fils* à condition qu'il *répareroit* le scandale de quelque façon. Le père pénétré de la plus vive reconnoissance et pour vous et pour moi, convint de la punition; mais le fils qui est un peu plus maître à la maison que son père, n'y a point voulu entendre, et je m'en crois débarrassé. Le père en me quittant et en me remerciant avec les termes les plus affectueux, me dit que, vu les circonstances, rien n'étoit plus juste que ce que je demandois, et me promit de vous écrire avec les termes les plus affectueux. Je doute qu'il le fasse, parce que je n'ai plus vu son fils.

Je présente mes respects à mon cher oncle, et j'embrasse de tout mon cœur mes chères sœurs. Adieu, ma chère maman, je me porte bien, faites-en de même ; ne craignez plus rien : je ne vois rien désormais pour ma classe qui puisse me faire retomber malade. Je suis avec le respect le plus absolu, etc.

## XXVII.e LETTRE.

### *A la même.*

Autun, le 17 mars 1749.

MA très-chère maman, j'avoue fort ingénument que je suis très-peu versé dans les affaires du monde, et si je suis entré avec vous dans des discussions qui ne sont pas trop de ma compétence, ce n'étoit que dans la crainte que vous eussiez trop d'égards à ce qui me regarde. A Dieu ne plaise que je vous conseille de vous priver ainsi que deux de mes sœurs du nécessaire pour en établir une. Ces aimables sœurs me connoissent assez, et je ne crois pas qu'elles prennent mal ce que j'ai dit à cette occasion. Je suis le seul qui veux être oublié, et c'est dans cette seule vue que je vous ai parlé d'affaires. Que je suis consolé,

dans l'affliction que me cause votre embarras, lorsque je reçois des lettres qui m'apprennent les dispositions de ces chères sœurs ! elles ne me surprennent pas ; je connois leur religion, leur union étroite entre elles. Une fortune médiocre qui n'excite point de murmures, une mère tendrement chérie, avec une parfaite soumission aux ordres de la providence, tout cela suffit pour les rendre heureuses. C'est là ce que j'ai appris à penser en religion ; je trouve dans ma famille les mêmes sentimens. Daigne à jamais le Seigneur les y maintenir, les y augmenter et répandre sur nous ses plus abondantes bénédictions. Voilà le plus grand bien que je puisse désirer en ce monde. Vous êtes affligée, ma chère maman, mes sœurs le sont, que ne puis-je essuyer vos larmes ! cependant je bénis le Seigneur, l'affliction fait les saints. Je prie plus souvent pour vous que jamais. Hélas ! ma chère maman, que demanderois-je pour vous ? je n'en sais rien. Vous avez tout ce que je puis souhaiter : être content d'un petit bien, c'est le plus grand de tous les biens.

Je connoissois le porteur de ma lettre, mais je ne croyois pas qu'il vous parleroit du chagrin que j'ai eu : il pouvoit taire cela pour son honneur, parce que son fils en a été une

des principales causes. Il vous a inquiété mal à propos ; voici ce que c'est :

L'indolence de plusieurs parens sur ce qui regarde leurs enfans entretient parmi quelques-uns l'esprit de libertinage et d'irréligion. Plusieurs enfans des environs, pensionnaires en ville, ayant une entière liberté, ne contribuent pas peu à maintenir les autres dans le désordre. J'ai eu le malheur d'être le plus mal partagé, et d'avoir en rhétorique presque tous les libertins du collége, parmi lesquels il s'est trouvé de vrais scélérats. Il a fallu employer les punitions les plus sévères à l'égard de plusieurs. *Tous les désordres* de ces malheureux sont venus à ma connoissance vers Noël. Le sort déplorable de ceux qui étoient déjà perdus de mœurs, et encore plus celui de quelques âmes innocentes qui couroient si grand risque, m'ont touché si vivement que je commençois à retomber dans mon premier état de langueur et d'abattement, si les attentions du R. P. Recteur en qui j'ai trouvé le R. P. Hurault, n'avoient arrêté le mal dans le commencement. La réflexion qui me touchoit le plus, c'est la crainte que l'indignité du maître n'attirât la malédiction de Dieu sur les disciples. Ma tendresse pour eux m'a fait passer de bien mauvais

momens ; cela n'a pas empêché que je ne me félicitasse toujours de n'avoir pas demandé au R. P. Provincial un autre endroit qu'Autun. Je bénis le Seigneur de ce qu'il m'a ménagé une occasion de souffrir ; je ne l'aurois sûrement pas eue à Rheims ; et c'est là, à mon avis, une grâce singulière que j'aurois détournée en allant tant soit peu contre l'ordre de la Providence. Actuellement tout est plus tranquille, et si je n'ai pas réussi à les gagner tous à Jésus-Christ, ce qui est mon principal but, j'ai du moins empêché le scandale. Pour ma santé, *j'ai pris le dessus*, et me *porte très-bien à présent*. J'ai trouvé dans toutes les personnes qui composent ce collége la source des plus grands agrémens pour moi, le R. P. Recteur principalement. Il étoit assez inutile de vous parler de toutes ces choses-là, et je ne serois point entré dans tout ce détail, si vous ne me l'aviez demandé. J'ai obtenu ce que j'avois demandé plusieurs fois à Dieu, d'avoir un peu de part à l'amertume de son calice ; ce n'est pas un mal : ainsi vous devez vous en réjouir avec moi. Ce fut encore vers Noël que me vint la triste nouvelle de la mort de mon cher père ; tout cela mêlé ensemble suffisoit pour accabler un homme d'une foible vertu ; mais, encore une

fois, je remercie le bon Dieu de tout ce qu'il a permis pour ma sanctification et pour celle des personnes que j'aime autant qu'on peut aimer. Adieu, ma chère maman.

## XXVIII.e LETTRE.

*Au R. P. Vaucher.*

Paris, le 29 septembre 1749.

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, le P. Portier vous a dit sans doute la raison pour laquelle je n'ai pu faire le voyage d'Auxonne où mon inclination me portoit, et que la reconnoissance me rendoit indispensable. J'étois sur le point d'aller vous voir et vous faire mes derniers adieux, lorsque je reçus un ordre de partir incessamment; je partis le lendemain pour Paris. le P. Portier n'a pas manqué de vous dire la résolution où je suis de me consacrer aux missions de la Chine. J'ai obtenu, grâces à Dieu, cette faveur dont je me connois très-indigne : je suis ici pour m'y disposer. Obtenez pour moi ces grâces si nécessaires à un missionnaire; intéressez pour cette affaire votre saint troupeau. Au reste, mon révérend Père, ce que je crains le plus, c'est que ma famille ne sache mon

dessein avant son exécution. Ainsi je vous prie de le tenir secret. Je me recommande à vos saints sacrifices, et je vous assure qu'au bout du monde je n'oublierai pas les obligations que je vous ai. Je suis et serai toujours avec les sentimens, etc.

---

## XXIX.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

A la Flèche en Anjou, le 30 Oct. 1749.

Ma chère maman, vous savez que, quand nous voyageons, nous sommes régalés : moi qui suis un peu chat, j'ai voulu goûter les poulets de la Flèche ; c'est-à-dire, en bon français, qu'on m'a transplanté de Paris à la Flèche pour ma première année de théologie. Le R. P. Provincial de Paris, qui n'est arrivé dans cette ville que trois semaines après moi, m'a dit que c'étoit l'usage que tous les Jésuites de province étrangère, qui venoient faire leur théologie à Paris, passassent par la Flèche. Je me suis conformé à cet usage, et j'y suis venu. C'est un collége magnifique, le parc est superbe, tout s'y ressent de la libéralité du grand roi qui en est le fondateur. Cela vous fera peut-être de la peine, parce

que vous croyez que cela m'en fait; mais je vous assure que cela m'est indifférent. Je me suis toujours plu partout où j'ai été, parce que j'ai toujours été où Dieu a voulu me placer. Je puis vous dire même que si je suis cette année à la Flèche, c'est que je l'ai bien voulu, car j'avois un moyen sûr de rester les quatre années à Paris, si j'en avois grande envie; mais, à la réserve de l'Opéra et de la Comédie qu'on n'a point ici, j'ai tous les avantages que je puis souhaiter.

Notre grand et beau collége est dans une si petite ville que, quand vous m'écrirez, il faut adresser à *la Flèche en Anjou* qui est le nom de la province. Sans cette précaution, la lettre ne trouveroit pas la Flèche, et elle pourroit bien faire du chemin. Je suis à 55 lieues de Paris; mais je puis toujours faire ma cour, car je ne suis qu'à 51 lieues de Versailles. Par parenthèse, j'ai vu cette ville en passant; mais par malheur, le roi alloit partir pour Fontainebleau, et je ne pus avoir audience. Ce superbe palais de nos rois et la maison royale de S...... dans l'intérieur de laquelle je suis entré, avec la permission de l'Evêque de Chartres, m'ont dédommagé des fatigues du voyage. Voilà bien des choses peu intéressantes. Ne grondez point contre le

R. P. Gauthier de ce qu'on me fait un peu promener. Cela ne dépend pas de lui. Rien ne peut m'arriver de plus heureux que de suivre les dispositions de la Providence. Quand on m'enverroit au bout du monde, j'irois sans hésiter, et je ferois avec résignation la volonté de mes supérieurs. Vous savez assez, ma chère maman, que l'éloignement de plus de cent lieues ne peut rien changer à mes sentimens pour vous. Je crois pouvoir compter sur la pareille de votre part. Adieu, ma chère maman, je suis et serai à jamais avec les sentimens d'amour et de respect.

## XXX.e LETTRE.

*A la même.*

La Flèche, le 8 déc. 1749.

Ma très-chère maman, vous me paroissez bien sensible à mon éloignement de Paris. Cette peine peut venir de deux principes : dans l'un et dans l'autre, c'est pour moi une preuve de votre tendresse; j'en ai déjà tant d'autres que je n'ai pas besoin de celle-là. D'abord vous regardez mon éloignement comme considérable; mais, très-chère maman,

le cœur en est-il plus éloigné? non sans doute. Le vôtre est toujours le même ; vous pouvez aussi être assurée du mien. Quatre ou cinq sous de plus pour le port de mes lettres, voilà tout l'inconvénient que j'y connois. En second lieu, vous croyez peut-être que je regrette beaucoup Paris ; dès lors, en tendre maman, vous prenez part à la peine du fils. Je n'en suis pas surpris ; mais détrompez-vous sur cet article : jamais je n'ai trouvé plus d'agrémens solides que dans cette maison, et je vous assure qu'au bout de l'année il m'en coûtera *infiniment plus pour quitter* la Flèche, *qu'il ne m'en a coûté pour quitter* Paris. S'il se trouvoit quelques circonstances qui pussent m'engager à demander aux supérieurs de me laisser ici, sans manquer à la perfection de l'obéissance et de l'abandon à la volonté de Dieu, je ne manquerois pas de faire voir mon inclination pour la Flèche. On a beau vous dire, parce que vous êtes mère, qu'on ne choisit que les gens de mérite pour les envoyer à Paris : bonne preuve du contraire, c'est que ce choix est tombé sur moi; mais que ce soit une distinction ou non, ce choix n'a pas fait la moindre impression sur moi. Je souhaiterois qu'il n'en fît aucune sur vous. Faire ma théologie à Paris ou en province,

vince, prêcher devant le plus grand monarque ou dans le moindre hameau, tout cela m'est égal, si ce n'est que l'un a moins de risques que l'autre.

Vous me dites que je vous prépare à de plus grands sacrifices! oui, ma chère maman, et je m'y prépare aussi. Plus je vois approcher le temps de ma seconde consécration par les ordres sacrés, plus je tâche de me mettre dans la disposition de ne rien refuser à Dieu de tout ce que l'inspiration ou l'obéissance me montreront de conforme à ses desseins; de ne jamais contrebalancer les mouvemens de sa grâce par ceux de la nature. J'aime ma famille autant qu'on peut aimer; cependant fallût-il aller au bout du monde, fallût-il m'en séparer pour jamais, j'espère que mon Dieu me fortifieroit assez pour ne pas hésiter. Ce bon maître a assez fait pour que nous fassions quelque chose pour lui. Vous êtes comme la mère de Samuel; je n'aï pas la religion du fils, mais vous avez celle de la mère. Après m'avoir obtenu par vos prières une seconde naissance, la grâce de la conversion, vous m'avez en quelque sorte offert au temple. N'affoiblissons pas, chère maman, le sacrifice par des regrets qui,

quoiqu'inefficaces, rendent l'offrande moins agréable au Seigneur.

Vous me faites une espèce de reproche de l'embarras dont vous courez risque d'être chargée dans la personne de.... Je suis forcé de faire ici mon apologie. Je suis là-dessus du même sentiment que mon cher oncle. Je vous prie de lui faire part de ma lettre, afin qu'il sache que je n'entre pour rien dans cette affaire. J'ai fait en mon nom, au vôtre et en celui de mes sœurs, toutes les politesses que je devois à des personnes qui nous appartiennent de si près; mais je ne me suis avancé sur rien. Dès la première visite que je rendis au cadet, il me dit que depuis long-temps il pressoit son frère de venir s'établir chez vous. Il me chargea de lui en parler; je n'en fis rien dans deux visites que je lui rendis, et il fut obligé de faire les avances, quoiqu'il fût sûr que j'étois instruit de son dessein. Ainsi il a tort de vous mander que votre fils le Jésuite lui a témoigné là-dessus beaucoup d'empressement, puisqu'il m'en parla le premier. Il est vrai que je lui répondis qu'on le verroit avec plaisir. Il devoit naturellement s'attendre à cette réponse qui n'étoit qu'une simple politesse et n'auroit pas tiré à conséquence, si le projet n'avoit pas été déjà formé.

Sachant même qu'il étoit fort las de demeurer à la campagne, j'insistai beaucoup sur la résolution où vous étiez d'y passer au moins deux ans ; cela ne le dégoûta point, et pressé par son frère cadet qui étoit charmé de s'en débarrasser, il me dit la veille de mon départ que son parti étoit pris, et il me le dit d'un air qui montroit assez qu'il prétendoit me faire grand plaisir de préférer ma famille à toute autre. Il peut vous revenir quelque petite chose du parti qu'il prend; mais, quoique vous ne soyez pas trop riche, je ne crains pas de vous dire que je ne vous ai jamais rien souhaité de plus. Vous vivriez plus commodément, mais peut-être moins innocemment. Il se fait un mérite de la préférence. S'il veut quitter Paris où toute marchandise est mêlée et confondue, et où l'on seroit, si l'on vouloit, aussi impunément idolâtre qu'hérétique, il n'a d'autre retraite que votre maison ; encore ne faut-il pas souffler, mais le bien cachers, s'il ne veut pas se faire des affaires auprès d'un évêque qui, pour peu qu'il ait de zèle, ne voit pas de trop bon œil de pareilles gens. Je ne vois guère que le diocèse d'Auxerre où il pût marcher tête levée ; mais comme il n'a point de parens dans ce pays-là, il vous donne la préférence. Un respectable vieillard

qui auroit blanchi sous le harnois en travaillant pour Dieu et pour l'Eglise, mériteroit qu'on se gênât pour le soulager dans ses infirmités, et sa présence ne pourroit qu'attirer les bénédictions de Dieu sur votre maison. Mais, par malheur, notre pauvre parent n'est pas dans ce cas. Depuis neuf ans environ, je ne cesse d'offrir pour lui et pour son frère, mes vœux au Seigneur; je crois que vous en faites autant. Je crois qu'un bon moyen de vous tirer d'affaire seroit de faire expliquer la-dessus votre prélat. La famille lui a assez d'obligations pour qu'il doive être consulté, et quoique *notre parent* ne doive ni prêcher ni confesser, pas même dire la messe qu'il ne dit plus depuis long-temps, je crois que ce prélat le verra plus volontiers de loin que de près. Je pourrois vous dire encore que probablement bien des gens, surtout ecclésiastiques, que vous aimez et que vous estimez, s'interdiront l'entrée de votre maison à cause de lui.

Vous savez que le cérémonial n'est point ce qui me fait écrire; et si sur la fin du mois vous ne recevez pas de lettre de moi qui vous renouvelle mes souhaits, vous ne vous en offenserez pas; vous connoissez mon cœur, cela suffit. Permettez-moi d'assurer de mes

très-humbles respects mon cher oncle, et d'embrasser les chères sœurs avec la tendresse ordinaire. Je ne puis vous rien dire de plus. Adieu, chère maman, portez-vous bien, pensez à moi devant le bon Dieu. Je suis avec le dévouement le plus tendre et le plus soumis, etc.

## XXXI.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

La Flèche, le 30 déc. 1749.

Mon *très-cher oncle*, ceux qui vous ont fait aussi-bien qu'à ma mère, de grands et de beaux complimens sur ma destination pour Paris, vous font sans doute à présent des complimens de condoléance sur mon séjour à la Flèche. Etre exilé de la capitale, quel malheur! connoissant votre tendresse, je suis surpris que vous ne m'ayez pas écrit. Que de pareils complimens me font rire de la part d'un séculier, et qu'ils me font pitié de la part d'un religieux! je me trouve ici on ne peut mieux. Si vous n'avez pas vu ma chère maman depuis que je lui ai écrit, vous avez pu voir le R. P. Recteur du collége, à qui j'ai écrit également et qui doit vous dire les rai-

sons de mon voyage. Grâces à Dieu, tout se prépare et les voies s'aplanissent pour le dessein que j'ai formé. Dieu me prépare les voies; mais c'est à moi aidé de son secours, à préparer mon cœur. Ah! combien ce cœur doit-il être purifié par l'exercice de toutes les vertus! sans cela, on iroit au bout du monde faire un métier aussi pénible qu'infructueux. Je me confie à celui qui m'appelle. Les Xavier n'étoient pas des saints avant d'être appelés. Destiné à suivre les traces de cet apôtre, si j'ai le bonheur de répondre à la voix de Dieu avec fidélité, que ne puis-je pas devenir? je puis tout espérer. Le temps s'approche d'une double consécration, et du sacerdoce et du départ pour les Missions. Je n'ai que cela à vous dire, très-cher oncle; vous voyez assez ce qu'il me faut. Demandez-le pour moi à Dieu. Pour moi je forme des vœux, et je souhaite pour vous tout ce que le neveu le plus reconnoissant peut souhaiter à un oncle aussi tendrement chéri que respecté. J'ai renvoyé la montre à ma chère mère : je ne fis pas assez de réflexions en l'acceptant, et je n'étois pas à moitié chemin que j'étois honteux de la sentir sur moi. Ma chère mère a de la religion. Elle sent ce qui me porte à refuser cette marque de son amitié, et j'espère qu'elle

n'en sera point choquée. Permettez-moi de faire ici les complimens de nouvel an à mon cousin, que j'embrasse de tout mon cœur. Je suis avec les sentimens de la soumission la plus respectueuse et du dévouement le plus absolu,

Mon très-cher oncle, votre etc.

## XXXII.e LETTRE.

*A Madame Roy.*

La Flèche, le 4 février 1750.

Ma très-chère maman, je viens de risquer une lettre pour ma très-chère sœur la cadette, à qui il tarde bien, à ce qu'elle me dit dans la sienne, de retourner auprès de vous à Bretigny. L'appareil des mariages qui l'environnent ne la tentant point d'exercer le même état, je l'exhorte à persévérer dans cette disposition. Sa lettre m'a mis en gamme sur le compte des.... si elle alloit causer, je serois perdu auprès de la tante et des cousines. Je dis que j'ai risqué cette lettre, parce que je ne sais pas au juste où est ma sœur qui n'est pas toujours à..... ayant des visites à faire aux environs. En second lieu, je ne suis pas sûr que cette lettre franchisse les

barrières qui ferment l'entrée du palais qu'elle habite, à ce que je crois, à tout ce qui sent tant soit peu le Jésuite; quoi qu'il en soit, en voici une qui arrivera plus sûrement au château de Bretigny, et de plus je suis sûr qu'elle y sera bien reçue; je ne me flatte pas: je connois votre tendresse.

Vous êtes donc enfin débarrassée de votre imbécille de rentier; mais, à ce qu'il me semble, vous courez grand risque de perdre vos avances. Il faudra encore en faire à son successeur, Dieu soit béni de tout cela. Vous parlez de conversion, ma très-chère maman; si la vôtre n'étoit pas déjà faite, en voilà les voies du moins, ce sont celles de s'avancer dans la perfection. J'ai remercié le bon Dieu de tout mon cœur, à la lecture de votre lettre. Je me suis uni à vous pour cela. Ah! que ce bon père nous châtie bien en père lorsqu'il n'emploie que de pareilles verges! il nous prive de quelques commodités temporelles pour enrichir une couronne immortelle.

Je me porte toujours à merveille, et suis toujours très-content à ma Flèche. Je souhaite que l'air de votre petit Versailles soit aussi bon à votre santé que l'est à la mienne celui de ma Chartreuse. Je ne sais s'il y a

parmi vous de santés languissantes ; voici le carême : ménagez-vous, gare les excès de ferveur, ou dans vous, chère maman, ou dans les chères sœurs. Il faut se mortifier, c'est l'intention de l'Eglise; mais se tuer, elle n'attend pas cela de nous. Pour moi je me prépare à faire bonne chère, car c'est une des médisances qu'on débite sur les Jésuites. Ils ne font jamais si bonne chère qu'en carême, ne prient jamais tant Dieu qu'en carnaval et ne dorment jamais tant qu'à Noël. Les pauvres gens! puisque nous passons pour prier beaucoup Dieu en carnaval, je le ferai pour vous d'une manière spéciale dans ce temps-là ; on pense en ce temps plus à se divertir qu'à prier. Je m'unirai donc à vous, et comme la foule n'est pas grande, le bon Dieu nous distinguera facilement. Demandons de ne plus aimer que Dieu dans cette vie : le fils demandera cette grâce pour la mère, et la mère la demandera pour son fils. Du moins je pense que les fêtes et les bals qui se donneront à Bretigny ne vous empêcheront pas de vous trouver au petit rendez-vous.

Vous cherchez un moyen de me faire tenir mes étrennes, je vous remercie très-fort de votre attention : ma chère maman est toujours la même. Ne soyez pas en peine; si

j'avois besóin d'argent, il me seroit aussi facile d'en faire venir de Paris par le moyen de M. .... qui a toujours la bonté de faire honneur à mes traites, qu'à vous d'en faire venir de Dijon à Bretigny. Ainsi vous voyez que je ne suis pas si fort dans un pays perdu. Préparez vous seulement à soutenir de sang-froid la vue du long mémoire que M.... vous fera passer au bout de trois ou quatre ans. Vous sentez bien qu'à Paris on marche bien sur autre pied qu'en province, et ce qui me suffisoit à Autun ou à Rheims pour toute ma dépense, suffira à peine pour ma poudre : jugez du reste : voyez où *iront les* castors, *les* soutanes de soie, *les* tabatières de toutes les modes, etc. etc. N'allez pas croire que dans tout cela il y ait rien de superflu. Toutes ces choses et une infinité d'autres dont je ne parle pas, ne sont que le pur nécessaire. Lorsqu'on va rendre visite aux ducs et aux comtes, il faut être mis décemment. Cela supposé, si je ménage pour les années suivantes, c'est pour que je n'aie besoin de rien. J'embrasse bien tendrement les chères sœurs. Adieu, ma très-chère maman.

Je suis, etc.

## XXXIII.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

La Flèche, le 23 février 1750.

Mon très-cher oncle, ou je me suis mal exprimé dans ma dernière lettre, ou vous n'en avez pas compris le juste sens. Dans une réponse que j'avois faite au R. P. Recteur de Dijon, je lui avois dit les raisons de mon voyage à la Flèche. L'année que j'y passe épargne une somme assez considérable à la mission de la Chine, et c'est dans cette vue que je l'ai demandée d'autant plus volontiers que je savois faire par là plaisir au R. P. Lagrandille, Provincial de cette province, lequel ne me l'auroit pas proposé, dans la crainte de me faire de la peine, en me tirant de Paris pour un an. Voilà l'abrégé de ce que je marquois au R. P. Gauthier; et comme je croyois que vous le voyiez quelquefois, je me reposois sur lui pour vous donner ces détails d'assez peu d'importance. S'il y avoit eu quelque chose de plus considérable, je ne vous aurois pas adressé à un autre pour l'apprendre. Ma confiance en vous est telle, qu'en pareil cas vous auriez été le premier instruit. Je

priois le R. P. Recteur de s'unir à vous pour consoler une mère trop tendre lorsqu'elle apprendroit mon dessein ; je vous prevenois aussi là-dessus. Je crois que c'est ce qui vous a fait juger à l'un et à l'autre que mon départ approchoit. Si cela étoit, je ne vous en ferois pas un mystère, mais je ne vois pas que je puisse m'embarquer qu'après trois ans, à compter du temps où nous sommes ; mais comme j'ai su que mon dessein avoit un peu plus transpiré que je n'aurois voulu, surtout à Dijon, j'ai craint que ma chère mère n'en fût informée avant le temps. C'est cette crainte qui m'a engagé à vous demander cette grâce à l'un et à l'autre, parce qu'en ces circonstances, il seroit plus à souhaiter que les personnes qui la voient fissent agir la religion que la tendresse.

Dans la pensée où l'on étoit que j'allois partir bientôt, on a jugé que je me pressois beaucoup. Je ne sais quel motif faisoit parler et le R. P. Recteur et le R. P. Bichot ; j'ai pour eux toute la reconnoissance possible, mais je vous avoue en même temps que, par la grâce de Dieu, je ne suis plus guère sensible qu'à l'honneur de servir Jésus-Christ, d'aller annoncer sa croix, et de mourir, s'il le faut, en l'annonçant. Voilà toute mon am-

bition. En faisant sa théologie, partie dans un vaisseau, partie dans le tracas d'un voyage, on court risque de ne pas se faire un certain honneur dans l'étude de ces matières. Comme c'est principalement sur cela qu'on décide du mérite dans notre Compagnie, on est sensible à cette distinction jusqu'au bout du monde. Sans être devin, je crois être entré parfaitement dans les vues des personnes qui s'intéressent pour moi; mais après vous avoir dit ce que je pense là-dessus, vous ne serez pas surpris si je soupire après mon départ, et si je vous dis que *de pareilles raisons ne me retiendroient pas si je trouvois un vaisseau dans le port avant les trois ans.* Je sais ce que Dieu demande de moi, je lui rends grâces tous les jours de la faveur qu'il me fait préférablement à une infinité d'autres Jésuites. Joignez-vous à moi, mon très-cher oncle, pour m'aider à témoigner ma reconnoissance à ce divin Maître qui me comble de faveurs. Vous pourrez trouver des gens de bien, et même de mes confrères, qui par trop de tendresse pour moi, ou pour la province à laquelle leur prévention leur fait croire que je serois un membre inutile, voudroient bien que je restasse en France; d'autres qui, brûlant eux-mêmes de zèle pour le salut des

âmes qu'ils ont entre les mains, craignent toujours de manquer ou de secours ou de successeurs. La providence de Dieu est assez grande pour pourvoir à tout; d'ailleurs l'espérance qu'ils paroissent fonder sur moi est-elle en effet bien fondée? Dieu le sait. Tout cela m'a déjà été dit : je vous en préviens, car on pourroit bien vous dire ce qu'on m'a dit à moi-même; mais, grâces à Dieu, tout cela ne me fait guère d'impression. Je n'ai plus qu'un seul but, plaise au ciel que je ne m'en écarte pas, c'est de me disposer par une *fidélité inviolable à la grâce* de suivre les traces du grand Xavier.

Il y a peu de temps que je n'ai écrit à Bretigny; je vais le faire tout à-l'heure. J'ai envie d'écrire de jour en jour moins fréquemment, afin d'accoutumer petit à petit ma mère et mes sœurs, trop tendres, à se passer de moi et de mes lettres, et afin de m'y accoutumer moi-même. Il faut que dès à présent je commence le sacrifice que je ferai plus entièrement pendant trois ans. Quand on a une famille si aimable, il en coûte bien; mais après tout, Dieu n'en fait-il pas assez, et me laisserai je toujours vaincre en libéralité? Cependant, si vous appreniez qu'on fût trop sensible à ce changement dont on ne sait point la

cause, et si vous jugiez qu'il fallût en user autrement, vous auriez la bonté de me le faire savoir.

J'embrasse le cher cousin, et je suis avec le dévouement le plus tendre et le plus respectueux, etc.

## XXXIV.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

La Flèche, le 14 avril 1750.

Ma chère maman, comme il y a un peu de temps que je ne vous ai écrit, vous croyez peut-être que le carême a dérangé l'économie de mon tempérament. Jamais je ne me suis mieux porté, et, sans mentir, j'ai fait quasi un pouce de lard depuis que je suis à la Flèche. Vous êtes donc toujours à la campagne: apparemment que vous vous y portez bien, puisque vous n'avez pas pris d'autres arrangemens. Soit que la chose soit comme je le pense, soit qu'elle soit autrement, je bénis Dieu à tout événement. Je ne crois pouvoir lui demander autre chose pour vous que ce que je lui demande depuis long-temps pour moi-même, c'est que sa sainte volonté s'accomplisse sur nous et pour le temps et pour

l'éternité. Heureux si nous ne mettons point d'obstacles à ses desseins et à ses miséricordes !

J'ai été quelque temps sans vous écrire, ne sachant pas trop si je devois rester longtemps ici. Il y a un nouveau Provincial à Paris. Quelques personnes se sont employées, à mon insu, auprès de lui pour me faire revenir dans cette capitale avant la fin de l'année. Quand j'ai su ce qui se tramoit, j'ai attendu de jour en jour l'ordre de retourner. Je crois maintenant que j'en serai quitte pour la peur, et que je n'y retournerai que dans quatre mois. J'ai encore ce temps-là à passer dans ma petite chartreuse. Je l'y passerois volontiers, éloigné d'un certain tracas qu'on ne peut éviter au collége de Louis le-Grand. Je puis creuser certaines réflexions que je n'ai jamais approfondies. Sept ans de religion auroient dû produire bien des effets avec un peu de fidélité de ma part; mais pour cela il auroit fallu avoir quelque chose de plus que l'habit religieux. Très-chère maman, de toutes les réflexions, voilà celle que le bon Dieu veut que je fasse le plus souvent. Priez pour qu'elle ne me soit pas inutile. Quand vous et vos chères filles aurez obtenu pour moi la sainteté, vous regagnerez bien ce que vous

m'aurez donné. J'embrasse les chères sœurs et me recommande à leurs prières. Mes respects à mon oncle. Je suis, etc.

## XXXV.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 28 septembre 1750.

Mon très-cher oncle, vous recevrez bientôt une petite boîte : je vous prie de la faire passer à la chère maman; mais ouvrez-la auparavant. Plusieurs personnes d'une grande piété, que je *connois*, ont donné la vogue à une louable coutume, qui est d'avoir une petite poche particulière pour avoir toujours sur soi l'image de celle qui, après Dieu, est l'objet de leurs tendres amours. Lorsqu'on se trouve seul, c'est une compagne avec qui on peut s'entretenir. O que ces entretiens sont doux! mon très-cher oncle, vous le savez mieux que moi, et vous pouvez en rendre témoignage. La maman, dans toutes ses lettres, me presse de recevoir de l'argent: je lui ai dit que si elle m'en envoyoit, cela serviroit à enrichir le collége de Louis-le-Grand, et que je n'y toucherois pas; que, quand j'en aurois besoin, je lui en demanderois. A peine eus-je

fait ce refus si absolu, que l'occasion d'en demander se présenta. Je lui demande aujourd'hui dix-neuf livres, à condition aussi qu'elle recevra de moi le petit présent que vous lui remettrez de ma part. Il n'y en a plus que deux moins belles, et peut-être pour le moins aussi chères. Je les ai retenues parce que quelques amis m'en demandent de province. Je ne les lâcherai pas que je n'aie votre réponse et celle de ma chère mère ; peut-être que vous et ma chère sœur l'aînée, qui est ma petite sainte, en voudrez. Celle que j'envoie a perdu un peu le lustre de sa nouveauté. C'est ma faute, parce que je l'ai eue un mois dans ma poche sans la trop ménager. Je n'en envoie pas à la place une toute neuve dont on me fait présent, parce qu'elle est moins belle de beaucoup. Je ne puis vous dire dans une lettre toutes les grâces que je sais avoir été obtenues par ce moyen. Quoique j'aie été fort infidèle, je pourrois vous en parler un peu par expérience. Que je suis impatient d'apprendre la prise d'habit de ma cousine ! Ceux qui abandonnent tout pour suivre Jésus-Christ sont si fort dédommagés par le centuple, qu'ils ne manquent jamais de recevoir quand on quitte tout et qu'on ne se réserve

rien ! O combien je voudrois prêcher cette vérité sur les toits !

Nous avons appris que M. l'abbé..... étoit merveilleusement changé, qu'il étoit rentré dans le bon chemin et docile à l'Eglise. Dieu est bien puissant ; hélas ! ces deux prêtres qui m'intéressent si fort ne sont-ils pas aussi rachetés au prix du même sang ? Les mêmes grâces ne pourroient-elles pas leur être accordées ? Dieu m'appeloit peut-être au paradis de la religion pour obtenir, par ma ferveur, cette grâce insigne. Quel compte à rendre pour moi si cette conversion étoit attachée à mes prières ! Cher oncle, priez pour votre pauvre neveu : Dieu l'accable tous les jours de nouvelles grâces, et il s'en rend toujours indigne par ses infidélités. Religieux d'habit que nous sommes, moi et quelques imparfaits qui me ressemblent, que de séculiers jugeront nos justices ! On nous a envoyé deux lettres de M. l'abbé....., l'une à M.... d'Auxerre, l'autre à M.me...., Carmélite de Beaune ; si vous pouviez les faire tomber entre les mains de ces deux prêtres qui me tiennent de si près, cela, avec la grâce, pourroit remuer quelques ressorts.

Tout va bien chez moi, pour la santé, s'entend. Je me porte à merveille ; si je ne met-

tois aucun obstable aux desseins de Dieu sur moi, je serois content : priez pour que cela arrive. Pour moi, je ne vous oublie pas; vous êtes notre père, je serois bien ingrat. Quand vous m'écrirez, dites-moi si l'on n'ouvre pas vos lettres quand vous êtes à la campagne: j'ai quelques raisons de vous faire cette question. Un de mes amis qui, à ce que je crois, après un cours de philosophie, ira à la Mission de Chine, doit passer dans peu par Dijon; je l'engagerai à vous aller voir. C'est un digne homme. Je suis et serai toujours avec respect, etc.

## XXXVI.e LETTRE.

*Au même.*

Paris, le 31 novembre 1750.

Mon très-cher oncle, je vous envoie mon extrait baptistaire, parce qu'il n'est pas en règle. Il a servi pour la tonsure et les quatre moindres; mais c'est par faveur qu'on s'en est contenté. Quoique je ne doive recevoir les ordres qu'à Noël de l'année prochaine, mes supérieurs m'ont recommandé d'en faire venir un autre, et c'est avec une entière confiance que je m'adresse à vous, sur ce que je

sais que mes petites commissions ne vous sont point à charge.

J'ai encore deux ans, peut-être trois, pour me préparer à remplir les desseins de Dieu sur moi. Il me fait de grandes grâces. Ah! si j'y répondois, que je deviendrois bientôt digne d'être missionnaire, et de remplir, avec la grâce du Seigneur, toute l'étendue de ce beau nom! Dans quinze mois à peu près j'aurai le bonheur d'être prêtre : voyez si j'ai du temps à perdre. Priez donc pour moi, mon cher oncle, vous n'obligerez pas un ingrat. Une foule affreuse d'infidélités me rend bien indigne des faveurs du ciel, soit pour moi, soit pour les personnes qui me sont chères. N'importe, je me présenterai toujours aux pieds de Jésus et de Marie; je le fais bien souvent pour vous. Cela posé, vous avez quelque intérêt à ce que je devienne un vrai jésuite, et non pas un enfant indigne de l'ordre saint dont je serai un membre lorsque je serai vrai jésuite, c'est-à-dire un saint; le grand désir que j'ai que Dieu vous comble de ses plus abondantes bénédictions sera exaucé plus sûrement.

Il me tarde bien de savoir ma chère cousine religieuse, si cependant telle est la volonté de celui qui appelle qui il lui plaît. La

grande satisfaction que me parut goûter dans son état sa sœur aînée, me fait désirer encore plus ardemment ce même bonheur pour la cadette. Ah ! qu'une âme religieuse, lorsqu'elle est fidèle, trouve bien ce centuple promis dans l'Evangile ! Dieu me le fait bien entrevoir ce centuple pour le temps auquel je serai tout à lui. Mais il me le fait entrevoir avec des caractères si distinctifs, qu'il n'est pas possible de le méconnoître. Je suis avec la soumission la plus tendre, etc.

## XXXVII.e LETTRE.

*Au R. P. Vaucher.*

*Paris, le 16 décembre 1750.*

Mon très-cher et très-révérend Père en Jésus-Christ, voici une rente annuelle, rente que je paie toujours avec la plus grande satisfaction : mes sentimens, votre Révérence les connoît, et elle me rend, à ce que je crois, assez de justice pour croire que, de loin comme de près, je suis toujours le même à son égard, c'est-à-dire plein d'un tendre et respectueux dévouement, mais surtout d'une reconnoissance sans bornes. Dieu seul peut m'acquitter de mes dettes envers vous. Je le

prie avec instance tous les jours de ma vie de suppléer à mon impuissance, et de vous rendre, par une juste compensation, le bien que vous m'avez fait. Hélas! peut-être sans vous n'aurois-je pas eu assez de courage pour vaincre tous les obstacles qui s'opposoient à mon entrée dans la société de Jésus. Ajoutez à cela cette porte pour les missions, que ma sainte vocation m'a ouverte. Nos Pères y sont morts pour leur foi. Quoi, le pauvre Nicolas-Marie seroit-il assez heureux pour rendre un jour vie pour vie à Jésus-Christ! grâce insigne que je n'ose demander, mais qui sait les desseins de *Dieu? plus j'ai été un malheureux* pécheur, plus il a fait éclater sur moi ses miséricordes. Ne soutiendroit-il pas son ouvrage? Il n'est pas vrai, comme le père Potier vous l'a dit, qu'on puisse parler ouvertement de mon dessein de missions, quoiqu'à Paris on le sache dans nos maisons : ma mère ne le sait pas encore, et je souhaite très-fort qu'elle ne le sache que dans deux ou trois ans, lorsque je partirai où que je serai parti.

Dans quinze ou seize mois j'aurai le bonheur d'être prêtre. Qu'il y a peu de temps d'ici là pour purifier mes mains et mon cœur! au nom de Dieu, priez pour moi. Jésus et Marie mes seules ressources m'accablent de

grâces, surtout depuis que je suis en théologie. Profusions de la part du ciel, abîme d'infidélité de ma part, quel contraste!

Je me porte à merveille, et je suis si différent de ce que j'étois quand je suis revenu de Rheims, où j'avois un peu fait la poule mouillée, que vous ne me reconnoîtriez pas. C'est pour vous, mon Dieu, que je les conserve ces forces, cette vie, ce sang, si vous le voulez. Je suis très-impatient, mon Père en Dieu, d'apprendre de vos nouvelles.

Faites souvenir de moi vos bonnes religieuses; le titre de missionnaire que je dois porter un jour, les engagera à demander pour moi la sagesse de Xavier.

Je suis et serai à jamais dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie et dans l'union de vos saints sacrifices, avec un très-profond respect, mon révérend et très-cher Père, votre, etc.

## XXXVIII.e LETTRE.

*A Madame Roy.*

Paris, le 23 février 1751.

Ma très-chère maman, on peut le mardi-gras se procurer quelque plaisir, pourvu qu'il

qu'il soit innocent, et qu'on se réjouisse en Dieu : cela posé, je vais vous écrire. Je crois que vous passez ces jours-là d'une manière bien tumultueuse dans votre petit château, et si je n'étois sûr que ma lettre n'arrivera pas pendant les jours gras, je l'arrêterois, crainte de vous tirer pour un moment du tourbillon de vos plaisirs. Ferois-je mal? qu'en pensez-vous? — Vous pensez que je ne parle pas sérieusement, et vous avez raison. O que je bénis Dieu dans sa miséricorde, lorsque je pense que ce que j'ai de plus cher au monde, une mère que j'aime *autant que je puis le faire* sans déplaire à *Dieu*, *ne fait* consister son bonheur que dans cette paix *chrétienne*, qu'une bonne conscience et une grande union domestique donnent à ceux qui ne cherchent point d'autre paix ; paix qu'on ne trouve pas dans le monde ; paix qu'on trouve à coup sûr dans la religion, au milieu même de ses salutaires adversités, qu'une providence miséricordieuse sait nous ménager lorsqu'elle veut l'hommage d'un cœur non partagé.

Dans ces temps où le monde, à qui il me paroît que vous dites adieu de bon cœur, s'abondonne à de folles joies, Dieu sait combien vous avez pensé à moi, ou à votre oratoire, ou au pied de l'autel. De mon côté, je vous

assure que vous n'avez pas été oubliée, je m'oublierois plutôt moi-même. Je voyois par votre dernière lettre, que notre pauvre parent vous donnoit bien de bonnes et d'humiliantes croix. Si ce que vous souffrez à son occasion, et les prières que vous faites pour lui pouvoient toucher le cœur de Dieu; et obtenir ses dernières grâces qui fissent en lui l'ouvrage d'une conversion solide, vous retireriez un avantage mille fois plus à désirer qu'une abondante succession que vous n'aurez pas et que je crois que vous ne désirez pas; mais, quoi qu'il arrive, vous aurez eu à souffrir. Ah! que je connois de saintes âmes qui, ayant appris de la bouche de notre divin Maître qu'heureux sont ceux qui pleurent en ce monde, languissent de douleur de ce que Dieu ne leur envoie pas de souffrances. Elles tremblent dans la crainte de n'être pas les vrais enfans de la croix gage unique de salut. Grâces à Dieu, vous n'êtes point dans ce cas, et Dieu vous a fait sentir combien vous lui êtes chère. Quand je prendrois au pied de la lettre, très-chère mère, tout ce que l'humilité vous fait dire, je me joindrois encore à vous pour rendre grâces à Dieu de ce qu'il vous a fait enfin sentir au fond du cœur que les restes d'une vie mondaine doivent lui être

consacrés uniquement. Hélas ! combien s'en trouve-t-il qui n'y penseront jamais ! que vous êtes heureuse que Dieu vous y fasse penser dans un temps où vous pouvez encore faire porter de si beaux fruits à ce germe divin que la grâce a mis en vous ! Quoique j'attribue à l'humilité ce que vous me dites dans votre lettre, vous voyez que je vous réponds comme si je vous croyois sur parole. Je dis toujours ce que je crois devoir dire. La Mère de toute bonté que vous aimez tant, en tirera pour vous ce qu'elle voudra. Je ne suis pas sur le pied de vous dire des nouvelles, quoique je sois au centre d'où elles partent : mon temps m'est trop précieux pour les écrire, et le vôtre pour les lire. Que je sais de gens auxquels ce que je vous dis donneroit belle matière à gloser sur votre compte et sur le mien ! ce ridicule ne m'épouvante pas, et j'espère que je ne le craindrai jamais. Cependant en voici une qui m'intéresse, parce qu'elle intéresse la religion ; on ne parle que de *Jubilé* à la cour. La reine, le dauphin et les dames de France sont déterminés à honorer la religion par la grande publicité de leur dévotion, et confondus avec le simple peuple. Que de gens, dans des conditions infiniment inférieures, ont quelquefois honte

d'imiter ces augustes personnes qui feront les exercices prescrits par la bulle! Il y a encore bien de saintes âmes à Paris, qui retiennent le bras de Dieu prêt sans doute à lancer la foudre trop méritée. Ce sont ces saintes âmes qui retardent la chute totale de la religion. O Dieu! comme elle s'en va cette sainte religion! c'est un torrent d'une rapidité prodigieuse qui l'entraîne.

Il y a bien six semaines que je n'ai vu M... il me fait toujours bien des amitiés, et l'horreur qu'il a pour une robe qui a toujours été, et qui sera toujours, comme je l'espère, en butte à la fureur des hérétiques, ne l'empêche pas de me reconnoître sous cet affublement qui lui déplaît si fort. Je ne vois guère plus M.*** que lorsque j'étois à la Flèche. Nous ne nous boudons ni les uns ni les autres, il s'en faut de beaucoup, mais nos visites sont bien rares depuis que j'ai quitté la Flèche. Je suis allé trois fois chez M.***; il n'est pas revenu me voir. Dans le fond, je n'en suis pas fâché; nous n'avons pas grand'chose à nous dire. Je ne sais guère entretenir les jeunes gens qui mènent à Paris la vie de garçon; je vous dis cela seulement, afin que si M. son père se plaignoit à vous de ce que nous ne

nous voyons pas, vous puissiez lui répondre que ce n'est pas ma faute.

J'avois une forte envie d'écrire à ma chère sœur Elisabeth, à qui il me semble qu'il y a long temps que je n'ai écrit; mais je crois que, pour cette fois, elle me tiendra compte de ma bonne volonté; je prévois que je n'en aurai pas le temps. Je présente mes très-humbles respects à mon oncle Roy. J'embrasse les très-chères sœurs avec toute la tendresse possible. Je suis, etc.

## XXXIX.e LETTRE.

### *A la même.*

Paris, le 23 mai 1751.

Ma très-chère mère, je reçus avant-hier une visite de mon oncle Roy : il me lut votre lettre qu'il venoit de recevoir. Elle me donna occasion de faire des actes de résignation, et je m'unis très-fort à vous pour tous les petits sacrifices qu'une providence miséricordieuse vous fait faire de temps en temps. Ce que Dieu vous a laissé pour le temporel, quelque modique qu'il soit, pourroit peut-être encore partager un cœur que vous lui avez consacré; c'est pour prévenir ce malheur réel,

que les pertes, les mauvaises années, en un mot tout ce que le monde appelle malheur, se succèdent pour enlever de vive force tout ce qui pourroit rester d'attaches.

Après tout, vous aimant avec toute la tendresse que Dieu sait, la religion ajoutant encore aux sentimens de la nature, loin de les refroidir, que puis-je souhaiter pour vous, sinon que le divin Maître ne trouve dans le cœur de ma tendre mère aucune résistance à ses desseins? Oui, je ne crains pas de le dire, et je suis sûr que vous ne m'en saurez pas mauvais gré, car vous savez bien d'où cela part, et ma vive tendresse ne peut vous être cachée; oui, si jamais vous deveniez assez agréable à Dieu pour attirer sur vous cette attention aussi crucifiante que miséricordieuse, pour vous voir enlever l'une après l'autre toutes les ressources humaines, pour n'en avoir plus qu'en lui-même; en un mot, si, comme le modèle admirable que l'Esprit saint nous propose, les pertes, les maladies, le bras de Dieu plus que la malice des hommes vous conduisoient jusque sur son fumier, que souhaiteriez vous alors? Votre cœur plein de religion me répond, et le mien n'a garde de démentir les saints désirs du vôtre: ce seroit d'être tout ce qu'il plairoit à Dieu, le

perpétuel jouet de la providence ; ce seroit de ne jamais mettre par aucune révolte du cœur, le moindre obstacle aux desseins de Dieu. Je vous enfonce plus que jamais avec moi dans le cœur maternel de la Mère des mères de toute bonté; c'est là mon asile ordinaire et pour vous et pour moi. Je dis pour vous et pour moi, car je vous assure que je n'y entre jamais sans vous. Ainsi priez-la cette Mère des méres que j'entre souvent dans son cœur, ou plutôt que je contracte une heureuse habitude de n'en sortir jamais; vous y êtes intéressée, puisque vous êtes toujours *de la partie*. *Priez Dieu pour M. . . ;* pendant deux heures qu'il resta auprès de moi, la dernière visite qu'il me fit, il me dit en matière de religion les plus grandes absurdités, qu'il soutint avec un entêtement pitoyable. Bon Dieu! où ne va-t-on pas lorsqu'on s'écarte de la seule règle visible, et qu'on consent à être regardé comme un païen et un publicain, en refusant de reconnoître la voix de l'Eglise ? Je n'ai eu garde de lui montrer la lettre de M. Mestanier au sujet de son frère; peut-être qu'une conversion sincère, dont l'état de caducité où il est réduit l'empêche de donner des marques extérieures, lui a fait trouver grâce devant Dieu. *Bon*

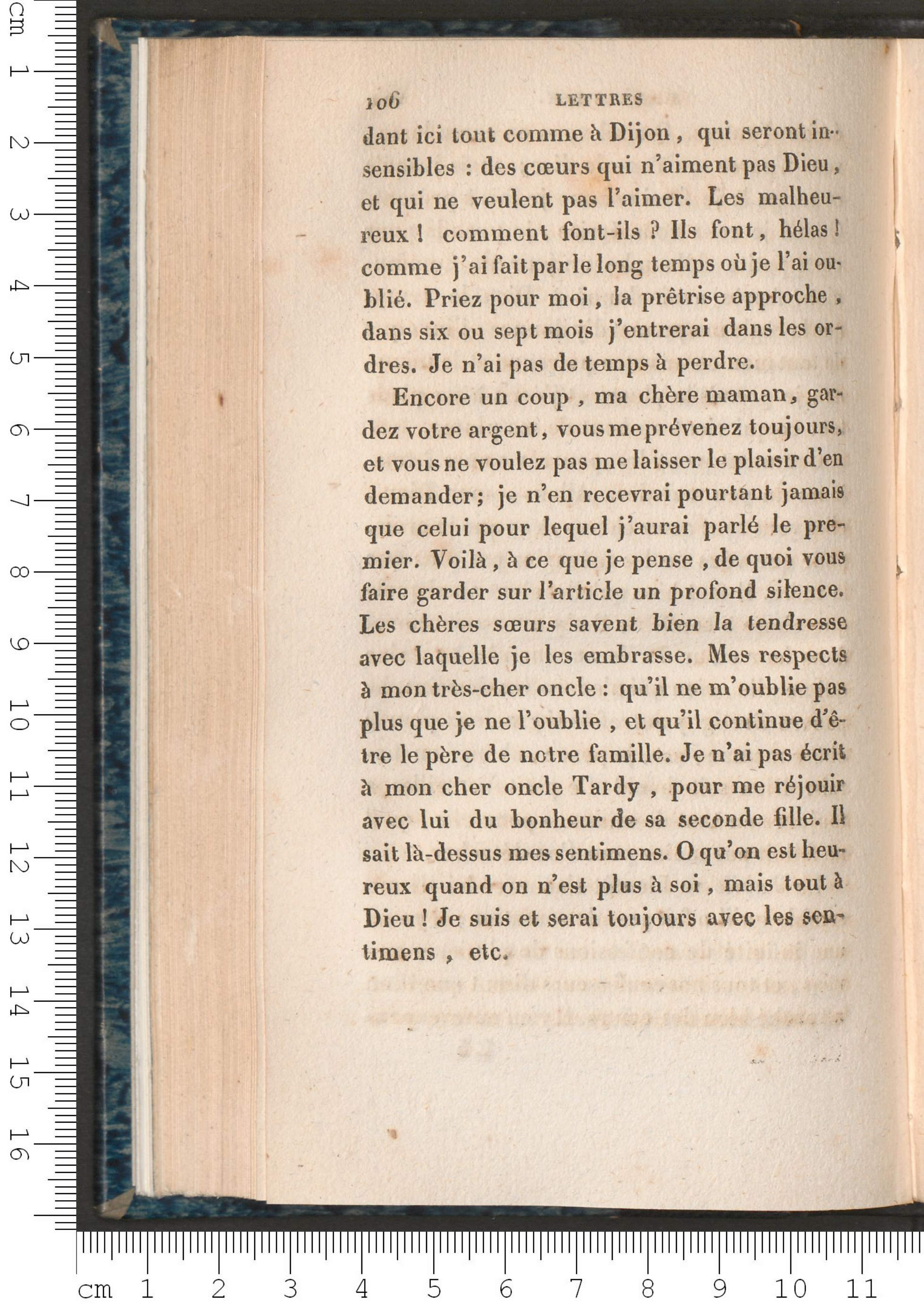
Dieu, que je le souhaite ardemment! Quoi qu'il en soit, si la conversion de celui qui est auprès de vous est réelle, celui qui est auprès de moi ne le croira pas, ou il parlera de lui comme il a parlé de M. l'abbé...; qu'on lui a fait tourner la tête, qu'on le ſait parler, etc. Priez pour lui, ma chère maman, et adressez vos prières à celle qui, comme le chante l'Eglise, détruit les hérésies, la divine Marie.

Nous n'avons été guère mieux traités que vous dans ces pays-ci; et les pluies continuelles ont fait plusieurs fois déborder la Seine tellement, qu'on alloit dans plusieurs rues de Paris non pas en carrosse, mais en bateau. Je crois que tout cela n'accommode pas trop les campagnes. Si la stérilité plus ou moins grande, selon les lieux, que doit nécessairement amener cette intempérie des saisons, pouvoit faire remonter à Dieu tous ceux qui en seront les victimes, le mal ne seroit pas grand; mais combien peu prendront ce parti! Hélas! que ceux qui seront en cela fidèles à la grâce que Dieu leur a faite seront heureux! Que voulez-vous, chère maman? j'en reviens toujours là: voilà de drôles de lettres que je vous écris, je le vois bien; mais qu'y faire? j'ai désappris à en

écrire d'autres. Quand vous en serez lasse, vous n'aurez qu'à me le dire; mais jusqu'à ce temps-là je ferai comme je fais à présent. Quand je veux vous écrire, je prends pour cette petite débauche un jour de communion. Après avoir donné à Dieu le temps que la règle me permet d'y donner, j'invoque de tout mon cœur votre patronne et la mienne, je prends la plume et j'écris à ses pieds tout ce qui vient au bout de ma plume.

Comment vont les pauvres sœurs? toujours un peu malades. Allons, mon Dieu, elles vous sont assez chères, à ce que je crois, pour que vous ne les ménagiez pas plus que la mère. Il faut bien qu'elles aient aussi quelque chose à souffrir; il n'y aura assurément dans leur cœur docile aucune révolte, rien qui ne plie, rien qui n'adore vos desseins. Le pauvre Bretigny autrefois si gracieux pour la chère maman, est, je pense, changé en marais. Dieu soit béni! Ce petit Versailles a toujours eu tant de charmes pour elle, qu'il ne falloit pas moins pour l'en détacher.

Le *Jubilé* va bientôt s'achever ici. Il me semble qu'il a fait grande sensation; il y a eu une infinité de confessions de plusieurs années, et tous nos confesseurs disent que Dieu a touché bien des cœurs. Il y en aura cepen-




dant ici tout comme à Dijon, qui seront insensibles : des cœurs qui n'aiment pas Dieu, et qui ne veulent pas l'aimer. Les malheureux ! comment font-ils ? Ils font, hélas ! comme j'ai fait par le long temps où je l'ai oublié. Priez pour moi, la prêtrise approche, dans six ou sept mois j'entrerai dans les ordres. Je n'ai pas de temps à perdre.

Encore un coup, ma chère maman, gardez votre argent, vous me prévenez toujours, et vous ne voulez pas me laisser le plaisir d'en demander; je n'en recevrai pourtant jamais que celui pour lequel j'aurai parlé le premier. Voilà, à ce que je pense, de quoi vous faire garder sur l'article un profond silence. Les chères sœurs savent bien la tendresse avec laquelle je les embrasse. Mes respects à mon très-cher oncle : qu'il ne m'oublie pas plus que je ne l'oublie, et qu'il continue d'être le père de notre famille. Je n'ai pas écrit à mon cher oncle Tardy, pour me réjouir avec lui du bonheur de sa seconde fille. Il sait là-dessus mes sentimens. O qu'on est heureux quand on n'est plus à soi, mais tout à Dieu ! Je suis et serai toujours avec les sentimens, etc.

## XL.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 13 août 1751.

Mon très-cher oncle, je viens d'apprendre par une lettre de ma très-chère mère, que son domaine est vendu. Cela m'a fait plaisir, parce que je sais que c'est son intérêt; mais ce qui me cause encore une joie plus sensible, c'est de voir les sentimens de détachement, de dépendance à la divine providence, de religion, que cette chère maman fait paroître, soit sur cela, soit sur tout le reste. Je le vois par ses lettres, j'en rends grâces au Dieu des miséricordes. Qu'on dise après cela que les croix ne sont pas dans la main de Dieu les instrumens de notre salut, et par conséquent la plus grande de toutes les grâces !

Je me réjouis encore très-fort de ce que cette chère maman va demeurer avec vous. Si vous pouviez ensemble convertir ce pauvre M.... supposé que ses sentimens soient encore équivoques, comme je n'ai que trop lieu de le craindre, ô que vous feriez une belle œuvre. Prions celui qui tient les cœurs les plus endurcis dans sa main, et celle qui,

comme le chante l'Eglise, a détruit les hérésies de l'univers. Je m'unis de tout mon cœur aux ferventes prières que vous ne manquez pas d'offrir à Dieu pour tout cela.

Je n'ai plus que sept mois de préparation pour la prêtrise. Mon très-cher oncle, au nom de Jésus et de Marie, priez Dieu pour que je devienne moins indigne d'approcher des saints autels. Je vous promets que, quand je serai prêtre, je vous rendrai, non par moi, mais par l'hostie adorable et d'un prix infini que je sacrifierai, le centuple de ce que vous m'aurez prêté. Dans sept mois prêtre, dans dix-huit mois missionnaire : vous voyez mes besoins, forcez le ciel.

Il paroît par une lettre de ma sœur Claudine, qu'on commence à me soupçonner. Je lui ai répondu à bâtons rompus, mais *tanquàm aliud agens*. Je lui ai dit là-dessus mes dispositions ou du moins celles que je tâche d'avoir; je ne sais ce qu'on aura pensé. Ce qui me tranquillise sur cet article, c'est que je vois que la chère maman en croissant en vertu et surtout en résignation, devient chaque jour plus capable de recevoir cette nouvelle.

Tout, à parler humainement, s'achemine à me faire embarquer dans dix-huit mois, ou

deux ans et demi, au plus tard, pour la Chine; suivant toutes les apparences, vu la persécution, j'ai beaucoup plus de croix, d'ennuis, de dégoûts, etc., à me promettre que de succès brillans. Dieu soit béni, cette vue n'a jamais ralenti mon désir : si l'envie de glorifier Dieu d'une manière plus sensible par de rapides succès, est une de ces volontés qu'il est plus parfait de réprimer, et qu'il faut sacrifier, j'y acquiesce de tout mon cœur. Je dis que tout s'achemine à mon embarquement, mais je ne m'en tiens pas encore sûr, et, à vous parler à cœur ouvert, je ne voudrois point de cette certitude. J'aime beaucoup mieux dépendre en tout d'une aimable providence qui me conduit comme par la main, et dont les ressorts cachés ont quelquefois dérangé ce que j'avois le plus pieusement concerté. Le plus grand malheur qui pourroit m'arriver, c'est de me soustraire aux desseins de Dieu, par quelque infidélité : priez que cela n'arrive pas; j'ai tout lieu de me défier de moi; mais celui qui me conduit et à qui je me fie entièrement, mérite une confiance sans bornes. A ce malheur près, que Jésus et Marie détourneront, tout le reste m'est égal, et je vous assure, *coràm Domino quia non mentior*, que j'irois aussi gaiement m'enfoncer pour le

reste de ma vie dans une classe de sixième, que je partirois pour l'apostolat d'un Xavier. Nous savons assez que ce ne sont pas ces grandes choses extérieures qui l'ont rendu saint. Dieu ne juge que sur les cœurs, et quand il voudra convertir l'univers, il n'aura pas besoin de nos foibles efforts. S'il veut nous faire l'honneur de nous employer pour cette œuvre, soyons morts à tout, et à nous-mêmes, et il saura bien nous trouver.

J'ai reçu une lettre de Mad...., qui à cause de moi, dit-elle, se détermine à mettre M. son fils au collége de Louis-le-Grand. Je lui ai répondu, comme je pensois, que je croyois pour bien des raisons, qu'il seroit mieux à Rheims. J'ai su par un de mes amis de ce pays qu'il y avoit des enfans de Dijon. Madame... pourroit consulter leurs parens. Je souhaiterois qu'elle se déterminât pour Rheims, parce que l'enfant y sera fort bien; ajoutez que je ne demeure pas aux pensionnaires, et que je ne peux avoir que très-peu de rapports avec eux, étant très-occupé par mes études de théologie, et par l'horlogerie, les mathématiques, etc. que l'on me fait apprendre pour être utile en Chine. Je lui ai bien écrit quelques raisons pour la déterminer pour Rheims, mais j'aurois peine à le faire sans découvrir

mon dessein que je veux tenir caché aussi long-temps que je pourrai. Si vous voyez cette dame, dites-lui qu'elle suive mon conseil, que j'ai de bons amis à Rheims, que je lui promets de recommander M. son fils, et soyez caution que je tiendrai parole. Quand le zèle n'y entreroit pour rien, la considération que j'ai pour cette dame suffiroit. Je souhaiterois très-fort qu'elle sût que ce que je puis se réduit à beaucoup moins qu'elle ne pense.

Bien des complimens à mon cher cousin. Je suis avec le respect le plus profond, etc.

---

## XLI.^e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Paris, le 3 décembre 1751.

Il y a bien long-temps, je pense, ma chère maman, que je n'ai eu le plaisir de vous écrire; qu'en pensez-vous? votre cœur tendrement inquiet me repond: oui. Depuis plusieurs semaines je remets de jour à autre, non pas de penser à vous, Dieu sait que vous m'êtes présente tous les jours de ma vie, mais d'écrire le pourquoi, je ne le pourrois

guère. Pourvu que la rareté de mes lettres ne déplaise pas à Dieu, elle ne doit pas vous déplaire. Si même le sacrifice que je fais en cela et que vous partagez un peu, le glorifie, vous devez être contente. Je vais donc avoir le bonheur de m'engager à Dieu plus solennellement et plus irrévocablement que jamais par la réception des ordres sacrés. Ce qui, dans les sacrés mystères, à la célébration des quels je me dispose, peut rehausser l'amour dans un cœur où il n'est pas entièrement éteint, me pénètre vivement; ce qu'il y a d'auguste me fait trembler; mais la confiance prend le dessus. J'approche en tremblant, il est vrai; mais j'approche de ce Dieu saint qui veut faire de moi un prêtre. Au nom de Dieu, chère maman, cher oncle, très-chères sœurs, si vous m'aimez, c'est à présent qu'il faut me le prouver. Levez les mains au ciel, mais de façon à être exaucés. Un saint prêtre dans la famille, quel trésor! Dieu l'accordera peut-être à vos vœux. De samedi prochain en huit, le dix-huit de ce mois, je recevrai le sous-diaconat. Que je vous serois obligé si vous vouliez communier pour moi ce jour-là! l'amour de la Mère de toute bonté, auquel ce jour est spécialement consacré dans l'Eglise, doit

vous engager à ne pas me refuser. Au reste, sans préjudice de la tendre réception que vous préparerez huit jours après à Jésus naissant, dans trois mois, lorsque j'aurai le bonheur de célébrer, je vous rendrai bien au centuple ce que vous m'aurez prêté. Ce sera alors, surtout, que je pourrai me flatter de faire quelque chose pour vous, puisque j'offrirai un sacrifice dont le fruit est indépendant de l'indignité du ministre. O que je ferai souvent couler ce sang précieux sur des objets qui me sont si chers en Dieu ! à présent, très-chère maman, je répands mon cœur devant *Dieu*, devant ma première mère, la divine Marie. *Ils savent ces divins objets de mon amour, quand je parle pour vous*, avec quelle effusion je le fais, avec quelle ardeur; peut-être obtiens-je quelque chose : car, après tout, si les prières, les soupirs et les larmes d'une mère encore plus chrétienne que tendre, et qui ne veut que le salut de son fils, sont si puissantes auprès de Dieu, si j'en ai par devers moi de si bonnes preuves, pourquoi celles d'un fils seroient-elles inefficaces, quand le même principe les anime? J'ai de plus la parole de mon divin Maître qui m'assure, moi et tous les chrétiens, qu'il m'exaucera; mais enfin, avec

tout cela, la conviction intime de mon indignité me fait encore douter. Alors je ne douterai plus, et par l'hostie sans tache que j'aurai entre les mains, je serai sûr de l'obtenir.

Vous ne demeurerez donc plus avec le cher oncle Tardy, et vous avez sacrifié pour toujours le charmant Rretigny! Dieu soit béni mille fois! après tant de sacrifices qu'il vous a fait l'honneur de vous demander, cette inclination restoit encore. Ce Dieu impitoyable dans ses miséricordes, cet exacteur plus aimable que cruel veut qu'elle soit arrachée. Peut-être reste-t il encore des inclinations, je ne le sais pas trop, mais Dieu le sait: c'est à lui à sonder les cœurs. Il verra si le vôtre est digne qu'il en exige encore des sacrifices. Le séjour avec ce cher frère, tendre père de vos enfans, adouciroit bien la perte d'un de vos agrémens, si la volonté divine ne suffisoit pas encore.

J'apprends avec bien de la joie, par ce cher oncle lui-même, la générosité avec laquelle la seconde victime va s'immoler. O l'heureux enfant! l'épouse bien partagée! qu'elles soient fidèles l'une et l'autre, elles trouveront plus que je ne puis leur promettre; mais elles trouveront bien sûrement ce

que quelques grandes âmes religieuses pourront leur apprendre par leur expérience. Je me promets le plaisir d'écrire à la chère Claudine dans le temps de sa profession, si Dieu permet alors que j'y pense : j'aurois honte de n'être pas sur les rangs des complimenteurs dans une pareille occasion ; j'ose dire que mon compliment sera l'un des plus sincères. Ce cher oncle paroissant compter beaucoup sur mes prières, ( bon Dieu, qu'il se trompe aussi-bien que tant d'autres ! ) me les demande instamment pour lui et ses enfans ; il emploie même cette éloquence du cœur qui va si sûrement à son but. A-t-il besoin de semblables demandes ? ignore-t-il que ses intérêts et ceux des siens sont les miens ? Je crois que je m'oublierois plutôt que de l'oublier.

Que vous dirois-je encore, chère maman ? je n'en sais trop rien. Non pas que le cœur se taise : mais la plume n'en suit pas, ou du moins n'en doit pas toujours suivre l'expression. Je ne vous prie pas de me bien enfoncer dans le cœur maternel de la Mère de toute bonté ; cela va sans dire. A propos, j'ai encore un petit présent à vous faire ; il vous coûtera ce qu'il m'a coûté : on me l'a donné pour rien : je vous le céderai au même prix. Qu'est-ce ? un petit présent de capucin ;

mais quoi encore ? J'attends 1.° que je sois prêtre : je crois avoir besoin du sacré caractère pour faire à une mère de semblables présens ; 2.° une occasion de l'envoyer : je le tiens d'une grande âme avec qui Dieu a permis que j'eusse quelque liaison : quand j'en trouve quelques-unes de cette trempe, je leur recommande tout de suite ce que j'ai de plus cher. Cette bonne personne, en me donnant pour vous le présent en question, me disoit : Il ne faut pas laisser la sainte Vierge en repos qu'elle n'ait mis cette chère dame au nombre de ses plus chères esclaves.

Demain c'est ma fête ; je sais bien un pays où l'on pensera à moi. Le mercredi suivant, grande fête de mon autre patronne ( j'ai pris à la confirmation le nom de Marie ) ; on pensera encore à moi. Dix jours après, jour de l'ordination, on y pensera encore. Que je vais être riche ! et ce qu'il y a de bon, c'est que ma richesse n'appauvrira personne ; au contraire, vous pouvez être sûre que vos affaires monteront, à proportion de mon crédit là-haut, si jamais j'en ai quelqu'un. Bien des respects au cher oncle ; j'embrasse les chères sœurs, le cousin, les cousines, et suis le plus tendre des fils, Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## XLII.e LETTRE.

*A la même.*

Paris, le 16 février 1752.

Je ne comptois pas vous écrire de sitôt, ma très-chère mère; mais ayant aujourd'hui quelques momens de libres, je crois pouvoir, sans déplaire à Dieu, les donner à tout ce que j'ai de plus cher au monde. Vous me faites d'aimables reproches sur ma discrétion touchant mon grand dessein; je vous avoue tout bonnement que vous êtes la dernière personne à qui je l'eusse dit, et cependant je ne crois pas mériter de reproches. Le fils seroit moins discret, si la mère étoit moins tendre. J'ai dit le moins que j'ai pu, le plus tard que j'ai pu, et parce qu'il n'a pas été possible de cacher tellement le dessein que je crois que Dieu m'a inspiré. Ce projet, quoique venant de Dieu, comme j'ai bien des raisons de n'en pas douter, peut manquer par bien des raisons, et Dieu lui-même ne demande que le sacrifice du cœur dans bien des occasions. Ainsi j'ai toujours regardé comme inutile, pour le moins, d'en parler : il y a quelque apparence, vu les mesures

qu'on a prises, que cette affaire ne manquera pas; mais n'importe, regardez-moi toujours, en attendant, non pas comme un habitant des Indes ou de la Chine, mais de Paris. A chaque jour suffit sa peine, et chaque jour apporte avec soi sa grâce, pour faire ce que Dieu demande actuellement. Quand le temps viendra, nous trouverons, Dieu aidant, dans notre religion, vous, de quoi me sacrifier de nouveau, sans envier à Dieu la préférence que je donne à lui seul sur tout ce qui n'est pas lui; moi, de quoi abandonner tout pour le suivre. Mon vrai dessein, mon grand dessein, Dieu, désormais seul objet de mon amour, j'ose le dire devant vous, mon unique dessein est de me livrer aux desseins de mon Dieu, quels qu'ils soient, et de ne point lui résister : d'être entre ses mains un instrument sans volonté, prêt à aller comme à rester; de vivre sur terre, sur mer, avec des barbares; d'être, s'il le faut pour le glorifier, le jouet de sa providence. Hélas! mentirois-je au Saint-Esprit en disant que tel est mon unique dessein? me tromperois-je moi-même? ô Dieu! ne le permettez pas. Que je serois malheureux, très-chère mère, si j'avois un cœur rétréci avec un Dieu si libéral, si je balançois en-

core entre Dieu et quelque objet, si je n'étois prêt à lui donner ce que j'ai de plus cher; vous-même et tout ce qui vous appartient, moi-même et toutes mes inclinations! Je ne sais comment, mais en voilà là-dessus bien plus que je ne comptois vous en dire. Ne parlez pas de mon dessein à ceux qui l'ignorent: je crois même que nous ferons bien de n'en plus parler entre nous; portons seulement à Dieu un cœur disposé à tout pour lui plaire, et vivons au jour la journée.

Ce matin, en cherchant je ne sais quoi dans un bréviaire, j'ai remarqué que le 12 de mars, jour de ma naissance, seroit le premier jour de la retraite que je ferai pour me préparer au sacerdoce, que je recevrai l'avant-dernier jour de cette retraite: je vous avoue que cette circonstance de temps m'a fait plaisir.

Vous êtes sans doute hors des embarras que donne nécessairement une nouvelle habitation: celui des visites est selon moi un des plus insupportables. Dieu a exaucé vos vœux, chère maman; vous demeurez avec votre cher frère. Vous avez trouvé à vendre un bien qui vous ruinoit, et vous avez eu le mérite d'offrir à Dieu de bon cœur le sacrifice d'une maison de campagne qui

vous étoit chère. Vous ne demandez plus que votre salut maintenant. O ! que Dieu vous exaucera encore bien plus sûrement, et que la Mère de toute bonté va travailler efficacement à faire réussir ce beau projet ! le seul qui vous reste est le seul qui soit digne de vous. C'est elle qui vous procurera à la première occasion le petit présent que j'ai à vous faire ; il vient d'une personne qui est toute dévouée à cette Mère du bel amour. Comme bien d'autres de mes amis, elle s'est unie à moi il y a long-temps pour vous enfoncer dans le cœur maternel de cette divine Mère. Vous recevrez en même temps une petite boîte, contenant de petites étrennes à ma façon : vous savez que je n'ai point d'argent, et par conséquent, que c'est à la divine Providence que vous devez ce petit présent. Je viens de vous dire que je n'ai point d'argent, j'ajoute que je n'en veux point ; n'ayez là-dessus aucune inquiétude : vous seriez cinquante fois plus riche, que je vous défierois de m'offrir quelque chose qui me fît plaisir en ce genre. J'aurois bien pu oublier de vous souhaiter la bonne année : je ne sais trop si je l'ai fait, à l'extérieur, s'entend : car devant Jésus, Marie et les saints Anges, je n'y ai pas manqué. En tout cas, afin que vous

ne

ne l'ignoriez pas, voici, quand je répands mon cœur devant Dieu, ce que je lui demande pour vous : mépris parfait des honneurs, des biens et des joies du monde qui vous échappent, et qui dans leur fuite ne méritent pas le moindre regret; mort à tout, mort à vous-même; vie en Dieu, vie de prières et de bonnes œuvres; ardent amour d'un Dieu qui seul peut remplir votre cœur, dévouement tendre et fidèle à la Mère de toute bonté; j'ajoute, sans crainte de vous faire de la peine, un peu de part à ce précieux calice d'amertume, *à cette divine croix*, le partage de *Jésus* et de ses *élus; cette belle croix qui ne paroît affreuse qu'à ceux qui n'ont pas de foi; cette croix sans laquelle* nous vivrions et mourions en aimant mille choses indignes de notre amour, et en n'aimant pas le seul objet aimable. Voilà mes souhaits : sans doute ils ne vous surprennent pas. Vous savez mes sentimens : mais vous seriez un peu surprise de ce que j'ose vous les dire, si vous ne m'aviez donné toute liberté. Voilà ce que je souhaite pour le cher oncle et les chères sœurs, auxquels vous pouvez dire de ma part tout ce que vous voudrez.

J'assistai hier à une thèse de philosophie de M. D..., il y fit très-bien. *On savoit, je ne*

sais comment, que je prenois non-seulement bien de la part au succès, mais même que j'avois l'honneur d'appartenir, quoique de loin, au soutenant. Mes amis m'en ont fait les complimens les plus flatteurs, et comme j'ai été témoin du succès, je vois qu'il n'y a rien que de sincère. Il fera sa carrière philosophique avec distinction. Je n'insisterai pas beaucoup sur cet article, qui certainement auprès d'une mère chrétienne, autant que l'est M.^de D..., n'est pas l'essentiel, si je ne savois que l'amour de l'étude est le plus sûr garant de l'*innocence* des enfans qui sont dans les colléges. Son préfet et son régent en sont fort contens, aussi-bien que son ancien précepteur. Si le préfet et le régent, qui me veulent du bien, n'étoient déterminés à redoubler leur attention, par l'intérêt qu'ils savent que je prends à ce cher enfant, je serois sans doute au collége le plus inutile de ses amis. Quand vous aurez occasion de dire cela à M.^de D.., je vous prie de lui présenter mes très-humbles respects. Je serai à jamais le plus tendre et le plus respectueux des fils, Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## XLIII.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 25 février 1752.

C'est demain, mon très-cher oncle, une grande fête pour moi, je reçois le Diaconat. Je fais aujourd'hui les premières vêpres et la vigile, en prenant part à la fête qui se célèbre à Semur pour la profession de ma chère cousine Claudine. Vous savez par mes sentimens pour vous, combien vos chers enfans me sont précieux; Dieu sait que je les porte dans mon cœur. J'avois promis à ma chère mère, que la nouvelle professe recevroit de moi une lettre de conjouissance : je crois, comme je ne sais pas trop l'adresse, que le plus court est de vous l'envoyer. Vous en trouverez une aussi pour l'aînée. Vous savez les dispositions de vos chères filles; après avoir lu leurs lettres, si vous croyez qu'elles puissent leur être utiles, envoyez-les, sinon, jetez-les au feu. Je vous fais mon compliment de ce que vous avez déjà donné deux de vos enfans à Dieu; je vous en félicite devant Dieu, ses anges et leur Reine.

Par une lettre que j'ai reçue de ma chère mère, il y a deux ou trois jours, je vois que Dieu à qui elle va tout de bon, ne la laissera pas manquer de croix. Qu'il soit béni ce Dieu miséricordieux! mourons sur la croix, s'il le faut, pour son amour; pouvons-nous nous présenter à notre Sauveur et à notre Juge dans une situation plus capable de toucher son cœur? Je vous dirai à cette occasion, que ce matin j'ai jeté par hasard les yeux sur le cachet de la lettre d'un de mes amis intimes; c'est une croix autour de laquelle s'élève en serpentant et en s'attachant une branche de lierre, et dans le tour on lit ces paroles, *où je m'attache je meurs.* Il ne pouvoit prendre des armes et une devise plus parlante dans sa situation. Ma chère sœur Thérèse recevra une lettre de moi, et un petit livre: je voudrois que vous trouvassiez le temps de le lire. Le 12 du mois prochain je commencerai ma retraite pour la prêtrise; il y sera parlé de vous, comme vous pensez bien, de même qu'à l'autel lorsque j'aurai le bonheur d'y monter pour offrir le saint sacrifice. Très-cher oncle, que vous devriez bien souhaiter que je devinsse un digne fils de S. Ignace, et bien prier pour cela; car certainement si je suis un peu en faveur là-haut, vos affaires

iront bien en proportion. J'embrasse tendrement le cher cousin. Aussitôt que j'aurai l'adresse de notre prélat, j'aurai l'honneur de lui rendre une visite, comme ma chère mère le souhaite.

Je suis le plus respectueux et le plus tendre des neveux, Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## XLIV.e LETTRE.

### *Au R. P. Vaucher.*

Paris, le 6 mars 1752.

Mon révérend et très-cher Père en Dieu, c'est en suppliant que j'écris aujourd'hui. Jamais je n'eus plus besoin de secours; vous pouvez m'en procurer. Je vous demande par ces entrailles de charité que Notre-Seigneur vous a données pour moi, de ne pas me refuser. Dimanche prochain, jour de ma naissance, sera le premier jour d'une retraite que je ferai pour la prêtrise, dont je recevrai le sacré et redoutable caractère le samedi suivant, pour dire ma première messe le jour de Pâques. Les anges trembleroient; que doivent faire les pécheurs? Je vous supplie donc, mon très-révérend Père, si vous ne m'avez pas encore perdu de vue, ce que je ne crois pas,

de faire violence au ciel, soit par vous même, soit par votre communauté. Depuis que j'ai eu le bonheur de voir de près cette assemblée d'anges terrestres, je crois n'avoir nulle part sur la terre de protection plus puissante pour m'introduire dans la sainte familiarité du Dieu dont je vais être le ministre. Je crois avoir depuis long-temps déjà demandé par le moyen de votre Révérence, une union de prières et de bonnes œuvres avec vos chères filles; faites-les-en ressouvenir dans cette occasion. Plus le besoin est pressant, plus vous devez presser, si vous m'aimez en Notre-Seigneur. Je les assure de mon côté, que si par leurs prières elles obtiennent que je sois un digne ministre des autels, un saint Jésuite, un légitime héritier du zèle du grand Xavier, sur les traces duquel on doit m'envoyer, je leur rendrai devant Dieu les bons offices qu'elles m'auront rendus.

Je vais donc être à Dieu plus que jamais, chaque ordre que je reçois augmente mes obligations, et par conséquent est redoutable; mais, après tout, j'ai affaire à un Dieu bon que je veux aimer uniquement; je lui suis attaché par bien des chaînes, mais ce sont des chaînes d'amour, chaînes précieuses, sous le poids desquelles les saints sont plus

rois qu'esclaves. Il y a bien long-temps, comme vous l'avez pu savoir, que je n'ai vu le frère Boubet ; je voudrois qu'il sût le besoin que j'ai de ses prières. Il a beaucoup de piété, de modestie ; mais cette belle ingénuité, cette naïve candeur si propres à son état et qui le distinguent si fort, m'ont surtout beaucoup édifié.

Oh ! mon très-cher Père, si vous et vos filles pouviez m'obtenir de Jésus et de Marie mes seules amours tout ce qu'ils savent m'être nécessaire, je leur laisse le choix, ils connoissent ma misère, ô la bonne œuvre que vous feriez ! vous le pouvez, j'en suis sûr, *faites-le donc, au nom de Dieu. Il y a sans doute parmi ces chères filles, des filles d'oraison*, de ces âmes *dont la paix, le silence, l'amour*, fait toute la vie de ces âmes, aussi attachées à Jésus plein de rigueurs, qu'à Jésus lorsqu'il n'a que des faveurs à répandre ; de ces âmes dévouées à Dieu et à tous ses desseins quels qu'ils soient ; de ces âmes, en un mot, qui peuvent tout là-haut, lors même qu'elles croient ne rien pouvoir. Si elles ont de la charité, qu'elles s'intéressent pour moi auprès de leur divin époux et de la souveraine protectrice de votre ordre et du mien. Bon Dieu ! qu'un Jésuite saint, qu'un homme d'oraison

foncière et intime, un homme mort à tout et à lui-même, un homme crucifié au monde, un homme qui ne vit plus en lui, mais en Dieu (c'est ainsi que S. Ignace les vouloit), qu'un homme de cette trempe est redoutable à l'enfer! et combien de gloire ne peut-il pas procurer à Dieu! J'ose me flatter, mon très-cher Père, que par l'estime que vous avez toujours eue pour notre Société, parce que vous l'avez connue de plus près, vous êtes, plus que personne, en état d'évaluer ce que peut un vrai Jésuite. Voilà ce que je voudrois, et ce que j'espère devenir avec la grâce de Dieu et le secours de vos saints sacrifices, dans l'union desquels je suis et serai toujours, soit à Paris, soit à *Pékin*, avec la vénération, etc.

## XLV.e LETTRE.

*A un Père de la Compagnie que l'on n'avoit point chargé d'un emploi auquel il étoit propre.*

.... 1752.

C'est une consolation pour moi de m'entretenir avec un serviteur de Marie. L'aimez-vous toujours bien tendrement cette bonne Mère? Etes-vous tout à elle? je n'en doute pas; vous travaillez de tout votre pouvoir à

lui gagner des cœurs. Je lui donne et lui redonne mille fois le mien, mais quelle offrande? Et encore comment le fais-je? Est-ce entièrement? non, sans doute, car il seroit bientôt changé ce cœur, s'il étoit tout à Marie!

On m'a fait part de la grâce inestimable que la sainte Vierge vous a obtenue, en permettant que dans une occasion on ne vous estimât pas autant que vous le méritez. O que j'ai été charmé de cette nouvelle grâce, et combien j'en ai témoigné ma reconnoissance à celle par le canal de qui elle vous est venue! Je vous en souhaite, mon cher ami, dix fois davantage, et j'espère que Marie partagera bien son cher favori. Bon Dieu! quand est-ce que moi qui à tant d'égards mérite le mépris, j'en aurai autant que je désire? ah! que Dieu connoît bien ses gens! je ne suis pas digne de semblables faveurs. Puissé-je tout indigne que j'en suis, être méprisé, baffoué, couvert d'ignominie, passer même pour fou! c'est alors que je dirois avec confiance à Marie que j'ai quelque caractère de ressemblance avec son divin Fils. Ah! qu'en pareil cas vous et moi nous mériterions sa tendresse!

Eh bien, cher ami, nous allons donc contracter cette année une union plus étroite que jamais avec la Reine du ciel.

Je crois qu'elle demande que je vous donne rendez-vous dans son cœur immaculé, digne sanctuaire de la divine Eucharistie. Nous y serons unis par la mère de la belle dilection. Nous nous reposerons tendrement sur la poitrine de Jésus. Le disciple bien-aimé nous en a donné l'exemple. C'est Marie qui lui avoit appris l'ineffable langage du cœur qui se tait; elle nous l'apprendra aussi si nous sommes dociles à ses instructions. C'est un rendez-vous dont on ne sort plus quand on y est entré. Là, comme les lampes qui brûlent continuellement dans le sanctuaire, nos cœurs seront consumés d'un amour perpétuel et tranquille qui ne nous empêchera pas de remplir nos emplois.

Ne croyez pas que ce soient là de pieuses exagérations : la divine Marie vous le fera comprendre bien mieux que moi, si elle ne l'a déjà fait en vous en donnant l'expérience.

Dans mon voyage je n'ai reçu aucun rebut; je n'ai été renvoyé d'aucune auberge. Le bon Dieu me connoît trop bien pour m'envoyer de pareilles faveurs. Je l'avois espéré, je l'avois demandé; je n'ai pas été exaucé. Je ne le méritois pas.

Priez pour moi.

## XLVI.e LETTRE.

*A un ami qui alloit recevoir la prêtrise.*

.... 1752.

Oui, mon ami, votre occupation est de mourir à tout, ou plutôt de vous laisser détruire, anéantir. L'esprit d'oraison opérera tout cela avec les soins ordinaires de ceux qui veulent avancer dans cette voie. Laissons notre pauvre tête, n'agissons que du cœur : encore ce cœur laissons-le peu mouvoir, tenons-le tant que nous pourrons dans une docilité, dans une souplesse qui laisse opérer Dieu.

Vous deviendrez dans peu, cher ami, ce que je suis. L'auguste et respectable caractère dont je suis revêtu vous est préparé. Hélas ! mourez bien à tout. Avant ce temps-là, et lorsque vous serez en quelque sorte par votre ministère, un nouveau Jésus-Christ, ne vivez plus que d'une vie divine, et ne vous ménagez pas les regrets de ceux qui vivent encore à eux-mêmes, et sont pleins de misères en approchant du Saint des saints. Hélas ! mon Dieu, c'est de moi que je parle. Jésus et Marie, mes seules amours, mes uniques asiles, vous voyez ma grande et très-grande misère, soutenez-moi.

La belle, la bonne oraison vous en apprendra plus que je ne pourrois vous en dire. La très-sainte Vierge, la Mère du pur amour parle au cœur de ses chers enfans, et leur transmet toutes les grâces dont elle est le canal. Souplesse à l'esprit de Dieu, vie d'oraison, petitesse, destruction, rien pour vous et tout pour Dieu; voilà ce que je demande pour vous et pour moi à Jésus, lorsqu'il est entre mes mains où ma voix l'a fait descendre.

Adieu.

---

## XLVII.e LETTRE.

*A Madame Roy.*

Paris, le 4 avril 1752.

Me voilà donc enfin, très-chère mère, revêtu de ce caractère auguste et redoutable qui m'élève si haut, malgré ma grande et très-grande misère, et j'ai aujourd'hui, pour la troisième fois, célébré les saints mystères. J'entre dans le sanctuaire comme ministre, et j'immole une victime que les anges ne regardent qu'en tremblant. Si je ne suis pas saisi de frayeur à la vue de mon indignité, hélas! je suis bien à plaindre. Encore si c'étoit

l'amour qui, par son ardeur, diminuât la vivacité de la crainte, je répondrois aux intentions du Dieu d'amour dans son sacrement. Quoi qu'il en soit, Dieu soit béni, il est saint, il est puissant, il est bon, il est juste, et moi je suis la misère même; voilà tout ce que je sais penser et dire quand je le tiens.

Comme nous sommes sur le pied de ne recevoir aucune de ces aumônes autorisées dans l'Eglise pour la subsistance du prêtre qui dit la messe, j'ai souvent des messes libres. Vous sentez bien que je vous en appliquerai plusieurs. Nos supérieurs restreignent nos libéralités pieuses, *ou plutôt ils dîment sur les intentions un grand nombre de messes qu'ils appliquent soit à la compagnie, soit au fondateur*, soit à la propagation de la foi, etc. Vous aurez bonne part de ce qui me restera; je la dirai souvent pour vous, sans vous le dire; mais en voici cinq sur lesquelles vous pouvez compter. Je vous le dis afin que vous unissiez vos intentions aux miennes. A commencer dimanche prochain jusqu'à la Pentecôte, il se trouve six dimanches. J'excepte le second, qui se trouve le 16, ma messe n'est pas libre ce jour-là. La première des cinq autres sera pour la chère maman; la seconde pour celui qui tient lieu de père à

mes sœurs, et qui me rendroit le même office, si j'avois besoin d'un autre père que celui qui est dans les cieux; pour ce cher et très-cher oncle à qui vous ne pourrez jamais rien dire de trop de ma part, puisque, quelque chose que vous lui disiez, mon cœur en dit encore davantage : les trois autres pour les chères sœurs, chacune selon son droit d'aînesse. Le jour de l'Ascension sera pour le cher cousin : je sais qu'il est congréganiste, et sans doute il s'unira à moi par une fervente communion. Les chères cousines qui ne sont pas à *Dijon* ne seront pas oubliées certainement, non plus que MM.... qui, eu égard à leur malheureux état, doivent être *souvent présentés au Dieu* de miséricorde et à la Mère de toute bonté par ceux qui s'intéressent pour eux. M.... n'a point assisté à ma première messe, parce que je refusai net de lui dire le lieu et l'heure. Il auroit pu le savoir d'ailleurs; mais, en tout cas, s'il y étoit, il ne se montroit guère, et il ne me le dira probablement pas. Je lui fis accepter ce refus d'assez bonne grâce. Si je lui avois dit le jour et l'heure, ç'auroit été dans un certain sens, l'inviter, et certes, j'ai trop en horreur l'hérésie, pour vouloir en quelque sorte, par cette invitation, com-

muniquer dans les choses sacrées avec un homme qui, quelque cher qu'il me soit, n'est point attaché à l'Eglise ni à son chef. Nous ne sommes amis que jusqu'à l'autel. J'ai accepté sa soupe pour dimanche prochain ; nous y parlerons de vous. M. D.... fit à ma première messe ce qu'auroit fait mon oncle Tardy, s'il eût été ici ; il représenta pour toute la famille. J'eus la consolation de lui donner la communion pascale, qu'il reçut avec grande ferveur. On vient de donner à nos pensionnaires une retraite dont il a bien profité. Je lui ai pris dernièrement un de *ses livres*, que madame sa mère *lui* a envoyé sans *le connoître*, puisque c'est un *Térence latin non corrigé. Cela ne vaut rien* entre les mains d'un jeune homme ; je le renverrai à Dijon dans l'occasion.

J'allai hier et j'irai encore demain à l'hôtel de Tréville où loge Monsieur de Dijon, je serai peut-être plus heureux qu'hier ; en tout cas, je ferai ce que je pourrai pour le trouver. Ce bon et respectable prélat doit vous être bien cher, par conséquent il me l'est aussi. La reconnoissance doit nous engager à lever pour lui les mains au ciel, il a un terrible fardeau à porter. La croix des évêques,

disoit un homme de bon sens, est d'or; elle n'en est que plus pesante.

Je prends toute la part possible à ce que vous me dites de Madame.... cette bonne dame a bien changé sur la route. La mélancolie habituelle dans une personne si gaie fait un contraste frappant; mais tel est le sort des choses humaines. Je vous dirai cependant avec cette franchise qui m'est ordinaire avec vous, que je ne suis qu'à demi fâché de tout ce que vous m'en dites. Bon Dieu! qu'il est difficile de détester avec Jésus-Christ un monde où l'on paroît avec avantage, et des cercles *desquels on fait le charme* par l'enjouement *de son esprit! peut-on dire des injures à qui nous caresse? nous ne le pouvons pas*, et une jeune dame le peut moins que personne. La grâce inestimable de connoître un peu ce que c'est que ce monde, et par une conséquence nécessaire, l'obligation d'en être détaché, est assez précieuse pour être achetée par quelques larmes. La religion, la tendre piété prend ces momens où un pauvre cœur aux abois ne sait où aller, elle s'en saisit, la grâce presse, on cède, et par un généreux effort on rompt toutes ses chaînes. On n'a plus de larmes que pour ses péchés, et ces larmes qu'elles sont douces! On n'a plus

d'autres consolateurs que Marie et Jésus. Les réflexions devenant de jour en jour plus sérieuses, on connoît le prix de la croix qui a produit un si salutaire effet. On l'adore, on en vient même jusqu'à la porter avec joie. Quoique bien jeune encore, je puis vous assurer que l'expérience m'a appris tout ce que je vous dis là. En voilà plus que je ne comptois vous en dire. Cette chère dame ne connoît guère celui aux prières de qui elle se recommande. Je ne dirai ni bien ni mal de ce pauvre homme-là, mais je ferai ce qu'elle souhaite. Dieu, sans avoir égard à l'indignité du ministre, récompensera sa *foi*. Je suis avec le respect, etc.

## XLVIII.e LETTRE.

*A la même.*

Paris, le 26 juin 1752.

Il y a bien sept ou huit jours, ma très-chère mère, que je me propose de vous écrire, sans avoir encore trouvé le temps de le faire. Je me promettois de vous écrire un peu au long, et pour cela j'attendois; mais je vois que j'attendrois trop long-temps. J'aime encore mieux écrire peu que pas du tout. Voici pour moi le bon temps de commencer cette

vie nouvelle, puisque je communie tous les jours. O Dieu! quel bonheur! je le sens bien; mais un malheur bien grand, c'est que je n'en vaux guère mieux. Quoi qu'il en soit, vous pensez bien que j'emploie de mon mieux le crédit que me donne mon ministère, et que l'indignité du ministre ne m'ôte pas entièrement, pour vous et pour toute la famille. Si j'étois meilleur, vous vous en sentiriez: priez pour que je le devienne: vous y gagnerez infailliblement.

Vous avez eu deux messes pour votre bouquet à la sainte Marguerite, une de moi et une d'un de mes intimes. Je voudrois bien savoir quelle est celle des saintes Elisabeth qui est la patronne de ma sœur aînée; vous pensez bien que ce sont là des jours où l'intention de ma messe est assurée pour toute ma vie: je ne sais non plus lequel des saints Jacques est le patron de mon oncle.

Je vis hier un de mes condisciples dijonnois. Il me fit une visite très-courte. Parmi ceux qui me sont venus voir, soit de mes condisciples, soit de mes écoliers, il n'y a guère que ceux qui veulent bonnement et sans façon entendre plus d'une fois parler de Dieu et de leurs devoirs, qui me rendent plusieurs visites. Pour les autres, nous avons des façons

de penser et des inclinations si disparates, que nous ne nous plaisons guère ensemble. Tous, à peu près, ne pensent qu'à leur fortune ou à leurs plaisirs. Moi je ne pense qu'à mon Dieu, et, tout misérable que je suis, je ne désire plus guère que de l'aimer et de le faire aimer. Ce n'est plus là le moyen de nous accorder.

M.... me dit dernièrement que la jeune dame ma cousine, qui est depuis deux mois à Paris pour la maladie dangereuse de son mari, va perdre les yeux à force de pleurer. Partout nous sommes environnés de gens qui pleurent, et nous n'en voyons presque point aller au vrai et unique consolateur que nous ayons dans cette *vallée de larmes*. Voilà un malheur qui mérite les larmes, le seul peut-être qui en mérite, le seul pour lequel nous n'en versons pas. Mais je suis bien singulier avec mes sermons, je prêche toujours, et qui? — ma propre mère. Oui, ma chère maman, il faut vous l'avouer : si avec vous il ne m'étoit pas permis d'avoir le cœur sur les lèvres et de parler un peu de l'objet de nos amours mutuels, je me battrois les flancs pour vous dire sèchement.... et quoi? — mes sentimens. Mais depuis plus de neuf ans j'apprends à ne vous aimer plus qu'en

Dieu ; je ne pourrois donc vous dire qu'à moitié combien je vous aime. Jugez de la gêne où je me trouverois. Mais, grâce à Dieu, j'ai une mère qui aime Dieu et qui, dans l'état séculier, l'aime probablement plus que moi qui suis prêtre et religieux. Elle aime tout ce qui lui en rappelle le souvenir et réchauffe en son cœur le divin amour. Elle aime éperdument la grande Reine, la mère de toute bonté ; dès lors j'ai beau champ quand je lui écris, et plus de choses à dire que de temps pour les écrire.

Adieu donc pour cette fois, très-chère maman ; mille respects au très-cher oncle ; j'embrasse tendrement les chères sœurs ; mes complimens au cher cousin ; *priez tous* pour ce pauvre prêtre. La Chine entière seroit convertie avec les grâces que j'ai reçues.

Je suis avec le plus tendre respect, etc.

## XLIX.e LETTRE.

*A la même.*

Paris, le 26 août 1752.

Ma très-chère maman, après les premières vêpres de saint Augustin, il faut que je vous dise que le jour de la fête la messe sera pour

vous : j'engagerai quelqu'un à communier à la même intention. Je pense avec consolation et un redoublement de sainte tendresse pour ma chère mère, que ce bon saint, donné aux larmes de sa mère, lorsqu'il fut bien touché de Dieu, rendit bien à sainte Monique ce qu'elle lui avoit donné, et pria bien pour qu'elle devînt une grande sainte. Je tâcherai de suivre son exemple : demain j'importunerai Jésus et Marie pour celle qui m'est si chère. Si jamais j'ai quelque crédit là-haut, et que je sois exaucé, vous n'aurez pas plus de bien que vous n'en avez, ni moins d'infirmités que vous n'en avez ; mais vous aurez ce que personne au monde ne peut vous ôter, et ce que la mort ne vous arrachera pas : vous m'entendez, vous savez quels sont mes vœux : Dieu les sait encore mieux, et je les lui dis souvent. A propos de souvent, en jetant les yeux sur votre lettre, je vois qu'elle est datée du 1.er juillet ; elle est en réponse à une des miennes, probablement écrite au mois de juin. Nous sommes à la fin d'août ; c'est bien du temps que je mets entre mes lettres, j'en conviens tout le premier ; je n'oserois cependant vous promettre que je me corrigerai. Je vis assez au moment présent, et je ne puis répondre de ce

que je ferai le lendemain. Je vais au plus pressé, et j'appelle le plus pressé ce que je crois que Dieu, dans le moment présent, exige de moi. Suivant ce système, je remets souvent au lendemain, et le lendemain est long à venir. Pourvu, très-chère maman, que ni vous ni moi ne remettions pas au lendemain pour nous donner entièrement à Dieu, tout ira bien. Je crois, malgré ce que j'ai dit tout-à-l'heure, que vous ne doutez pas que si je croyois, en vous écrivant plus souvent, vous servir en quelque chose, et suivre en cela autre chose que l'inclination, selon laquelle il n'est pas toujours le mieux d'agir, alors je regarderois cela comme le *plus pressé, et j'écrirois plus souvent.*

Je m'acquitte toujours de mon mieux de la partie dont je suis chargé par mon état de prêtre et de religieux, qui est de parler de vous aux tendres objets de mes amours. Je vous dirai, pour vous engager à prier pour moi, qu'aujourd'hui, après ma messe, j'ai commencé à exercer le redoutable ministère dans le tribunal de la pénitence : j'y vais sans crainte et avec confiance. Jésus à qui je me suis livré, et à qui je voudrois, au prix de mille vies, que tout le monde se livrât, sera ma lumière et ma force.

Il y a assez long-temps que je n'ai vu M.... La jeune dame.... ma cousine a été deux mois à Paris, sans que je la visse. Comme je savois que mon habit ne pouvoit guère lui plaire, j'attendois qu'elle me demandât. Quinze jours après la mort de son mari, elle me fit prier par M..... de l'aller voir, j'y allai : quinze jours après, elle m'écrivit la lettre du monde la plus pressante pour m'engager à aller dîner chez elle. Sa situation m'empêcha de lui refuser ; mais je ne tentai pas de me servir des moyens qu'on emploie depuis trois mois, la joie, les parties, les jeux, les petites fêtes, etc., on ne voit que cela chez M...., où elle demeure : ce ne sont que de jeunes gens qui ne voient que de jeunes gens, et on n'y pense qu'à se divertir. La pauvre veuve faisoit la meilleure contenance qu'elle pouvoit, et il falloit leur savoir bon gré de tout ; mais elle ne laissoit pas que d'être bien lasse de ce train-là. J'ai gémi bien souvent de savoir cette pauvre parente dans un si grand vide de consolations véritables, et de lui voir répandre tant de larmes inutiles. Ces malheureux préjugés d'éducation, puisés dans une famille presque hérétique, m'ont aussi touché bien vivement. Etre malheureux dans cette vie et dans l'autre, *quoi*

de plus affreux ? J'ai dit et écrit ce que je pensois sur tout cela ; apparemment que ma liberté a déplu, ou que la jeune folle qui environne cette pauvre femme a bientôt fait oublier son cousin : quoi qu'il en soit, elle ne m'a ni écrit, ni invité à l'aller voir depuis près de six semaines ; je ne sais même si elle est encore à Paris.

Je vous avouerai que, malgré la peine sensible que me cause le malheur réel de ceux de mes parens ou amis qui suivent le torrent du monde, et ne pensent guère à leur salut, je ne suis pas fâché d'avoir tiré en cette occasion mon épingle du jeu.

Je suis très-aise d'être oublié et abandonné *par mes parens mêmes, lorsque je ne* puis avoir avec eux que des rapports infructueux : grâces à Dieu, je puis penser tout haut avec vous, et je vous parlerois d'ici à demain : je parle tant qu'on veut, dès qu'on me permet le langage du cœur ; si cela n'étoit pas ainsi, je serois si gêné en vous écrivant, que je le ferois bien en bref et bien rarement. Je souffrirois beaucoup de près (si je ne suis pas insensible de loin), de voir M.... approcher des sacremens, sans que j'aie encore entendu parler d'aucune rétractation : ou il est totalement imbécile, et dans ce cas, incapable

de

de recevoir les sacremens, ou il n'est pas bien sincèrement revenu. Quand de loin je veux un peu réfléchir, je ne vois guère que ces deux alternatives; mais j'abandonne cela à la divine Providence, je n'y puis rien que gémir et prier. J'ai bien d'autres sujets de larmes qui se présentent dans le même genre; mais malgré les efforts de l'enfer, la sainte Eglise de Jésus-Christ subsistera toujours : voilà le seul point de vue qui me console. Quelle pitié de voir une poignée de prêtres révoltés contre leurs pasteurs, de moines apostats; de laïcs, de filles, de femmes, arborer *l'étendard de la révolte contre le Pape et les évêques du monde entier, ces seuls juges de la foi, dont l'accord ne fut jamais plus unanime qu'il ne l'est aujourd'hui.* La foi s'étend et s'établit tous les jours dans les pays étrangers; on me destine moi-même à aller travailler à ces terres nouvellement défrichées et arrosées du sang de quelques martyrs; sang qui sera le germe de nouveaux chrétiens : mais cette foi, cette religion disparoît insensiblement dans notre royaume. Ceux qui ne l'ont pas perdue la déshonorent par leurs mœurs : le nom de Dieu, ses maximes, sa morale, son Evangile, sont oubliés dans le monde; on en rougit, vous le savez,

vous en gémissez. Jugez si, vous sachant au milieu de cet affreux torrent, je prie pour vous! mais quoique je vous sache au milieu d'un monde corrompu, j'ai plus de confiance que de crainte. Dieu vous a touché le cœur; vous l'aimez, vous ne voulez que lui plaire. O très-chère mère, en supposant avec vous, que vous auriez besoin de la pénitence la plus austère, soyez persuadée que vous en faites une bien bonne, en acceptant avec résignation et avec joie ce que le divin Maître vous envoie. Il sait bien, cet aimable Jésus, vous choisir la croix qu'il vous faut; celles qui seroient de votre choix ne seroient pas si précieuses : en les acceptant, ces chères croix, *elles vous rendent semblable* à Jésus-Christ, le modèle des prédestinés. Comment ne vous seroient-elles pas chères? En les acceptant, en s'interdisant même tout désir de se soustraire à cet aimable joug, elles deviennent bien volontaires et très-méritoires. Faites, s'il vous plaît, ma cour à la Mère de souveraine bonté; je ne laisse aucun repos à cette Mère des Anges, je la sollicite pour qu'elle ravisse votre cœur : la plus grande partie de la besogne est faite, et j'espère que vous lui laisserez faire le reste. O que cette Mère de bel amour sait bien parler au cœur

et le mener promptement à Jésus ! O qu'elle fait bien de belles leçons sur la manière de s'unir intimement à Dieu dans l'oraison ! et plus par les soupirs d'un cœur qui aime, et qui veut aimer toujours davantage, que par le mouvement des lèvres, mouvement toujours stérile, s'il n'est soutenu par l'oraison du cœur.

Je n'ai pu finir cette lettre ; vous la recevrez quand il plaira à Dieu. J'ai encore du papier à remplir, mais guère de temps : je ne sais comment je fais mon compte ; mais quelque pressé que je sois, je ne puis finir avec vous. Que vous dire encore ? que vous priiez pour moi, que je le ferai pour vous : nous en sommes convenus une fois pour toutes ; mes besoins sont bien grands et mes misères bien dignes de compassion. Si vous connoissiez bien tout ce que Dieu demande d'un prêtre, d'un religieux, d'un homme envers qui il a été prodigue de faveurs, et d'une autre part mes ingratitudes, vous ne m'appelleriez pas votre saint enfant : je ne suis que ce que je suis devant Dieu ; et certainement, à ses yeux, je suis un pauvre homme. Mais laissons là mes misères et les vôtres ; nous voulons l'un et l'autre n'aimer plus que lui. *Enfonçons-nous dans son cœur*

sacré et dans celui de la divine Reine à qui nous nous sommes livrés. Oublions-nous nous-mêmes, pour ne plus penser qu'aux grandeurs et aux amabilités de Jésus et de Marie.

Adieu, très-chère mère ; mes tendres et respectueux complimens à mon digne oncle. Je crois que M.... n'est guère en état de parler de moi ni d'en entendre parler. Je prie souvent pour lui, mais je n'ai garde de me recommander à ses prières. J'embrasse tendrement mes très-chères sœurs. En commençant cette lettre, j'avois intention d'écrire à ma chère Elisabeth par la même poste; elle me saura gré, s'il lui plaît, de ma bonne volonté : *je n'en ai pas le temps. Je salue* très-humblement madame D.... dites-lui pour nouvelles de M. son fils, que tout va comme à l'ordinaire, c'est-à-dire très-bien. Dieu ne cesse de combler ce cher enfant de ses plus abondantes bénédictions. Demain sainte Rose. La messe sera pour la chère Rose.

Je suis, etc.

## L.e LETTRE.

### *A un ami. — Préparation à sa mission en Chine.*

.... 14 septembre 1752.

Je ne partirai, je pense, que dans un an. Je fais oraison tant que je puis, et la belle oraison de paix, de silence et d'amour dont vous m'avez si souvent parlé. J'apprends à n'aimer plus que Dieu, à ne vouloir plus que sa sainte volonté; je ne soupire qu'après lui, et presque rien ne me touche que Jésus et Marie.

Voilà mes seules amours. Avec tout cela cependant je suis la misère même, et le plus pauvre homme du monde. Jugez de mes infidélités.

## LI.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Paris, le 5 octobre 1752.

Je vais donc, très-chère mère, me faire une douce violence pour vous écrire plus souvent. Voilà déjà un effort; sera-t-il soutenu? je n'oserois trop le promettre; ce qui fait que

je marchande quelquefois et que je me persuade qu'il y a quelque chose de plus pressé dans le bel ordre de la Providence, duquel je ne voudrois pas sortir, c'est que je me tiens assuré que, connoissant mes sentimens, vous ne vous fâcherez que tout doucement. Plût à Dieu que mon cœur fût aussi embrasé de l'amour de Jésus et de Marie, que vous paroissez le supposer ! cela viendra peut-être. Dieu est si bon que je ne désespère de rien : mais j'ose assurer que cela n'est pas venu : priez, très-chère mère, pour que cela vienne au plutôt. Pour le bonheur et la paix, vous ne vous trompez pas : mon âme en est inondée. *Bien des choses soit au dedans*, comme par exemple mes *misères*, *soit au dehors*, me touchent sensiblement ; mais, après *tout*, il y a une divine Providence qui gouverne tout ; je l'aime, je l'adore, et je suis tranquille.

Je vous trouve aussi à plaindre que vous vous trouvez vous-même, d'être encore plus que vous ne voudriez dans le tracas du monde qui, après tout, ne doit avoir que de foibles charmes pour vous. J'en suis séparé, grâces à Dieu, et l'heureuse expérience de cette séparation me met peut-être plus que vous en état d'apprécier les misères *réelles*

de votre état. Ces misères, jusqu'à un certain point, sont d'état, par conséquent ce sont les croix que la Providence nous a taillées elle-même. J'adore la sainte volonté de Dieu que j'y trouve, et je vous conseille fort d'en faire autant. Mais quant aux misères qui ne sont point inséparables de l'état, misères qui nuisent à l'attachement inviolable qu'on doit avoir pour ses devoirs, misères qui altèrent l'amour de Jésus, l'amour de Marie, misères coupables par conséquent, les fortes touches de grâces que vous ressentez depuis un certain temps vous apprennent sans doute à vous en garantir; dès lors je vous plains moins. O que la mère de toute bonté que j'ai priée souvent de causer avec vous au fond de votre cœur, et de l'attirer à elle, que cette mère d'amour vous en dira long sur tout cela, si vous l'écoutez dans l'oraison! je suis bien froid et je n'ai peut-être de vraie ferveur que dans mon extérieur et au bout de ma plume. Je n'en aurois pas même là, et il me seroit impossible de vous dire deux mots de l'objet de nos amours, si l'oraison ne me l'apprenoit. L'oraison, mais la belle oraison, celle de cœur, l'exercice de l'amour, la communion fréquente et *très-fréquente*, la dévotion *la plus* tendre et la

plus vive confiance en Marie, voilà les trois choses essentielles. Hélas! pourquoi ceux qui sont bien persuadés de cela ne le prêchent-ils pas sur les toits? parce que l'ennemi du salut, le prince de ce monde (on peut l'appeler ainsi puisqu'il y règne en souverain,) a de tous côtés des apôtres qui prêchent le contraire. Comment faire pour faire oraison, me disoient, il y a quelque temps, de bonnes gens? nous sommes de bien pauvres gens qui n'avons pas étudié : hélas! faut-il de l'esprit pour avoir un cœur qui aime? Je dis cela en passant et sans savoir trop si cela a de la liaison avec ce qui précède. Cela m'a frappé, et quand je vois de tous côtés des cœurs *qui ne savent pas aimer*, *ou* plutôt qui ne le veulent pas, cela me désole. Votre cœur aime, chère maman, celui du cher oncle aime; les chères sœurs aiment aussi : me voilà bien content.

Tout ce que vous me dites de M.[de].... me touche; ô qu'elle manque une bonne fortune, et la seule que je souhaite! Vous pouvez le lui dire de ma part. Puisqu'elle se recommande à mes prières, du moins qu'elle sache quel en est le but. Ce que je lui souhaite, c'est le bon usage des croix : bon Dieu! que de larmes perdues! elle m'avoit assuré,

il y a quelques années, pour être un jour son confesseur; il y a grande apparence que je ne le serai jamais : mais si je l'étois, les larmes qu'elle répand ne me donneroient pas une grande idée de sa contrition; j'attendrois même que la source en fût tarie, pour m'assurer de son christianisme. Je prie pour elle autant que je le puis. Si vous la voyez, vous lui direz de tout ceci ce que vous croirez devoir lui dire. Pour moi je ne sais pas marquer autrement ma reconnoissance à ceux qui veulent bien penser à moi, qu'en leur parlant sans fard et sans déguisement sur leurs plus *solides intérêts. Si cela leur plaît, c'est un bien; sinon, on m'oublie, et je n'y perds rien, dès qu'il n'y a rien à gagner pour le Père* de souveraine miséricorde.

Il y a quinze jours, qu'en allant chez M..., je trouvai la jeune cousine... : cette pauvre veuve pleure toujours. Elle parut me revoir avec plaisir, et me fit promettre que j'irois la voir. Je pourrois bien y aller dimanche prochain. Je prévois que la lettre que je comptois écrire à la sœur Elisabeth, sera encore remise pour cette fois. Mes trois sœurs connoissent mon cœur aussi-bien que le cher oncle, vous savez ce qu'il faut leur dire de ma part. De tendres complimens à mon cousin.

Je suis toujours très-content de M. D..... il vient régulièrement tous les dimanches et fêtes causer une demi-heure ou trois quarts d'heure avec moi. Je ne lui parle que de Dieu et de son devoir : grâces à Dieu, c'est le seul moyen de l'attacher ; car il n'y a que cela qui le touche. Que M.de sa mère à qui je présente mes très-humbles devoirs, continue à prier. Il aura dans la pratique, besoin des maximes qu'il puise ici, dès qu'il va être jeté avec des jeunes gens, dans un monde où le nom de Dieu est à peine connu.

Priez tous pour moi. Dimanche prochain, la fête de sainte *Brigitte* veuve, la messe sera pour la chère maman. Je suis et je serai *toujours, etc.*

---

## LII.e LETTRE.

### *A Mademoiselle Roy, la cadette.*

Paris, le 19 novembre 1752.

Puisque la chère mère court la montagne avec M.lle Elisabeth, il faut que nous causions ensemble ; cependant si nous avons quelque chose à nous dire, disons-le vite, car je n'ai guère de temps aujourd'hui à mettre à notre petite conversation. Vous me rappelez, mon

aimable sœur, une de vos lettres à laquelle je n'ai pas répondu. Je ne sais pas trop comment je ne l'ai pas fait. Je suis si persuadé que vous ne doutez pas de mes sentimens, que je ne me gêne guère avec aucune de vous, et que, quand quelque raison vient contrecarrer mes inclinations, je me donne sans façon la liberté de ne pas répondre.

Si ma chère mère a été retenue jusqu'à la saint Martin, elle aura pu voir ma cousine chez qui je dînai, à mon corps défendant, pour la seconde fois la veille de son départ de Paris, il y a près de trois semaines. Il m'a paru qu'elle auroit bien voulu se trouver souvent seule avec moi; mais cela étoit difficile, à cause des cousins, des cousines et de l'oncle qui l'obsédoient. Je l'estime et l'aime beaucoup; elle m'a demandé de lui écrire, et m'a dit qu'elle m'écriroit: j'ai accepté le marché. Comme elle est persuadée que je suis tout plein de religion et que rien ne me touche plus que Dieu, (plût à Dieu que cela fût vrai!) elle a un cœur assez chrétien pour porter envie à mon bonheur. Elle est assez persuadée qu'elle ne trouvera de bonheur qu'en Dieu: pour le bien que je lui veux, je désire ardemment qu'elle n'en cherche jamais ailleurs. Peut-être m'oubliera-t-elle:

dans le torrent du monde on ne pense guère à ceux qui n'en sont plus. Pour moi je penserai à elle devant Dieu, je ne puis faire mieux. C'est là désormais la seule façon dont je puisse être utile à mes parens. S'il arrive jamais que je m'acquitte de cette partie, comme doit s'en acquitter un bon religieux et un prêtre tel que Dieu le veut, j'ose assurer que je ne serai pas le plus inutile de la famille; mais quand viendra-t-il cet heureux temps ? priez pour qu'il ne tarde pas, vous y êtes toutes intéressées.

Le cher M. D..... avec qui j'ai mangé aujourd'hui près d'une heure, est constant dans le bien; il est sensible à votre souvenir et vous fait ses complimens. Dans l'occasion remerciez bien pour moi la bonne Dame..... de son souvenir. O que je voudrois la voir heureuse, mais du vrai bonheur, de ce bonheur qu'on goûte jusque dans la viduité, dans la perte des biens, dans les maladies, etc., de ce bonheur que le monde entier ne peut ôter ! Je voudrois la voir jouir de cette paix seule vraie, seule solide, qu'on trouve en Dieu seul, et que le monde ne donne pas. Portez cette affligée au véritable amour de Dieu, poussez-lui souvent des bottes, plus de votre part que de la mienne. Poussez-en

à d'autres, mon aimable sœur : ô que vous seriez heureuse si vous saviez quelquefois faire valoir votre amabilité pour gagner quelque cœur à Dieu. Au reste vous n'en feriez en cela d'autre usage que celui que Dieu a eu en vue en vous la donnant, et vous allez bien sûrement contre sa sainte volonté toutes les fois que vous l'employez autrement. Ne croyez pas que je veuille vous enrôler pour être missionnaire avec moi ; mais, mon Dieu ! le démon a tant d'apôtres de tout état et de toute condition, apôtres zélés dont les maximes gâtent tout, et ruinent entièrement le *royaume de Jésus-Christ ! pourquoi ce Jésus n'aura-t-il pas les siens ? Mais comment donc ? toujours je prêche ! Ma pauvre chère* sœur, je vous dis *bonnement* ce que j'ai sur le cœur. Je ne veux penser qu'à Dieu, et ne peux plus aimer que lui. Je serois le plus heureux fils, le plus heureux frère, le plus heureux neveu qu'il y ait au monde, si ma mère, mes sœurs et mes oncles n'avoient plus d'autre amour. Je suis si plein de ce désir, que je le dis à tout propos. Vous n'êtes pas mondaine, grâce à Dieu ; mais si vous l'étiez, il faudroit bien que vous vous fissiez à mon langage et à ma façon, ou bien rompre. J'ai fait un voyage ce matin à *Dijon pour*

dire à la chère sœur Babet, si tant est qu'elle soit de retour, que j'allois dire la messe aujourd'hui pour elle, (c'est la fête de sa sainte patronne,) afin qu'elle s'unît à moi. Vous ne m'avez pas vu ; je n'en suis pas fâché par de bonnes raisons, et je n'en trouve de telles que la volonté de Dieu, et tout ce qui en porte le caractère. Pour de bonnes raisons, je souhaite que vous vous accoutumiez à me voir de loin en Dieu. Ma chère sœur, livrez-vous à Jésus, livrez-vous à Marie, laissez brûler votre cœur de ce beau feu que Jésus est venu apporter sur la terre. Ah ! plaise au ciel de vous pénétrer de ces sentimens, de vous donner ces seuls desseins, et d'arracher de votre cœur tous les autres ! Adieu, je vous quitte pour écrire deux lignes à la chère sœur Thérèse.

Je suis le plus tendre des frères, etc.

---

## LIII.e LETTRE.

*A Mademoisselle Roy, l'aînée.*

Paris, le 19 novembre 1752.

J'ai tant causé avec cette sœur Claudine, quoique je ne voulusse dire, ce semble, que deux mots, qu'il ne me reste plus de temps

pour vous rien dire, ma très-chère sœur; d'ailleurs comme je prêche toujours, vous n'avez pas si besoin de sermons, du moins on dit cela; mais il s'en faut bien que je croie tout ce que l'on dit. On dit quelquefois, en parlant de vous : *c'est ma sainte*. Je vous dirai tout ingénument que je n'en crois rien; ce que je crois, c'est que vous voulez le devenir, quoi qu'il en coûte; que vous êtes dans le chemin qui conduit à la sainteté; que dans vos ferventes oraisons, vous vous unissez tous les jours de plus en plus à Jésus et à Marie. Je le crois et m'en tiens assez assuré. Mais que vous soyez morte à tout, que vous ne viviez plus, que vous ne respiriez plus que pour Dieu, c'est ce que je ne crois pas encore qui soit, mais c'est ce que j'espère qui sera : je le désire pour vous et pour moi d'une belle façon. Que dites-vous de mes complimens, ma chère sœur? Adieu, priez pour moi; ne m'oubliez pas auprès du digne oncle Tardy; des complimens au cher cousin. Vous savez ce qu'il faut dire à la chère mère et à la chère sœur Elisabeth, si elles sont revenues. Une autre fois je vous écrirai plus au long; du moins je me propose de le faire. Le plus tendre des frères, etc.

## LIV.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Paris, le 17 décembre 1752.

Je savois bien, chère maman, que le jour de S. Nicolas vous penseriez à votre Jésuite; mais je ne m'attendois pas à recevoir une lettre datée de ce jour; je vous croyois encore à la campagne; j'apprends avec plaisir votre retour. Vous étiez chez des gens qui n'aiment pas Dieu, puisqu'ils n'aiment pas son Eglise, et qu'ils ne cessent de se déchaîner contre ses plus dignes ministres, *comme l'hérésie l'a enseigné de tout temps* à ses sectateurs. *Pourriez-vous n'y être* pas malade? Vous êtes maintenant avec un frère et des filles qui n'aiment que Dieu; je suis sûr (et cette assurance me comble de joie) que c'est là l'unique objet de leur amour et du vôtre. Comment la santé ne reviendroit-elle pas? et quand cette santé vous quittera pour quelque temps, ce qui lui arrive souvent, vous savez, au milieu de votre famille, faire, à votre ordinaire, un saint usage des croix que son absence procure.

J'aurois presque souhaité qu'avant votre

retour vous eussiez vu ma cousine..... ; je croyois si fort qu'elle vous verroit, que je lui avois donné des commissions pour vous, à faire de vive voix. Je lui ai parlé au cœur quelquefois ; comme son cœur est bon et susceptible de sentimens, elle a été quelquefois assez touchée de ce que Dieu me mettoit à la bouche pour elle. Elle devoit m'écrire, elle me l'avoit promis, elle ne l'a pas fait ; dans le fond je ne m'y attendois pas trop. Elle retourne dans un pays et chez des parens où l'on n'aime pas trop les Jésuites, où peut-être on les appelle également la Compagnie du diable. Au reste c'est un compliment que j'ai reçu en pleine rue, il y a environ deux heures, par un honnête homme que je crois avocat ou conseiller. Je souhaite à tous mes parens autant de bien qu'ils souhaitent de mal à leur digne prélat et aux Jésuites. Je vous dirai pour nouvelle qui ne sera pas déplacée ici, que notre cher archevêque vit avant-hier saisir son temporel pour des raisons que vous savez, et qu'il y eut hier main-levée de la part du roi.

Malgré tout ce que M.... peut vous dire dans ses lettres, je crois plus facilement ce qu'il a dit à M...., que ce qu'il vous marque. Ce cher parent, je lui dois infiniment; il a

commencé mon éducation, je ne puis guère que prier pour lui. Je le vois assez rarement, son entêtement est diabolique. Jamais le concours des évêques n'éclata plus unanimement qu'à présent dans cette capitale; ce sont les seuls dépositaires de la foi; mais une malheureuse poignée de prêtres révoltés, de moines apostats, aidée des clameurs de quelques laïques hommes et femmes, sans autre chef que l'évêque d'Auxerre, veulent vivre et mourir dans leur aveuglement. Je ne sais pourquoi j'en dis si long à des gens qui n'en ont pas besoin; mais quand je parle de ce malheureux parent, je sèche de douleur, et je ne puis m'empêcher d'épancher mon cœur. Vous *aurez peut-être pu remarquer une* chose chez mes parens (si vous n'y avez pas pris garde, j'en suis surpris); parmi un grand nombre d'images de piété, on n'en voit point de la sainte Vierge. J'en ai fait la remarque chez M..... et chez bien d'autres gens de son espèce. Ceux qui persécutent l'Eglise de *Jésus*, et qui affectent de rester dans son sein pour la déchirer, peuvent-ils aimer sa sainte Mère? Vous me dites toujours que vous demandez la persévérance pour moi, chère maman; mais croyez-vous donc que je suis ce que je dois être et qu'il n'y a qu'à continuer? *Hélas!*

à Dieu ne plaise que je persévère ! J'ai été jusqu'à présent bien infidèle et je ne veux plus l'être ; c'est ce que je demande à Dieu et à celle qui est ma mère avant vous, mère plus tendrement chérie que vous, mille fois plus digne de l'être. Faites la même demande, et après demandez la persévérance. Quant à votre conversion, dont vous paroissez me charger, je crois qu'avec le secours de Dieu et de la Mère de toute bonté, elle est bien avancée et même faite, si jamais elle a été nécessaire, à prendre le mot de conversion dans la rigueur des termes ; mais à prendre ce mot dans le sens de l'auteur de la lettre du serviteur de Dieu, dès le commencement de son livre, j'espère qu'elle se fera et s'accomplira dans toute son étendue. Oui, très-chère maman ; vous aurez un cœur qui sera tout embrasé du beau feu de l'amour divin : ce feu vous consumera le jour, il vous consumera la nuit ; ce sera un feu qui ne s'éteindra jamais. Vous n'aurez plus d'autre volonté que celle de Dieu, plus d'autre désir que celui de lui plaire et de l'aimer : l'aimer dans la peine comme dans la consolation, l'aimer dans la jouissance comme dans la privation, l'aimer lorsqu'il vous accablera de ses dons comme quand il paroîtra vous les retirer, l'aimer

pour lui et pour lui seul. O ! venez, amour de Dieu, embrâsez mon cœur et celui de cette mère qui m'est si chère. Il viendra, je l'espère; mais quand ? Demandez cela à la Mère du bel amour que vous portez sans cesse sur vous. Vous l'aimez de tout votre cœur, je l'aime de tout mon cœur, dès lors nous avons droit, et même obligation d'espérer que nos désirs seront accomplis.

Il paroît par ma lettre, que je me charge effectivement de cet ouvrage que vous avez tant à cœur, de cette conversion d'une vie peut-être un peu tiède à une vie plus parfaite, à une vie d'oraison, à une vie d'amour; j'y travaille certainement autant que je puis, quand je suis à l'autel et dans le reste de la journée, quand je m'entretiens avec les uniques objets de mes amours. Si je semble quelquefois y travailler d'une autre façon et par des espèces d'avis, il n'y a que la belle simplicité et l'humilité qu'inspire le plus parfait christianisme qui puisse vous le faire trouver bon.

Je vous avoue que je suis un peu fâché que la pensée de mon départ pour les missions étrangères vous trouble si fort; je le serois encore plus, si cela venoit d'une infidélité volontaire qui vous fît regarder en

arrière. Vous ne doutez pas plus de ma tendresse que je ne doute de la vôtre; mais quelle qu'elle soit de part et d'autre, le sacrifice en sera plus beau, plus digne de Dieu. Après tout ce qu'il a fait pour nous, devons-nous avoir quelque réserve? Devrions-nous même avoir quelque chose à lui sacrifier? Au reste je ne prétends pas blâmer la sensibilité, il faudroit que je commençasse par me blâmer moi-même. Ces cœurs insensibles à quoi sont-ils bons, dit saint François de Sales? Je ne blâme et ne puis blâmer que la sensibilité qui diminueroit en nous la volonté *de ne faire plus que celle de Dieu*, et que l'on *ne sacrifie* pas dès *le premier signe* que l'on a que *le maître souverain exige* ce sacrifice.

Ma cousine a entendu dire quelque chose de ma destination future, elle me mit une fois là-dessus; je lui dis tout au long tout ce que la religion m'apprend à penser. C'est là que je vis surtout que, toute passion mise à part, elle savoit saisir le vrai. Quoiqu'elle soutînt thèse et pour la nature et pour les sentimens, elle convint que j'avois raison, et que j'étois bien heureux de penser ainsi. J'en dirois jusqu'à demain sur cet article, si cela étoit nécessaire, et je le ferois plus

librement avec vous, quoique vous y soyez beaucoup plus intéressée, parce que vous avez un plus beau cœur, que votre cœur a eu beaucoup plus de touches de la grâce, et qu'il aime davantage le seul objet qui touche les beaux cœurs. Il faut même que je sois sûr de votre façon de penser pour vous parler de cela. Peut-être que si je savois le moment de *mon départ*, je vous en parlerois, tant je me défie peu de vous, quoique naturellement vous deviez être la dernière personne à qui je doive me fier. O qu'il y a de plaisir à répandre son cœur dans des cœurs pleins de religion! on pense tout haut, et on est sûr de n'être pas désavoué dès qu'on pense *ce que la religion fait penser*. Il est très-probable que je partirai, cela est même aussi sûr que peuvent l'être les choses humaines; mais ce ne sera pas encore sitôt, peut-être même plus tard que je ne pense, tant il peut se trouver des circonstances qui retardent. Je vous dirai que je me tiens sous la galerie, laissant tout faire et attendant tout de la main de Dieu, avec autant d'indifférence et de tranquillité que s'il ne s'agissoit pas de moi. Regarder de loin le combat de mes frères, garder le bagage, combattre moi-même, tout m'est égal dans celui qui ar-

range tout, qui gouverne tout. Dans la sainte volonté de Dieu, tout est grand, tout est beau; hors de là, rien n'est grand, rien n'est beau.

Bonne et sainte année à vous, mon cher oncle Tardy, aux chères sœurs, au cher cousin. Si j'avois appris à faire des vœux à l'école du monde, je vous souhaiterois des honneurs, des biens, des plaisirs, de la santé, une longue vie, un contentement parfait. Je ne vous souhaite rien de tout cela, et si je n'avois pris depuis long-temps le parti de laisser choisir ce qu'il vous faut à Jésus et à Marie, *je vous souhaiterois la privation* de tout *cela*; je vous souhaiterois de vivre et de mourir *sur la croix, et de porter, jusqu'à la* fin, la plus *belle et la plus* sûre marque de prédestination. Le beau caractère de ressemblance avec Jésus-Christ!

Adieu, très-chère mère; mais avant de dire adieu, remplissons la page. Quelqu'un que j'aime bien, parce qu'il aime bien le bon Dieu, me chargeoit dernièrement de sa conversion, laquelle, comme la vôtre, est bien avancée. Je lui dis avec une espèce de surprise: ah! monsieur, à qui vous adressez-vous? néanmoins, quel que soit le ministre des miséricordes de Dieu, peu importe.

Amenez-moi des gens qui aient laissé assez d'empire à la grâce sur leurs cœurs pour consentir à trois choses, et tout misérable que je suis, je vous réponds de convertir l'univers de la conversion dont il s'agit. 1.° Qu'ils consentent à établir la divine Marie la maîtresse de leurs cœurs, leur patronne, leur mère, le canal de toutes les grâces qu'ils demandent et qu'ils attendent, leur refuge, leur asile, et, après Dieu, l'objet de leur plus tendre amour. 2.° Qu'ils veuillent bien faire l'oraison mentale ; non pas cette oraison d'esprit, de réflexion et d'étude, oraison *difficile à tous*, *impraticable à plusieurs*; mais *cette oraison de sentiment*, *cette oraison d'affection*, *cette oraison du cœur*, oraison de silence, de paix, de repos, d'amour. 3.° Enfin, qu'ils ne refusent pas de s'asseoir souvent, et très-souvent, à la table du Sauveur. Oui, avec cela je réponds de convertir l'univers. Voilà les trois choses que je vous souhaite et que vous devez me souhaiter. Grâce à Dieu, j'ai la troisième par état, puisque j'ai le bonheur de dire tous les jours la sainte messe. Demandez que je sois fidèle dans les deux autres. Adieu enfin, vous pourriez dire que, quand j'y suis, je ne puis finir.

Je suis, etc.

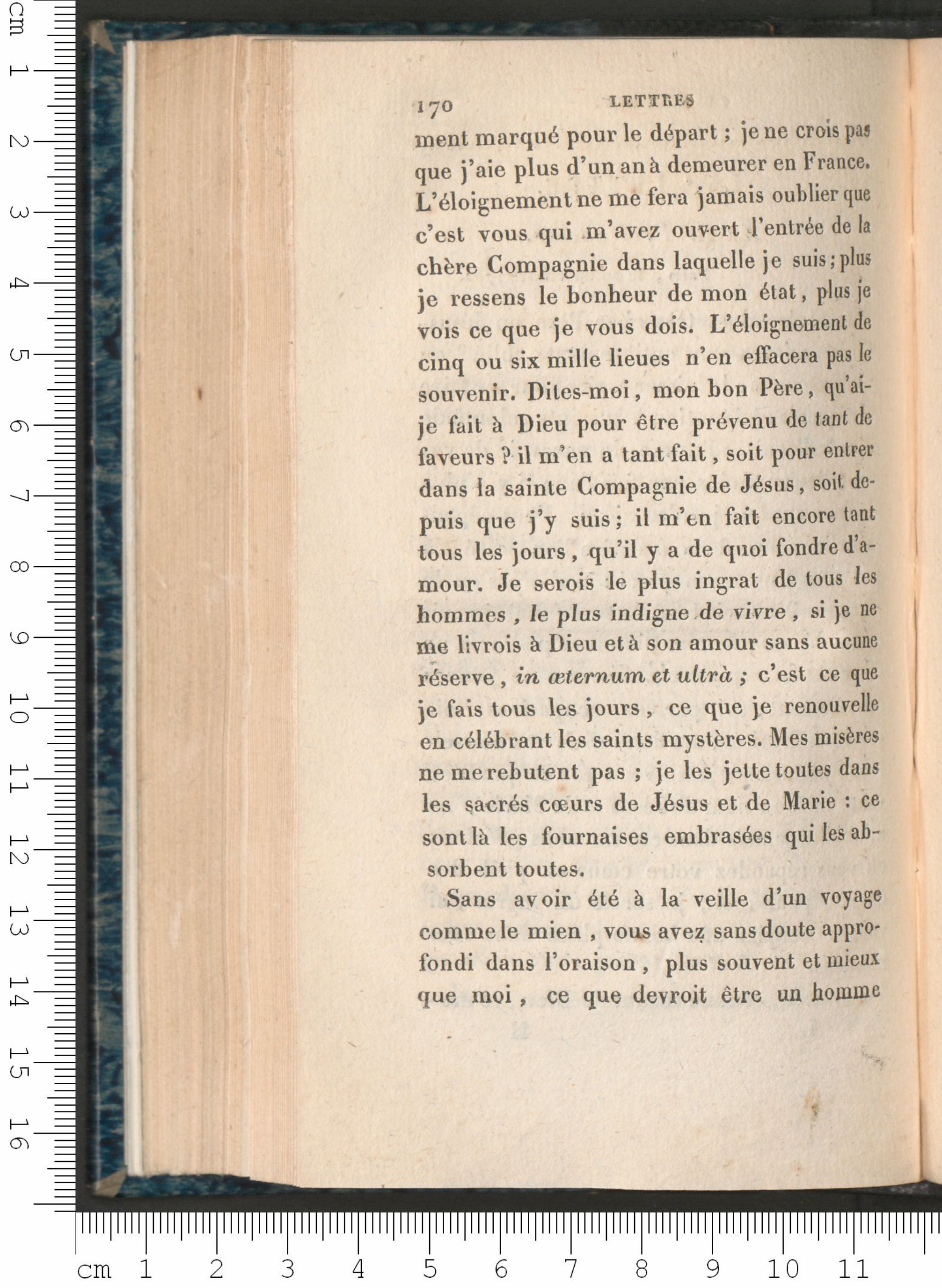
## LV.e LETTRE.

### *Au R. P. Vaucher.*

Paris, le 29 décembre 1752.

Mon révérend et très-cher Père en Jésus-Christ, m'avez-vous entièrement oublié ? ou voulez-vous me le laisser croire pour me faire pratiquer la résignation à la sainte volonté de Dieu ? J'avois coutume de recevoir de vos nouvelles au moins une fois l'an ; il y a plus de deux ans que je n'en ai eu. J'eus cependant l'honneur de vous écrire l'an passé, à peu près dans ce temps-ci : je n'ai pas eu de réponse. *Dieu soit béni de tout*, mais je suis persuadé que devant Dieu vous pensez à un de vos enfans spirituels. Si vous ne pouvez actuellement, soit par vos occupations, soit par vos infirmités, me donner de vos nouvelles, j'y consens ; je ne veux que ce que Dieu veut ; mais au nom de Jésus et de Marie, ne m'oubliez jamais dans ces momens précieux où vous répandez votre cœur au pied des autels ; pour moi, je serois un ingrat, si vous n'occupiez une bonne place dans mes momens.

J'attends, comme venant de Dieu, le mo-



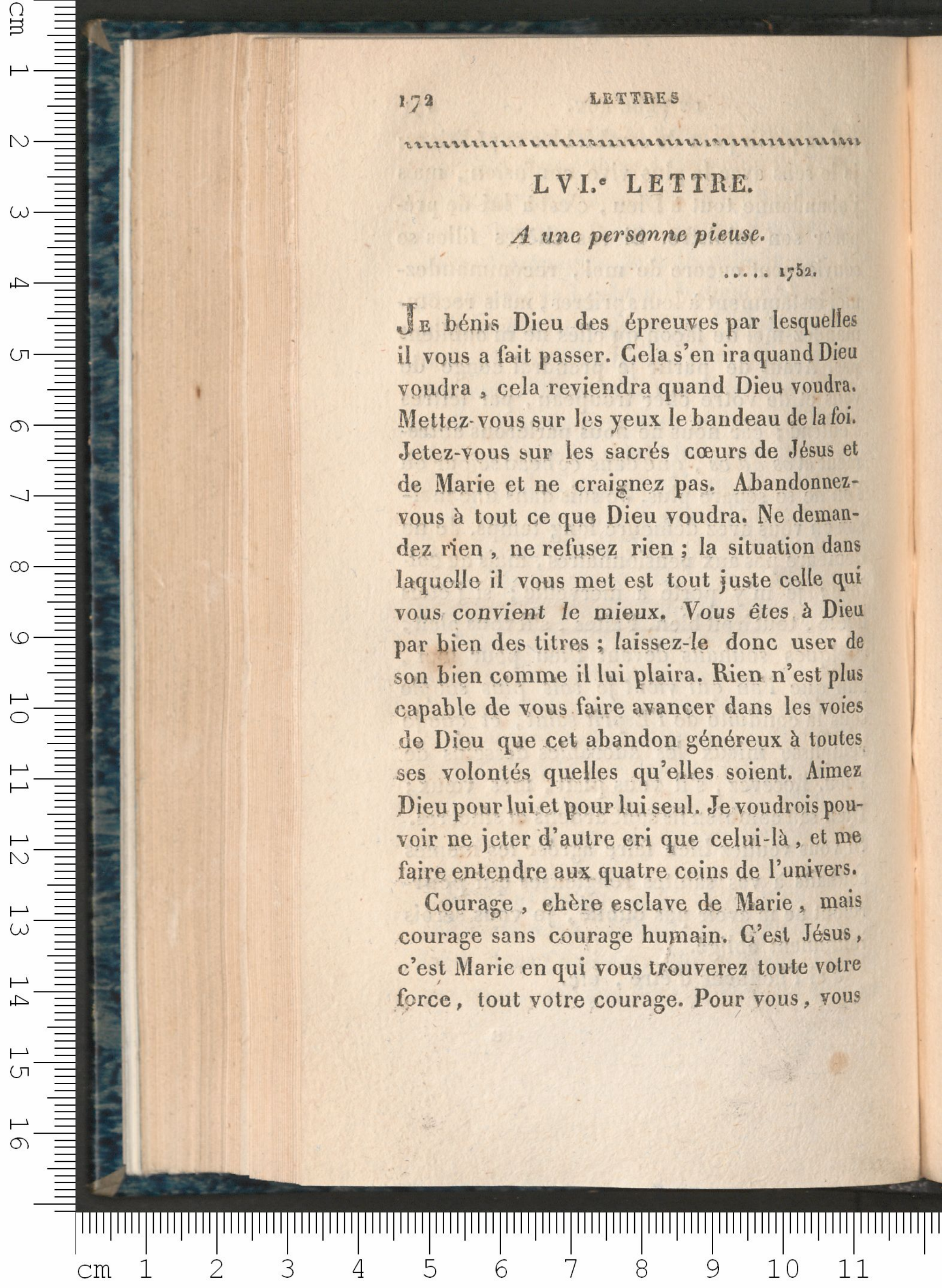


ment marqué pour le départ ; je ne crois pas que j'aie plus d'un an à demeurer en France. L'éloignement ne me fera jamais oublier que c'est vous qui m'avez ouvert l'entrée de la chère Compagnie dans laquelle je suis ; plus je ressens le bonheur de mon état, plus je vois ce que je vous dois. L'éloignement de cinq ou six mille lieues n'en effacera pas le souvenir. Dites-moi, mon bon Père, qu'ai-je fait à Dieu pour être prévenu de tant de faveurs ? il m'en a tant fait, soit pour entrer dans la sainte Compagnie de Jésus, soit depuis que j'y suis ; il m'en fait encore tant tous les jours, qu'il y a de quoi fondre d'amour. Je serois le plus ingrat de tous les hommes, *le plus indigne de vivre*, si je ne me livrois à Dieu et à son amour sans aucune réserve, *in æternum et ultrà ;* c'est ce que je fais tous les jours, ce que je renouvelle en célébrant les saints mystères. Mes misères ne me rebutent pas ; je les jette toutes dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie : ce sont là les fournaises embrasées qui les absorbent toutes.

Sans avoir été à la veille d'un voyage comme le mien, vous avez sans doute approfondi dans l'oraison, plus souvent et mieux que moi, ce que devroit être un homme

qui va partir pour de semblables expéditions; je le sens avec la plus vive confusion, mais j'abandonne tout à Dieu, c'est à lui de préparer son ministre. Si vos chères filles se souviennent encore de moi, recommandez-moi instamment à leurs prières, mais recommandez-moi de façon qu'elles ne m'oublient pas. Avant de partir je prendrai congé de vous et de votre cher troupeau, par lettres s'entend; car nous ne nous parlerons autrement et *os ad os*, que dans ce beau séjour où l'on ne se sépare plus. Je suis dans une maison où vous avez demeuré long temps. Je ne demeure *pas aux pensionnaires*, mais au collége; je m'y porte à merveille; si j'étois fidèle, *tout iroit bien. Faites, s'il vous plaît*, quelques souhaits devant Dieu pour moi, afin que l'an qui vient je sois plus souple sous la conduite de l'Esprit saint, et que je remplisse mieux les adorables desseins de Dieu. Recevez, s'il vous plaît, mes vœux; Dieu sait combien ils sont ardens et sincères. Si vous vouliez bien faire agréer les mêmes souhaits à vos saintes religieuses qui pourroient ne m'avoir pas oublié, je vous serois infiniment obligé.

J'ai l'honneur d'être, etc.





## LVI.e LETTRE.

*A une personne pieuse.*

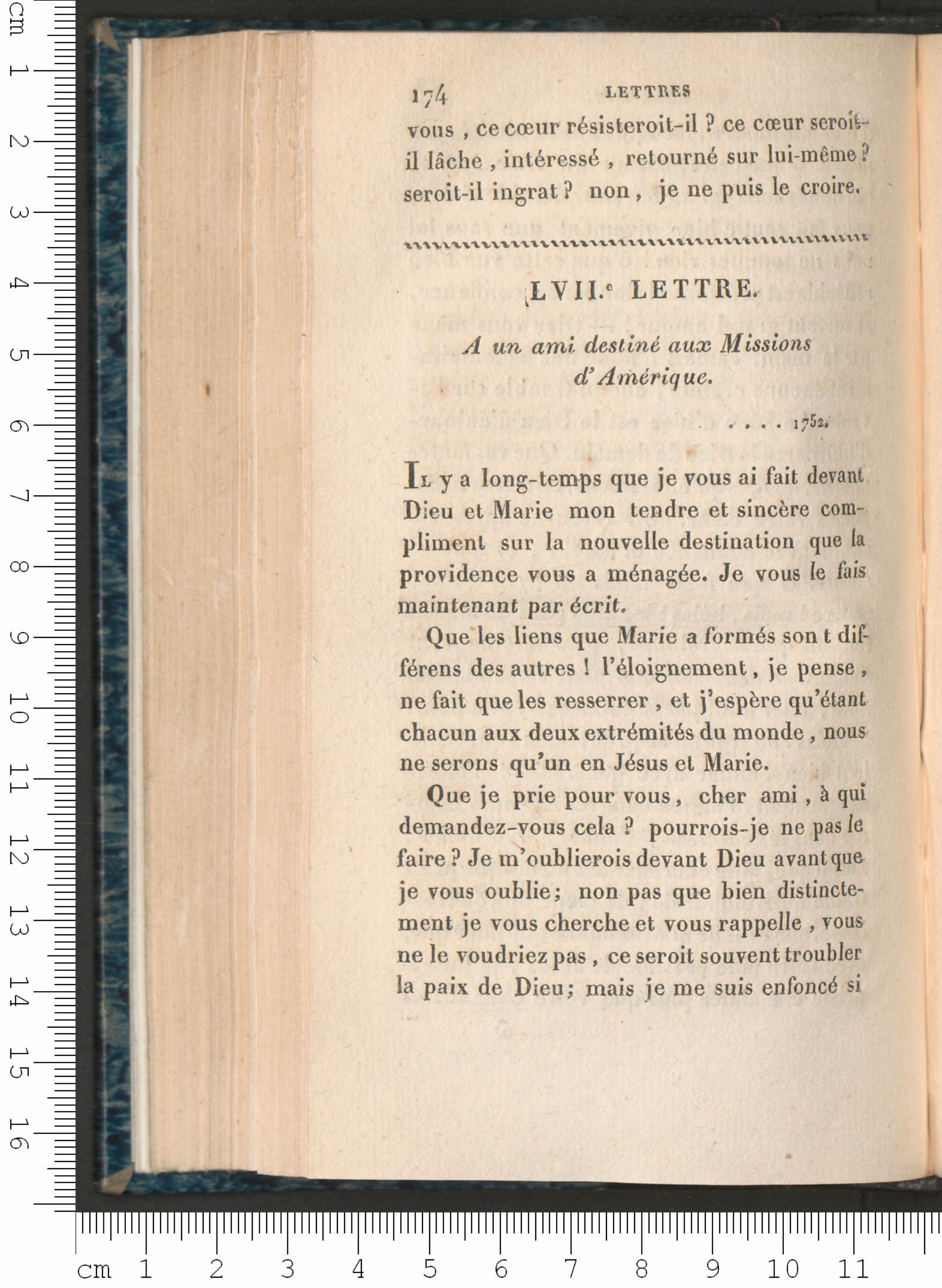
..... 1752.

Je bénis Dieu des épreuves par lesquelles il vous a fait passer. Cela s'en ira quand Dieu voudra, cela reviendra quand Dieu voudra. Mettez-vous sur les yeux le bandeau de *la foi*. Jetez-vous sur les sacrés cœurs de Jésus et de Marie et ne craignez pas. Abandonnez-vous à tout ce que Dieu voudra. Ne demandez rien, ne refusez rien ; la situation dans laquelle il vous met est tout juste celle qui vous *convient le mieux*. Vous êtes à Dieu par bien des titres ; laissez-le donc user de son bien comme il lui plaira. Rien n'est plus capable de vous faire avancer dans les voies de Dieu que cet abandon généreux à toutes ses volontés quelles qu'elles soient. Aimez Dieu pour lui et pour lui seul. Je voudrois pouvoir ne jeter d'autre cri que celui-là, et me faire entendre aux quatre coins de l'univers.

Courage, chère esclave de Marie, mais courage sans courage humain. C'est Jésus, c'est Marie en qui vous trouverez toute votre force, tout votre courage. Pour vous, vous

n'êtes que misère, lâcheté, pusillanimité, pur néant. O que cette absence du divin époux, qui nous cache par amour son adorable visage, nous fait sentir bien vivement que sans lui nous ne sommes rien! ô que cette vue bien réfléchie est précieuse! Confiance, confiance, et surtout grand amour! — Dieu vous mène par la main. Jamais n'admettez volontairement aucune crainte, aucun trouble sur l'avenir. Le Dieu d'hier est le Dieu d'aujourd'hui, il sera le Dieu de demain. Que vos fautes mêmes, quelles qu'elles soient, ne retrécissent jamais votre cœur. On retourne après ses chutes avec confiance et amour, et tout est réparé. O que nous avons affaire à un bon maître! mais, *hélas! les plus gens de bien ne* veulent que le craindre, personne ne veut s'enfoncer dans son sein pour s'abandonner à lui, aller à lui par la confiance et l'amour.

Hélas! où trouverai-je des cœurs qui veuillent bien l'aimer avec générosité! l'aimer uniquement, l'aimer dans ses rigueurs comme dans ses caresses, l'aimer....? ô ciel, faut-il que j'aille chercher des cœurs jusqu'en Chine? Divine Marie, le cœur de votre esclave, que vous ne m'avez donné que pour que, avec votre aide et l'aide de Jésus, je lui apprisse à n'aimer plus que votre cher fils et





vous, ce cœur résisteroit-il ? ce cœur seroit-il lâche, intéressé, retourné sur lui-même ? seroit-il ingrat ? non, je ne puis le croire.

## LVII.e LETTRE.

*A un ami destiné aux Missions d'Amérique.*

. . . . 1752.

Il y a long-temps que je vous ai fait devant Dieu et Marie mon tendre et sincère compliment sur la nouvelle destination que la providence vous a ménagée. Je vous le fais maintenant par écrit.

Que les liens que Marie a formés sont différens des autres ! l'éloignement, je pense, ne fait que les resserrer, et j'espère qu'étant chacun aux deux extrémités du monde, nous ne serons qu'un en Jésus et Marie.

Que je prie pour vous, cher ami, à qui demandez-vous cela ? pourrois-je ne pas le faire ? Je m'oublierois devant Dieu avant que je vous oublie; non pas que bien distinctement je vous cherche et vous rappelle, vous ne le voudriez pas, ce seroit souvent troubler la paix de Dieu; mais je me suis enfoncé si

avant dans le cœur maternel de Marie avec vous, je suis si foncièrement déterminé à n'en jamais sortir, et à y apprendre avec vous l'art de reposer comme saint Jean sur la poitrine sacrée, que je ne puis rien ajouter à notre union.

J'ai communié aujourd'hui en l'honneur de votre saint ange; mais que lui demander? en vérité, je n'en sais rien, même après l'action de grâces. — Une heureuse navigation? — Mais un enfant de Marie ne consentiroit-il pas à être, s'il le falloit, soit sur terre, soit sur mer, le jouet de la Providence? Sans doute que votre cœur me répond, oui. Eh bien, abandonnons-nous donc pour le présent, pour l'avenir, pour le voyage, *pour le séjour*, pour le retour, *la vie*, *la mort*, le temps et l'éternité.

Ah! qu'on est bien gardé quand on reste sans bouger dans le cœur de Marie! ne mettons aucun obstacle au saint vouloir de Dieu. Soyons entre les mains de la grâce maniables, flexibles, morts, en un mot, devenus rien. Le rien ne résiste pas au créateur. Ah! qu'il en sait tirer de belles choses de ce rien! ouvrons les yeux, et nous en serons convaincus. Laissons faire Dieu, et nous ferons bien.

## LVIII.e LETTRE.

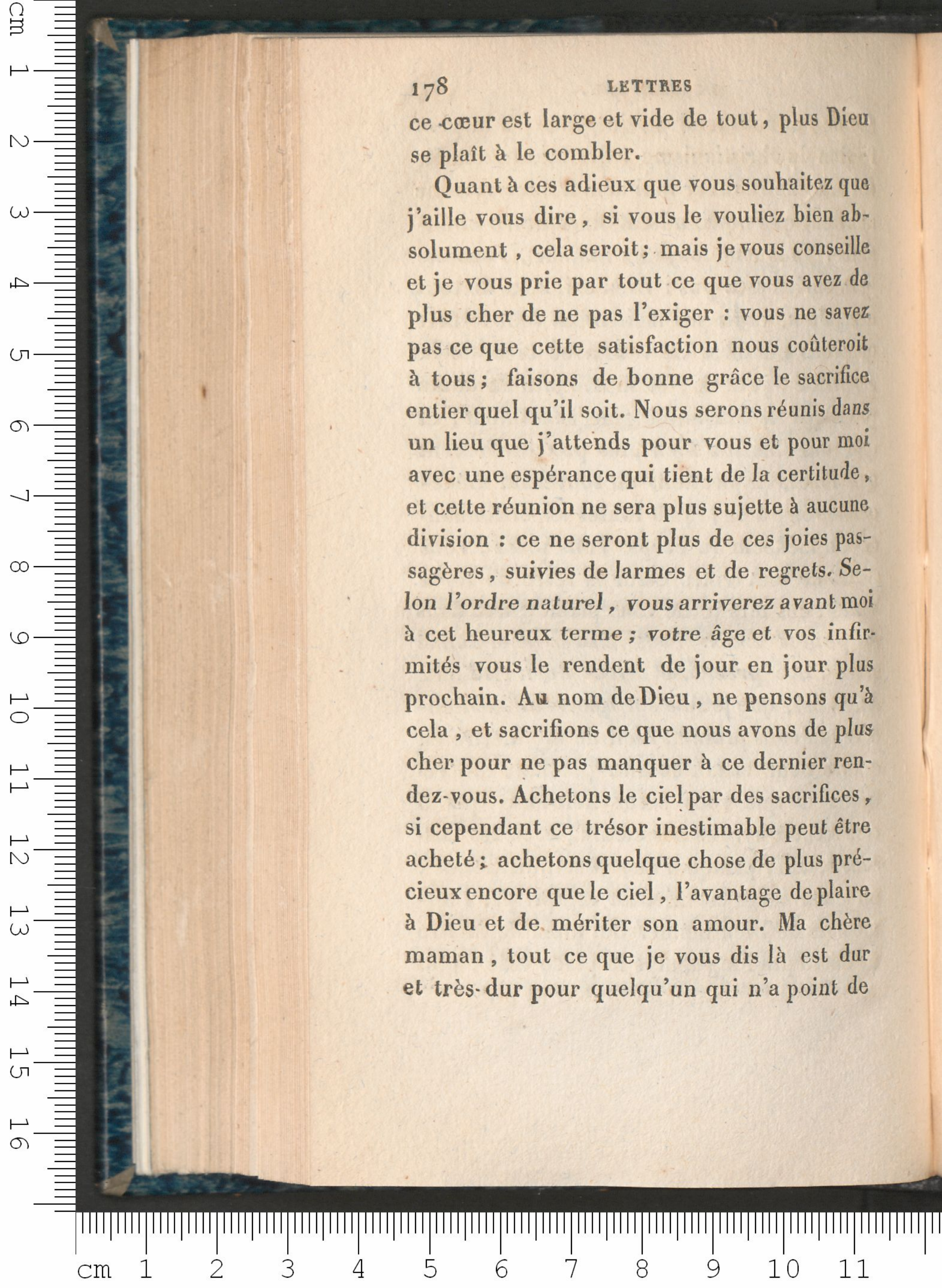
### *A Madame Roy.*

Paris, le 3 février 1753.

Enfin, ma chère maman, je suis un peu plus libre, et je puis vous écrire. Ma théologie est finie; mes supérieurs m'ont exempté de la classe jusqu'à la fin de l'année, afin de me préparer à mon grand voyage. J'irai dans quelques jours faire une retraite d'un mois, ou au noviciat de cette ville, ou même, et plus probablement, à Rouen. C'est là qu'on fait ordinairement cette retraite d'un mois après la théologie. Je regarde cela comme assez sûr, et je compte partir le mardi-gras. Vous sentez bien que pendant cette retraite il sera souvent parlé de vous. Je serai sûrement de retour à Paris vers le dimanche des Rameaux. N'allez pas croire pour cela que je suis sur mon départ; ce ne sera que dans le mois de septembre, octobre, novembre, ou même décembre, que je partirai; mais je ne sais dans lequel des quatre.

Sans prétendre vous accoutumer à envisager de sang-froid ce voyage, je crois pouvoir vous en parler bonnement. Vous êtes chré-

tienne, et vous tendez, je pense, à la perfection du christianisme : dès lors toutes les volontés de Dieu sur moi comme sur vous ne méritent que notre adoration et notre obéissance. Vous êtes toujours malade, vous ne vous enrichissez pas : Dieu soit béni de tout cela. Je ne crois pas facilement tout le mal que vous me dites de vous avec bien de la simplicité : je crois, et même je n'en doute pas, que les infirmités vous sanctifient, et que vous obéissez bien plus ponctuellement aux douces inspirations du souverain médecin de votre âme, qu'à toutes les ordonnances du médecin du corps. Vous priez, vous aimez de tout votre cœur la Mère de toute bonté, dès lors je ne vous *plains* guère dans vos petites croix. Vous désirez de si bonne grâce cette précieuse faveur de n'être qu'à Dieu seul, que je suis sûr que vous l'obtiendrez. Je vous promets bien de me mettre en quatre pour vous l'obtenir pendant ma retraite. O que vous serez heureuse quand cela sera! Ouvrons nos cœurs, et ne les laissons remplir par quoi que ce soit au monde : un cœur large est bientôt rempli par l'immensité de Dieu même. Cet aimable Maître ne laisse pas long-temps la place vide : plus




ce cœur est large et vide de tout, plus Dieu se plaît à le combler.

Quant à ces adieux que vous souhaitez que j'aille vous dire, si vous le vouliez bien absolument, cela seroit; mais je vous conseille et je vous prie par tout ce que vous avez de plus cher de ne pas l'exiger : vous ne savez pas ce que cette satisfaction nous coûteroit à tous; faisons de bonne grâce le sacrifice entier quel qu'il soit. Nous serons réunis dans un lieu que j'attends pour vous et pour moi avec une espérance qui tient de la certitude, et cette réunion ne sera plus sujette à aucune division : ce ne seront plus de ces joies passagères, suivies de larmes et de regrets. Selon *l'ordre naturel, vous arriverez avant* moi à cet heureux terme; votre âge et vos infirmités vous le rendent de jour en jour plus prochain. Au nom de Dieu, ne pensons qu'à cela, et sacrifions ce que nous avons de plus cher pour ne pas manquer à ce dernier rendez-vous. Achetons le ciel par des sacrifices, si cependant ce trésor inestimable peut être acheté; achetons quelque chose de plus précieux encore que le ciel, l'avantage de plaire à Dieu et de mériter son amour. Ma chère maman, tout ce que je vous dis là est dur et très-dur pour quelqu'un qui n'a point de

religion ; mais pour vous, je crois que je vous prends par le foible de votre cœur : oui, je connois en vous ce foible, qui est d'être souverainement touchée par les seuls objets qui doivent toucher.

Depuis la première proposition que M.... m'a faite d'aller à Dijon, il a été bien décidé chez moi que je ne ferois jamais ce voyage avec lui : ou il vous resteroit, ou il emmeneroit une de mes sœurs. Si je vais vous voir, il faut donc que j'y aille sans rien dire ; et ce seroit bien inutilement se brouiller pour toujours avec moi et peut-être avec vous ; cette seule raison devroit suffire pour vous empêcher de me solliciter à faire ce voyage. M. son frère, qui est chez vous, est incapable de faire aucun mal et aucun scandale, quels que soient ses sentimens, et il est capable de faire un bien réel, qui est d'exercer votre patience : ainsi je ne suis pas fâché de le savoir chez vous, quoique je n'aie jamais rien fait pour l'y faire aller, comme il vous l'a dit. Mais celui-ci, j'aime beaucoup mieux le voir à Paris que de le sentir à Dijon ; et fût-il capable de faire votre fortune, ce qui n'est pas, il est encore plus capable de détourner les bénédictions de Dieu de dessus une maison qui lui est chère. Je me suis dé-

couvert à lui sur mon voyage, il y a quinze jours; il ne pense plus au voyage de Dijon, mais il jette toujours les yeux sur ma sœurs Thérèse, pour l'attirer chez lui. Il y a troi ans qu'il me dit cela, et il ne se presse guère; ainsi je regarde cela comme paroles en l'air. Je lui ai dit souvent que l'union de la chère mère et des filles étoit telle, que je doutois que jamais aucune voulût accepter les avantages qu'il lui offriroit. Pour *moi*, voici là-dessus mes sentimens : toute religion à part, je regarderois comme assez malheureuse celle qui seroit envoyée ici; je connois plus l'homme et le terrain que personne. Mais quant à la religion, qu'on court risque *de perdre avec un tel homme, j'avoue* que j'aimerois mieux voir morte celle de mes sœurs sur qui le choix tomberoit, que de la voir répondre à ses avances. Mais, encore une fois, je m'imagine qu'il n'a pas une envie bien forte, ou que ses facultés diminuent sa prétendue bonne volonté.

Vous me faites toujours injure de croire que j'ai besoin de quelque chose, et que je ne vous le dis pas. Peut-être que, pour vous contenter, dansquelques mois d'ici je prendrai quelqu'argent en votre nom. Je ne sortirai pas de ma chambre, ni vous de la vôtre,

pour cela : il suffira de faire remettre à un Jésuite de Dijon, que je vous nommerai, telle somme que j'aurai touchée ici ; mais, puisque pour condescendre à vos désirs je vous promets cela, je vous prie de ne m'en plus parler. Si cet argent venoit avant que je vous le demandasse, il m'embarrasseroit à peu près autant que quelques pierres que j'aurois dans un coffre, et qu'il ne me seroit pas permis de jeter par la fenêtre.

Si M.... a encore du sens commun, et s'il persiste dans son hérésie, je ne suis pas étonné qu'un Dieu miséricordieux, soit en songe, *soit autrement, le pénètre des horreurs de l'enfer auquel il se croit destiné ; mais quels que soient ses sentimens, s'il a* de la raison *il est temps de l'éviter*, puisqu'il est dans la voie et non pas au terme.

Je pars dans deux heures pour Rouen. Je suis, etc.

---

## LIX.e LETTRE.

*A la même.*

Paris, le jour de Pâques, 1753.

J'AI enfin reçu, chère maman, votre lettre qui a fait bien du chemin pour me trouver.

Elle est d'abord venue au collége de Louis-le-Grand, on l'a renvoyée à Rouen où elle n'est parvenue qu'après mon départ de cette ville; de Rouen elle est revenue à Louis-le-Grand, de là on l'a renvoyée à la maison professe où je demeure et où je demeurerai jusqu'à mon départ; ainsi ne m'adressez plus de lettres au collége. Je suis arrivé de Rouen à Paris la veille du dimanche des Rameaux; mais le tracas inséparable de mon changement de maison, joint à un sermon de la Passion que j'avois à prêcher dans un hôpital, ne m'a pas laissé libre d'écrire plutôt. Je me suis bien porté à Rouen, et je me porte encore à merveille. Vous avez raison de croire que je ne vous ai pas oubliée pendant ma retraite. Je ne puis m'unir à Dieu par la prière, sans vous porter dans mon cœur. Peut-être le temps viendra-t-il, où j'aurai là-haut plus de crédit que je n'en ai; vous y gagnerez. Ce sont là les réflexions qui m'ont fait bénir Dieu quand j'ai vu votre petit dérangement de fortune.

Quand on n'aime plus guère le monde, Dieu se sert de ces dégoûts pour attirer, pour gagner un cœur. Il a gagné le vôtre, vous ne pensez plus sérieusement qu'au *seul nécessaire*. Dieu soit béni! je suis plus rempli de consolation lorsque je pense que natu-

rellement vous devez me précéder dans l'autre vie que nous attendons. Après la manière prévenante dont Dieu vous attire à lui depuis plusieurs années, je ne doute pas plus de votre bonheur éternel que de la lumière qui nous éclaire et qui nous frappe les yeux : je regarderois comme infidélité une hésitation là-dessus. Vous croyez faire bien peu pour votre salut ; vous faites bien de le croire, et vous ne vous trompez pas ; mais Jésus que vous aimez de tout votre cœur fera beaucoup. La Mère de toute bonté à qui vous êtes toute livrée, vous conduira à Jésus par la voie la plus courte. Laissez faire Jésus et Marie, le fils et la mère me répondent de vous, je les en ai chargés.

Croyez que vous faites la plus belle pénitence que l'on puisse faire, en recevant avec amour tout ce que Dieu vous envoie. Je ne connois guère de vertus solides que celle-là, ou celles qui sont animées par celle-là. La sainte volonté de Dieu à faire, je ne vois que cela au monde. Avec ce principe bien approfondi, la pauvreté, la richesse, l'honneur, l'humiliation, la santé, la maladie, la jouissance, la privation, la vie, la mort, tout est égal. Je plais à Dieu dans cet état plus que dans un autre, puisque c'est Dieu qui

m'y met. Je ne désire au monde que de lui plaire; je dois donc être content. Un bon saint que j'aime de tout mon cœur, saint François de Sales, disoit souvent : *je veux bien peu, et ce que je veux je le veux bien peu.* Se laisser manier, arranger, déranger, élever, abaisser, enrichir, appauvrir, réjouir, crucifier entre les mains de Dieu, ne pas bouger dans toutes ses opérations : voilà ce qui apprend à vouloir bien peu. Quand je dis ne pas bouger, volontairement s'entend : car les révoltes de la nature ne font qu'augmenter le mérite. Un enfant pleure et ne laisse pas que d'obéir. Supporter une importunité, une mauvaise humeur de quelqu'un ou de soi-même, *voilà la vertu des vertus*, la pénitence des pénitences, *la pénitence de Magdeleine*, c'est-à-dire l'amour le plus pur et le plus parfait qu'on pratique à tout moment. Tel s'exténue de mortifications, qui ne peut supporter un mot plus haut que l'autre. Tel se prescrit plusieurs jeûnes de dévotion, qui fait un tapage épouvantable pour la maladresse d'un domestique ou pour un plat mal apprêté. O qu'on prend le change bien souvent pour ne pas lire le livre des livres ! où la fait-on cette lecture ? dans l'oraison intime du cœur. Bon Dieu ! que je me suis

étendu sans y prendre garde ! j'abuse presque, chère maman, de la liberté que vous me donnez de vous tout dire. J'en abuserai encore ; car ne devant plus, dans la suite, vous écrire qu'une fois l'an, je vais tâcher de le faire pendant mon séjour en France, au moins tous les mois. Ne regardez cependant pas ceci comme une parole donnée : car en honneur je ne pourrois plus reculer.

La chère sœur Thérèse veut m'écrire ; je réputerois volontiers la bonne volonté pour le fait, et je la préviendrois si j'avois quelque chose de nouveau à lui mander. J'aime mieux faire des réponses ; je crois pouvoir promettre à elle et à mes sœurs que, quelque pressé que je sois, quand elles m'écriront, je ne leur ferai pas attendre long-temps ma réponse. Voilà une bonne résolution que je prends pour une fête de Pâques. Pour cette chère sœur Thérèse, elle écoute depuis long-temps, au pied de son oratoire, un époux qui lui en dit beaucoup plus que je ne pourrois lui en dire. Elle n'est pas religieuse, et ne dit pas tous les jours la messe comme moi, et je suis sûr qu'elle en sait, en fait de dévotion, plus long que moi. Quand elle m'écrira je lui répondrai ce que le bon Dieu me donnera à lui dire.

Mon bon et très-cher oncle Tardy connoît mes sentimens : dites-lui, s'il vous plaît, bien des choses de ma part. Le cher D.... va bien, à l'ordinaire ; il me vient voir une fois par semaine, ainsi je puis lui rendre ici les mêmes services que je lui rendois au collége ; ces services ne consistent qu'à lui apprendre à aimer Dieu et à le servir. Pour tout le reste, il y a long-temps que je m'en suis débarrassé sur d'autres, et même je ne m'en suis jamais beaucoup mêlé. Je n'entends rien aux affaires de ménage, et je ferois bien le plus mauvais procureur qu'on puisse trouver. Si vous avez occasion de voir madame sa mère, je vous prie de lui présenter mes devoirs. *O qu'une mère chrétienne* qui a obtenu pour son fils la grâce d'être bien à Dieu, est heureuse ! ô qu'il sera riche, ce cher enfant, s'il conserve ce bien inestimable! et que tout ce que la mère peut lui laisser en héritage est vil en comparaison de ce précieux trésor ! Ne soyez pas surprise si vous recevez quelquefois mes lettres un peu plus long-temps après leur date que cela ne devroit être. Il m'arrive quelquefois qu'avant d'achever ou de fermer une lettre, il me survient quelque chose qui me fait remettre

au lendemain. Adieu, chère maman, priez pour moi. Je suis, etc.

## LX.e LETTRE.

### *A Mademoiselle Roy, l'aînée.*

Paris, le 6 mai 1753.

Je reçus hier votre chère lettre, mon aimable sœur, et j'y réponds aujourd'hui. Vous voyez que je ne suis pas en retard. Peut-être cependant ma réponse ne partira-t-elle pas aujourd'hui, et je pourrois être interrompu plusieurs fois en vous écrivant. Vous en recevrez de ces lettres, et pendant ces six mois-ci, et dans la suite, *le plus souvent que* je pourrai. Je vous promets tout ce que je pourrai, mais rien de fixe, parce que moins je suis maître de mon temps, plus je vais en avant. Je n'ai à moi que le moment présent. Je tâche de l'employer selon la sainte volonté de mon Dieu. Je n'ai que cela en vue soir et matin. Jour et nuit j'abandonne à la providence le moment qui doit suivre.

Oui, ma chère sœur, j'ai choisi la meilleure part, et rien au monde ne peut égaler le prix de cette riche portion de mon héritage. C'est Dieu même; voilà tout mon bien.

Je vous avoue bonnement que je n'ai pas le sou, et que je suis plus riche que tous les hommes de l'univers. Leurs trésors et leur pompe ne me frappent pas plus que la boue. Je n'ai ni père, ni mère, ni frères, ni sœurs : car cette mère que j'ai laissée à Dijon, ces sœurs, cet oncle, avec toute leur tendresse, ne peuvent me servir à rien auprès de Dieu, si ce n'est par leurs prières. Je n'ai donc plus que mon Dieu pour père, Jésus pour l'*époux* de mon âme, pour frère, pour ami, et l'aimable Marie pour mère. O que je suis dédommagé !

Si je vais en Chine, comme cela est probable, quoiqu'il y ait cinq à six mille lieues *d'ici, quand j'y serai, je serai aussi* près de vous qu'à présent. Je vous suis uni en Dieu, son adorable sein est l'asile où je vous jette toutes ; c'est là que je vais vous chercher. Je ne vais pas loin par conséquent ; ce Dieu me remplit, me possède, il est dans mon cœur. La maman et la sœur Elisabeth se portent mal : vous ne me dites rien de vous ; je crois que cela ne va guère mieux. Dieu soit béni, Dieu soit aimé ! vous connoissez assez ma franchise pour croire que je ne dis pas autre chose que ce que je pense. Mille actions de grâces à mon Dieu de ce qu'il trouve parmi

vous des cœurs dignes des marques de son amour les moins équivoques ; ces peines de la mère et de ces sœurs sont les vôtres. Dieu soit béni encore une fois ! je vous vois d'ici avec respect. Vous portez un bois qui a été le lit de Jésus mourant. O que tout cela est excellent pour détacher de cette malheureuse vie, de cette vallée de larmes, et pour ne vous attacher qu'à Dieu ! permettez-moi, ma très-chère sœur, de vous faire quelques petits reproches. Je crois que vous êtes trop sensible à toutes ces misères, et que vous n'ouvrez pas assez les yeux de la foi pour voir tout ce qu'il y a de divin dans cette conduite du Père des miséricordes. Il y a plus long-temps que moi, *ma chère sœur*, que vous avez *choisi la meilleure part*; ce Dieu que vous aimez uniquement et à qui vous vous unissez par l'oraison du cœur, oraison douce, paisible, tranquille, et par là continuelle; ce Dieu, dis-je, se plaît à voir notre maman, nos sœurs dans une telle situation. Il se plaît à voir courir au bout du monde un frère qu'on aime tendrement, et dont on est tendrement aimée. Si nous aimons bien le Dieu de bonté, nous trouverons notre joie, notre satisfaction dans la sienne. Il se plaît ce divin Maître à nous élever jus-

qu'au ciel, et l'instant d'après, à nous enfoncer dans la boue. Si nous sommes le jouet de sa providence, tantôt sains, tantôt malades, que tout en nous bénisse le Seigneur. Cette disposition bien gravée dans le cœur (et qui est ce qui la gravera sinon Dieu même, qui travaille en nous lorsque nous le laissons faire en paix et en silence?) répand sa sérénité sur tout. Avec cela on est content au milieu des désolations, des privations, des croix. Le cœur dit par un langage bien éloquent ce que les enfans disoient dans la fournaise : *Lumières et ténèbres, bénissez le Seigneur !*

Je vous prie instamment de vous unir intimement avec moi pendant l'octave du saint Sacrement. Je serai chargé pendant ce temps-là d'une bonne œuvre, à sept ou huit lieues de Paris, que j'ai fort à cœur, et dont Dieu pourroit retirer beaucoup de gloire, si par la mort à tout je pouvois devenir un instrument de ses miséricordes.

Pendant ces huit jours, faites force communions pour moi, et fatiguez la sainte Vierge de vos importunités.

Les lettres qui me viendroient pendant mon absence seroient remises bien sûrement quelques jours après. Vous savez que sainte Mo-

nique, sainte Catherine de Sienne, l'apparition de saint Michel sont des jours que je remarque bien, aussi-bien que dans d'autres temps, d'autres fêtes de mon cher oncle Tardy, de mes sœurs, etc. Dites à la chère maman, aux chères sœurs et au cher oncle bien des choses de ma part. Je suppose que la maladie de ma chère sœur Elisabeth est toujours sa pauvre poitrine; dites-lui, cette fois-ci, quelque chose de particulier de ma part, mais tout bas, et à l'oreille du cœur. Adieu. Je suis, etc.

## LXI.e LETTRE.

### *A une Dame.*

.... le 26 mai 1753.

La lettre que je reçois de vous, m'apprend que le bon Maître vous a déjà jugée digne de vous donner quelque part à ce calice d'amertume qu'il ne présente qu'à ses bons amis. Grâces immortelles lui en soient rendues! Ne croyez pas qu'en apprenant de semblables nouvelles, je me laisse aller à une molle compassion pour la situation de la personne à laquelle je m'intéresse. Ce sont là les sentimens d'une lâche tendresse, trop peu chrétienne, et que je déteste.

En conséquence du premier sacrifice que j'ai fait moi-même, et que j'ai fait faire à d'autres, j'accepte avec amour tout ce que Dieu envoie ; j'accepte pour eux, j'accepte pour moi : faite de même. Allons, bon courage ! Dieu vous aime d'une manière bien spéciale. Après toutes les preuves que vous en avez, vous seriez indigne de vivre, si vous veniez à admettre un seul instant quelques doutes là-dessus. La défiance *de ses* plus grandes miséricordes, auxquelles vous avez obligation d'espérer, seroit un crime ; le moindre découragement volontaire, le moindre rétrécissement de cœur seroit une infidélité impardonnable.

*Pour pouvoir juger si les raisons* qui vous ont fait manquer aux *oraisons* de règles sont bien valides, il faudroit entrer dans des détails qui sont impraticables par lettres ; je laisse à votre céleste Epoux à en juger. Si vous avez été fidèle en cela, discutez cette affaire avec lui ; et si vous avez été coupable, soyez plus fâchée de lui avoir déplu que de toute autre chose au monde : que cependant cette douleur soit douce et paisible, et pleine d'amour. Vu l'état dans lequel vous êtes, une douleur qui altéreroit la paix de l'âme ne seroit pas de l'esprit de Dieu. Le principe général

néral que je crois vous avoir inculqué souvent est très-vrai : plus les occupations croissent, plus l'âme a besoin de nourriture; sans cela elle s'épuise et meurt de défaillance. Partant de ce principe, prenez vos arrangemens, et regardez toujours cette affaire comme la plus pressée. Après tout, que le reste aille comme il pourra; pourvu que vous arriviez à la perfection que Dieu demande de vous et au point qu'il vous a marqué, tout est gagné pour vous. Qui sait si le salut même ne dépend pas de cette perfection? mais la seule crainte de déplaire à Dieu, et de ne pas remplir ses adorables desseins, devroit vous faire fondre d'amour, si vous avez un cœur sensible.

Pour le temps de la maladie, si vous avez voulu faire oraison, vous l'avez faite. L'exposition simple et paisible de vos misères, soit intérieures, soit extérieures; le silence, la patience, la résignation : voilà l'oraison de ce temps; oraison excellente. En conséquence de votre consécration, vous êtes à Dieu, vous êtes à Jésus, vous êtes à Marie; vous êtes leur bien, vous n'êtes plus à vous. Eh bien, présentez à Jésus et à Marie cette petite créature, qu'ils ont bien voulu accepter; présentez-leur la foiblesse, l'impuissance,

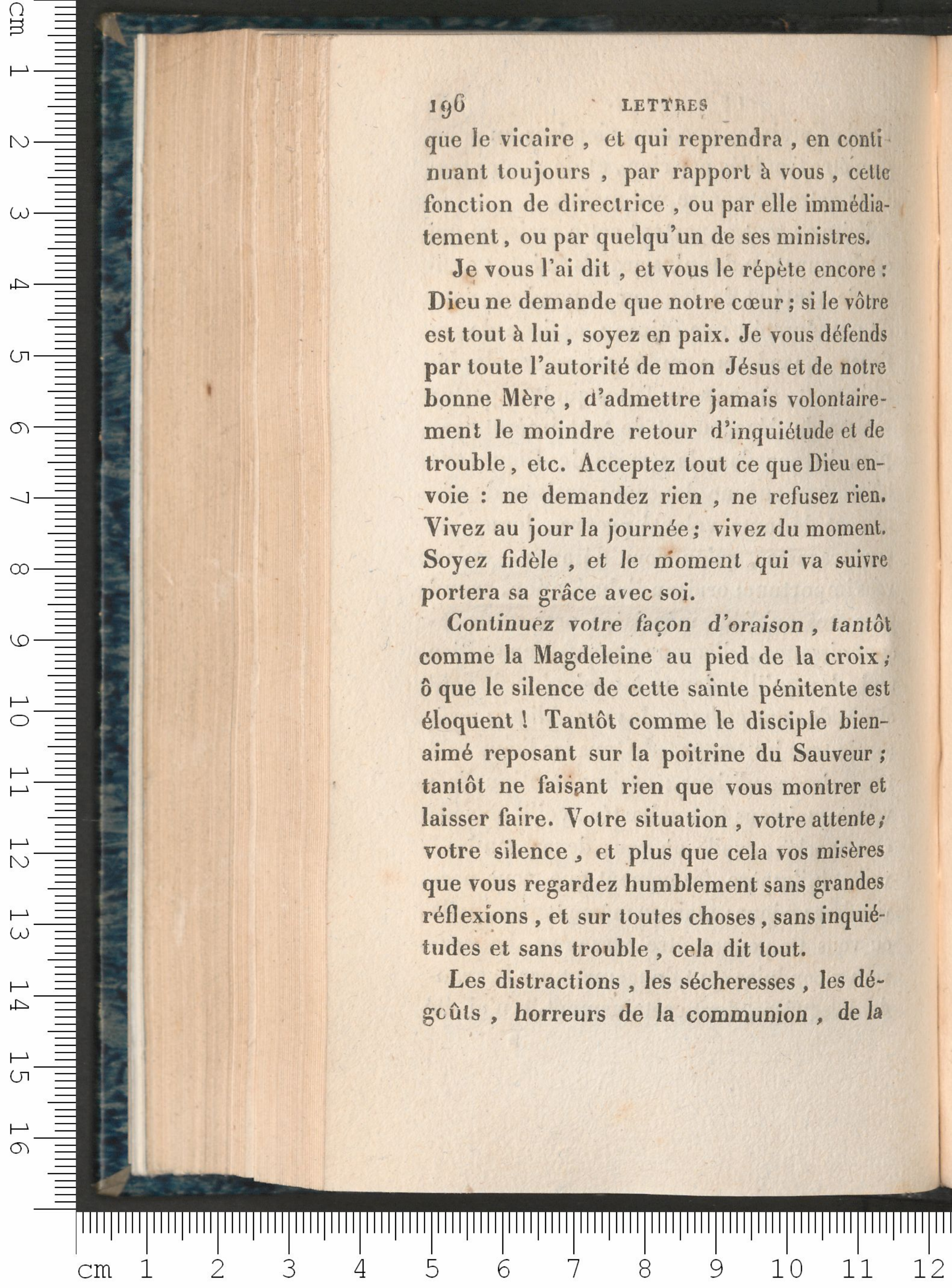
l'inutilité des œuvres de cette petite créature ! O la bonne oraison !

Jetez un coup d'œil sur vous-même, ensuite un simple regard vers Dieu. Mon Jésus, me voilà, vous me voyez bien. Ma bonne mère auguste Marie, voilà votre fille ! Puis taisez-vous, reposez-vous, sommeillez, comme dit saint François de Sales, dans les bras de l'amour : le cœur alors dit tout par son silence. L'Esprit saint qui possède un cœur dès qu'il veut en être possédé, forme en lui d'une manière insensible le langage ineffable de l'amour. L'Epoux l'entend, cela suffit. On ne s'entend pas quelquefois soi-même : qu'importe ? il n'est pas *nécessaire ni de se voir, ni de s'entendre ; au contraire, il faut se perdre de vue* : pourvu que l'Epoux vous entende et vous voie, cela doit suffire ; s'il est content, vous devez être contente.

Je ne suis point surpris que les dissipations qui vous viennent du dehors vous tourmentent un peu. Vous avez été si peu intérieure jusqu'à présent, il y a si peu de temps que vous allez à Dieu avec un cœur large et sans réserve, que je serois bien étonné que cela allât autrement. Allons tout bellement, mais allons toujours, et ne nous décourageons pas : ce n'est que par une longue ha-

bitude d'oraison, que vous viendrez au point de n'être troublée par rien, et de porter toujours votre âme entre vos mains.

Faire en tout et partout cette oraison, qui est l'occupation des plus grands Saints : oraison de bonté et de douceur, quand on vous dit une dureté, une injure ; oraison de patience, quand vous souffrez ; oraison de détachement, quand vous faites quelque perte ; oraison de dégagement de tout intérêt propre, lorsque dans le service de Dieu vous n'éprouvez aucune douceur ; oraison de dénûment de toute volonté propre, lorsqu'on *vous tracasse, qu'on vous dérange, qu'on vous importune;* oraison d'abnégation, quand vous êtes *oubliée, méprisée;* oraison de reconnoissance, d'amour envers Dieu et Dieu *seul*, lorsqu'il ordonne à quelqu'un de vous aimer, de vous estimer, de vous obliger ; oraison de tous les temps, de tous les lieux, de toutes les conditions ; oraison continuelle : voilà à quoi vous êtes exhortée, voilà où vous êtes appelée, voilà où vous devez tendre, voilà où j'espère fermement que vous parviendrez un jour ; mais en même temps, voilà où vous ne pouvez être parvenue. Laissez-vous-y conduire tout doucement par la grande directrice, dont certainement je n'ai été





que le vicaire, et qui reprendra, en continuant toujours, par rapport à vous, cette fonction de directrice, ou par elle immédiatement, ou par quelqu'un de ses ministres.

Je vous l'ai dit, et vous le répète encore : Dieu ne demande que notre cœur ; si le vôtre est tout à lui, soyez en paix. Je vous défends par toute l'autorité de mon Jésus et de notre bonne Mère, d'admettre jamais volontairement le moindre retour d'inquiétude et de trouble, etc. Acceptez tout ce que Dieu envoie : ne demandez rien, ne refusez rien. Vivez au jour la journée ; vivez du moment. Soyez fidèle, et le moment qui va suivre portera sa grâce avec soi.

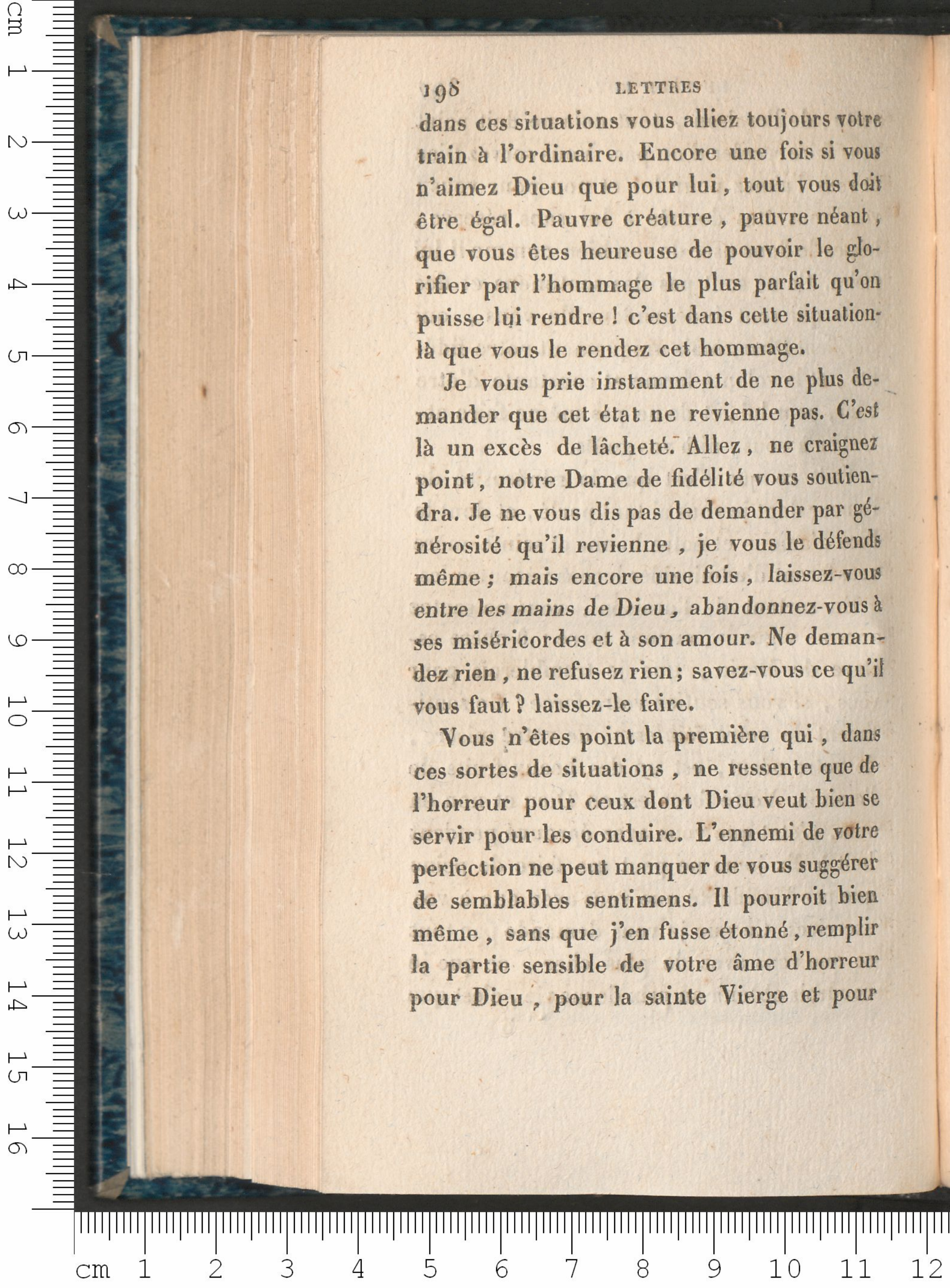
*Continuez votre façon d'oraison*, tantôt comme la Magdeleine au pied de la croix ; ô que le silence de cette sainte pénitente est éloquent ! Tantôt comme le disciple bien-aimé reposant sur la poitrine du Sauveur ; tantôt ne faisant rien que vous montrer et laisser faire. Votre situation, votre attente, votre silence, et plus que cela vos misères que vous regardez humblement sans grandes réflexions, et sur toutes choses, sans inquiétudes et sans trouble, cela dit tout.

Les distractions, les sécheresses, les dégoûts, horreurs de la communion, de la

vertu, de l'oraison, tout cela ne doit point vous faire reculer d'un pas. Vous servez Dieu et vous l'aimez pour lui et non pour vous ; vous vous êtes donnée à lui sans réserve, laissez-le donc user de son bien comme il lui plaira. Ce ne sont pas des sentimens et des goûts qui sont indépendans de vous, qui glorifient Dieu, mais uniquement votre fidélité, et la volonté ferme et constante d'être à lui, pour lui, et de ne pas même faire attention à vous, ni à vos goûts.

Voilà ce que c'est que la générosité de l'amour dont je vous ai tant parlé, et dont le Dieu d'amour et notre bonne et sainte mère vous feront d'admirables leçons : écoutez-les.

En sortant de *l'oraison, vous ne sentez* aucune vigueur, aucune force : ô chère esclave de Marie, que je tremblerois pour vous, si vous sentiez votre force ! Ce sentiment de votre foiblesse, de votre misère, de votre néant, est un des beaux fruits de l'oraison. Votre force est en Dieu et non en vous. L'état que vous avez éprouvé pendant huit à dix jours ne peut me faire de peine que par l'infidélité que vous avez eue à vos exercices. Ce que je vous demande par tout ce que vous avez de plus cher, ce que je voudrois obtenir au prix de ma vie, c'est que





dans ces situations vous alliez toujours votre train à l'ordinaire. Encore une fois si vous n'aimez Dieu que pour lui, tout vous doit être égal. Pauvre créature, pauvre néant, que vous êtes heureuse de pouvoir le glorifier par l'hommage le plus parfait qu'on puisse lui rendre ! c'est dans cette situation-là que vous le rendez cet hommage.

Je vous prie instamment de ne plus demander que cet état ne revienne pas. C'est là un excès de lâcheté. Allez, ne craignez point, notre Dame de fidélité vous soutiendra. Je ne vous dis pas de demander par générosité qu'il revienne, je vous le défends même ; mais encore une fois, laissez-vous entre *les mains de Dieu*, abandonnez-vous à ses miséricordes et à son amour. Ne demandez rien, ne refusez rien; savez-vous ce qu'il vous faut ? laissez-le faire.

Vous n'êtes point la première qui, dans ces sortes de situations, ne ressente que de l'horreur pour ceux dont Dieu veut bien se servir pour les conduire. L'ennemi de votre perfection ne peut manquer de vous suggérer de semblables sentimens. Il pourroit bien même, sans que j'en fusse étonné, remplir la partie sensible de votre âme d'horreur pour Dieu, pour la sainte Vierge et pour

tous les saints. Allez, ne craignez point, ne vous troublez point. Ces bourrasques n'empêchent pas que l'amour le plus ardent n'échauffe le cœur, quoique d'une manière imperceptible.

---

## LXII.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Paris, le 27 mai 1753.

Il y a bien long-temps, chère maman, que je vous regarde comme très-heureuse ; je vois avec une grande consolation que vous sentez votre bonheur. La foi vous apprend, et l'expérience vous *fait* toucher au doigt que le bonheur ne consiste pas où les hommes le font consister. Que Jésus et Marie continuent de répandre sur vous et sur toute la sainte famille les plus abondantes bénédictions ! qu'elle est riche, ma chère famille ! quel précieux héritage ne laissez-vous pas à vos enfans ! bien inestimable ! la crainte du Seigneur et l'assujétissement à toutes ses volontés. Au reste, malgré mon vœu de pauvreté, je retiens ma part de cette riche succession; malgré ces bénédictions, quelqu'abondantes

qu'elles soient, je vous avoue qu'il me manqueroit encore quelque preuve de la tendresse et de la spéciale bénédiction de Dieu envers vous, si vous n'aviez pas quelque part à sa croix. Votre état habituel de langueur vous fait entrer dans cette sainte voie par où marchent les favoris de Dieu. Je n'ai garde de demander à mon Sauveur de détourner de dessus vous ce précieux gage de sa faveur : c'est un abus de croire qu'on ne peut pas bien servir Dieu dans la maladie. Ainsi, puisque vous pouvez aimer Dieu en souffrant, vous auriez tort de vous plaindre. L'infirmité n'empêche pas, quelle qu'elle soit, de donner une bonne fois son cœur à Dieu, et de ne jamais le reprendre. Elle n'empêche pas, *elle aide même à faire du matin jusqu'au* soir cette oraison de résignation, d'amour paisible et tranquille, quoique souffrant ; oraison d'autant plus agréable à Dieu, que c'est lui qui nous y met. Peut-on être mieux que dans la situation où il nous place ? On peut avoir mal dans toutes les parties de son corps, sans que le cœur soit moins capable d'aimer. On sera moins long-temps dans les églises, on jeûnera moins, mais sera-t-on moins humble, moins soumis à la volonté de Dieu, moins embrasé de son saint amour ?

Dès lors, en sera-t-on moins dans la belle voie de la perfection ?

Je vous avouerai bonnement que, quand le salut de plusieurs nations seroit attaché à mon ministère, je me croirois indigne de toutes les grâces que Dieu me fait, si je n'acceptois pas d'aussi bon cœur une place dans l'infirmerie d'un de nos colléges, pour y rester souffrant le reste de mes jours, que l'ordre de partir pour le pays dont je devrois être l'apôtre. O qu'on se fait souvent de fausses idées de vertu et de sainteté ! Y a-t-il donc quelque chose de grand, de beau, d'estimable hors la volonté de Dieu ? Et y a-t-il rien qui ne le soit pas, tant qu'on ne sort pas de cette sainte volonté, et qu'on ne la perd pas de vue ?

Vous n'avez que faire, ma chère mère, de craindre que les sentimens de détachement, de soumission à la volonté de Dieu que votre bon maître vous donne, ne me fassent croire que vous êtes déjà une sainte. Allez, je ne suis pas si facile à canoniser; plus j'étudie cette science des saints, plus je vois que tous, tant que nous sommes, nous en sommes bien loin. Voilà ce qui s'appelle être franc ; mais voici qui ne l'est guère moins : je vois avec la plus vive reconnoissance, que la grâce qui

vous attire est extrêmement efficace, et j'espère avec une tendre confiance, qu'en laissant un peu travailler en vous l'esprit de Dieu, vous parviendrez à une haute vertu, de jour en jour plus agréable à Jésus et à Marie. Je crois, sans juger trop favorablement, que vous vous calomniez un peu; je me persuaderai difficilement que vous ayez encore bien de la vivacité pour le plaisir et bien de l'empressement pour vous en procurer. Je ne doute pas qu'il y ait bien des temps marqués pour faire l'oraison, que les communions ne soient et ne deviennent de plus en plus fréquentes, que votre confiance en Jésus et en Marie ne croisse tous les jours. Si je me trompois dans quelques-unes de mes conjectures, j'espère que vous voudrez bien faire en sorte que je ne juge pas à faux, puisqu'il ne tient qu'à vous.

Priez tous pour moi, je vous en conjure, surtout pendant l'octave du Saint-Sacrement. J'ai pour vous demander cela de fortes raisons. Vous sentez bien que, si je puis quelque chose là-haut, j'emploie pour vous tout mon crédit. Au reste je ne me plains pas de celle par qui je fais passer toutes les requêtes que je présente à mon divin Jésus. Je le force ce bien-aimé d'entrer dans la maison

de ma mère et de la bénir. Voilà tout ce que je puis faire pour vous, et je le fais de mon mieux. Cela se fait aussi-bien à la Chine qu'en France et à Dijon, puisque, si je puis vous être encore de quelqu'utilité, je le serai aussi-bien en Chine qu'ici ; rien ne me retient. N'allez pas croire cependant que je parte encore sitôt; mais ce sera quand Dieu voudra. Quelqu'un qui ne connoîtroit pas notre façon de penser m'accuseroit de cruauté de vous parler de cela.

Adieu, chère maman, je me porte à merveille. Mille tendres respects au cher oncle ; j'embrasse mes chères sœurs et mon cousin.

Je suis, etc.

## LXIII.e LETTRE.

*A Mademoiselle Roy, puînée.*

Paris, le 27 mai 1753.

Ma chère Elisabeth, j'ai un moment à vous entretenir. On me mandoit l'autre jour que vous alliez à l'ordinaire, c'est-à-dire languissamment. Ma chère sœur l'aînée qui me mandoit cela, ne me chargeoit pas de demander à celui que je tiens tous les jours entre mes mains, et que j'introduis dans mon cœur, *la*

cessation de tous vos maux : aussi ne l'ai-je pas fait. Souffrez, ma bonne sœur, souffrez, puisque Dieu vous fait souffrir ; vous êtes trop heureuse d'être choisie pour cela.

Voilà toujours de mes complimens ordinaires ; vous avez un frère qui ne demande que plaie et bosse ; le terrible homme que ce frère ! Il aime ses parens, dont il est tendrement aimé, d'une façon singulière. Mais que voulez-vous ? je ne sais que cela ; et qui plus est, je me fais gloire d'ignorer tout le reste. Je serai plus savant qu'il ne faut dès que je saurai Jésus, et Jésus crucifié ; en l'étudiant un peu, je vois que ses disciples doivent lui ressembler. Pourtant, je m'entretiens de ces réflexions qu'on fait mieux au pied de la croix que partout ailleurs. Mon métier est de former les autres sur les mêmes maximes. Si on veut que je me taise, qu'on ne vienne pas me voir et qu'on ne m'écrive pas. Je ne sais parler que de ce que le bon Dieu me met dans le cœur ; et ce qui vient au bout de ma plume ou sur mes lèvres est tout juste ce que j'ai dans le cœur. Quelque singulier que soit votre frère, vous l'aimez toujours beaucoup en Notre-Seigneur, n'est-ce pas, mon intime sœur ? vous avez bien raison, car vous lui devez ces sentimens, du moins à

titre de reconnoissance, puisqu'il vous aime beaucoup.

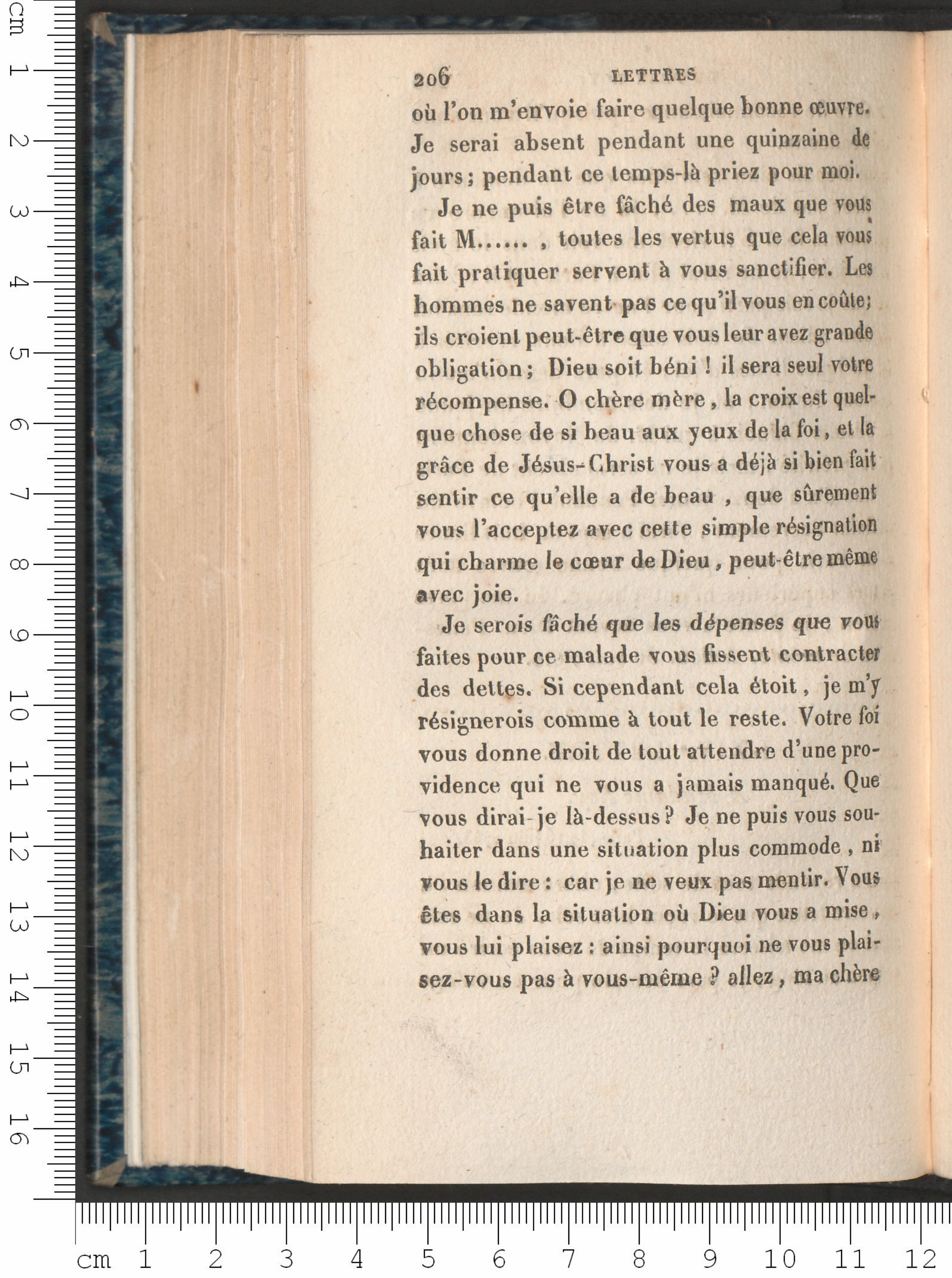
Depuis cinq semaines que je demeure à deux pas de M....., je ne l'ai encore vu qu'une fois. S'il vient me voir dans le mois de juin, je ne serai plus à Paris, et il croira que je suis parti pour l'autre monde sans lui dire adieu. Je dois aller à deux reprises à quelques lieues d'ici; je pars demain matin pour Noyon, où je dois conduire un jeune Jésuite Chinois à qui M. de Noyon donnera la prêtrise, mais je ne serai absent de Paris que dix à douze jours. Pendant l'octave du Saint Sacrement, j'irai à sept ou huit lieues de Paris pour quelque bonne œuvre dont mes supérieurs m'ont chargé. Je me porte bien, je pense à vous devant Dieu. Faites-en de même. Adieu. Je suis, etc.

## LXIV.e LETTRE.

*A Madame Roy.*

Paris, le 16 juin 1753.

Je réponds tout de suite, chère maman, à votre lettre que je reçus hier soir. Je ne sais si on me laissera le temps de vous écrire un peu au long; je pars demain pour un village



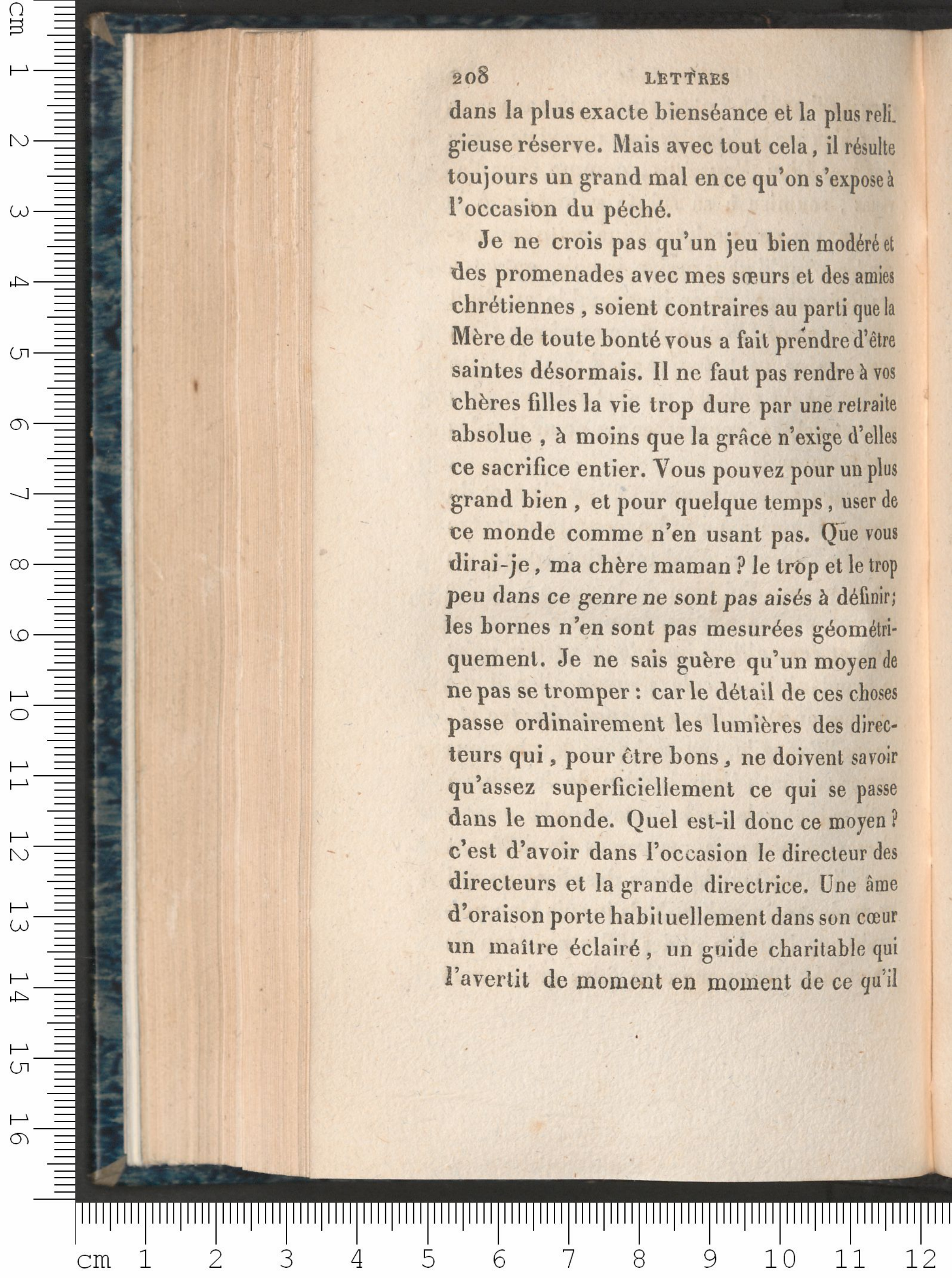

où l'on m'envoie faire quelque bonne œuvre. Je serai absent pendant une quinzaine de jours ; pendant ce temps-là priez pour moi.

Je ne puis être fâché des maux que vous fait M...... , toutes les vertus que cela vous fait pratiquer servent à vous sanctifier. Les hommes ne savent pas ce qu'il vous en coûte ; ils croient peut-être que vous leur avez grande obligation ; Dieu soit béni ! il sera seul votre récompense. O chère mère, la croix est quelque chose de si beau aux yeux de la foi, et la grâce de Jésus-Christ vous a déjà si bien fait sentir ce qu'elle a de beau, que sûrement vous l'acceptez avec cette simple résignation qui charme le cœur de Dieu, peut-être même avec joie.

Je serois *fâché que les dépenses que vous* faites pour ce malade vous fissent contracter des dettes. Si cependant cela étoit, je m'y résignerois comme à tout le reste. Votre foi vous donne droit de tout attendre d'une providence qui ne vous a jamais manqué. Que vous dirai-je là-dessus ? Je ne puis vous souhaiter dans une situation plus commode, ni vous le dire : car je ne veux pas mentir. Vous êtes dans la situation où Dieu vous a mise, vous lui plaisez : ainsi pourquoi ne vous plaisez-vous pas à vous-même ? allez, ma chère

maman, il ne s'en faut pas tant que vous voudriez bien me le faire croire, que vous soyez bien avec Dieu. Vous êtes, comme vous l'avouez, soumise à sa sainte volonté ; ô le précieux germe de sainteté que cette soumission ! quoi qu'il vous arrive jamais, entretenez toujours ce trésor inestimable au fond de votre cœur. Peut-on ne pas aimer Dieu quand on ne veut que ce qu'il veut ? cette conformité de volonté ne sert-elle pas plus que toute chose à embraser un cœur du plus parfait amour ?

Puisque vous avez assez d'humilité et de simplicité pour me rendre compte de votre conduite, je vous dirai tout simplement ce que je pense. J'ai bien de la peine à croire que vos petites *parties de plaisir*, promenades et jeux aillent jusqu'à un certain point de mondanité où cela pouvoit aller il y a quelques années. En ne prenant d'autre règle que l'Evangile, sur quoi nous devons nous former en tout, j'aurois bien de la peine à justifier tout cela, parce que dans les assemblées composées de personnes de différent sexe, il se tient quelquefois des discours qui les rendent criminelles. Mais je suis bien persuadé que la mère et les filles ont trop de crainte de Dieu pour rien faire qui ne soit





dans la plus exacte bienséance et la plus religieuse réserve. Mais avec tout cela, il résulte toujours un grand mal en ce qu'on s'expose à l'occasion du péché.

Je ne crois pas qu'un jeu bien modéré et des promenades avec mes sœurs et des amies chrétiennes, soient contraires au parti que la Mère de toute bonté vous a fait prendre d'être saintes désormais. Il ne faut pas rendre à vos chères filles la vie trop dure par une retraite absolue, à moins que la grâce n'exige d'elles ce sacrifice entier. Vous pouvez pour un plus grand bien, et pour quelque temps, user de ce monde comme n'en usant pas. Que vous dirai-je, ma chère maman ? le trop et le trop peu dans ce genre ne sont pas aisés à définir; les bornes n'en sont pas mesurées géométriquement. Je ne sais guère qu'un moyen de ne pas se tromper : car le détail de ces choses passe ordinairement les lumières des directeurs qui, pour être bons, ne doivent savoir qu'assez superficiellement ce qui se passe dans le monde. Quel est-il donc ce moyen ? c'est d'avoir dans l'occasion le directeur des directeurs et la grande directrice. Une âme d'oraison porte habituellement dans son cœur un maître éclairé, un guide charitable qui l'avertit de moment en moment de ce qu'il

faut faire ou omettre, de ce qu'il faut dire et de ce qu'il faut taire.

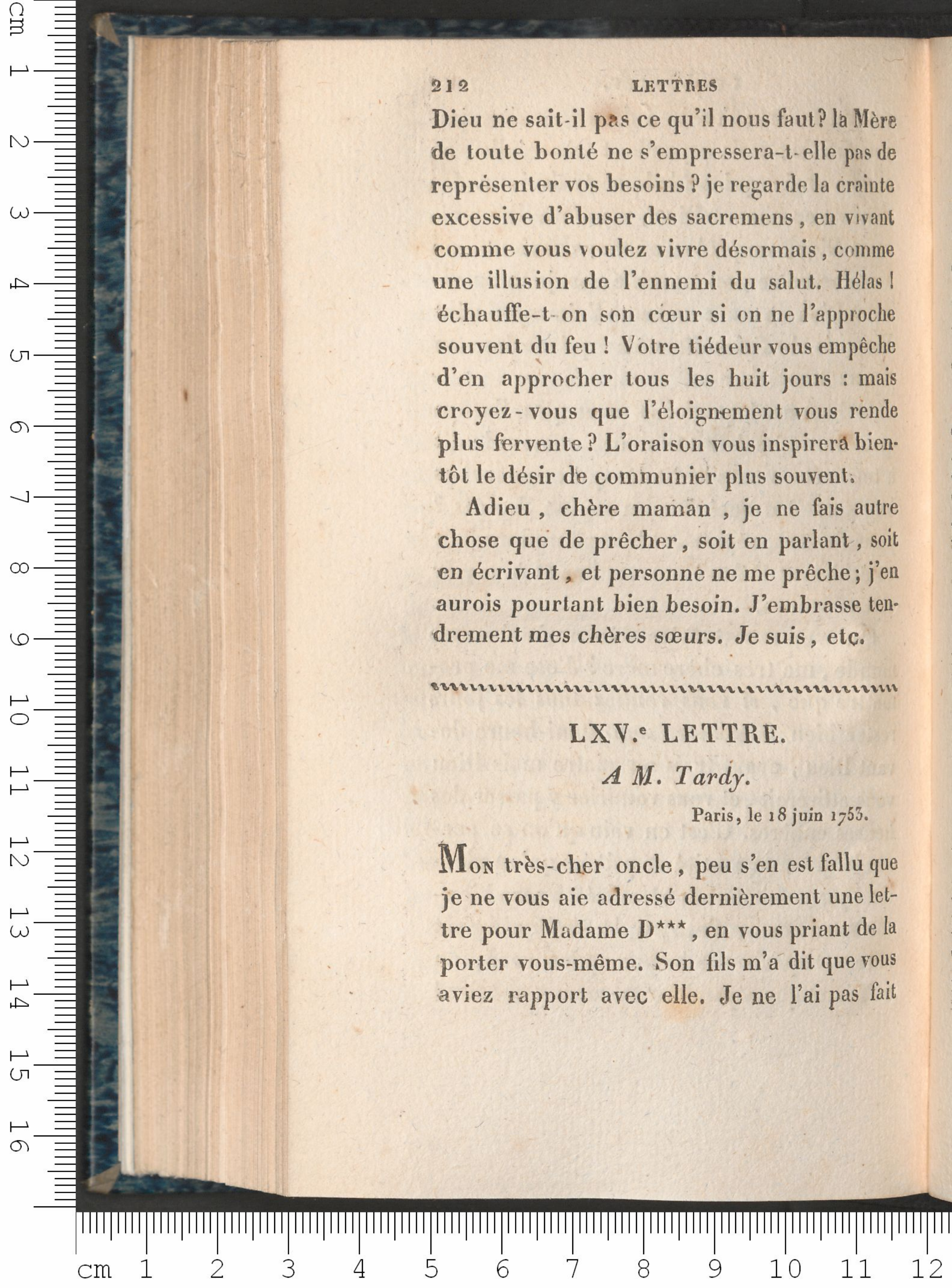
Vous m'avez donné envie de rire, ma bonne maman, en me disant que vous n'avez pas assez d'esprit pour faire oraison. Je vous dirai que j'ai connu bien de bonnes femmes, de petites servantes etc. qui la font mieux que nos plus profonds théologiens et nos plus grands prédicateurs. Je voudrois bien, moi qui ai dix ans de religion, la faire aussi-bien que quelques soldats, paysans, savoyards, à qui je l'ai fait faire depuis qu'ils viennent se confesser auprès de moi. Je vous fais peut-être rire à votre tour; mais je vous assure que cela est. Quoi donc, bon Dieu! faut-il tant d'esprit pour vous aimer: *un cœur qui sache sentir les bienfaits ne suffit-il* pas? Après tout ce que Dieu a fait et fait tous les jours pour vous attirer à lui, votre cœur ne devroit il pas fondre d'amour? Lui dire qu'on l'aime et rester en silence à ses pieds après le lui avoir dit, le lui répéter quand le cœur ne dit plus rien, sommeiller quelquefois doucement devant lui; voilà faire oraison sans tant de spéculations sur des vérités étudiées, dont, grâce à Dieu, vous êtes assez persuadée. Allez à l'oraison pour plaire à Dieu, pour l'aimer. Tantôt montrez-lui tout simplement vos mi-

sères et vos foiblesses, tantôt dites-lui bonnement que vous avez honte de rester en sa présence, et cependant restez-y; dites-lui deux mots et taisez-vous. Si le cœur ne dit rien, ou semble ne rien dire, cet état de sécheresse, de dégoût supporté, dit tout. On plaît à Dieu quand on veut lui plaire; on l'aime quand on veut l'aimer; on fait oraison quand on veut la faire; Dieu voit la préparation d'un cœur droit qui le cherche. En vérité, dire qu'on cherche Dieu et qu'on ne peut le trouver, je regarde cela comme approchant du blasphème. O chère maman, que vous avez de choses à dire humblement en sa présence! Ces anciennes misères de mondanité oubliées, sans doute, et lavées dans le sang de l'Agneau, mais *dont la vue doit* de temps en temps humilier doucement et augmenter la confiance, les misères présentes, les langueurs du corps et de l'âme, tout cela peut entrer dans vos conversations muettes avec celui qui est dans votre cœur. En vérité c'est une pitié que ce préjugé déplorable que l'oraison n'est que pour les cloîtres et pour les saints. Oui, c'est bien pour les saints, et c'est en ce sens que je pense que c'est l'unique moyen de le devenir bientôt; par là on porte toujours son âme entre ses mains. Quelquefois

on avance dans l'oraison d'une manière imperceptible, mais cependant très-réelle; on allume un feu qui brûle le reste du jour. On s'endort en aimant Dieu, on s'éveille en aimant Dieu; on parle, on va, on vient, on sort, on entre, on travaille, on joue en aimant Dieu; on se couche en l'aimant : saint François de Sales dit même qu'on aime en dormant.

O hommes! que vous savez peu l'usage qu'il faut faire de votre cœur! on nous le dit à tous, et on nous le dit dès que nous savons bégayer. Pourquoi Dieu nous a-t-il créés? pour l'aimer, répondent les enfans dans leur catéchisme. Hélas! on se borne à savoir cette réponse.

Qu'avez-vous à *faire désormais* dans ce monde, ma très-chère mère? J'ose me promettre que, si vous vouliez tous les jours rester bien fidèlement une demi-heure devant Dieu, avant trois ou quatre mois Dieu vous attireroit, et vous voudriez y passer des heures entières. C'est en vain qu'on se persuade qu'une quantité de prières qu'on n'entend pas, récitées à la hâte, réformera bientôt notre cœur, c'est par le fond qu'il faut aller. O qu'on fait beaucoup en ceci, en ne faisant que répandre son cœur et se taire!





Dieu ne sait-il pas ce qu'il nous faut? la Mère de toute bonté ne s'empressera-t-elle pas de représenter vos besoins? je regarde la crainte excessive d'abuser des sacremens, en vivant comme vous voulez vivre désormais, comme une illusion de l'ennemi du salut. Hélas! échauffe-t-on son cœur si on ne l'approche souvent du feu! Votre tiédeur vous empêche d'en approcher tous les huit jours: mais croyez-vous que l'éloignement vous rende plus fervente? L'oraison vous inspirera bientôt le désir de communier plus souvent.

Adieu, chère maman, je ne fais autre chose que de prêcher, soit en parlant, soit en écrivant, et personne ne me prêche; j'en aurois pourtant bien besoin. J'embrasse tendrement mes chères sœurs. Je suis, etc.

## LXV.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 18 juin 1753.

Mon très-cher oncle, peu s'en est fallu que je ne vous aie adressé dernièrement une lettre pour Madame D***, en vous priant de la porter vous-même. Son fils m'a dit que vous aviez rapport avec elle. Je ne l'ai pas fait

pour ne vous pas gêner ; mais je vais vous dire en peu de mots ce que je lui marquois. Il est bon que vous le sachiez, 1.° afin que vous unissiez vos prières aux nôtres, pour que la volonté de Dieu s'accomplisse sur ce cher enfant, 2.° afin que, dans l'occasion, vous parliez à cette dame comme vous savez qu'il faut lui parler.

En lui rendant compte de ma commission qui est sur le point de finir, je lui disois le parti que son fils veut prendre, et là-dessus, ce que je pense et ce que ma religion m'apprend à penser, c'est-à-dire à toucher son cœur. Sacrifier à Dieu un fils qui a du bien, un fils unique, c'est une de ces vraies folies de la *croix, trop éloignée de la sagesse du* monde, pour qu'une mère chrétienne fasse sur son cœur de semblables efforts sans un secours de grâce particulier et sans une grande fidélité. Ce cher enfant est actuellement si épris de l'amour de Dieu seul, et si dégoûté du monde, qu'il veut se faire Jésuite ; je préviens madame sa mère, ce qui est vrai, que je n'ai contribué à ce dessein qu'en ne l'empêchant pas, comme je ne le puis en conscience. Je ne sais si cela la brouillera avec moi ; Dieu soit béni de tout ! je n'ai garde

d'empêcher que Dieu s'empare d'un cœur pour lui seul. En pareil cas, je seconde la grâce de Jésus-Christ autant qu'il est en mon pouvoir : c'est mon métier.

Si elle veut l'appeler à Dijon pendant les vacances, avant d'entrer au noviciat, si elle y consent : ou si, pour éprouver sa vocation, elle le met à Paris chez un procureur, je vous l'adresserai pour que vous l'aidiez de vos conseils et le présentiez à la congrégation des messieurs. Mon cher cousin ne pourra que gagner beaucoup avec lui. En un mot, je crois que ce sera rendre gloire à Dieu que de continuer de préserver cette belle âme de tous les piéges qui la menacent, et d'empêcher, *autant que possible, qu'en voulant* lui faire perdre sa vocation, on ne lui fasse perdre autre chose. Il est sur le pied de communier souvent, fait l'oraison mentale, et est dans un continuel recueillement. Il aime grandement la sainte Vierge, il est d'une candeur, d'une douceur de caractère, d'une simplicité qui charment. Adieu, cher oncle, pensez un peu et même beaucoup à votre pauvre neveu qui sûrement ne vous oublie pas et ne vous oubliera jamais.

Je suis, etc.

## LXVI.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

Paris, le 16 juillet 1753.

Il y a huit jours que je suis de retour à Paris, chère maman ; j'ai été employé quelque temps à confesser et à prêcher à huit lieues de cette ville. Voilà ce qu'on appelle commencement de bonnes œuvres ; mais il ne faut pas croire si facilement que c'est uniquement par là qu'on amasse des mérites. Que de gens passent leur vie à prêcher et à confesser sans devenir plus gens de bien ! Je puis même assurer *que si je n'allois* à de semblables missions, déterminé à doubler et tripler mon oraison, à proportion du travail, après avoir beaucoup prêché les autres, j'en reviendrois pire que je n'y aurois été. Le soin de m'unir à Dieu et de me sanctifier par cette union, voilà la principale bonne œuvre qui me regarde. Si celle-là ne va que foiblement, le reste n'ira guère bien. O les infructueux et inutiles ministres, que ceux qui ne puisent pas toutes leurs forces, tout leur zèle, toute leur éloquence dans un cœur possédé de Dieu ! Voilà où je tends : priez Dieu pour que cela

soit. Je suis persuadé que de bons frères lais et de bonnes sœurs converses en religion, que de bonnes gens et de bonnes femmes dans le monde, font plus de bien que beaucoup de prédicateurs et bien des missionnaires.

Ma chère maman, si vous êtes plus dévouée à Dieu et à toutes ses volontés que moi, si vous l'aimez sur un lit de douleur, dans les croix, dans les privations comme dans la jouissance; si, vivant de moment en moment dans une dépendance continuelle de la providence qui vous conduit par la main, vous ne voulez que ce que Dieu veut; si, livrée sans réserve à la Mère de toute bonté, *la grande directrice de toutes vos actions*, quelque petites qu'elles paroissent en elles-mêmes, vous êtes dans la disposition habituelle de n'en faire aucune qui ne soit pas de Dieu; allez, je vous assure que vous faites plus de bonnes œuvres que moi avec tout mon tracas extérieur et mon voyage au bout du monde. Rien n'est petit dans le bel ordre de la volonté de Dieu. Je ne connois pas de bonnes œuvres sinon de plaire à Dieu.

Je pourrois par des grâces purement gratuites, servir en sa main à convertir l'univers entier; si, avec cela, je ne suis pas mort

mort à tout, si je ne vis pas en Dieu et de Dieu, je puis dire que je néglige la principale bonne œuvre que Dieu demande de moi. S'agit-il de gagner tous les hommes à Jésus-Christ ? Je ne croirois pas pouvoir, sans infidélité, me soustraire à la main crucifiante de mon bon Maître qui voudroit me clouer le reste de ma vie sur un lit de langueur et d'infirmités. Il sauroit bien trouver d'autres instrumens de sa miséricorde.

Vous pouvez donc faire, et je suis persuadé que vous faites quantité de bonnes œuvres. Les impatiences qui se mêlent de temps à autre dans les actes de vertu que vous êtes obligée de pratiquer envers votre malade, ne servent qu'à couvrir vos bonnes œuvres. Chère maman, *nous avons à faire à un Dieu bon*, qui voit la pureté de nos cœurs; et l'humble confusion que nous avons de nos misères, jointe à une confiance sans bornes, qui ne peut être altérée en nous par le grand nombre de nos infidélités, réparera tout abondamment. Au nom de Dieu, confiance, confiance, amour ! Vous ne vous présentez pas à Dieu chargée de vos mérites, mais toute couverte des mérites de votre Sauveur; je regarderois comme une des plus grandes infidélités que vous pussiez commettre, tout ce qui pourroit

tant soit peu, avec vue et réflexion, rétrécir le cœur et diminuer la confiance.

L'illustre sainte Thérèse a été dix-sept ans à se présenter à Dieu pour faire oraison, sans pouvoir en venir à bout. Elle lui disoit seulement qu'elle vouloit la faire, et j'assure qu'elle la faisoit. Ce n'est pas un quart d'heure d'oraison que je vous demanderois, si j'avois droit d'exiger quelque chose de vous, mais des heures : tout au moins demi-heure le matin et demi-heure le soir ; et à certains jours de fêtes solennelles et à certains jours de débauche où tout le monde oublie Dieu, je demanderois quelque chose de plus. Vous *croyez ne la pas faire ;* je crois pouvoir vous assurer que vous la faites, et c'est justement parce que vous vous persuadez faussement que vous ne la faites pas, que vous y perdez le temps, et que vous y trouvez un quart d'heure si long. Se mettre devant Dieu avec humilité et confiance, lui dire qu'on l'aime, qu'on veut l'aimer, et n'aimer que lui ; dire quelques mots qui échauffent le cœur, puis rester en silence ; accepter avec résignation ces évagations d'une imagination folle qui vous emportent à cent lieues et qui ne sont pas libres ; aimer Dieu quand il nous cache son adorable visage comme quand il nous le

montre ; lui dire ingénûment quand on ne sent qu'une affreuse insensibilité : *Mon Dieu, je suis comme une bête de charge devant vous ;* supporter en paix cette langueur, cet ennui, ce dégoût ; ne vouloir que ce que Dieu veut, et comme il le veut ; vouloir le servir à sa façon et non à la nôtre : ne le chercher que pour lui seul et non pour ses consolations et ses dons : voilà ce qui s'appelle faire oraison, et la faire d'une belle et très-belle manière.

Si vous étiez persuadée, chère maman, qu'en restant au pied de l'oratoire, au pied de l'autel, des demi-heures ou des heures entières, malgré vos dégoûts et vos ennuis, vous plaisez à Dieu, vous le glorifiez, vous faites oraison, vous y resteriez. Eh bien, je vous assure que vous faites tout cela. Lire doucement, goutte, à goutte quelque livre onctueux, comme la lettre du serviteur de Dieu que je vous ai envoyée, l'Imitation, le Combat spirituel, les livres de saint François de Sales, qui ne respirent que liberté et douceur : voilà en même temps faire sa lecture et sa préparation pour l'oraison. Fermer le livre quand on est touché, et ne pas l'ouvrir tant que cette touche de grâce dure, c'est faire à merveille sa lecture, quand on ne

pourroit lire que quelques lignes dans une heure. Prier instamment la Mère de toute bonté de diriger ces oraisons, et les faire toutes dans son cœur. Pendant la journée élever souvent son âme à Dieu, par de petits élans de cœur aperçus de Dieu seul et de ses anges : voilà ce qui entretiendra en vous le feu allumé par l'oraison. Ne vivre plus que pour Dieu, porter toujours son âme entre ses mains, parvenir à un état habituel d'*oraison*: voilà quels en seront les fruits. Souffrir les maladies comme la santé, accepter une dureté, une importunité comme une politesse, trouver tout bon, ne se plaindre ni du chaud *ni du froid*, supporter la mauvaise humeur des *autres, se supporter soi-même* : voilà la belle mortification qui entretient en nous la bonne oraison du cœur. Vie d'oraison, vie toute divine! quand la menerons-nous cette vie? Dieu nous y attire, suivons l'attrait.

Si vous avez tant de louis d'or dont vous ne sachiez que faire, mettez-en cinq ou six cents sous le cachet de la première *lettre* que vous m'écrirez; le porteur respectera sans doute plus cette somme que celle que vous y mîtes autrefois; cependant, pour vous contenter, il faut vous dire quelque chose de plus faisable : Je pourrai avoir besoin, dans

quelque temps, de 24 ou 30 livres au plus. Remettez cette somme au Procureur du collége de Dijon, qui me la fera toucher ici par le moyen du P. Montagne. Vous pourrez tirer un billet du R. P. Procureur par lequel il prie le R. P. Montagne de donner 30 livres au porteur, et m'envoyer ce billet dans votre première lettre; par ce moyen, je toucherai cet argent sans sortir de la maison. Vous n'avez qu'à prier mon cher oncle Tardy, qui va souvent au collége, de vous faire cette commission.

Vous verrez M. D.*** dans une quinzaine de jours. A moins que je ne tombe malade la semaine prochaine, il vous dira qu'il m'a laissé en *très-bonne santé*.

Je vis avant hier M...; je ne sais s'il avoit résolu de me convertir ce jour-là; mais il m'en dit de belles sur les Jésuites, qui sont les corrupteurs de la morale en Europe, et les fauteurs de l'idolâtrie en Chine; ailleurs qu'en Chine, nous allons faire trafic et nous enrichir. Je ne sais si, dans sa colère et dans sa fanatique prévention, il feroit grâce à saint Xavier lui-même. Il me dit qu'il ne savoit en quelle conscience j'allois dans le palais d'un empereur idolâtre pour entretenir les arts comme en Europe. Je vis en lui, et j'y vois

avec la plus vive douleur, un grand fonds d'artifice, d'imposture, de calomnie, de fureur à discréditer le ministère de ceux qui, grâces à Dieu, sont les plus fermes appuis de la religion. Si les gens qui ressemblent à ce pauvre homme se contentoient de haïr les Jésuites ! mais ils ne voient pas qu'en attribuant aux Jésuites les sentences des Papes et les foudres de l'Eglise qui les frappent à coups redoublés depuis quelques années, *ils font* sans s'en apercevoir, de leur haine pour les Jésuites, le fondement et la source de leur impiété et de leur irréligion. Depuis quatre mois que je demeure à deux pas de chez lui, je ne l'ai vu que deux *fois; son pitoyable état* me *consterne.*

Adieu, chère maman, mille respectueux complimens à mon cher oncle Tardy; j'embrasse bien serré mes chères sœurs et mon cousin.

Je crois que M.^de D.... est un peu brouillée avec moi. Dieu soit béni ! J'ai fait pour son fils ce que je ferois pour mon frère. *Il* est vrai que je l'ai fait pour Dieu, dont j'attends la récompense. Je suis, très-chère maman, le plus respectueux et le plus tendre des fils, etc.

## LXVII.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 22 juillet 1753.

*Pax Christi.*

Le porteur de cette lettre est l'aimable M. D.*** Je vous ai déjà écrit à son occasion ; je lui ai promis que vous voudriez bien l'aider de vos conseils et lui indiquer quelques connoissances telles qu'en désire un jeune homme de son âge, qui veut se garantir de la corruption générale de la jeunesse. Il aime Dieu de tout son cœur, et n'aime que lui. Je voudrois que nos novices au noviciat fussent aussi recueillis, aussi intérieurs, aussi habituellement remis à Dieu et attentifs sur eux-mêmes, que l'est ce cher enfant. Je vous ai parlé de son projet, et je suis obligé de l'abandonner à la Providence ; je ne pourrai guère le suivre que de très-loin. Dans peu, et très-peu, je partirai, pas tout-à-fait pour la Chine ; mais je ferai différens voyages pour réunir tous ceux qui doivent partir avec moi. Je pourrai cependant lui écrire une fois ou deux au plus pendant mon séjour en France. Permettez-moi donc

de me servir de votre adresse. Je ne suis pas surpris de votre silence, je sais que vous ne m'oubliez pas ; j'en suis sûr. Cela me suffit quand vous avez de bonnes raisons pour ne pas m'écrire. Il faut bien que quantité de gens se contentent avec moi de la même monnoie.

Plus mon départ approche, plus je me trouve de jour en jour surchargé. Adieu, mon très-cher oncle, priez pour moi. Je suis avec le plus tendre, le plus respectueux et le plus inviolable dévouement, etc.

## LXVIII.e LETTRE.

*A une personne pieuse.* *

.... août 1753.

Je ne puis condamner la part que vous voulez bien prendre à mon éloignement. Dieu n'interdit pas ces sortes de sentimens à l'égard de ceux qu'il a daigné rendre pour *nous* les instrumens de sa grâce ; mais sans vous

* Il paroîtroit que cette personne est la même que celle à qui est adressée la lettre de 1752, commençant par ces mots : *Je bénis Dieu des épreuves*, etc. et il y a lieu de croire que cette personne est M.lle de Francheville-d'Orléans.

exhorter à étouffer ces sentimens qui pourront servir à m'assurer pour toujours quelque part à votre souvenir devant Dieu dans vos oraisons, communions, croix, etc. je vous engage à jeter votre cœur en Dieu avec la confiance la plus tendre et la plus filiale. Jésus et Marie entre les mains de qui je vous laisse, prendront soin de vous, soyez en sûre; vous avez non-seulement droit, mais obligation de l'espérer. L'Esprit saint achevera son ouvrage en vous; il saura bien, si vous êtes fidèle, ou vous instruire par lui-même immédiatement, ou faire trouver quelqu'un qu'il remplira de ses lumières et de ses dons. Tout est bon dans sa main : souvent les derniers des hommes lui servent d'instrumens.

Je ne puis être fâché des épreuves par lesquelles Jésus veut nous faire marcher, et vous donner par là quelques traits de ressemblance avec lui. O croix ! ô aimable croix ! tout le monde te redoute et te fuit. O précieuse croix ! dussé-je mourir entre tes bras comme celui que mon cœur aime uniquement, jamais je ne me donnerai le moindre mouvement pour m'arracher de dessus ton bois sacré.

Souvenez-vous, âme généreuse, ou qui devez l'être, souvenez-vous de ce que je vous

ai répété si souvent, et que je vous répéterois encore du fond de la Chine, si je pouvois de six mille lieues vous faire entendre ma voix ; aimez Dieu, servez-le pour lui seul et non pas pour ses dons ; qu'il vous présente des épines ou des fleurs, peu importe, c'est à lui que nous devons courir.

Dieu seul ! Dieu seul ! supportez patiemment, passivement, humblement, avec résignation et amour les situations de tristesses, de dégoûts, etc. ; fermez les yeux, et jetez-vous dans le sein de Dieu. Abandonnez-vous à lui aveuglément. O qu'il sait bien ce qu'il vous faut ! ô que je rends de grandes actions de grâces à la sainte Vierge, à la reine des *cœurs*, de ce qu'elle s'est emparée du vôtre !

Esclave de Marie, soyez à elle *pour toujours* : ne vous retirez pas de son aimable direction. C'est par elle et en elle que j'ai entrepris ce dont la divine Providence m'avoit chargé par rapport à vous. C'est dans son sein et dans ce cœur maternel, abîme de pureté et d'amour, que je vous laisse. C'est elle qui m'a chargé de vous pour un temps ; c'est à elle que je remettrai ma commission quand je partirai.

Si vous sentez votre bonheur dans ce glo-

rieux partage, si vous voyez tout ce qu'il y a de précieux dans cette aimable dépendance de Marie, dans ce bel esclavage, source de la vraie liberté, dans cette direction éclairée de la lumière du monde; si vous avez commencé à le connoître, à l'aimer; si vous êtes déterminée à croître de jour en jour dans son amour, vous êtes comme je désire. Si vous joignez à cela un abandon, une résignation, une confiance sans bornes à Jésus, je puis dire que je vous quitte sans regrets; Dieu a exaucé mes vœux et je vous quitterai dans l'état où je souhaite vous laisser.

Je vous ferai tenir un Esclavage * pour votre amie. Oh! si elle ouvre son cœur à cette chère et puissante Mère, qu'elle va en ressentir bientôt les fruits abondans!

Force oraisons, oraison habituelle, tendre repos du cœur en Dieu. Laissez, laissez tout doucement suivre à ce cœur la pente qui nécessairement l'attire vers le centre de ses désirs; c'est là une belle oraison habituelle. Force mortifications de la façon dont je vous ai parlé. Les autres doivent s'interrompre

---

* Ce que le P. Roy appelle ici *Esclavage*, étoit sans doute quelque formule de consécration absolue à la sainte Vierge, ou quelque image rappelant un tel engagement, ou quelque instrument de dévotion analogue.

dans le temps de la maladie; la prudence l'exige, et l'esprit de Dieu qui est toute liberté et douceur approuve cette indulgence. Mais quant à cette mortification soutenue de momens en momens, du cœur, des passions, des désirs, des empressemens, etc., on la pratique en tout temps, en tous lieux, en tout état.... Paix, abandon, amour de Dieu!

Je vous suis ce que Jésus et Marie veulent que je vous sois.

## LXIX.e LETTRE.

### *A M. B.****

Paris, le 15 août 1753.

J'AI dit ce matin la messe pour vous, mon cher B.*** La sainte Vierge, sous la protection de laquelle je vous ai mis, en vous disant le dernier adieu, ne vous abandonnera pas; je m'en tiens assuré. Il y aura de l'épreuve; mais cette épreuve, Dieu la permet pour de bonnes fins. Ne cherchez *toujours* que Dieu, ne veuillez toujours que lui; que Jésus et Marie soient désormais vos uniques amours, et ne craignez pas. Je vois que les saints Anges avoient travaillé pour vous préparer dans la route d'ici à Dijon, une com-

pagnie où Dieu étoit connu. A moins que Dieu ne s'en mêle, ou que vous ne les cherchiez bien soigneusement, vous trouverez rarement plusieurs personnes assemblées qui craignent toutes Dieu et qui ne rougissent pas de le reconnoître publiquement. Je crois devoir vous répéter encore que la tristesse, les larmes, les caresses de madame votre mère ne changent rien à la nature des choses. Vous avez approfondi suffisamment cette réflexion, mais il n'est pas mauvais de se la rappeler.

J'ai tâché de vous dire toujours le vrai; à présent, mon cher ami, *tu videbis, ætatem habes;* je ne puis plus guère vous servir que devant Dieu. Je pars mardi prochain; il pourroit cependant se faire qu'en remettant votre lettre à mon oncle, dans un mois ou six semaines je pourrois encore vous écrire une fois, mais je n'en réponds pas. Quoi qu'il en soit, aimez grandement la sainte Vierge, livrez-vous plus que jamais à l'oraison habituelle, et je réponds de tout; communiez le plus souvent que vous pourrez.

Je ne vous ai pas détourné du dessein de vous faire Jésuite, et madame votre mère ne peut plus me souffrir! Vous sentez que son indifférence, ou plutôt son indignation ne

peut me faire de peine qu'autant que le motif qui l'a fait naître peut déplaire à Dieu. Mais M. P.... a fait quelque chose de plus, puisqu'il vous a conseillé positivement, lorsque vous étiez indéterminé, de vous fixer là. Vous avez des assauts à souffrir de la tendresse maternelle, de vos passions, du démon et de vous-même; mais la dévotion habituelle et l'oraison à Marie, telle que vous savez que je l'exige, vous conserveront sain et sauf au milieu des plus grands dangers. Muni de ces armes et du pain des forts, au milieu d'une Sodome, vous aimeriez Dieu, et votre cœur pur et intact chanteroit ses louanges par un langage ineffable. C'est au R. P..... *à vous décider dans les occasions critiques*, et à *vous dire jusqu'où doit* aller l'obéissance. Il est clair que madame votre mère passeroit ses droits si elle vouloit vous défendre de vous confesser aux Jésuites. Vous pourriez, avec respect, modération et douceur, lui représenter combien il est injuste de vous défendre d'avoir avec eux aucun rapport, même pour la confession. Si, Dieu aidant, sa religion alloit prendre le dessus, et faire taire pour un moment ses sentimens naturels, vous pourriez lui suggérer de bien sérieuses réflexions. Qu'elle compare

un peu ce que vous ont appris ces gens devenus tout-à-coup si odieux à ses yeux, et qu'elle vous défend de voir, avec ce que vous auroit appris un jeune homme gâté jusqu'à la moëlle des os, chassé du collége etc., avec qui elle a fait ce qu'elle a pu pour vous lier. Vous pourriez tirer grand avantage de ce contraste.

L'esprit de Dieu ne vous empêchera jamais de témoigner les sentimens d'amour filial que Dieu ne manque pas de mettre dans des cœurs faits comme le vôtre, à l'égard d'une mère aussi respectable que l'est M.de D.*** Ce même esprit ne vous laissera pas ignorer les bornes de l'obéissance.

Il peut y avoir du *trop dans l'air de gêne et de contrainte* que vous avez dans l'occasion; mais si vous faisiez par vous-même trop d'efforts pour le laisser tomber, vous en feriez peut-être trop, et vous donneriez dans l'autre extrémité. Laissez faire cela tout doucement à l'esprit de Dieu en vous. Cet esprit qui est toute liberté et toute douceur, sait donner les justes tempéramens; je puis dire même que lui seul le sait, et ceux qui ont reçu la plénitude de ses grâces et qui les transmettent aux autres, sans y mêler du leur; mais où sont ces gens-là? ô qu'ils sont

rares ! ceux mêmes à qui on jette à la tête le titre de Saints, en sont bien loin.

La Reine des Vierges vous accompagne dans ces compagnies où il se dit des choses contraires à celle des vertus qu'elle a le plus à cœur. La fuite est le plus sûr garant quand vous pourrez la prendre sans désobéir positivement ; quand vous serez un peu plus connu, peut-être que votre présence suffira pour fermer la bouche à quelques-uns.

Vous irez, dites-vous, à la campagne, vous ne savez où ; que deviendrez-vous ? — réflexion de trop. Le Dieu d'hier est le Dieu d'aujourd'hui et sera le Dieu de demain. Quand, pendant ce temps-là, la communion *fréquente vous seroit ôtée*, *Dieu tient* lieu de tout, on *le trouve dans la privation* comme dans la jouissance. Mettez sous vos yeux le bandeau de la foi, et marchez à l'aveugle. Celui qui tient le cœur des rois dans sa main, conservera le vôtre et changera celui de madame votre mère.

Adieu, mon cher enfant, confiance, abandon, paix, amour ; je ne veux pas vous dire que tout doucement vous pourrez accoutumer madame votre mère à moins éclairer votre conduite. L'esprit intérieur vous donnera pour cela de pieuses industries qui ne

la choqueront pas. Si vous n'étiez pas déterminé à n'être qu'à Dieu, si même vous étiez dérangé, elle vous gêneroit moins. Etes-vous de pire condition depuis que Dieu s'est emparé de votre cœur ?

Il n'y a rien de trop dans les deux heures d'oraison, continuez. Adieu encore une fois. *In Jesu et Mariæ cordibus tuti sumus.*

Nicolas-Marie Roy, Jésuite.

## LXX.e LETTRE.

### *A M. Tardy.*

Paris, le 15 août 1753.

*Pax Christi.*

Mon très-cher oncle, j'ai peu de temps à vous donner, et c'est malgré moi. Vous trouverez ici une lettre pour M.***, que je vous prie de lire et de cacheter avant que de la lui remettre. Elle vous mettra un peu au fait de ses affaires; remettez-la-lui à la première occasion, en main propre.

Je me croirois, mon très-cher oncle, indigne de vivre, si jamais vous aviez aucun fondement de douter de mon dévouement. Si jamais je peux quelque chose auprès de Dieu, vous pouvez disposer de mon foible

crédit, ou plutôt j'en laisserai disposer Dieu lui-même qui sait mieux que vous et moi ce qu'il nous faut. Je pars de Paris mardi prochain. Empêchez qu'on ne m'écrive avant qu'on ait reçu de mes lettres. Je n'écris point à ma chère mère; cette lettre qui sentiroit l'adieu, l'avertiroit inutilement que je commence ma marche pour le grand voyage. Je dirai toutes les messes que vous me demandez; je les ai toutes marquées sur *l'ordo* de mon bréviaire, que je regarde tous les jours avant de descendre à la sacristie. Engagez les personnes pour lesquelles vous me les demandez, à prier à force pour moi. Je n'oublie pas que mon cher cousin s'appelle *Joseph.* J'espère *avec une confiance qui tient* de l'assurance, qu'il ne se contente pas d'être honnête homme, *Ethnici hoc faciunt;* mais qu'il deviendra un parfait chrétien.

Je vous suis sensiblement obligé de vos offres, mon cher oncle. Je vous avoue que je suis honteux de ce que la Compagnie fournit si abondamment à mes besoins. Il y a deux cents ans que saint Xavier partit pour les Indes avec un crucifix et un bréviaire, sans avoir un sou, mais riche en vertus. On m'achète des livres, on m'habille à neuf, on me donne plus d'argent qu'il n'en faut pour le voyage;

mais je suis très-pauvre en vertus. Voilà ce qui me désole. J'aimerois bien mieux l'équipage de saint Xavier. Mon très-cher oncle, je prendrai aussi librement dans votre bourse que dans celle de ma mère J'ai pris d'elle dix écus, uniquement pour la contenter; mais j'emploie cette somme à un petit présent que je vous enverrai et à mes chères sœurs, afin que vous pensiez à moi devant la sainte Vierge. Je suis extrêmement pressé: je n'ai que le temps aujourd'hui de vous dire adieu. Je vous écrirai plus au long de la Flèche ou de Lorient, port de mer où nous nous embarquerons.

Mon bon et très-cher oncle, priez pour moi plus *que jamais, moins certes pour* que j'évite les dangers du voyage, que pour que j'accomplisse la sainte volonté de Dieu. Deux vaisseaux ont péri cette année, l'un par l'eau, l'autre par le feu; mais ne vous effrayez pas, ces accidens sont rares, et quand ils seroient plus fréquens, j'en serois, à ce que je crois, aussi tranquille. La belle mort que celle qui vient de la main de celui qui commande aux flots! n'est-ce pas un sort digne d'envie? qu'est-ce donc de mourir dans un voyage qu'on entreprend pour sa gloire et pour lui plaire? A propos, la Providence a voulu

sauver le R. P. Gibaumé, un de mes intimes amis, celui qui dîna avec moi chez ma mère il y a quatre ans, et vint ensuite coucher à Bretigny. Il arriva au port trois jours avant le départ du vaisseau qui a péri. On l'empêcha heureusement d'entrer dans ce vaisseau, parce qu'un autre devoit partir dans quelques jours où il seroit plus à son aise et moins serré; il y consentit. O que Dieu est admirable ! Ce bon Père est actuellement aux Indes.

Adieu, mon très-cher oncle, je suis le plus tendre des neveux, Roy, Jésuite.

---

## LXXI.e LETTRE.

### *A Madame Roy.*

La Flèche, le 8 septembre 1753.

Je vous écris, ma chère maman, sous les auspices de notre bonne Mère, et le jour de sa fête. Je suis arrivé ici depuis cinq à six jours; j'y viens prendre trois Jésuites chinois nouvellement prêtres, que je dois conduire en leur pays. Je comptois d'abord n'être ici que deux semaines, j'y serai peut-être deux mois : cependant je ne suis sûr de rien, et, dans le fond, je ne désire guère de

l'être. De moment en moment je me laisse mener par la Providence qui, avec un soin journalier, ou plutôt momentané, qui n'est jamais interrompu, conduit toutes nos marches. Le bon Dieu m'éloigne de vous petit à petit. Je me laisse dénuer de tout ce que j'ai de plus cher, sans lui demander pourquoi il le fait. Mon cœur lui fait un hommage entier et absolu de tout moi-même et de tout ce qui m'est cher. Plus il exige de sacrifices de moi, plus je désire de lui en faire. Ma bonne maman, faites de même. Vous n'êtes pas assez riche pour racheter vos péchés par l'aumône ; votre santé ne vous permet pas de les racheter par le jeûne : eh bien, il se présente quelque chose de *plus beau que tout* cela ; c'est *l'hommage* parfait d'un cœur qui n'a presque plus de volonté, qui ne veut plus que ce que Dieu veut, qui ne fait avec la volonté de Dieu qu'une même volonté.

Je ne vous dis pas encore adieu ni à mes chères sœurs ; je ne tarderai cependant pas long-temps à vous le dire. Quand sera-ce ? Je n'ai rien de bien sûr là-dessus. Vous pouvez toujours m'écrire ici : j'ai le temps d'y recevoir votre lettre, et même plus d'une.

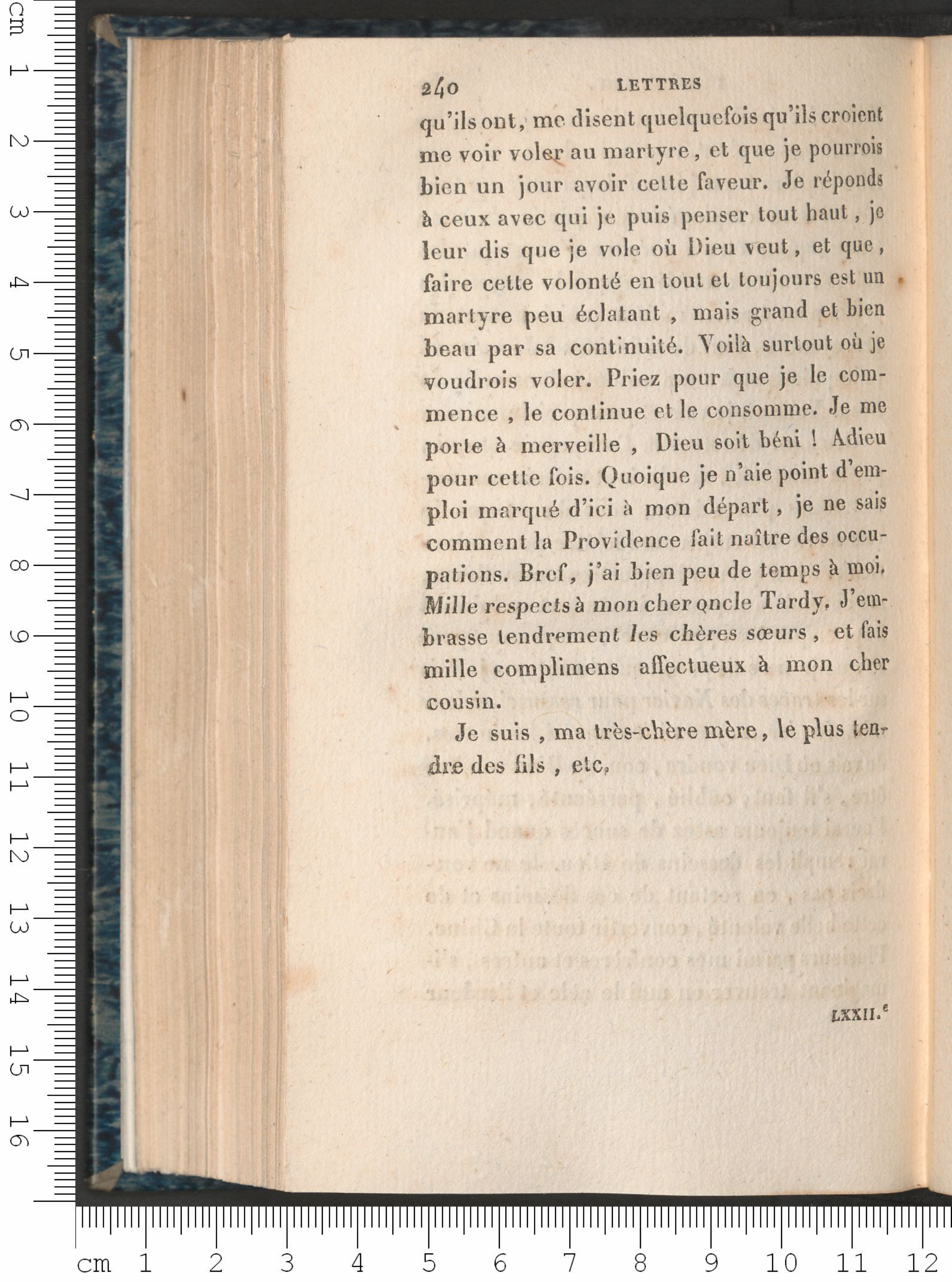
Quelques jours avant mon départ de Paris, je dînai chez M..... Je lui promis que dans

peu je reviendrois lui dire adieu. Lorsque je lui promis de le faire, j'avois intention de tenir parole ; quand le temps est venu, je n'ai pu me résoudre à faire à un vieillard que j'aime, que j'honore, et à qui j'ai obligation, un si terrible adieu. L'obstination affreuse dans laquelle il est me fait trembler et craindre que cet adieu ne soit éternel, et que je ne le quitte pour ne le revoir jamais ni dans ce monde ni dans l'autre. O Dieu! faites éclater vos grandes miséricordes.

Pour vous, chère maman, je ne vous quitte que pour quelques années. Celui que nous voulons aimer uniquement nous réunira dans peu ; *la Mère de toute bonté donnera de puissans secours pour cette réunion.* Ah ! ma chère maman, que je *bénis Dieu* de ce que vous le craignez et l'aimez ! Je ne connois et ne rencontre presque dans le monde que des gens qui le méconnoissent. Si je n'en rencontrois, soit dans le cloître, soit dans le monde quelques-uns qui, par une générosité parfaite, se donnent à Dieu de manière à réparer les injures de tout le reste des hommes, je serois inconsolable. Je vais le faire connoître, ce Dieu que j'aime uniquement, à des idolâtres qui l'ignorent. Que Dieu me conduise et me bénisse dans mes travaux. Hélas !

il est témoin de mes sentimens ; je n'aspire qu'à faire sa volonté. Je vais donc, non pas faire l'apôtre : car je ne sais pas encore trop à quoi sera employée une partie de mon temps ; peut-être à préparer l'apostolat des autres, en les accréditant par le moyen des arts : peut-être.... mais à quoi bon tant de prévoyances, tant de réflexions ? Je vais, si je le puis, perdre ma volonté dans celle de Dieu. Voilà où je vais et pourquoi je vais.

Ceux qui détestent la Compagnie et qui, par la calomnie, voudroient noircir ses ministres les plus saints, vous diront que je vais servir un empereur idolâtre pour m'enrichir. Ceux qui rendent justice à mon Corps, me connoissant peu moi-même et se laissant frapper par les apparences, me prenant pour ce que je ne suis pas, vous diront que je vais sur les traces des Xavier pour ressusciter leur zèle. Ne les croyez ni les uns ni les autres. Je vais où Dieu voudra, comme Dieu voudra; être, s'il faut, oublié, persécuté, méprisé. J'aurai toujours assez de succès quand j'aurai rempli les desseins de Dieu. Je ne voudrois pas, en sortant de ces desseins et de cette belle volonté, convertir toute la Chine. Plusieurs parmi mes confrères et autres, s'imaginant trouver en moi le zèle et l'ardeur



qu'ils ont, me disent quelquefois qu'ils croient me voir voler au martyre, et que je pourrois bien un jour avoir cette faveur. Je réponds à ceux avec qui je puis penser tout haut, je leur dis que je vole où Dieu veut, et que, faire cette volonté en tout et toujours est un martyre peu éclatant, mais grand et bien beau par sa continuité. Voilà surtout où je voudrois voler. Priez pour que je le commence, le continue et le consomme. Je me porte à merveille, Dieu soit béni! Adieu pour cette fois. Quoique je n'aie point d'emploi marqué d'ici à mon départ, je ne sais comment la Providence fait naître des occupations. Bref, j'ai bien peu de temps à moi. *Mille respects à mon cher oncle* Tardy. J'embrasse tendrement *les chères sœurs*, et fais mille complimens affectueux à mon cher cousin.

Je suis, ma très-chère mère, le plus tendre des fils, etc.

LXXII.^e

## LXXII.e LETTRE.

### *A la même.*

La Flèche, le 29 septembre 1753.

Nous avons bien pensé à vous, chère maman ; vous sentez que la fête de saint Michel me transporte naturellement à Dijon. Ma chère sœur aînée sait bien que j'ai dit la messe pour elle aujourd'hui. Je suis encore à la Flèche au moins pour trois semaines; de là j'irai à Lorient où je resterai tant que Dieu voudra, c'est un port de mer. Je me porte à merveille. Voici le temps où Dieu va exiger de moi le sacrifice de tant de personnes si chères ; *Dieu soit béni !* Je les aimois en lui, je les aimerai toujours en lui. Je les sacrifierai pour lui, quand il le faudra ; je lui sacrifierois toute la terre ; et plus Dieu exigera de moi, plus je crois qu'il augmentera en moi le désir de faire des sacrifices.

Je ne vous engagerai ni à espérer ni à n'espérer pas de me revoir dans ce monde. Suivant toutes les apparences, je ne reviendrai pas. A peine de cent en revient-il un seul. Si Dieu le veut, cela sera ; je suis à ses ordres partout. Comme je ne voudrois pas, hors

du bel ordre de sa sainte volonté, avoir le désir d'aller au bout du monde, travailler, souffrir, mourir même pour son amour, de même aussi je ne voudrois pas désirer avec réflexion de ne pas revenir. Dieu seul.

Vous craignez que le retard du voyage ne me fasse mettre en route dans une mauvaise saison. Jusqu'où ne vont pas les attentions d'une mère? Celles de mon Père qui est aux cieux vont encore plus loin. C'est à lui à m'embarquer, à me conduire; il est cependant bon que vous sachiez que, quand même nous nous embarquerions dans le fort de l'hiver, en deux ou trois jours on a assez avancé vers le midi, pour être plus incommodé du chaud *que du froid.*

Vous croyez, chère maman, que si je vous parlois du bon Dieu de plus près que je ne fais, j'avancerois, avec la grâce de Dieu, cette seconde conversion que vous croyez encore si éloignée, c'est-à-dire, la donation entière et absolue de vous-même à Dieu. Supposé que l'ouvrage soit encore à faire, comme vous me le dites, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que j'aille vous y engager de vive voix. Je vous ferai mon adieu de loin; (j'espère que vous n'exigerez pas de moi ce voyage, et je vous demande instamment de

m'en dispenser.) Le sacrifice que Dieu vous forcera de faire et la générosité avec laquelle vous l'offrirez, vous mettront en droit de demander et d'obtenir les plus grandes grâces. Oui, ma chère maman, j'ai toujours pensé (et ma confiance ne cesse de croître de jour en jour sur cet article); j'ai toujours pensé, dis-je, que la Mère de toute bonté, maîtresse de votre cœur, l'attireroit à la plus grande perfection du christianisme. Les maladies, les croix, les ennuis, les pertes, le dénûment, sont des grâces qui y préparent. Dieu qui voit le fond de mon cœur sait combien je désire que vos cœurs soient embrasés de son amour, et ne brûlent jamais que du plus beau feu. *Amen, amen!* Ah! que le mien n'est-il consumé! il est tout froid.

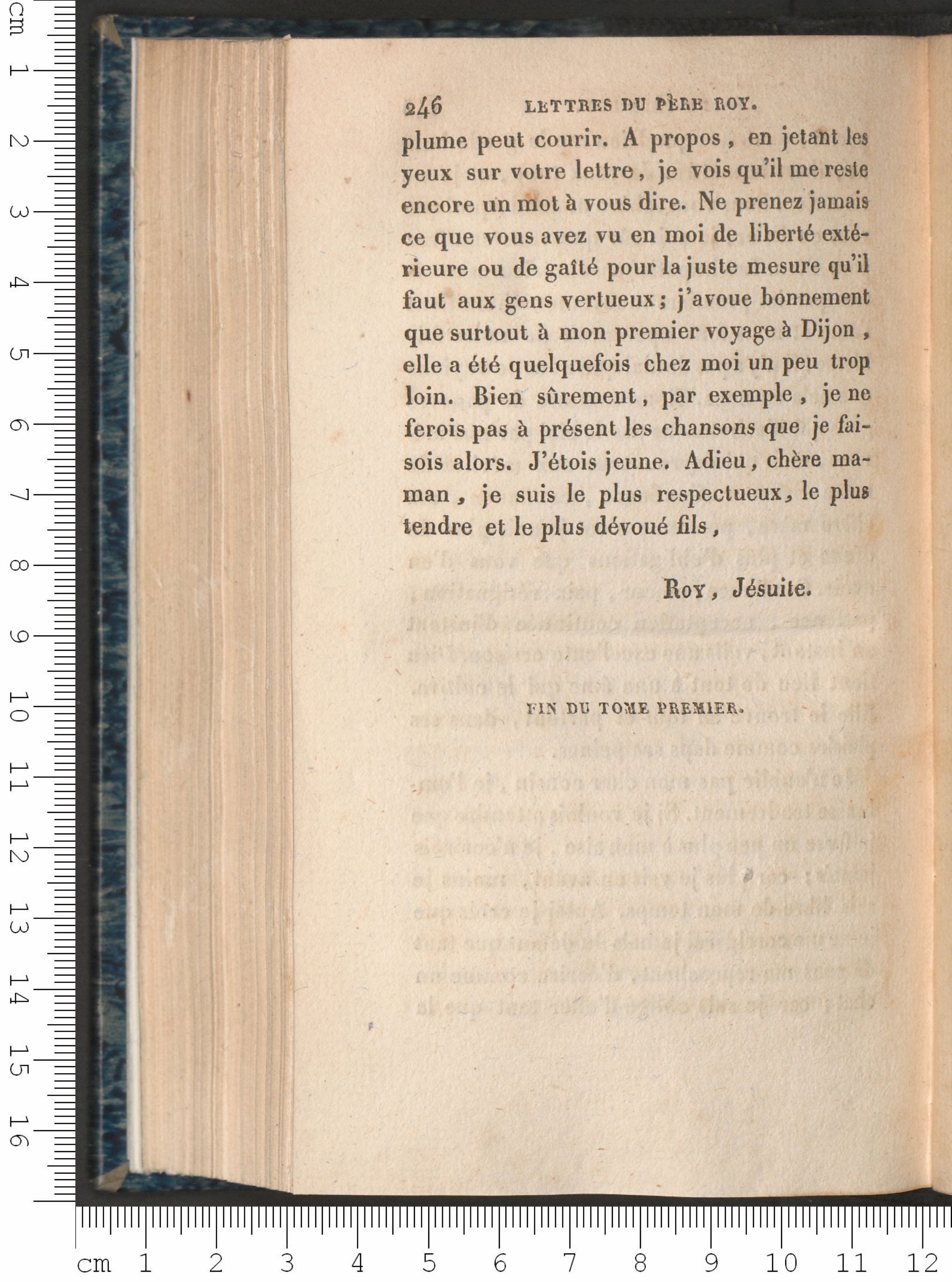
Je ne suis pas surpris que le cher M.*** ait l'air triste et embarrassé et soit un peu taciturne. Il est bien rare qu'à son âge on puisse joindre, sans risque, la solidité de la vertu la plus épurée à la liberté extérieure et à la douce gaîté qu'on n'acquiert qu'avec le temps. Petit à petit l'esprit de Dieu la donne; mais je crois qu'on courroit risque de détruire tout l'essentiel même, dans des jeunes gens chez qui on voudroit trop tôt introduire cette liberté. Pour moi qui ai un peu plus d'expé-

rience en fait de jeunes gens qu'en toutes autres personnes, je vous dirai bonnement que, quand je serois à portée de parler et d'écrire à M. d'Orgeux, je ne lui donnerois des avis là-dessus qu'avec beaucoup de modération. De plus, les dames vertueuses, et qui l'ont toujours été, ne sont guère en état de juger de la situation violente dans laquelle se trouvent des jeunes gens contre la vertu et l'innocence desquels tout conspire. Que celui-ci soit Jésuite ou Capucin, officier ou magistrat, peu m'importe; je ne lui souhaite que la grâce de faire la volonté de Dieu et de répondre à ses desseins. Mais j'avoue que, avec toute l'estime que j'ai pour madame sa mère, *je crains toujours que, dans la suite*, elle ne fasse plus auprès de son fils qu'elle n'auroit voulu. L'innocence et la vertu empêchent quelquefois d'apercevoir les piéges que l'on tend aux autres. Dieu sur tout! En voilà bien plus long là-dessus que je ne voulois en dire.

Dites, ma chère maman, bien des choses de ma part à mon cher oncle Tardy et à mes très-chères sœurs; je les porte toujours devant Dieu. Je suis, à ce qu'il me paroît, le seul qui me porte bien. Dieu soit béni! je n'ai encore eu que de petites croix de paille à

porter; peut-être que Dieu me la garde bonne, il est le maître. Je veux tout, et je ne veux rien. Pour vous, chère maman, quoi que vous en disiez, je suis sûr que vous souffrez pour Dieu. Les impatiences extérieures excitées par les premiers mouvemens humilient l'âme et nous font apercevoir de notre foiblesse; il n'y a pas de mal que nous ne voyions que cela en nous. Nous sommes de pauvres gens qui n'acheterons pas le ciel par nos mérites, mais qui devrons tout aux mérites de notre Sauveur. Confiance, confiance, ma chère mère, personne n'eut jamais plus de droits et plus d'obligations que vous d'en avoir. Confiance, amour, paix, résignation, patience, acceptation continuée d'instant en instant, voilà une excellente oraison. Dieu tient lieu de tout à une âme qui le cultive. Elle le trouve en tout et partout, dans ses plaisirs comme dans ses peines.

Je n'oublie pas mon cher cousin, je l'embrasse tendrement. Si je voulois attendre que je fusse un peu plus à mon aise, je n'écrirois jamais; car plus je vais en avant, moins je suis libre de mon temps. Aussi je crois que je ne me corrigerai jamais du défaut que tant de gens me reprochent, d'écrire comme un chat; car je suis obligé d'aller tant que la





plume peut courir. A propos, en jetant les yeux sur votre lettre, je vois qu'il me reste encore un mot à vous dire. Ne prenez jamais ce que vous avez vu en moi de liberté extérieure ou de gaîté pour la juste mesure qu'il faut aux gens vertueux; j'avoue bonnement que surtout à mon premier voyage à Dijon, elle a été quelquefois chez moi un peu trop loin. Bien sûrement, par exemple, je ne ferois pas à présent les chansons que je faisois alors. J'étois jeune. Adieu, chère maman, je suis le plus respectueux, le plus tendre et le plus dévoué fils,

Roy, Jésuite.

FIN DU TOME PREMIER.

# TABLE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

(En France.)

TABLE.

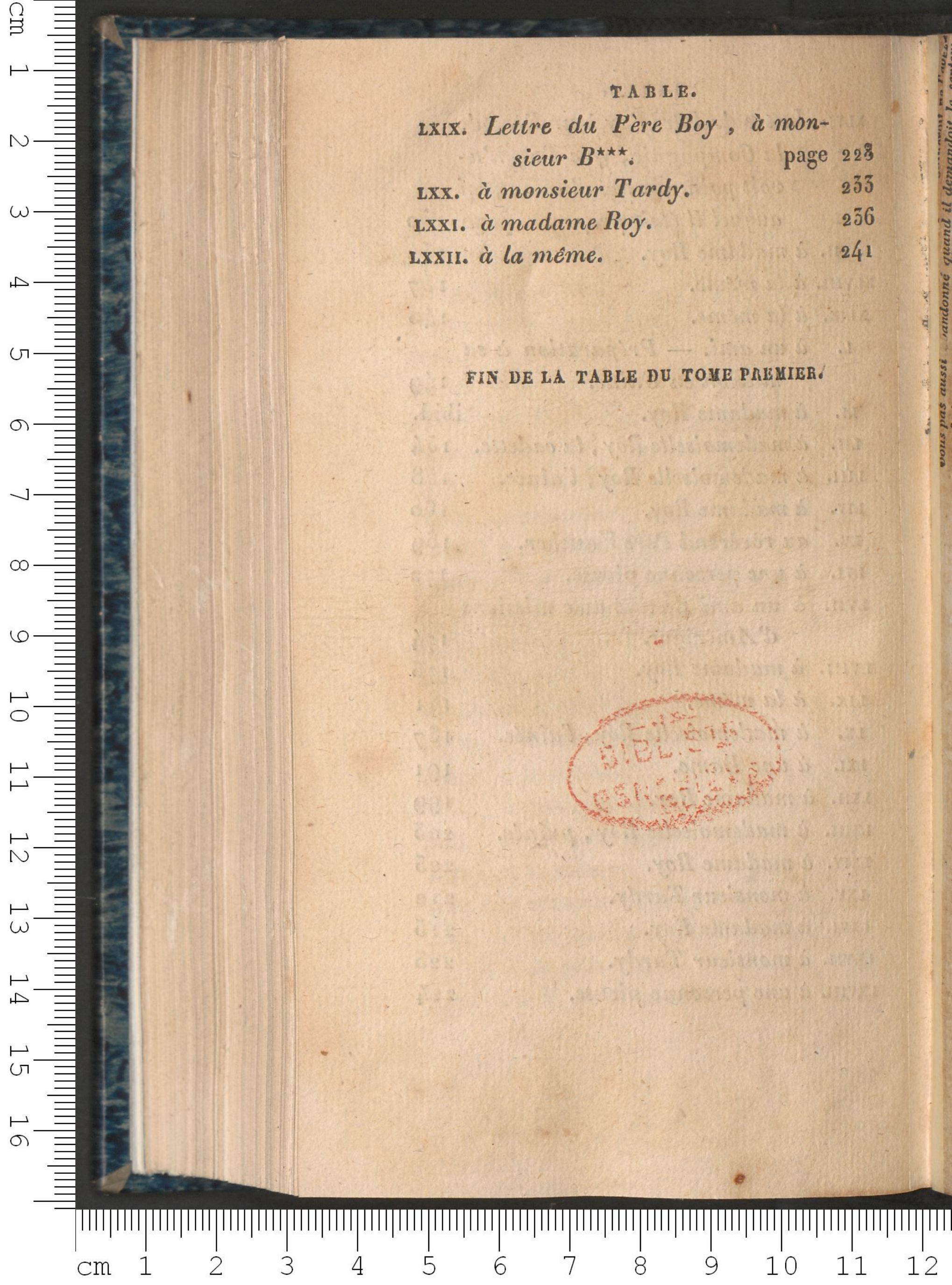
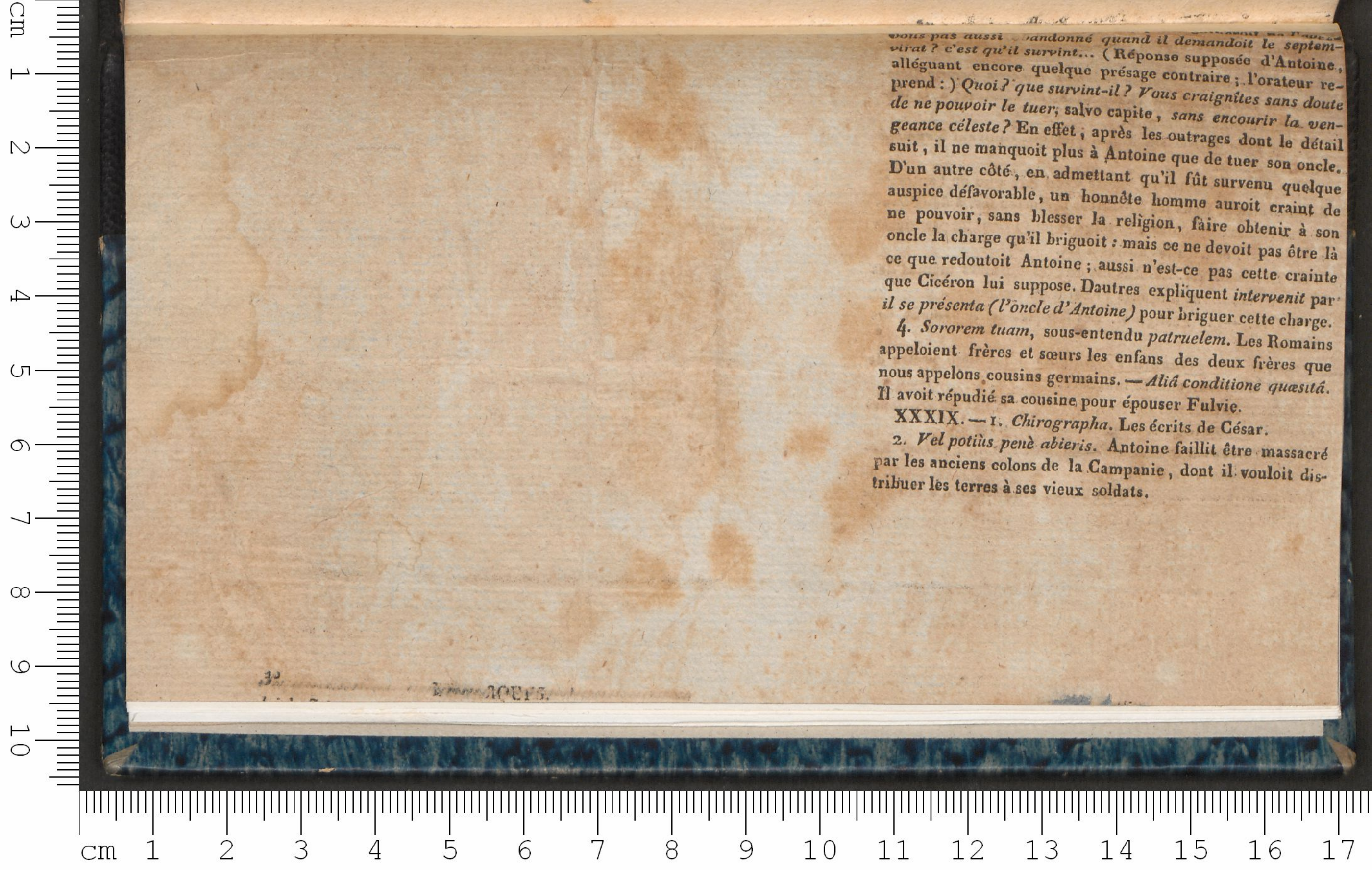


TABLE.



FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



*vous pas aussi abandonné quand il demandoit le septemvirat ? c'est qu'il survint...* ( Réponse supposée d'Antoine, alléguant encore quelque présage contraire ; l'orateur reprend : ) *Quoi ? que survint-il ? Vous craignîtes sans doute de ne pouvoir le tuer;* salvo capite, *sans encourir la vengeance céleste ?* En effet ; après les outrages dont le détail suit, il ne manquoit plus à Antoine que de tuer son oncle. D'un autre côté, en admettant qu'il fût survenu quelque auspice défavorable, un honnête homme auroit craint de ne pouvoir, sans blesser la religion, faire obtenir à son oncle la charge qu'il briguoit : mais ce ne devoit pas être là ce que redoutoit Antoine ; aussi n'est-ce pas cette crainte que Cicéron lui suppose. Dautres expliquent *intervenit* par *il se présenta (l'oncle d'Antoine)* pour briguer cette charge.

4. *Sororem tuam*, sous-entendu *patruelem*. Les Romains appeloient frères et sœurs les enfans des deux frères que nous appelons cousins germains. — *Aliâ conditione quæsitâ*. Il avoit répudié sa cousine pour épouser Fulvie.

XXXIX. — 1. *Chirographa*. Les écrits de César.

2. *Vel potiùs penè abieris*. Antoine faillit être massacré par les anciens colons de la Campanie, dont il vouloit distribuer les terres à ses vieux soldats.

